SALLE DE LECTURE
CONSEIL LEGISLATIF
HOTEL DU GOUVERNEMENT

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8 h. p.m. à 8 h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE

Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6484
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7116

85e année — No 136 | QUEBEC, LUNDI 22 OCTOBRE 1951 | 5 CENTS LE NUMERO

AMBASSADEUR AMÉRICAIN AU VATICAN

Acte de diplomatie

Si logique et opportune que soit la nomination d'un ambassadeur des Etats-Unis auprès du Vatican, cet événement a causé de l'étonnement et provoqué des critiques en pays voisin du Canada. La presse américaine enregistre des réactions. Ce sera l'occasion de voir si les préjuges religieux affectent encore le jugement d'une nation dont l'influence prédomine dans la politique et dans les affaires. A Québec, l'opinion acclame sans réserve le geste du Président de la République. Quant au choix qu'il a fait d'un protestant pour représenter son gouvernement auprès du Chef de l'Eglise catholique-romaine, il s'explique tout naturellement. A Londres, c'est quesque toujours un attaché non catholique qui occupe une fonction analogue. Mais il arrive quelquefois que l'ambassadeur britannique auprès du Quirinal soit un catholique-romain. Cette pratique anglaise differe de celles qui suivent la plupart des pouvoirs temporels accrédités dans la Ville Eternelle. M. Truman a donc suivi la règle générale en désignant le général Clark à cette haute fonction. Pour un premier pas dans une voie sage, c'est l'importance du fait accompli qu'il importe de retenir. Il aura un effet salutaire autant qu'exemplaire.

Gazette rimee

Espoir !

Les artisans autorisés
à reparer tout en ce monde
ne pensent pas aux coeurs brisés
dont l'infortune est si profonde.

Pour leur rendre l'illusion
et les tirer de leur mutisme
on devrait bien, à l'occasion,
avoir recours à l'hypnotisme.

Au lieu d'user de ce pouvoir
pour endormir hommes et femmes,
cette science a le devoir
de raviver de douces flammes.

Qu'un maitre versé en cet art
use donc de son influence
pour sauver, s'il n'est pas trop tard,
d'amoureux déçus l'affluence.

Grâce à lui le bonheur d'aimer
deviendrait le bienfait durable.
et d'un professeur estimé
le succès serait formidable.

Le rimailleur

Les routes aériennes

La popularité des routes aériennes dépend — elle se comprend — de la sécurité relative qu'elles offrent aux voyageurs. Il en est de même des routes maritimes. Les nombreux accidents qui se produisent sur la route de l'Alaska semble dénoter que si c'est le chemin le plus court du Canada au Japon c'est aussi le plus dangereux. En plus des pertes humaines et matérielles que ces désastres ont causées, on sait qu'ils coûtent très cher en opérations sauvetage ou de vaines recherches. Les aviateurs redoutent cet itinéraire plus que tout autre en Amérique. Il passe au-dessus d'une région au climat extrêmement rigoureux. Vers la fin de l'été dernier, l'énervement justifiable de ces braves gens était tel qu'on a eu la sagesse de leur donner le temps de recouvrer leur contrôle. Ces faits ont porté quelques journaux à recommander qu'on limite l'usage de cette voie périlleuse aux envolées indispensables à la défense nord-américaine. Une telle décision recevrait l'approbation des admirateurs des aviateurs canadiens ou étrangers.

Le problème du lait

Pour réconforter les familles affectées par le coût élevé du lait, on leur parle de procédés pouvant aider bientôt à réduire cette dépense. Il est admis qu'un lait trop riche en matière grasse est moins bon pour les enfants qu'un lait contenant moins de gras mais plus de sels digestibles. De ce fait, les fabricants de lait condensé profitent pour annoncer à leur client que leur produit offre à leurs clients plusieurs avantages, comme, par exemple, de suppléer à la rareté de la crème ou de remplacer, avec addition d'eau pure, un lait peut-être trop riche en matière grasse. Aux vendeurs de lait pasteurisé de dire ce qu'ils pensent de cet avancé. De leur part, certains distributeurs de cet aliment essentiel prétendent qu'ils peuvent eux-mêmes — si la loi ne s'y oppose pas — réduire le pourcentage du gras pour vendre aux consommateurs, à meilleur marché, un lait contenant exactement la proportion de gras indispensable à sa valeur alimentaire. En ce cas, il appartiendrait à l'autorité de prendre des mesures de prudence pour constater si véritablement ce produit ainsi traité est de la qualité promise. A première vue, ces procédés paraissent plus coûteux que la simple manutention du lait pasteurisé. Chose certaine, on n'y aurait jamais recours sans être assuré d'un profit raisonnable. Aux experts en industrie laitière de donner leur avis sur ces propositions optimistes.

Milliers de soldats anglais en alerte près du canal de Suez; l'Egypte prépare la mobilisation

Le Caire, 22. (PA) Tandis que l'Egypte se prépare à la mobilisation générale, les navires de guerre anglais gardent les deux extrémités du canal de Suez.

Des milliers de soldats britanniques se tiennent en état d'alerte sur les bords du canal, long de 104 milles, entre Port-Saïd sur la Méditerranée et Port-Suez sur la mer Rouge.

Parmi les renforts qui ne cessent d'arriver, on compte deux escadrilles antiavions de la R.A.F., capables de servir au besoin comme chasseurs à pied.

Al Mokattam, journal indépendant du Caire, a annoncé que les Britanniques, en possession du canal laissent passer les pétroliers à destination d'Israël.

L'Egypte, toujours en état de guerre avec l'Israël, persistait à saisir les pétroliers en route vers les ports israéliens bien que les Nations-Unies lui en eussent dénié le droit.

Les porte-parole britanniques, fort discrets au sujet des mouvements de navires, se sont contentés de dire que les Français continuent d'administrer la compagnie du Suez et que la circulation est normale sur le canal où passent environ 1,100 navires par mois.

Dans une note remise à l'ambassade de Grande-Bretagne jeudi, l'Egypte se plaint de ce que les troupes britanniques agissent comme si elles "entreprenaient la conquête d'un pays".

L'Egypte exige que les Britanniques "évacuent tous les lieux qu'ils ont occupés illégalement et sans raison dans les villes et autres territoires de la zone du canal de Suez."

Les autorités britanniques ont admis que le croiseur léger Gambia, d'une jauge de 8,000 tonnes et armé de six canons de neuf pouces, est toujours à Port-Saïd.

Un porte-parole militaire britannique du Caire a dit que les douaniers égyptiens de Port-Saïd après avoir quitté leur poste de "leur plein gré" au début de la semaine, sont revenus au travail.

Durant ce temps l'Egypte se prépare à mobiliser comme en temps de guerre.

Les journaux du Caire ont annoncé que la Cour Suprême a approuvé l'ordre de mobilisation générale. Le Parlement devra maintenant approuver la création d'un conseil de guerre suprême.

L'agence Reuters mande qu'un détachement égyptien muni de tanks et d'artillerie lourde creuse des tranchées le long de la route du Caire à Suez, à quelque 65 milles de la zone du canal. (Ce détachement, comprenant 300 à 400 hommes, des canons antitanks et des ambulances, allait et venait dans le désert la semaine dernière.)

Au Soudan, d'où l'Egypte veut également chasser les troupes britanniques, la police a mis fin à une manifestation d'étudiants en faveur de l'Egypte, à Khartoum. Il n'y eut pas de blessés, mais 11 des 450 étudiants ont été arrêtés.

Au Caire même, la police a brisé un ralliement dont le but était le recrutement de "groupes de combat" pour harasser les Britanniques. Cinq personnes furent blessées. Ces "groupes de combat" sont recrutés par les extrémistes dirigés par Ahmed Hussein, qui passa six semaines en prison parce que son journal avait prêché la révolution.

Au cours d'une conférence de presse, le sous-secrétaire du cabinet, Badawi Khalifa Pasha, a énuméré comme suit les derniers développements: 1. — des soldats britanniques ivres ont tiré des coups de feu à tout hasard dans Ismailia; 2. — quatre paratroupiers britan-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Tragédie de la route en Gaspésie

Ste-Anne des Monts, 22 (DNC) Gaétan Servant, 24 ans, chauffeur de taxi, a été tué instantanément samedi matin à St-Joachim de Tourelle. Son véhicule, apparemment hors de contrôle, s'est écrasé contre la résidence de Mme Alfred Vallée, après avoir démoli complètement la galerie de M. François Dion. L'accident s'est produit vers 6 hres 30 et l'enquête du coroner s'est tenue au cours de l'avant-midi sous la présidence du Dr Delphis Minville, de Cap-Chat, coroner adjoint. Un verdict de mort accidentelle a été rendu. La victime était mariée à Rita Mimeault et était le père de quatre enfants. La voiture est une perte complète.

9 blessés dans vingt accidents de la route

Deux enfants, une femme et six hommes ont été les victimes d'une vingtaine d'accidents de la circulation survenus à Québec samedi et hier. Deux hommes ont aussi été arrêtés pour ivresse au volant de leur véhicule.

Enfants blessés

Constance Paré, 5 ans, fille de M. Jules Paré, de Ste-Anne-de-Beaupré, a été heurtée par une automobile hier après-midi à Ste-Anne-de-Beaupré. Le Dr Simard fut mandé sur les lieux et ordonna l'hospitalisation à l'Enfant-Jésus. L'enfant a été heurtée par l'auto de Mme Fernand Corbeil, de Montréal conduite par M. André Desaulniers.

Marcel Proulx, 7 ans, fils de M. Didace Proulx, domicilié à 61 rue de la Reine, a été blessé à la tête dimanche matin en face du numéro 159 rue Mgr Gauvreau, lorsqu'elle fut heurtée par l'automobile de M. Marcel Dion, 60, 6e Avenue. Il fut hospitalisé à l'Enfant-Jésus, où il est sous observation. Le sergent Gauvin, de la Circulation, a fait les constatations d'usage.

Côte Franklin

M. Alfred Asselin, 35 ans, domicilié à 37 boulevard Langelier, a été transporté à l'hôpital Saint-Sacrement, hier après midi, à la suite d'un accident survenu à l'intersection de la rue Calixa-Lavallée et de la côte Belvédère. L'auto de M. Asselin entra en collision avec l'auto de M. Georges Lapointe, 126 rue de la Naudière.

Auto, camion et cheval

Mme Lucien Darveau, 41 ans, de Beauport, a été légèrement blessée samedi après-midi au cours d'une collision entre une auto et le camion qu'elle occupait. L'accident s'est produit vers 1 hre 30 à l'angle de la 1e avenue et de la rue Lamontagne. Sous la violence du choc, l'automobile a percuté contre une voiture à traction animale de la Boulangerie Nationale. La voiture a été renversée et le cheval blessé.

Au moment de l'accident, le camion conduit par M. Lucien Darveau, 48, 6e Rue, Charlesbourg, circulait sur la 1e Avenue, en direction sud, et traversait la rue Lamontagne sur la lumière verte. Une automobile circulant sur l'avenue Lamontagne voulut passer au même moment que M. Darveau et la collision fut inévitable. Sous le choc, le camion fut renversé. L'auto, conduite par M. David Mailloux, du rang St-Joseph, de Beauport, faisait partie d'un cortège de noces. Mme Darveau fut hospitalisée et reçut 7 points de suture pour une entaille à la tête. Les constables Sleeth et Côté, du poste no "5", ont fait les constatations d'usage, tandis que les détectives Wagner et Mecteau, de la Circulation, instituèrent aussitôt une enquête minutieuse. La voiture de secours, ainsi que le Dr Charles Bollard se rendirent sur les lieux.

Collision d'autobus

Cinq personnes ont été blessées tôt samedi matin dans une collision entre un autobus du Québec Railway et un autobus de Boischatel, à l'angle des rues St-Joseph et Dorchester.

M. Roland Côté, 5432 avenue Royale, Boischatel, a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu, tandis que quatre autres passagers de l'autobus de Boischatel ont subi de légères blessures: ce sont: MM. S. Tremblay, de Giffard, A. Giroux, de Beauport, O. Bernier, de Giffard et G. Giroux, de Beauport. Ces deux derniers ont reçu les premiers soins de la voiture de secours du service des incendies. Les constables Roy et Bilodeau, du poste no "3", ont fait les constatations d'usage.

Les deux véhicules ont subi de très lourds dommages, particulièrement celui de Boischatel. Ce dernier, sous la violence du choc, fut projeté contre l'édifice de l'épicerie Dugal, à l'angle sud-ouest de l'intersection. Les blessés venaient tous de ce véhicule.

100 morts en Italie

Rome, 21. (Reuters)- Plus de 100 personnes ont péri dans l'une des pires tempête à s'abattre sur la région du centre de la Méditerranée depuis 50 ans. Les premiers rapports detaillés sont parvenus à Rome hier, du sud de l'Italie, de la Sicile et de La Sardaigne.

Ces rapports mandent que des milliers de villes et de villages ont été dévastés par cinq jours de pluie, de vent et d'inondations, qui ont démoli les foyers de plus de 500,000 personnes.

La pluie a cessé hier, le vent souffle moins violemment et les eaux des inondations se retirent lentement. Mais il faudra des mois pour faire un relevé exact des dégâts. Environ 70 personnes ont perdu la vie dans l'écroulement des maisons ou se sont noyées, dans le sud de l'Italie. Au moins 30 autres ont péri en Sicile et en Sardaigne.

LES DIFFÉRENDS INDO-PAKISTANAIS

Karachi, 22 (PA) Dans son premier discours depuis son accession au poste de premier ministre du Pakistan, M. Khwawja Nazimuddin a déclaré qu'il a l'intention de régler par des moyens pacifiques tous les différends indo-pakistanais.

Mais il a insisté pour que l'avenir du Cachemire, le vaste état princier que se disputent l'Inde et le Pakistan, soit décidé par un vote libre.

Le Pakistan est un pays musulman et le Cachemire est en majorité mahométan; cependant son maharajah hindou l'a cédé à l'Inde en 1947.

Le Pakistan, a affirmé, M. Nazimuddin ne désire rien de plus que le peuple du Cachemire ait le droit de disposer de lui-même dans un plébiscite libre et à l'abri de toute pression.

Les troupes indiennes occupent Srinigar, capitale du Cachemire et siège d'un gouvernement organisé par l'Inde. Les Nations-Unies n'ont pas encore réussi à obtenir un plébiscite pour le Cachemire mais le conseil de sécurité doit étudier le cas.

M. Nazimuddin a ajouté qu'il fait siens les sentiments exprimés par M. Nehru après l'assassinat de M. Liaquat, au sujet d'un règlement pacifique du différend indo-pakistanais.

Karachi, Pakistan, 22 (PA) Le ministre pakistanais des Affaires du Cachemire, A. Gurmanni, a déclaré qu'un "retard de quatre années" de la part des Nations-Unies à résoudre le problème du Cachemire a "coûté la vie de notre premier ministre".

Gurmanni a ajouté que rien ne motive de nouvelles négociations au sujet du Cachemire à la suite des réactions de l'Inde et du Pakistan au rapport du médiateur des Nations-Unies, Frank Graham. Ce dernier s'est avoué incapable de persuader l'Inde et le Pakistan d'accepter une formule commune pour le retrait de leurs troupes du Cachemire en vue d'un plébiscite. Il a cependant demandé aux Nations-Unies de poursuivre leurs efforts.

Nouvelle-Delhi, 22 (PA) Le chef d'un nouveau parti a dit que l'Inde a perdu tous ses amis par suite de la politique étrangère du premier ministre Nehru et il a proposé la réunion de l'Inde et du Pakistan.

Ce chef politique, ancien ministre dans le cabinet Nehru, est S.-P. Mookherjee, président du Bharatiya Jana Sangh ou parti populaire de toute l'Inde. Ce parti est un clan rebelle du parti panindien du Congrès dirigé par Nehru.

Femme brûlée aux cheveux

Mme Albert Fiset, 42 ans, demeurant à 189 rue Boisseau, a été légèrement brûlée samedi matin, lorsque son poêle à l'huile fit explosion soudainement en l'allumant. Elle reçut les premiers soins des pompiers de la voiture de secours. Mme Fiset a surtout été brûlée aux cheveux, aux cils et aux sourcils, et aussi sur le côté droit de la figure.

Guerre des prix, à London

London, Ont. 22, (PC) Durant la fin de semaine, les automobilistes ont joyeusement achalandé les postes d'essence de London qui vendent l'essence ordinaire 32 cents au lieu de 40 et l'essence de qualité 34 cents au lieu de 42.

Les détaillants achètent l'essence à 33.6 cents le gallon; aussi ceux qui la vendent moins cher y perdent.

La guerre des prix a commencé à la fin de septembre lorsque la Sun Oil réduisit le prix de l'essence de 42 à 39 cents. Les compagnies Shell et McColl-Frontenac firent la même chose peu après, puis les marchands indépendants se mirent de la partie.

Nomination du libérateur de Rome, le général Mark Clark. — Protestations de plusieurs chefs de l'Eglise protestante. — Satisfaction du Vatican. — Déclaration du cardinal Spellman.

Washington, 21 (PA) Le général Mark Clark, militaire de foi épiscopale qui libera Rome du joug allemand au cours de la deuxième guerre mondiale, a été nommé samedi ambassadeur des Etats-Unis au Vatican par le président Truman.

Ce choix a promptement soulevé une tempête de protestations chez plusieurs chefs de l'Eglise protestante qui soutiennent que l'Eglise doit être séparée de l'Etat.

Truman, en annonçant cette nomination, a dit agir dans les intérêts de la "diplomatie et de l'humanitarisme" et aussi afin de coordonner la lutte contre le communisme.

Clark a revélé qu'il avait accepté le poste il y a déjà plusieurs semaines, après que M. Truman l'eut convoqué à la Maison Blanche.

Le général Clark ajoute que M. Truman lui avait dit, à Fort-Jackson, en Caroline du Sud, qu'il considérait ce poste comme un "poste de la plus haute importance". Pour sa part, le gén. Clark s'est dit content et honoré de cette nomination.

La nomination fut annoncée quelques heures avant que le Sénat ajourne ses séances au mois de janvier prochain. Le Sénat ne s'est pas prononcé sur la nomination. Dans l'entre-temps, le gén. Clark pourrait occuper son poste au Vatican à titre d'ambassadeur intérimaire.

La réaction a été violente chez quelques-uns des chefs de l'Eglise protestante lorsque la nouvelle s'est répandue que les Etats-Unis enverraient un ambassadeur au Vatican.

Le Rév. J.-D. Grey, président de la Convention baptiste du Sud, est un de ceux qui mettent en doute le droit qu'avait M. Truman de dépêcher un ambassadeur au Vatican.

"D'après la constitution," déclara le Rév. J.-D. Grey, à la Nouvelle-Orléans, "seul le Congrès peut décider de la représentation des Etats-Unis à l'étranger et du choix des ambassadeurs. Le geste de M. Truman semble bien minuté, ayant été posé alors que le Congrès ajournait ses séances et tout juste avant que doive se réunir à la Maison Blanche lundi prochain, un congrès

(Suite à la page 7, 3e col.)

Explosion atomique retardée

Las Vegas, Nevada, 21 (PA) De forts vents qui se sont élevés soudainement ont forcé la Commission de l'énergie atomique à remettre à plus tard l'explosion nucléaire qu'elle devait déclencher dans le sud de Nevada hier. Ainsi, le Nevada a pu connaître un dimanche paisible.

Les directeurs de l'expérience ne voulaient pas risquer la dispersion de poussières radioactives au-dessus de Las Vegas et des autres villes située à peu de distance du terrain d'expérience. Le vent, en effet, aurait pu transporter ces poussières trop loin au gré des directeurs.

Les savants n'y sont pour rien, cette fois, car ils ont tout aussi hâte de tenter l'expérience que les journalistes qui sont sur place depuis déjà huit jours.

L'explosion initiale se fera au sein d'une masse nucléaire placée au sommet d'un pylone d'acier haut de 100 pieds. Tout porte à croire que "la masse nucléaire" est une bombe, probablement plus petite que la bombe atomique originaire. Mais comme on n'en sait rien on admet aussi qu'il est possible qu'elle soit plus grosse.

Une triple canonisation

Cité Vaticane, 22. (PA) — Sa Sainteté le pape Pie XII a participé hier aux cérémonies de canonisation de trois prêtres italiens. Les nouveaux saints sont: Antonio Maria Gianelli, né en 1789, fondateur d'un ordre religieux; Ignazio da Laconi (1701-1781), qui passa sa vie comme frère capucin en Sardaigne; et Francesco Saverio Maria Bianchi (1743-1815), l'"apôtre de Naples".

Réponses incomplètes de l'URSS aux Nations-Unies

Washington, 22. (PA) La "Voix de l'Amérique" déclarait, hier, que la Russie n'a pas rendu compte de 3,000,000 d'hommes et de femmes faits prisonniers au cours de la seconde guerre mondiale.

Moscou a récemment répondu à l'assemblée générale des Nations-Unies que la Russie a rapatrié tous les Allemands, Italiens et Japonais prisonniers de guerre, à l'exception des criminels de guerre.

La radio du State Departement, dans une émission à l'adresse de l'Europe, déclare que la réponse soviétique ignore les questions posées par l'ONU et omet de donner des détails sur le nombre de ceux qui sont considérés comme criminels de guerre ou qui sont morts. La réponse ne disait rien des prisonniers d'autres nationalités et la "Voix de l'Amérique" compte qu'il peut s'y trouver environ 500,000 Hongrois, Roumains et Autrichiens.

Vienne, 22. (PA) Une carte devant supposément préciser la location des camps de travail forcé en Russie a été décrite comme "un immonde pamphlet" par les autorités soviétiques qui rejettent par la même occasion une protestation américaine contre la saisie de 500,000 copies de cette carte par la police communiste.

Le bureau du haut-commissaire américain en Autriche annonçait, hier, la réception d'une note soviétique à ce sujet.

La carte qui provoqua le geste des Russes a été dressée par le comité des relations commerciales libres de la Fédération américaine du Travail et elle aurait été tracée en se basant sur le témoignage de 14,000 anciens internés de ces camps. Ces camps de travail forcé disséminés en Union logeraient 14,000,000 de prisonniers.

A Vienne, la reimpression de la carte fut entreprise, la semaine dernière, par le service d'information américain. Un imprimeur commercial chargé de ce travail fut alors arrêté par les Russes qui confisquèrent 500,000 copies de la carte

Un mort et trois blessés dans un accident, boulevard Talbot

Chicoutimi, 21 (DNC) Un mort et trois blessés, tel est le bilan d'une autre tragédie de la route survenue sur le boulevard Talbot, dans le parc des Laurentides.

Mme Louis Roy, 58 ans, de Ste-Angèle-de-Rimouski, a perdu la vie instantanément: sa nièce, Mme Alexandre Harvey, 43 ans, de Ste-Marie-de-Métis, de Jonquière, a une jambe fracturée, tandis que M. Harvey, 72 ans, souffre de contusions multiples. Tous deux sont hospitalisés à l'Enfant-Jesus. Une troisième personne, Jean-Paul Marceau, 21 ans, domicilié à 21 rue Viger, Québec, est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Il souffre de nombreuses contusions à la tête et au corps. Il doit passer une radiographie aujourd'hui. Il est le fils adoptif et le neveu de M. L. Gosselin, marchand de fourrures, domicilié à 378, 6e Rue, Québec.

Cette tragédie est survenue vers 7 hres samedi matin, sur la route Québec-Chicoutimi, près du lac Grenon; à 52 milles de Stoneham, dans une légère courbe de la route encastrée dans la forêt, entre une automobile occupée par M. et Mme Harvey et Mme Roy, et un camion conduit par M. Elzéar Drouin, de Château - Richer, qu'accompagnait M. Marceau. Apparemment, M. Drouin s'en est tiré indemne.

Mme Louis Roy était en visite chez Mme Noël Demers, de la rue St-Laurent à Jonquière. Elle accompagnait alors à Québec sa niece dans l'auto conduite par son neveu. Quant à M. Drouin, il se rendait vendre des légumes à Chicoutimi.

Il semble, selon les informations reçues, que l'auto de M. Harvey glissa sur la surface glacée de la route, pour percuter contre le lourd camion de trois tonnes.

Le Dr Gaston Beaudet, et le detective Boisvert, de la Sûreté provinciale, de Chicoutimi, mandés sur les lieux, ne purent que constater la mort de Mme Roy. Le corps fut ramené à Québec par le fourgon de la maison J. Bouchard & Fils et transporté ensuite à Rimouski. M. et Mme Harvey furent aussi transportés par Bouchard à l'Enfant-Jésus.

L'enquête du coroner a été ouverte samedi puis ajournée.

Accord entre les officiers de liaison pour la reprise des entretiens de paix

Munsan, Corée, 22 (PA). Les officiers de liaison alliés et communistes ont signé un accord pour la reprise des pourparlers d'armistice. Cet accord, qui fixe les mesures de sécurité à prendre pour sauvegarder la neutralité de Pan-Mun-Jom, nouveau siège de la conférence, a été signé au cours d'une réunion d'une heure et huit minutes à Pan-Mun-Jom.

Le colonel Andrew-J. Kinney, principal officier de liaison allié, a annoncé par la suite que les délégations de trêve, composées de cinq membres chacunes, se rencontreront dans les 48 heures.

Les communistes ont accepté comme compromis que les avions alliés éviteront autant que possible de survoler les zones neutres.

Les deux camps se sont entendus sur les points suivants:

1. Une zone neutre démilitarisée de 1,000 verges autour de Pan-Mun-Jom.

2. Des zones de sécurité de trois milles de rayon autour de Kaesong et du camp allié de Munsan.

3. Un corridor de sécurité de 400 verges en travers de la route de Munsan à Kaesong.

Les deux camps pourront maintenir des troupes dans la zone de sécurité, mais se sont engagés à ne pas s'y livrer à des actes d'hostilité.

Lorsque les délégations se réuniront de nouveau, elles auront à envisager le problème qui a précipité dans une impasse les entretiens de Kaesong, commencés le 10 juillet.

Où situer la ligne de démarcation entre les armées une fois les deux camps d'accord sur l'armistice?

Les communistes tiennent au 38e parallèle. Les alliés à la ligne du front.

Tokyo, 22 (AFP). Un ballon captif jaune serin a quitté le Japon pour Pan-Mun-Jom. Ce ballon est le premier d'une série de douze, aux couleurs éclatantes variant entre le jaune, l'orange et le cerise, qui sont destinés à empêcher toute erreur de la part des aviateurs alliés volant dans les parages de la zone neutre.

Ces ballons flotteront à près de mille pieds d'altitude et seront fixés par des câbles d'acier à des camions militaires. Leur diamètre est de 15 pieds et le matériel est en soie caoutchoutée.

Quartier général de la Huitième Armée américaine en Corée, 22 (PA). Les troupes alliées se sont emparées d'une crête à un mille de Kumsong hier et ont enlevé à l'ennemi la plus grande partie d'une autre colline. Elles approchaient graduellement de ce bastion communiste, centre ferroviaire et routier de la Corée centrale.

Dans son communiqué d'hier soir, la Huitième Armée fait savoir que la bataille de Kumsong, à 30 milles au nord du 38e parallèle, est le seul engagement d'envergure sur le front entier.

Reprise des pourparlers financiers entre les Soviets et les Iraniens

Téhéran, 22. (PA) — La Russie a consenti samedi à renouer ses pourparlers financiers avec l'Iran. Les Soviets avaient interrompu les négociations le 9 octobre en accusant de mauvaise volonté les Iraniens.

L'ambassadeur de l'U. R. S. S., Ivan Sadchikow a rendu visite à M. Bagher Kazemi, premier ministre adjoint et ministre des Affaires étrangères, pour lui proposer de reprendre les entretiens relatifs aux réclamations de l'Iran à la suite de l'occupation par les troupes russes durant la guerre.

L'Iran réclame $21,000,000 en frais d'occupation, plus le loyer de maisons et de baraquements, et en remplacement des 11 tonnes d'or que la Russie avait promises à Téhéran contre la monnaie d'occupation imprimée par l'Iran pour les Russes.

Téhéran, 22. (Reuters) — Ali Moalel, député du sud de l'Iran, a lancé aux législateurs et au gouvernement iranien l'avertissement que le parti toudeh (communiste), bien que hors la loi, se raffermit de jour en jour. La plupart des high-schools ont été fermés à cause des troubles suscités par les étudiants toudeh et les chefs de l'armée et de la police ont tenu des réunions d'urgence sur les moyens de réprimer les activités communistes grandissantes.

Ali Moadel dit que le parti toudeh est tout particulièrement actif dans les ministères de l'Instruction publique et de la Justice, ainsi que dans les high-schools. Ce parti, qui avait été banni en 1949, à la suite d'un attentat entre la vie du chah Mohammed Reza, agit sous le couvert de cinq organisations différentes. A Téhéran, il est une force politique et ouvrière et compte 10,000 membres.

Téhéran, Iran, 22. (PA) — Les partisans du premier ministre Mossadegh s'attendent à ce que ce dernier visite Abadan à son retour de New-York et Washington la semaine prochaine. Des arcs de triomphe ont été dressés dans la ville du pétrole ou Mossadegh est attendu en héros.

Entre temps, Hossein Maki, chef de la nationalisation du pétrole iranien, a prédit que les premiers contrats pour la vente de pétrole iranien à l'étranger seront signés dans une couple de semaines.

Révolte de paysans en Russie

Washington, 22 (PA) Une récente "révolte de paysans" dans la république soviétique de Kabakhstan au centre de l'Asie a été décrite samedi par le département d'Etat comme probablement la plus grave rebellion en Russie depuis dix ans. Le soulèvement s'est produit au milieu d'août quand les paysans des fermes collectives Kazakhstanes livrèrent combat aux troupes communistes exécutant une réquisition forcée sous une nouvelle politique agricole stalinisée. La Voix de l'Amérique déclare dans une émission pour outremer que les détails de la révolte ont été fournis par un originaire du Turkmenin qui était au Kazakhstan en ce temps là. Ce dernier n'a pas été identifié autrement.

Note russe au gouvernement de la France

Londres, 22. (Reuters) Dans une note diplomatique publiée samedi par l'agence de nouvelles Tass, la Russie proteste contre les alliances franco-germaniques et accuse la France d'avoir provoqué la deuxième grande guerre et même d'avoir projeté une attaque contre l'U.R.S.S.

La note russe a été transmise à l'ambassade de France à Moscou jeudi.

La Russie prétend que les accords de la France avec l'Allemagne Occidentale contreviennent à l'entente de Potsdam et au traité franco-soviétique de 1942.

"Tout le monde sait que, par le marché de Munich en 1938, le gouvernement français a déclenché la deuxième grande guerre", affirme Moscou dans sa note. "On sait également que dans cette guerre entre la France et l'Allemagne — laquelle méritait bien d'être ironiquement qualifiée de "drôle de guerre" — le gouvernement français ne fit rien pour empêcher l'Allemagne fasciste de développer ses industries de guerre et de préparer à loisir son agression contre l'Union Soviétique.

"On sait moins bien qu'en même temps l'état-major général français préparait des plans d'aide militaire à la Finlande, en guerre avec l'Union Soviétique, et que les généraux De Gaulle et Weygand élaboraient un plan d'attaque de Léningrad et du Caucase".

La Russie réitère son opposition au réarmement de l'Allemagne et accuse la France d'y travailler de concert avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Le couple princier se reposera à Eagle's Crest

Victoria, Colombie-Britannique, 22 (PC)- Les journaux et les agences de nouvelles ont décidé de coopérer pour laisser la princesse Elisabeth et le duc d'Edimbourg jouir d'un véritable congé dans l'île de Vancouver.

Pour la première fois depuis le début de leur voyage au Canada, la princesse et le duc n'auront pas à se faire éblouir à tout moment pour les éclairs de magnésium et ne seront point talonnés par les journalistes. La princesse et le duc pourront passer trois jours de repos complet à Eagle's Crest, propriété sise à 130 milles au nord de Victoria. Demain, mercredi et jeudi sont les jours de congé du couple princier. Leurs Altesses pourront jouer au tennis, aller à la pêche, se promener et faite tout ce qu'il leur plaira.

Entre temps, les 150 journalistes, photographes et commentateurs de la radio assignés à la visite du couple princier feront le pied de grue à Victoria. Deux fois par jour, pour répondre aux besoins des journaux du matin et de soir, des communiqués leur seront remis.

Vancouver, 21 (PC)- Sous un soleil radieux, 12,000 citoyens ont assisté au départ de la princesse Elisabeth et du duc d'Edimbourg qui avaient passé 36 heures parmi eux.

Des milliers d'autres spectateurs, massés à Prospect-point et ailleurs, les ont acclamés au passage du destroyer canadien Crusader à bord duquel la princesse et le duc se rendent à Victoria.

Au moment où leurs Altesses Royales montèrent à bord, les navires amarrés dans le port firent résonner leurs sirènes; puis une foule de petits bateaux entoura le destroyer à la sortie du port.

Il tombait une bruine légère au début de la journée, mais pendant que leurs Altesses étaient à l'église, les nuages se dissipèrent.

La princesse et le prince se rendirent directement de la cathédrale au quai.

Le Crusader arriva à Victoria à 8 heures hier soir (heure de l'Est). En dépit d'une pluie battante, des milliers de gens s'étaient rassemblés pour souhaiter la bienvenue à Leurs Altesses.

Courrier de Lévis

Assemblée directeurs de la Chambre de Commerce.

Les membres du bureau de direction de la Chambre de Commerce de Lévis auront leur première réunion ce soir, à 8 heures, en leur salle de l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de M. L. J. Roy.

Il est nommé aumônier militaire.

M. l'abbé Gérard Fortier, vicaire de Lévis, vient d'être nommé aumônier militaire. M. l'abbé Fortier est parti de Lévis jeudi dernier pour aller prendre ses nouvelles occupations et faire son entrainement au camp de Valcertier. Le nouveau vicaire à Lévis sera nommé au cours de la semaine.

Cours de premiers soins.

Le cours de premiers soins, sous les auspices de la Société Ambulancière St-Jean et des Dames Auxiliaires de la Légion Canadienne, section de Lévis, aura lieu ce soir, à 7 heures 30, en la salle de la Hutte No 3, rue St-Antoine, à Lévis. Ces cours sont donnés par M. le Dr C. Pomerleau, directeur de l'Unité Sanitaire du comté de Lévis.

Un accident hier midi à Lévis.

Un accident s'est produit hier, vers midi et 25 sur la rue St-Laurent, à Lévis. Trois jeunes gens de St-Romuald, MM. Jean-Marie et Jacques Fecteau qui conduisait le bicycle à gazoline, perdit le contrôle et les trois occupants furent projetés violemment sur la chaussée. On s'empressa de se porter à leur secours, et M. Roland Lemieux fut relevé inconscient. M. le Dr Dussault fut demandé et constata que M. Lemieux semblait souffrir de blessures internes sérieuses, et l'ambulance de la maison J. P. Thibault Enr., le transporta à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il reçut les soins nécessaires. M. Jacques Fecteau fut blessé à la tête, mais non gravement. Le chauffeur de la motocyclette fut assez heureux pour s'en tirer sans blessures. Le constable Guy Roberge, de la police municipale de Lévis, se rendit sur les lieux pour faire enquête.

A l'occasion du 25e anniversaire de son salon de barbier situé 35 St-Anselme coin Notre-Dame des Anges, M. Willie Lemay a remis à neuf son salon pour en faire le plus moderne et le mieux équipé. Une visite vous en convaincra. Et de plus à votre grande satisfaction un 4e barbier sera à votre disposition. Une invitation est faite à tous ses anciens et nouveaux clients. Cordial merci. (—)

Assemblée du Jeune Commerce Lévis et Lauzon.

L'assemblée régulière des officiers et membres du Jeune Commerce de Lévis et de Lauzon aura lieu ce soir, à 8 heures, à l'Ecole des Arts et Métiers rue Philippe Boucher, à Lauzon, sous la présidence de M. Robert Gagnon.

Statistiques paroissiales à Lévis.

La visite paroissiale annuelle étant terminée à Lévis, M. le curé Joseph Gingras, hier matin, au prône de la grand'messe, a donné les statistiques suivantes sur le recensement de la paroisse Notre-Dame: Il y a 1,343 familles catholiques et 5 familles protestantes, ces dernières formant une population de 14 personnes. La population totale de la paroisse est de 5,755 personnes. Il y a 5741 catholiques dans la paroisse Notre-Dame, dont 4,900 communiants et 841 non communiants.

Retraite des demoiselles de Lévis.

Hier soir, à 7 heures, en l'église Notre-Dame de Lévis, est commencée la retraite annuelle des demoiselles de la paroisse, prêchée par les Révds Pères Vézina et Parent, rédemptoristes. Le matin, il y aura sermon à 7 heures 30. Dans l'après-midi, à 3 heures, il y a supplique à Notre-Dame du Perpétuel-Secours.

La retraite annuelle des dames de la paroisse s'est terminée hier après-midi, à 3 heures. Au cours de cette clôture, il y eut réception de nouveaux membres dans la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Cette cérémonie fut présidée par M. le curé Joseph Gingras qui félicita les dames d'avoir suivi les exercices de la retraite avec assiduité et une grande ferveur.

Assemblée directeurs St-Jean-Baptiste.

Une assemblée des directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon.

Retraite des dames et demoiselles de Ste-Bernadette.

Hier soir, à 7 heures, en l'église de Ste-Bernadette, est commencée la retraite annuelle des dames et demoiselles de la paroisse, prêchée par le Revd Père Victorien Cossette, Oblat le Marie Immaculée. Le matin, il y aura messe à 8 heures, suivie du sermon et le soir le sermon aura lieu à 7 heures 30. Dimanche prochain, commencera la retraite des hommes et jeunes gens de la paroisse.

Quatrième cours de l'Ecole des Parents.

C'est demain soir, à 8 heures 45, que sera donné le quatrième cours de l'Ecole des Parents de Lévis. Le conférencier sera alors le Révd Père L. M. Régis, O.P., de Montréal qui traitera le sujet suivant: Comprendre est une victoire. Les auditeurs de Lévis auront cette semaine la bonne fortune d'entendre un conférencier de très grande réputation que les auditoires de Montréal ne cessent de réclamer. C'est la première fois que le Révd Père Régis sera entendu dans notre région et nul doute qu'une foule nombreuse se rendra à cet important cours. A noter que la conférence ne commencera qu'après les exercices des jeunes filles à Lévis.

Neuvaine préparatoire à la fête du Christ-Roi.

Hier soir, à 7 heures, en l'église de Christ-Roi, est commencée la neuvaine préparatoire à la fête du Christ-Roi, patron de la paroisse. Le prédicateur est le Révd. Père Fush, des Pères Assomptionnistes. Il y aura messe le matin à 8 heures 30, suivi du sermon, et le soir, à 7 heures 30, il y aura sermon. Dans l'après-midi à 2 heures, il y aura supplique à Notre-Dame du Sacré-Coeur.

Pour les parades du Régiment de Lévis

Les membres du Régiment de Lévis voudront bien se rapporter ce soir et mercredi soir, au Manège Militaire de Lévis, pour recevoir les instructions nécessaires, en vue de la parade du Souvenir, dimanche prochain et pour préparer la parade royale du 5 novembre.

Cliniques à Lévis et St-Romuald.

Demain matin, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, clinique de B. C. G.

Demain, à St-Romuald, il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche, comme suit: De 1.30 à 2 heures p. m. à l'école de New-Liverpool; de 2 à 3 heures p.m., en la salle de l'hôtel de ville.

Mariage Ouellet-St-Onge

Jeudi matin dernier, à 9 heures, en l'église de Christ-Roi, a été célébré le mariage de M. Maurice Ouellet, fils de M. Joseph Ouellet, de St-David, avec Mlle Louisette St-Onge, fille de M. Alfred St-Onge, de Christ-Roi.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Charles-Eugène Blais, curé de la paroisse.

M. Joseph Ouellet servait de témoin à son fils et M. Alfred St-Onge accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception, puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Cours de solfège et musique

Les personnes qui désirent suivre les cours gratuits de solfège et de musique, peuvent encore le faire en s'inscrivant ce soir, dans le soubassement de l'église Notre-Dame de Lévis. Dans deux semaines, l'enregistrement sera complété et aucune inscription ne sera acceptée. Les personnes qui ont déjà des connaissances musicales pourront également s'inscrire au cours qui se donne au même endroit le jeudi soir.

Ligue petites quilles du CNRA

Voici le résultat du quatrième programme de la ligue de petites quilles du CNRA, qui eut lieu mercredi soir dernier:

Les Maple Leafs ont disposé des Rangers par 3 à 1, alors que les Red Wings et les Bruins annulèrent, tandis que les Canadiens étaient blanchis 4 à 0, par les Black Hawks.

Les meilleurs triples furent roulés par Clément Bourassa, 500, Gilles Albert, 466, Jacques Gelly, 452, Gaston Veilleux, 447, Lucien Pelletier, 432, Donat Rochon, 428, Yves L'Hébreux, 412, et René Couture, 401.

Voici pour le Big Six: Gilles Albert, 151.6; Jacques Gelly, 148; Clément Bourassa, 147.1; Raynald Auger, 149.1; Gaston Veilleux, 137.6; et Donat Rochon, 136.7.

L'alignement des équipes pour le programme de mercredi soir prochain, sera le suivant: Red Wings vs Canadiens; Black Hawks vs Rangers; Maple Leafs vs Bruins.

Mort de Mme Hubert Clavet

On apprendra avec regret la mort de dame Rachel Roberge, épouse de M. Hubert Clavet, survenue samedi dernier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. La défunte, âgée de 58 ans, outre son époux, laisse pour pleurer sa mort, ses filles, Mme Jean-Paul Bouchard, née Françoise et Mlle Pauline Clavet, de Lévis; son gendre, M. Jean-Paul Bouchard;, son petit-fils, Claude Bouchard; ses soeurs, Mme E. Bégin, Mme A. Dormier, Mlle Blanche Roberge, son frère M. Edouard Roberge, de St-Henri; ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Wilfrid Clavet, Mme Vve Alphonse Clavet, Mme Vve Jacques Blais. Elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

La maison J.-P. Thibault, Enr. a transporté les restes mortels à la résidence de M. Hubert Clavet, 2 rue de l'Arsenal, à Lévis, où ils sont exposés. Les funérailles auront lieu demain matin, en l'église du Christ-Roi. Nous présentons aux parents de la regrettée défunte nos plus cordiales sympathies.

En cour du recorder à Lévis

Trois étrangers ont été arrêtés samedi soir dernier, sur l'avenue Laurier, à Lévis, pour ivresse. Il ont été admis à caution et doivent comparaitre aujourd'hui en cour du recorder.

Mort de la jeune Hélène Isabelle

M. et Mme Léo Isabelle, née Cécile Desrochers, viennent d'être éprouvés par la mort de leur enfant bien aimée, Hélène, survenue hier, à leur résidence, 29 rue Bourassa, à Lauzon, à l'âge de 4 mois. Outre son père et sa mère, la jeune Hélène Isabelle laisse pour pleurer sa mort, sa grand'mère, Mme Alexandre Isabelle, de Lauzon, son arrière grand'mère, Mme Napoléon Fleury, de Lauzon, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. La cérémonies des Anges aura lieu demain après-midi, en l'église de Lauzon. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4500

En tout temps et dans n'importe quel endroit vous serez tout à fait convenable vêtue de cette robe particulièrement pratique pour les journées plus fraîches de l'automne. D'une exquise simplicité, cette robe de confection excessivement facile possède ce cachet d'élégance dont rêvent toutes les femmes.

Ce patron vous est offert dans les grandeurs suivantes: 12 14 16 18 20; 30 32 34 36 38 40 42. La grandeur 16 requiert 4½ vgs d'un matériel de 39 pouces de largeur.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Conférence de Me L. Baudoin

Me Louis Baudoin prononcera mercredi le 24 octobre à 8.30 h. au Palais de Justice de Québec, une conférence sur "La Réforme de l'incapacité légale de la femme mariée". Me Baudoin, docteur en droit et en sciences politiques et économiques, est chargé de cours dans les facultés de droit de France, et professeur de droit civil à l'université McGill. Le conférencier sera remercié par Me Pierre Letarte, c.r.; il y aura forum, suivi au Cercle Universitaire, d'une réception

Funérailles de Mme Omer Jolin

St-Théophile, (DNC). D'imposantes funérailles ont été faites, récemment, à la mémoire de Mme Omer Jolin, née Léona Poulin, décédée à St-Théophile le 16 septembre, à l'âge de 49 ans.

La levée du corps fut faite à la résidence de M. Jolin, par M. l'abbé Louis-Philippe Fortin, curé de la paroisse, qui chanta également le service, assisté de MM. les abbés Joseph Fortin et son confrère.

La bannière des dames de Ste-Anne était portée par MM. Armand Talbot et Wilfrid Vigneault. Mmes Gérard Bolduc, Armand Dumont, Marcel Gilbert et Wilfrid Vigneault tenaient les rubans. La couronne de fleurs était portée par M. Jean-Louis Bolduc accompagné de M. Jean-Guy Bourque. M. Alexandre Létourneau portait la croix, accompagné de M. Omer Gagné.

La dépouille mortelle était portée par MM. Hilaire Lapointe, Arthur Carrier, Herménégilde Lapointe, Gérard Bolduc, Armand Dumont, Eddy Bourque. La quête fut faite par Mmes Armand Dumont et Willie Vigneault.

Elle laisse dans le deuil son époux, M. Omer Jolin, et ses enfants dont cinq filles: Mmes Dominique Vigneault (Madeleine), Lucien Morin (Anita), Juliette, Cécile et Réjeanne; ses fils: MM. Marc-Normand, Pierre-André, Raymond, Gaston et Réal, tous de St-Théophile; ses gendres: MM. Dominique Vigneault et Lucien Morin, professeur; son père, M. Philias Poulin, de St-Théophile; ses soeurs: Mmes Hermenégilde Poulin, de Ste-Cecile, Napoléon Rancourt (Clarisse), Léonidasse Boutin (Adrienne), de St-Théophile, Georges Lachance (Bernadette), de St-Gedéon; ses frères: MM. Ernest et Léopold Poulin, de St-Théophile; ses belles-soeurs, Mmes Ernest Poulin (Rose-Anna Jolin), Leopold Poulin (Rachel Cloutier), Cléophas Boutin (Anaide Jolin), Gaudias Boutin (Jeannette Jolin); Eddy Bolduc (Marie Jolin), des Etats-Unis, Alfred Pelchat (Aurore Jolin), de Berlin, N.H., Eugène Lamothe (Antonia Jolin), de Laprairie, Gérard Mackie (Germaine Jolin), de Cookshire, Albert Veilleux (Lauriana), de St-René, Joseph Jolin, (Emilia Poulin), également de St-René; ses beaux-frères, MM. Napoléon Rancourt, Léonidas Boutin, de St-Théophile, Edmond Richard, de St-Georges, Cléophas Boutin, Albert Veilleux, Joseph Jolin, Georges Lachance, Hermenégilde Poulin, Alfred Pelchat, Gaudias Boutin, Eddie Bolduc, Eugène Lamothe et Gérard Mackie.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison Giguere & Freres, de St-Georges de Beauce.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Mme P.-E. Massicotte

Les obsèques de madame Paul-E. Massicotte, née Aimire Lavergne, décédée à l'hôpital St-Sacrement à l'âge de 43 ans, ont eu lieu lundi le 15 octobre en l'église St-Fidèle. De nombreux citoyens se sont alors associés aux membres de la famille pour rendre hommage à la défunte. Des hommes d'affaires, des représentants nombreux de la Banque canadienne Nationale et de nombreux amis figuraient dans le défilé et à l'église paroissiale.

M. l'abbé Lomer Gagné, desservant, a fait la levée du corps et M. l'abbé Jacques Matteau, cousin, a chanté le service assisté de MM. les abbés C.-H. Trudel et A. Labadie, qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé Trudel, de Shawinigan, prenait place dans le sanctuaire.

Dans le défilé, à la suite du corbillard que précédait un landau de fleurs, le deuil était conduit par l'époux de la défunte; M. Paul-E. Massicotte; son fils, Louis Massicotte; son père, M. Alfred Lavergne; ses frères, MM. Sylvio, Egide, René-Paul, Lomer et Claude-Lavergne; son beau-père, M. le docteur F.-X. Massicotte; ses beaux-frères, MM. G.-H. Massicotte, Jean Massicotte, Clément Massicotte, Alphonse Nolin, J.-B. Houde, F. Boisvert, Paul Guilbeault; ses oncles, MM. Gustave, Alcide, Armand, Hector et le docteur J.-N. Lavergne, Cyrice Laquerre, Adem. Déziel, Eugène Matteau, ainsi que plusieurs autres oncles et cousins, dont MM. le docteur J.-H. Massicotte, D.-A. Picourde, Georges Brunelle, Josaphat Cloutier, Ivanhoe Frigon, Raymond, Armand, Robert, Jean-Louis, Elphege et Emilien Lavergne, l'abbé Jacques Matteau, Julien, Guy, Florent Jean, Benoit et Gilles Matteau, Albert et Gaston Houde, Wilson, Maurice et Roger Laquerre, Jean et Guy Massicotte, M. Descoteaux, Romuald, Germain et Marcel Brunelle, Omer et Jules Rivard, Patrice et Edgar Garceau, Paul, Nicéphore et J.-Alphee Massicotte, Adrien Deschatelets, Freddy Veillet, Ivanhoe Frigon, Geo. Millette, Henri Bergeron, Wilfrid Caron, Emilien et Jean-Louis Trudel, J. Mozorchuck.

Dans l'imposant défilé, on voyait aussi: MM. J.-A. Cardinal, Jules Cardinal, Lucien Goulet, M. Bédard, R. Réal, J. Clarke, R. Allison M. Laganiere, J. Laroche, M. Turcotte, P. Ratté, Albert Noël, P. Noël, Albert Pichette, J.-C. Langlois, Louis Gilbert, Honoré Cloutier, Roger Lalonde, Armand Pelletier, G.-A. Dugal, J.-E. Tremblay, Alex. Boutet, J.-H. Roger, L. Blais, W. Rouleau, Maxime Bélanger, Dan. Dussault, G. Poulin, H. Angers, J.-M. Mativier, Emile Kirouac, L.-E. Talbot, J.-E. Langlois, J.-O. Lemay, J.-G. Houde, E. St-Amand, R. Simard, M. Nolin, R. Labrie, J.-A. Mathieu, M. Noreau, G. Lavallée, A. St-Amand.

M. Robert Lépine, de la maison Germain Lépine dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Les Tchèques du Train de la Liberté vont refaire leur vie au Canada

On voit, faisant leurs adieux d'un train qui quitte Kornwestheim (Allemagne) pour Bremerhaven où attend le bateau du Canada, onze Tchèques, premier groupe des passagers du train de voyageurs, qui le 11 septembre a forcé le Rideau de Fer en passant illégalement de Tchécoslovaquie en Allemagne occidentale. Le groupe comprend sept hommes et quatre femmes que le Canada accepte de recevoir. Sur le quai, dans un manteau de cuir, à droite, on voit le Dr Jaroslav Svec, un des organisateurs de l'évasion, qui, par une ironie du sort, s'est vu jusqu'ici refuser l'accès du Canada.

Cette mauvaise toux vous cause des craintes!

Quand votre poitrine est sensible et votre toux opiniâtre, vous devenez naturellement inquiet. Une personne souffrant d'une toux inquiétante nous écrit:

"Mon dos me faisait souffrir. Je toussais beaucoup. J'étais inquiète et me demandais ce qui allait m'arriver. Un de mes amis me conseilla d'employer **Nerviline**. Ma mère et moi en sommes à notre deuxième bouteille. **Nerviline** fait autant de bien à ma mère qu'à moi. J'ai recommandé **Nerviline** à cinq de mes amis, ils en sont également tous satisfaits."

Nerviline est puissant et pénétrant. Massez votre poitrine et votre gorge; son effet est surprenant. Vendu dans des bouteilles à 49c chez tous les marchands. (a)

Mots croisés

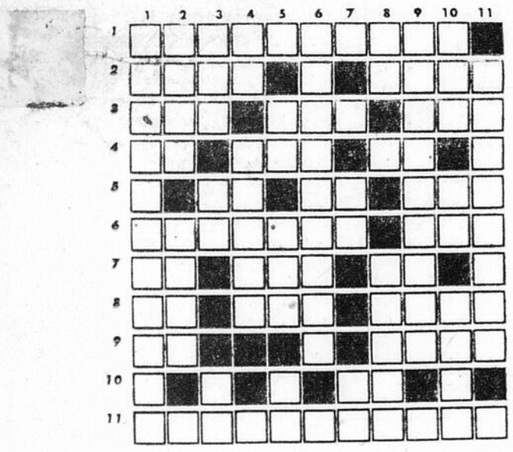

HORIZONTALEMENT

1 — Désormais.
2 — Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre — La Nativité.
3 — Roue à gorge d'une poulie — Unité principale de résistance électrique — Touffu.
4 — Voyelles jumelles — Tente avec hardiesse — Parcouru des yeux.
5 — Pronom neutre anglais — Possessif — Ancienne forme de loup.
6 — Nombril — Oignon d'une odeur très forte.
7 — Pronom personnel — Degré de la voix — Du verbe rire.
8 — Conjugaison — Saison — Division administration de l'Algérie.
9 — Voyelles jumelles — Partie supérieure du corps humain.
10 — Mesure itinéraire chinoise.
11 — Protéger.

VERTICALEMENT

1 — Ancien nom des rubaniers (pl.).
2 — Borne, lisière — Fruit du mûrier.
3 — Du verbe rire — Dans libre — Petit ruisseau.
4 — Preposition — Inflammation des oreilles.
5 — Partie dure du corps humain — Ce qui échoit à chacun par le sort — Article.
6 — Diriger vers un lieu.
7 — Action catholique — Note de la gamme.
8 — Année — Faire cuire à sec.
9 — Qui est chargé de noeuds.
10 — Trois fois — Deux voyelles — Foyer de cheminée.
11 — Espèce de luzerne.

Solution du problème de samedi

G	L	A	B	E	L	L	E	■	U	T		
E	I	R	E	■	A	I	L	■	R	E		
R	■	E	R	M	■	T	■	R				
O	S	■	N	A	P	O	L	E	O	N		
N	E	V	E	■	E	D	E	N	■	I		
T	I	■	M	E	R	E	■	T	I	R		
I	N	N	E	■	O	M	E	R	■			
R	■	A	N	O	N	N	E	R	■	O		
M	O	R	T	■	■	O	R	U	T			
E	R	■	R	I	C	A	N	E				
■	T	E	M	P	O	R	I	S	E	R		

FLOOK

par TROG

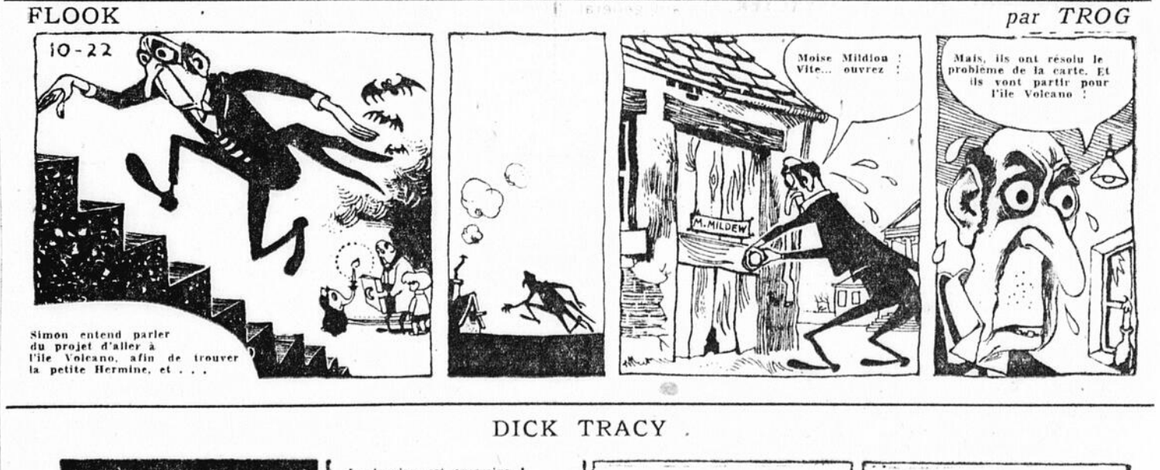

DICK TRACY

AU BORD DE LA RIVIÈRE

Roman-feuilleton de
JANE ABBOTT

Traduction de L'Evénement-Journal

No 26

Des lumières scintillent dans les maisons de la rive opposée des voisins. La colère secoue Jules; elle est accompagnée d'un malaise. Ce ne saurait arriver! Et il sait, tout en grognant, que cela est arrivé.

— Oncle Jules! Jeannette s'approche davantage de lui. "C'aurait pu être votre brick qu'ils auraient capturé!

— Oui, deux mois plus tard, il aurait bien pu l'être, capturé.

— Mais il **ne l'a pas été**! Il est en sûreté. Elle change de ton. Oncle Jules, nous savons maintenant pourquoi mon père est déménagé au Canada — il doit avoir su ce qui était pour se produire. Richard le dit. Jules se rappelle les paroles de Richard à sir Gabriel: ". . . reviendrez la chercher — si vous pouvez!" Oui, Richard le savait. Alec, toujours imbu de l'esprit tory, à la moindre possibilité de guerre, ferait les démarches pour aller s'établir du côté anglais. Et cela explique ses projets de marier Jeannette à cet Anglais . . .

— Il aurait peut-être été préférable, pour vous de retourner avec votre frère et épouser sir Gabriel — nous ne savons pas quel danger nous menace ici.

Jeannette se renverse la tête. "Quoi qu'il arrive, cela ne pourrait être pire que de retourner trouver mon père! Quant à épouser ce petit-maitre, jamais."

Elle s'arrête parce qu'elle se remémore la façon dont Pierre Blais a appuyé son front contre ses mains.

Malgré son grave état d'esprit, Jules rit. "Le pauvre gars. Il avait tellement l'air satisfait de vous épater! Mais je dois seconder l'opinion que vous avez de lui, et maintenant nous ferons mieux de rentrer. Il est inutile de perdre du bon sommeil."

Ils trouvent Berthe qui attend Jeannette dans la cuisine. "Puis-je coucher avec vous ce soir?" demande-t-elle à Jeannette en l'implorant et elle a l'air tellement effrayée que Jeannette y consent tout de suite.

Resté seul, Jules cherche dans le salon, mais elle n'est pas là. Il se rend à leur chambre à coucher. La porte est fermée; il met sans hésiter la main sur la clenche. Mais la porte est fermée à clef par l'intérieur.

De bonne heure le lendemain au matin, deux des hommes de l'équipage du traversier apportent le récit du mouvement qui s'est fait toute la nuit au village de Buffalo. Près d'une centaine d'hommes ont donné leurs noms comme volontaires. Des officiers de l'armée régulière étaient là avec Potter. Un régiment de réguliers entrait, la milice sortait. Les tavernes de Buffalo n'ont pas vidé de toute la nuit.

— Nous avons signé, dit un des hommes. Nous avons calculé que vous n'auriez plus besoin d'équipage, maintenant.

— Toi, le prochain à signer? demande Jules à Tobie.

Tobie vient à bout de dire: "Jamais, tant que vous aurez besoin de moi, monsieur Dunin."

C'est Honoré Riou qui a signé ensuite. Et c'est à Jeannette qu'il le dit en premier lieu. Jeannette sortait de l'écurie d'Aladin juste au moment où il arrivait de la grève.

— Est-il arrivé quelque chose au brick? demande-t-elle, immédiatement alarmée.

— Non. Il est en sûreté. Il penche ses yeux vers terre. "J'ai signé."

— Signé ouoi? Puis, comprenant, elle s'écrie avec indignation. "Vous vous êtes engagé comme **volontaire**? Vous **ne le pouvez pas** — le bateau n'est pas fini! Et il devra y en avoir un autre. Oncle Jules a besoin de vous!"

Honoré aurait pu lui dire qu'il a lutté toute la nuit entre partir et rester. Pour voir filer le brick avec le vent, sentir sous lui quelque chose qui respire . . . "Il y a les Canadiens Français — eux et grand-père peuvent faire ce qu'il y a à faire."

Jeannette se recule de lui. "Vous — vous êtes la même chose qu'un **déserteur**, Honoré Riou! Je vous méprise!" Elle recourt à l'écurie d'Aladin.

Jules met sa main sur l'épaule d'Honoré.

— Bonne chance, mon garçon. Daniel et moi et les deux Canadiens, nous aurons bien soin du brick.

Berthe sort du poulailler, un seau d'oeufs à la main.

Honoré lui dit: "Mademoiselle Berthe, — son visage devient cramoisi, — voulez-vous dire un mot pour moi à mademoiselle Jeannette? C'est simplement au revoir et que — bien, que je désire qu'elle ait une plus généreuse idée de mon départ."

— Je vais le lui dire, promet Berthe un peu hors d'haleine.

Elle va tout de suite trouver Jeannette. "Monsieur Riou vous fait dire au revoir. Et qu'il désire . . ."

Jeannette ne la laisse pas finir. "Ce que monsieur Riou désire ne m'intéresse pas le moins du monde!"

Régine s'occupe de sa besogne mais de façon abstraite, ne parlant à personne. De temps à autre elle sourit comme si les pensées qui la préoccupent lui étaient très agréables, mais c'est le petit sourire dur que Berthe connait trop bien et que même Jeannette commence à éviter.

o o o

Dans le cours de la matinée, arrive un voiturier. Il a passé toute la nuit en direction de l'est et avant de continuer il doit faire prendre un repos à ses chevaux. Les hommes qu'il y a dans la buvette se réunissent autour de lui pour apprendre les nouvelles qu'il a à dire.

— Voulez-vous dire — qu'avant-hier au soir vous ne saviez pas qu'il y avait une guerre! Il laisse échapper un grand éclat de rire. "Quoi, il y a des semaines que Hull fait passer des soldats par l'Ohio! A destination du Détroit pour y traverser au Canada. Il est probable qu'ils en ont franchi des milles, à l'heure qu'il est. Une autre armée s'est mise en marche à partir du lac Champlain; elle s'en va à la rencontre des hommes de Hull et ils vons écraser entre eux les Britanniques comme dans un étau. Avant l'automne tout sera fini. Mais vous autres, les gars ici, vous allez avoir du plaisir avec vos fusils."

Or, Jules est moins appréhensif. La bataille ne se rendra pas jusqu'ici, à la rivière. Il pense en ce moment que la quille d'un bateau nouveau peut se poser sans autre retard. Pendant les mois d'été la traverse ne rapportera pas d'argent, mais il en a suffisamment d'économisé pour acheter le bois.

Guillaume Petitpas est entré à la buvette. A sa vue, Jules est certain qu'il est venu prêcher, mais il s'assoit à une table, et il écoute attentivement ce qui se dit autour de lui. Il est rasé de près, porte ses vêtements noirs; paraît moins cadavéreux et pas si vieux. Plus tard, il s'approche du voiturier et engage la conversation avec lui et puis, au grand étonnement de tout le monde, il accepte l'invitation de l'homme de boire avec lui un verre de rhum.

— Ça, c'est un nouveau rôle? pense Jules.

A la mi-relevée, Jules, montant de la Roche, rencontre le vieux à la porte de la chambre du hangar. "Un moment, monsieur Dunin, pour dire au revoir comme ces hommes l'ont dit ce matin."

Dans sa surprise Jules trouve sa voix. "Vous vous sauvez" Où allez rejoindre la milice"

Petitpas redresse orgueilleusement son petit corps mince. "Votre amusement vient mal à son heure, monsieur Dunin. Il y a de l'ouvrage à faire même pour ceux qui ne peuvent porter un fusil. Mais ma besogne n'est pas ici — cet étranger qui est venu aujourd'hui m'a dit que je pouvais voyager avec lui lorsqu'il partira et je comprends que son départ se fera dans une demi-heure. Je désirerais très sincèrement vous offrir plus que mon appréciation pour votre hospitalité pendant ces semaines, mais, hélas, je ne possède pas la substance terrestre pour le faire."

Jules fronce les sourcils, se rappelant le son du tintement des sous qu'il a entendu dans la chambre du hangar. Mais il n'en parle pas — voir partir pour tout de bon Petitpas vaut plus que les frais de son logement et de sa pension.

Jules est dans son bureau lorsque Jeannette en ouvre sans cérémonie la porte. Le visage de la jeune fille est bouleversé. "Oncle Jules, savez-vous que tante Régine s'en va? Elle est vêtue pour voyager, et elle a une malle paquetée."

Jules se lève comme un ressort, mais il reste cloué sur place, les yeux grands ouverts sur Jeannette, stupéfait. "Où peut-elle bien aller? Et comment? Puis l'idée l'ébloui — avec ce voiturier, avec le vieux Petitpas. Elle fuit. La guerre? Non — c'est lui qu'elle fuit.

Il blémit. "Où est-elle?"

—Dans la cuisine. Elle vient justement de descendre.

Régine est debout au milieu de la cuisine; elle tourne lentement les yeux tout autour, comme si elle voulait imprimer toutes les choses dans son esprit, pour se les rappeler plus tard par la suite. Le rouge de l'excitation lui monte aux joues et ses yeux brillent. Sa malle attend sur une chaise.

—Régine, qu'est-ce que cela signifie? Que penses-tu faire?

D'un air de défi, elle lève la tête, mais elle répond calmement: "J'ai la chance de partir avec ce voiturier. Monsieur Petitpas a la bonté de m'offrir sa protection jusqu'à ce que je rencontre — des amis avec qui je trouverai un moyen de vivre plus à mon goût."

—Mais c'est de la folie! Quels amis? Oui? Je t'ai dit qu'un bon jour je vais t'organiser une vie plus à ton goût . . .

(à suivre)

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

85e année — No 136 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, LUNDI 22 OCTOBRE 1951 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

Plaque commémorative dévoilée sur une ancienne demeure de M. King

Ottawa, 22 (DNC) Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Gaspard Fauteux, a dévoilé une plaque commémorative hier après-midi sur la maison où vécut Makenzie King de 1901 à 1910, au 331 de la rue Somerset à Ottawa.

La cérémonie s'est déroulée en plein air en présence d'une centaine de personnes, y compris Son Excellence Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, et plusieurs membres du corps diplomatique.

Le député libéral d'Ottawa-Est, M. Jean-T. Richard, prononça un bref discours pour dire que l'ancien premier ministre avait 25 ans lorsqu'il s'établit dans cette maison en 1901. L'année suivante, il devint le premier sous-ministre du Travail, et il demeurait encore au 331 de la rue Somerset, en 1909, quand il entra dans le cabinet de Sir Wilfrid Laurier comme ministre du Travail.

L'ancienne résidence de Makenzie King loge maintenant une école de langues étrangères, dirigée par Mlle Mariana Gendreau. Mgr. Vachon a présidé la bénédiction de l'école avant le dévoilement de la plaque.

Elections tenues à l'amicale du 22e

Un groupe considérable de congressistes ont pris part samedi après-midi à l'hôtel Saint-Louis, à la réunion générale annuelle de l'Amicale du 22e, au cours de laquelle ont été tenues les élections de l'exécutif pour l'année 1951-1952. Le major C. Chauveau a été réélu président pour un deuxième terme.

Les autres élus sont: le sergent-major F. Bourgoin, m.m., 1er vice-président; le major C. Bellavance, 2e vice-président; le capitaine Pierre Parent, trésorier; le sergent-major A. Archambault, le capitaine P. Drouin, m.b.e., m.m., et le major C. Simard m.c., directeurs. Le major G. Guimond a été élu secrétaire.

Les élections ont été suivies d'un dîner, dont le brigadier Frank Fleury, c.b.e., était l'hôte d'honneur et auquel un grand nombre de convives ont pris part.

Hier matin, par permission du colonel L.-F. Trudeau, d.s.o., une messe a été célébrée dans la chapelle de la Citadelle à l'intention de tous les membres du 22e Regiment qui sont morts au cours des trois guerres.

Après cette messe, à laquelle assistait un groupe considérable, le président de l'Amicale déposa une couronne de fleurs au pied de la Croix de Vimy, à la Citadelle.

Cachette oubliée

Mullinger, Irlande, (PC) Il y a trois ans, Mme Mamie Carroll avait acheté un tableau. Récemment, elle décida de pendre le tableau. La couverture se décolla et des obligations d'épargnes, valant 500 livres sterling, en tombèrent.

Officiers réélus chez les journalistes

Le Syndicat des journalistes de Québec, Inc. (CTCC) a réélu tous ses officiers à l'unanimité, au cours d'une assemblée d'élection tenue samedi sous la présidence de M. Henri Dutil.

Ces officiers, réélus pour un autre terme d'un an, sont les suivants: président, M. André Roy; vice-présidents, M. Antoine Desroches et Mlle Françoise Côté; secrétaire, M. Gérard Morin; trésorier, MM. Bernard Houde.

M. l'abbé Philippe Laberge, aumônier adjoint du Conseil central des syndicats catholiques de Québec, assista à l'élection et à l'introniisation des officiers.

M. Jules Lépine meurt à 65 ans

La mort de M. Jules Lepine, survenue hier à l'âge de 65 ans, vient d'endeuiller l'une des plus vieilles et des plus estimées familles de St-Roch. M. Lépine était l'époux de dame Eva Julien, décedée il y a cinq ans.

Le défunt, homme de bien et d'une charité remarquable, était président et gérant de la Cie Germain Lépine Ltée; doyen des entrepreneurs de pompes funèbres de Québec; chevalier de Colomb au 4ème degré; membre fondateur du conseil Laval des Chevaliers de Colomb; membre de la Chambre de Commerce, de l'Union Commerciale, du Cercle des Voyageurs, du Club des Journalistes, de la Société St-Jean-Baptiste et du club curling Jacques-Cartier. Chrétien convaincu, il était aussi congréganiste de St-Roch.

Il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: M. Julien Lépine; Mme P.-H. Lamarre (Marthe); MM. J.-Léopold Lépine, Robert Lépine, Mlle Claire Lépine et M. Gabriel Lépine; son gendre, M. Paul-Henri Lamarre, professeur; ses brus: Mmes Julien Lépine, née Marguerite Hunt; Leopold Lépine, née Suzanne Trudelle; Robert Lépine, née Cécile Rodrigue; et Gabriel Lépine, née Bernadette Beausoleil; ses petits-enfants: Germain, Josephte, Nicole, Richard, Daniel, Renée et Bernard Lépine; Jacques et François Lamarre; Jean, Pierre, Michel, Marie, Louise, Guy, André, Lise, Claude, Diane, Monique et Jessie Lépine; ses frères et soeurs: Mmes veuves Joseph Picard, née Alice Lépine; Cléop. Piché, née Hermenie Lépine; Frank Campbell, née Marie-Louise Lépine; Arsène Larochelle, née Eva Lépine; et Gustave Pelletier, née Yvonne Lépine, de Montréal; ainsi que MM. Albert Lépine, de Détroit, et Gustave Lépine; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mmes Albert Lépine, Gustave Lépine, veuve Henri Fortier, veuve J.-O. Danis et M. et Mme Dr Roméo Gagnon; ses oncles: MM. Gustave Racicot, et Edouard Hurtubise, de Montréal; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles de M. Lépine auront lieu jeudi matin en l'église de St-Roch et l'inhumation de ses restes mortels se fera au cimetière St-Charles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Un vol lui vaut 6 mois de prison

Un accusé qui avait avoué, en septembre, sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé pour $800 de marchandises au cours d'un cambriolage perpétré chez M. Fernand Tessier, à Ste-Françoise Romaine, en mai dernier, a été heureux samedi d'entendre le juge lui révéler que les articles volés ne valaient que la moitié du montant, soit environ $400.

L'inculpé, Ephrem Vigneault, 26 ans, de 97 rue St-Bernard, devra néanmoins purger six mois d'emprisonnement.

Vigneault avait avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé un cadran, des nappes, un paletot, des serviettes, de la lingerie, une bicyclette et des outils, propriété de M. Tessier.

Notant que le prévenu avait déjà un dossier pour un vol commis en 1945, soit il y a six ans, M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, a déclaré à l'accusé qu'il voulait lui donner la chance de se réformer.

Militaires partis pour l'Allemagne

Trente-quatre officiers et 291 soldats, formant le premier contingent régulier de la 27e Brigade à laisser le Canada pour l'Allemagne, où ils participeront à l'armée de l'OTAN dirigée par le général Eisenhower, ont quitté Québec samedi un peu avant minuit à bord du paquebot "Columbia" de la Greek Line.

Le navire de 10,000 tonnes qui arrivait de Montréal avec d'autres soldats, se dirige vers Rotterdam. De cette ville, les soldats canadiens s'embarqueront sur un train qui se rendra à Hanovre.

Au départ du navire, le brigadier Geoffrey Walsh s'est adressé aux partants, et il a précisé la facilité des services militaires en Allemagne, décrivant comme parfait le système qui recevra nos soldats. En Allemagne, l'entrainement commencera pour la 27e Brigade aussitôt que le reste des 6,000 hommes formant le groupe aura quitté le Canada.

Le brigadier Frank Fleury, commandant de la région militaire de l'est du Québec, assistait au départ de ces effectifs.

Grand hibou

L'hibou à corne, qui a presque deux pieds de longueur, est le plus grand de son espèce au Canada.

Au Club de reforme

"M. Duplessis est l'ennemi de la démocratie", selon M. C. Prévost

"M. Duplessis est l'ennemi de la démocratie. Il tente par tous les moyens possibles de faire disparaître le principe de la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire", a déclaré samedi au Club de réforme de Québec, Me Claude Prévost, C.R., professeur de Droit à l'Université de Montréal.

Me Claude Prévost, qui est le fils de feu l'hon. Jean Prévost, ancien ministre de la colonisation au temps du gouvernement Gouin, faisait la première des causeries qui doivent suivre cette année une série de déjeuners donnés au Club de Réforme.

Quand le conférencier a fait sa déclaration à la suite d'un repas présidé par Me Paul Roy, président du Club de Réforme, il parlait de la politique provinciale. Ayant rappelé diverses définitions du libéralisme, notamment celle de Laurier, le conférencier en tira les principes suivants qui sont à la base du système démocratique: égalité de tous les citoyens devant la loi; liberté de l'individu dans l'ordre; émancipation des masses populaires.

Puis Me Claude Prévost avait démontré que M. Duplessis" a violé ces principes"

Egalité devant la loi

"M. Duplessis a violé le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, a-t-il dit. D'abord au tout début de son régime il a fait voter par l'Assemblée législative, à la vapeur, en fin de session, le bill No 63, amendé par le Conseil législatif, intitulé "Loi des tribunaux judiciaires. C'est une main-mise sur les tribunaux. Le bill dont le chef de l'Opposition M. T.-D. Bouchard dit alors qu'il tendait à chambarder tout le système judiciaire, faillit provoquer une crise ministérielle. "Egalement au tout début, il y eut l'ordonnance autorisant les membres de la police à signer des mandats, ce qui devait entrainer les abus en temps d'élection, permettre aux policiers d'assouvir leurs vengeances personnelles, permettre aux policiers de se faire les justiciers du régime, empêcher le juge de tenir les plateaux de la balance entre la police et les citoyens.

"Il y a aussi les affaires Poliquin et Rocque".

Me Claude Prévost souligne ensuite "l'iniquité de la mesure supprimant l'appel des décisions de la Commission des relations ouvrières", "le traitement injuste réservé aux municipalités qui n'ont pas un conseil bleu, et aux commissions scolaires qui n'ont pas de commissaires bleus".

L'orateur dénonce la formule "Pas bleu, pas de contrat" en vigueur sous le gouvernement actuel, et "le traitement de faveur dont bénéficient les fournisseurs et les entrepreneurs qui alimentent la caisse électorale de l'Union Nationale".

"Tout cela, conclut-il, viole le principe de l'égalité des citoyens devant la loi. A l'heure actuelle, il n'y a plus de droits dans la province, il n'y a plus que des privilèges."

Liberté dans l'ordre

Me Claude Prévost déclare ensuite que M. Duplessis a violé le principe de "la liberté de l'individu dans l'ordre."

En période électorale, dit-il, l'Union Nationale menace de refuser aux cultivateurs leur prêt agricole, menace les vieillards de leur faire perdre leurs pensions, menace les employés municipaux de leur faire perdre leur position s'ils assistent aux assemblées libérales, etc.

Me Claude Prévost reproche à M. Duplessis "sa façon de conduire l'enquête des comptes publics".

Durant l'enquête, dit-il, "celui qu'on accusait n'était pas admis à avoir de défenseur. On posait des questions accusatrices sans permettre de répondre. On ne permettait pas à la défense de faire entendre ses témoins.

Le conférencier continue en disant que la "liberté individuelle n'est pas uniquement anéantie par le despotisme politique mais encore et surtout de nos jours par la dictature économique." Il critique "l'asservissement du consommateur et de l'ouvrier aux puissances financières par le truchement de la caisse électorale".

Emancipation des masses

Me Claude Prévost avance ensuite que "M. Duplessis est l'ennemi du principe de l'émancipation des masses".

"M. Duplessis a fait disparaître à toutes fins pratiques, la grande réalisation du régime Godbout, l'enseignement gratuit et obligatoire dans Québec, en supprimant la gratuité des manuels scolaires, en rétablissant la rétribution mensuelle. Il supprime ainsi, pour me servir d'une expression de M. Lapalme, "l'égalité au départ", dit-il.

"M. Duplessis est l'ennemi du droit d'association comme le prouvent: 1— le fameux code du travail qui le faisait disparaître; 2— la défense aux employés municipaux d'adhérer à des unions nationales ou internationales 3— les fameux bills 19 et 20 soustrayant les entrepreneurs du gouvernement aux dispositions de la loi de la convention collective et de la loi des salaires raisonnables," continue-t-il.

"M. Duplessis est l'ennemi de la démocratie sous toutes ses formes, conclut-il, alors que ce qui caractérise les libéraux, c'est l'amour de la justice et leur opposition aux injustices sociales".

L'assistance

Me Claude Prévost qui avait été présenté à l'assistance par Me Paul Roy, président du Club de Réforme de Québec, a été remercié par M. André Bisson, président des Jeunes Libéraux de l'Université Laval. On remarquait dans l'assistance que présidait Me Paul Roy: les hon. Hector Laferte et Wilfrid Hamel; M. le député Jean Lesage; Mlle M.-R. Pelletier, vice-présidente des Femmes libérales; M. l'architecte F. Caron, vice-président du Club de Réforme; Me J.-P. Lessard et Mme Lessard, M. Alexandre Larue, secrétaire du chef de l'Opposition; Mme O. Chabot, organisatrice de Québec-Est; M. Arthème Drouin, organisateur de Dorchester; M. Elphège Veillet, président du Club libéral de St-Pascal; M. Ovide Laflamme, ex-président des Jeunes libéraux de Laval; M. Ernest Moisan, président de la Fédération de la Jeunesse libérale de la province; Me C.-A. Beaulieu, de Rimouski; M. Lucien Boily, président de l'Association libéral de Québec-Est; Me Jean-Paul Galipeault; Me Vallée; etc.

Les infirmes de Québec veulent de la justice, non de la pitié

Les infirmes de Québec veulent tous arriver, dans chaque domaine, à jouir du minimum sans lequel une vie ne peut être appelée convenable. Ils veulent au moins une petite place au soleil. C'est ce que déclarait hier après-midi M. Lorenzo Verret, réélu président de la Société du Bien-Etre des Infirmes — organisme affilié au Conseil Central des Oeuvres.

Selon des estimés sérieux qu'on m'a communiqués, ajoute M. Verret, la ville de Québec et la banlieue comptent 465 personnes amputées d'une jambe ou d'un bras, 430 autres obligés de porter des appareils orthopédiques, et quelque 200 paraplégiques. Parmi et pour ces personnes, au nombre total d'environ 1,100, notre association s'est constituée avec comme devise: "Unis pour mieux s'entraider".

Les élections

La Société a tenu hier après-midi, dans une salle du Centre canadien des Lacordaire, sa réunion mensuelle et ses élections annuelles. Près de 100 membres se sont rendus au lieu de l'assemblée. Ils ont également réélu comme vice-président M. Jean-Paul Marceau, et comme secrétaire Mlle Fernande Gagnon. Ils ont choisi Mme Jean-Paul Marceau comme trésorière, pour remplacer Mlle Yvette Poitras, démissionnaire.

Mlles Ghislaine Brousseau et Mariette Coulombe seront respectivement assistante-secrétaire et assistante-trésorière pendant le prochain mandat.

M. le Dr Sylvio Leblond est directeur médical de la Société. Le comité médical se compose en outre de M. le Dr Benoit Boucher et de Mlles Marthe Poire, et Carmel Sirois, toutes deux g.m.e. Ces personnes font partie du conseil de direction de la Société.

Les membres se sont choisi de plus neuf autres directeurs ou directrices MM. Ernest Bouchard et Omer Bureau, Mme Fernand Soucy, Mlles Yvette Poitras, Adrienne Faguy, Lucienne Julien, Pierrette Gosselin, Rolande Vaillancourt et Louise Leclerc.

La justice demandée

"Les infirmes ne sollicitent pas la pitié, ils demandent la justice", a dit à l'assemblée M. l'abbé Alphonse Giroux, délégué de l'Ordinaire au Conseil Central des Oeuvres. "Si un infirme peut donner un rendement à 90 pour cent, il tient à ce que son rendement soit apprécié à 90 pour cent".

"Sous l'angle materiel", précisait de son côté, M. Verret, "le pain, le beurre, la viande et les légumes coûtent les mêmes prix élevés pour les infirmes que pour les autres. Sous l'angle "sociable", leurs infirmités ne dépendent pas d'eux, et ils veulent que toute la population le sache et en tienne compte".

Les faits ailleurs

En Angleterre et en France, ajoute M. Verret, certaines categories d'emplois sont reservées aux infirmes — diriger un ascenseur, par exemple — et l'on exige que tous les employeurs engagent cinq pour cent d'infirmes, au-dessus de 20 employés. Nous n'avons pas réclamé de mesures semblables chez-nous.

En plusieurs pays étrangers, continue M. Verret, des organismes d'hommes d'affaires existent, qui se penchent sur le grave problème social des infirmes et collaborent à sa solution. Nous aimerions voir naître, à Québec, une coopération de même nature. Elle serait la bienvenue, et nous comptons à ce sujet sur la Chambre de Commerce, réputée comme étant constituée d'hommes doués d'un bel esprit social.

M. Verret a dit au représentant de notre journal, que la Société du Bien-Etre des Infirmes de Québec ne compte pas seulement des infirmes dans le besoin. Plusieurs infirmes qui ont très bien réussi dans la vie, grâce à l'effort nettement supérieur qu'ils durent déployer à cause de leurs handicaps, se sont inscrits parmi ses membres et comptent au nombre des plus actifs. Nous invitons les infirmes de cette catégorie à se joindre plus nombreux à nous. Leur présence et leur réussite seront de puissants réconforts moraux pour les autres, et leur expérience servira le bien commun.

Belle-Ile

Le nom de Belle-Ile, au large de la côte de Terre-Neuve, a été suggéré par un grand rocher en forme de cloche sur l'île.

Perceptions permises

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail donne avis que le Comité paritaire de l'Industrie de la Boite de Carton, juridiction de Québec, et District, établi en exécution du décret numéro 758 du 19 juillet 1951, a été autorisé à prélever des cotisations des employeurs professionnels, des artisans, des salaries assujettis audit décret.

De plus, l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis que la Commission conjointe de l'industrie de la Robe de la province de Québec, établie en exécution du décret numéro 3519, du 24 septembre 1940, a été autorisée à prélever également les cotisations des employeurs professionnels et des salaries assujetis au dit décret.

Un grave incendie, rue Saint-Patrice

Une maison de deux étages a été ravagée par les flammes au cours de la nuit de samedi à dimanche. Il s'agit d'un édifice situé à 91 rue St-Patrice et abritant le logis de M. Douglas Watts, le studio de photographie de M. Watts et le restaurant "Chez Jos", propriété de Mme Watts.

Selon les pompiers, l'incendie s'est déclaré à l'arrière du restaurant, de bonne heure après minuit. Le feu couva longtemps, puis s'étendit au restaurant et atteignit le deuxième étage. A l'arrivé e des pompiers, vers 2 h. 45, les flammes s'élevaient déjà au-dessus des toits. Il n'y avait personne à la maison, en ce moment pour donner l'alarme.

A l'aide de quatre jets d'eau, les pompiers des stations 9, 1, 12, 2, sous la direction du chef de district A. Talbot, luttèrent durant plus de deux heures pour circonscrire les flammes et protéger les maisons voisines.

L'édifice n'est pas completement détruit, mais a subi de tres lourds dommages et la famille de M. Watts a dû trouver refuge chez le frere du sinistré, M. A.-H. Watts, de Boischatel.

Clôture du congrès de la C.O.M.D.A.

Le cinquième congrès annuel de l'Association canadienne des vendeurs de bureau, (C. O. M. D. A.) qui s'est tenu en notre ville en fin de semaine s'est clôturé, samedi soir, par un grand banquet servi à plusieurs centaines de convives dans la salle de bal du Château Frontenac. Le président national de l'Association, M. E. L. Maag, présidait ces agapes.

Ces assises de deux jours avaient débuté vendredi par une journée d'étude intense. Une seule séance d'étude a été tenue, samedi, et la journée fut surtout consacrée au divertissement des délégués et de leurs épouses.

Le midi, les congressistes s'étaient rendus au Manoir St-Castin, au lac Beauport, où ils ont dîné sous la présidence de M. F. Art. Thomas, président de la division de l'Ontario. Dans l'avant-midi les dames avaient visité le Jardin zoologique et la ville.

Après le lunch au lac Beauport, des autobus ont conduit les congressistes à Ste-Anne de Beaupré, où ils ont visité le célèbre sanctuaire et le Cyclorama. Tous les délégués se rassemblèrent à nouveau au Château Frontenac, au début de la soirée, et prirent part à une reception servie avant le banquet de clôture.

Soldat coupable de voies de fait

Un militaire âgé de 19 ans, Denis Pomerleau, de Québec, a avoué samedi sa culpabilité à l'accusation de s'être porté, sur la personne de Louis-Ernest Bois, à des voies de fait qui lui ont causé des lesions corporelles.

Un autre soldat actuellement cantonné à Valcartier, Jean-Guy Guay, 19 ans, avait mis sa culpabilité à la même accusation, vendredi, en Cour des Sessions de la Paix, devant M. le juge Laetare Roy.

Dans le cas de Pomerleau, M. le juge Achille Pettigrew a ajourné au 25 le prononcé de la sentence vu l'état "très grave" dans lequel, dit-il, se trouve la victime, à l'hôpital.

Tout cautionnement a été refusé à Guay avant aujourd'hui alors qu'il doit revenir devant M. le juge Roy. Il est entendu que son procès ne s'instruira que le 25.

Une suspension

Un technicien dentaire s'est vu suspendu, la semaine dernière, pour une période d'un mois, comme membre de la Corporation des techniciens dentaires, après s'être avoué coupable d'avoir pratiqué illégalement l'art dentaire, commettant par là une infraction à la loi des chirurgiens-dentistes.

Le prévenu a comparu devant M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix.

Sept familles ont deux jours pour évacuer les Cove Fields

Les sept familles qui habitent encore les huttes des Cove Fields ont deux jours pour quitter les lieux, par ordre de la Cour Supérieure.

Sept jugements de l'hon. juge Noël Belleau ont été déposés samedi au greffe de la Cour Supérieure, prononçant dans chaque cas la résiliation du bail verbal intervenu entre le locataire et la Cité de Québec, déclare bonne et valable la saisie-gagerie en expulsion pratiquée par la Cité, enjoint au défendeur de quitter les lieux dans les deux jours de la signification du jugement, et ordonne la vente en justice des biens meubles pour que le produit serve à la demanderesse en vue du recouvrement de sa dette.

Les jugements sont pour des montants respectifs de $744.49, $1,358.99, $1,055.75, $547.94, $1,068.63, $963.89 et $877.94. Dans un huitième cas, la Cité s'est désistée de son action.

Aucun des locataires poursuivis n'a offert de défense devant le tribunal dans les délais prévus par la loi.

Ouverture du 29e Salon annuel de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec

La France s'est toujours particulièrement intéressée à toutes les manifestations culturelles, spécialement canadienne, a déclaré samedi M. F. de Vial, consul de France, en procédant à l'ouverture officielle du 29ème Salon Annuel de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec.

Cette exposition, qui se tient pour la huitième année consécutive au musée provincial, réunit plus de 500 oeuvres des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts. "Nous ne prétendons pas que les travaux exposés ici soient des chefs-d'oeuvres. Nous sommes, toutefois, convaincus de la valeur réelle des études soumises à votre approbation: plusieurs d'entre elles d'ailleurs sont révélatrices de talents nouveaux et prometteurs", a expliqué M. J.-B. Soucy, directeur de l'école en prononçant le discours d'ouverture. M. Soucy a également déclaré que son institution, de même que le musée provincial, poursuit le but de développer ne culture canadienne. Après avoir fait remarquer que les jeunes artistes de toutes les époques ont besoin de compréhension et d'encouragement, le directeur de l'Ecole des Beaux-Arts a ajouté que le musée, institution relativement moderne, leur permet de consacrer parfois assez tôt leurs oeuvres.

Les travaux exposés sont répartis en différentes sections comprenaient la peinture, la sculpture, le modelage, le vitrail, la céramique, la publicité, la décoration intérieure et le dessin ordinaire.

La seance d'ouverture, organisée par les soins de M. P. Rainville, conservateur du musée, et de son assistant M. J.-H. Paquet, fut agrémentée par un vin d'honneur et le service de rafraichissements dans la salle même de l'exposition. Celle-ci se tient sous le distingué patronage de S. E. le lieutenant-gouverneur G. Fauteux et de l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province. Parmi les personnalités qui ont honoré de leur présence la séance d'ouverture on remarquait: Mgr Ernest Lemieux, M. l'abbé Robert Dolbec, M. et Mme P. Rainville, M et Mme J.-B. Soucy, M. le consul et Mme de Vial, M. Cyrille Delâge, M. le juge Emile Morin et M. P. Lefèvre.

Mort de monsieur Edgar Jean

Un citoyen avantageusement connu est décédé samedi dernier en la personne de M. Edgar Jean, employé au ministère provincial de la voirie, domicilié à 148 rue St-Sauveur. M. Jean était âgé de 56 ans 10 mois.

Le regretté défunt laisse dans le deuil: ses frères, MM. Joseph et Alfred Jean, d'Abitibi, MM. Odilon, Henri et Roméo Jean; ses soeurs, Mlles Diane et Clara Jean; ses belles-soeurs, Mmes Odilon, Alfred, Henri et Roméo Jean ainsi que de nombreux neveux et nièces.

M. Jean était le fils de feu Joseph Jean et de madame Jean, née Palmire Goudreau, qui lui survit.

Les funérailles auront lieu demain matin à St-Joseph.

D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 800 St-Vallier.

Nos condoléances à la famille en deuil.

P. DAIGLE
CORDONNIER
Reparations de tout genre
Travail exécuté pendant que vous attendez
259 rue ST-JEAN

Les diamants
BIRKS
sont de toute beauté

PIERRE BEAULIEU O. D.
Opticien - manufacturier
VERRES CORRECTEURS LUNETTES
Bureau: 303 Blvd Charest Tél.: 3-1008 Rés.: 7-1651
A Lévis, le vendredi, 127 Commerciale — Tél.: Zone 8986

REMY BEAULIEU B.A., O.O.D.
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE POUR LA VUE
94 de la Couronne (Ch. 2) Telephone: 2-3592
TRAITEMENTS DE DEVIATIONS DES YEUX

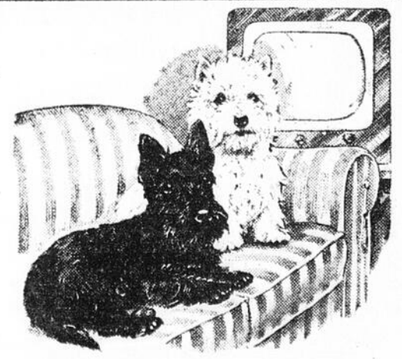

Quand des amis s'amènent

"Black & White" est très prisé pour les réceptions. Cet excellent Scotch, dont le mélange est fait à la manière spéciale "Black & White", offre à l'hôte expérimenté l'assurance de ne pouvoir offrir rien de meilleur.

BUCHANAN'S
'BLACK & WHITE'
SCOTCH WHISKY
Le Secret réside dans le Mélange
Distillation, Mélange, et Embouteillage faits en Ecosse
12F-51

CLUB VENTE-PUBLICITÉ
MARDI SOIR ! 23 OCTOBRE A 6 HEURES
RESTAURANT "CHEZ MARINO"
Présentation d'un film: "What Happens When Newspapers Don't Hit Town"
Causerie de: M. A.-F. MERCIER, gérant-général du SOLEIL et de l'Evénement-Journal
Tous ceux qui sont intéressés à la vente et à la publicité sont invités à assister à ce diner.

Renouvelez votre ENERGIE par ce moyen NATUREL
Si vous découvrez que les maux de tête, la dyspepsie, et autres malaises semblables vous rendent la vie misérable, essayez les Burdock Blood Bitters. Les BBB sont un médicament naturel . . . un composé purement végétal qui aide votre système à revenir à son fonctionnement normal, et à faire renaître une sensation de joie de vivre.
Burdock Blood Bitters
Un médicament naturel à base d'herbes.
MB593F

GENERAL ELECTRIC
PROFICIENCY SERVICE DEALER
Escomptes de
25% à 35%
sur notre ligne complète
D'APPAREILS ÉLECTRIQUES
Nous désirons aviser notre clientèle ainsi que le public en général, qu'à l'avenir nous nous occuperons exclusivement de l'entretien et la réparation d'appareils et accessoires électriques, et tout spécialement des produits GENERAL ELECTRIC pour laquelle nous sommes autorisés et reconnus officiellement comme dépôt de service depuis plus de 5 ans.
Ceci est dû au fait que la demande toujours croissante de réparation d'appareils électriques nous oblige à agrandir et à moderniser notre atelier afin que nos experts puissent donner le meilleur service possible à une clientèle de plus en plus nombreuse.
C'est pourquoi, pour liquider complètement notre ligne d'appareils électriques, nous vous accordons des
ESCOMPTES VARIANTS DE
25% à 35%
sur réfrigérateurs, lessiveuses, poêles, radios, etc, et ainsi qu'une foule de petits accessoires de toutes sortes.
Eugène Electrique
ENR.
Eugène Gravel, prop.
333 de la Canardière Limoilou
Tél.: 5-6674

QUALITE • PRECISION • DURABILITE • RENDEMENT
SKF
ROULEMENTS A BILLES ET A ROULEAUX
TOUS GENRES TOUTES DIMENSIONS

Demain soir, Palais-Montcalm

Un des evenements les plus importants de la saison artistique sera sans contredit la venue de la Compagnie des Marionnettes de Salzbourg. De réputation internationale, les Marionnettes entreprennent une tournée de quinze jours au Canada. Leur spectacle sera présenté au Palais Montcalm, mardi soir. Il comprend des opéras de Mozart, du ballet et des contes de fées. A cause de leurs engagements ailleurs il n'y aura qu'une seule représentation à Québec. On voit ci-haut une scène de la vie de Mozart, à la cour de l'Impératrice. De gauche à droite: le père Mozart — Léopold, — la jeune soeur de Mozart et Wolfgang à l'âge de six ans. — Toutes les pièces musicales sont enregistrées par l'orchestre Mozartien de Salzbourg, une présentation Edouard Lépine, imprésario. Billets en vente au contrôle. Il reste encore un choix de bonnes places.

Les Marionnettes de Salzbourg au Palais Montcalm

LE THEATRE des MARIONNETTES de Salzbourg présentera le programme suivant mardi 23 octobre courant au Palais Montcalm :

"Bastien et Bastienne", (court opéra de Mozart); "Mozart Visite l'Impératrice"; "La Mort du Cygne" (créé par Pavlova), musique de Saint-Saens; "Eine Kleine Nachtmusik (ballet); "Blanche-Neige et les Sept Nains" (conte de fée).

Présenté sur une scène portative, ce spectacle n'en a pas moins tous les décors dans lesquels ils ont été donnés sur les grandes scènes. Dans "Bastien et Bastienne", Bastien, un pâtre, est découvert non seulement par une multitude de marionnettes, mais par un chien des marionnettes. Alors que l'action se déploie à l'avant-scène, on voit une brebis égarée qui se prélasse plus au fond et est finalement ramenée au troupeau par le chien. Ce détail peut échapper à beaucoup de personnes dans l'auditoire, mais il dit bien la qualité du spectacle qui se maintient pendant toute la représentation. —

Carmen Amaya épouse son guitariste

Barcelone, 22 (AFP) La danseuse espagnole Carmen Amaya s'est mariée vendredi, dans la plus stricte intimité, avec son guitariste, Juan Antonio Aguero.

La cérémonie du mariage entre la célèbre danseuse gitane, âgée de 27 ans, et le jeune guitariste de Santander, qu'elle a connu à Paris et qui est entré dans sa compagnie par amour pour elle, s'est déroulée en l'église de Santa-Monica.

Les Etats-Unis et l'immigration

Washington 22 (AFP). Un programme provisoire, prévoyant l'immigration de 415,000 Européens aux Etats-Unis au cours de l'année qui vient, est actuellement discuté entre les Etats-Unis et les nations intéressées aux problèmes de la surpopulation en Europe, des personnes déplacées et des réfugiés originaires des pays qui se trouvent derrière le rideau de fer, annonce le Département d'Etat.

La loi d'aide à l'étranger, précise le communiqué, prévoit l'allocation de $10 millions pour la solution des problèmes d'émigration.

C'est à la suite d'un échange de lettres entre le président Truman et la reine Juliana des Pays-Bas que le Département d'Etat a annoncé que des pourparlers étaient en cours entre tous les pays intéressés pour résoudre le problème de la surpopulation et des réfugiés en Europe.

Réaffirmant le souci des Etats-Unis d'apporter tout son appui à la solution de ce problème, le Département d'Etat précise qu'il attend l'autorisation du Congrès pour commencer l'exécution du programme provisoire envisagé.

La Nouvelle-Zélande aux prises avec un problème de bois de construction

Auckland, N.-Z. (PC) — Dans le domaine de la construction de maisons, la Nouvelle-Zélande est maintenant aux prises avec un grave problème, en ce qui concerne le bois. Du fait d'un doux climat et d'une grande variété de bois, la plupart des maisons sont construites de bois, mais l'usage immodéré qu'on a fait du plus beau bois a fait considérablement baisser les réserves.

Pour combler ces lacunes, d'immenses pépinières ont été organisées, composées d'arbres importés, et se développent maintenant. Des quantités considérables continuent d'affluer pour l'industrie de la pulpe et du papier, laissant un fort surplus pour les besoins locaux. Mais tout est différent quand il s'agit du propre bois néo-zélandais, et le pays doit apprendre à s'en servir pour la construction.

Au début, le meilleur bois de construction en Nouvelle-Zélande était le Kauri, qui croit en arbres magnifiques au nord du pays. La Marine Royale fit expédier de Nouvelle-Zélande d'importantes cargaisons de perches de kauri, qui servaient à fabriquer des mâts, et qui jouèrent un rôle important dans la bataille de Trafalgar et autres victoires navales importantes de l'Angleterre.

Ce bois est tellement durable que présentement, lorsqu'on a à démolir des maisons qui en sont bâties, on le fait avec précaution, récupérant chacune des planches qui pourront servir de nouveau. Le coeur de kauri est meilleur après 50 à 100 ans que n'importe quel autre bois produit dans ce pays aujourd'hui.

Cependant, les forêts de kauri ont été ravagées si bien qu'il n'en demeure des spécimens que dans les parcs nationaux; cet arbre pousse si lentement qu'il est impossible de l'utiliser comme arbre de plantation. D'autres variétés de bois ont servi pour remplacer le kauri, et jusqu'à 1949, le rimua a été le principal substitut au pays. Sa production a aussi décliné, et d'ici quelques années la production par les arbres plantés dans les forêts, dépassera de beaucoup, celle de toutes les autres essences locales.

Le plus important spécimen des arbres plantés en forêt est le pin, et il pousse en Nouvelle-Zélande infiniment plus vite que dans les pays de l'hémisphère nord. En vingt ou trente ans, il atteint son point de sciage, mais personne ne sait encore s'il vaudra dans la construction autant que les anciennes espèces, ou que l'autre pin lorsqu'il pousse plus lentement dans l'hémisphère nord.

Le pin qui jusqu'a present n'a été utilisé que comme bois de second ordre dans la construction deviendra d'ici quelques années le principal bois de construction. Des experts en étudient présentement la solidité, mais on devra attendre plusieurs années avant d'en arriver à des conclusions probantes.

Verdicts de mort accidentelle

Montréal, 22 (PC). Trois verdicts de mort accidentelle ont été rendus vendredi en cour du coroner, dans les cas de Francine Perreault, âgée de 6 ans, Normand Beauregard, âgé de 2 ans, et M. Louis Ellison, tous de Montréal et tous trois tués par des véhicules.

Francine Perreault a été heurtée par une automobile mercredi et a succombé quelques heures plus tard.

Normand Beauregard a été tué instantanément, jeudi, alors qu'il traversait la chaussée à l'intersection des rues Rouen et Sheppard. Le conducteur du camion qui le renversa a déclaré qu'il n'avait pas vu l'enfant avant l'accident.

Assermentation du juge Gaudet

Trois-Rivières, 22 (PC). En présidant à l'assermentation du juge J.-Alfred Gaudet, de la Cour de Magistrat de district, au Palais de Justice, vendredi matin le juge Joseph Bilodeau, juge en chef de cette cour, a défini la mission des avocats. "Les plis de votre toge, a-t-il dit, doivent être assez amples pour abriter la multitude des persécutés, des infortunés, des riches et des pauvres, des grands et des petits, de toutes les classes de la société, qui veulent que l'ordre social soit protégé, et que les libertés légitimes, qui sont menacées, soient défendues".

Le juge Bilodeau était entouré, sur le banc, outre le juge Gaudet, des juges F.-X. Lacoursière, de la Cour de Magistrat, et Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix. Devant le tribunal se tenait le bâtonnier, Me Léon Girard, C.R., qui a été élu pour compléter le terme d'office du juge Gaudet, et qui a présenté les hommages du barreau des Trois-Rivières.

A droite de la cour avaient pris place les membres de la famille du nouveau juge, Mme Gaudet, sa fille Michelle et son fils André et M. et Mme Fred Houde.

A gauche, on notait la présence de Mgr Emile Lauzière, P.A., vicaire général du diocèse de Nicolet; M. le chanoine Georges Dubuc, supérieur du séminaire de Nicolet, et les juges Emile Ferron et Léon Lajoie, de la Cour Supérieure; Philippe Marchand, de la Cour de Magistrat; Henri Bernatchez et Maurice Laurin, de la Cour du Bien-Etre Social.

Le mois de l'empereur

Le mois d'août est ainsi appelé d'après le nom d'Auguste César, empereur romain. D'Auguste, l'évolution de la langue française a produit août

DOULEURS Rhumatismales

Une bonne nouvelle pour ceux qui désirent être soulagés des douleurs rhumatismales! Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide des douleurs rhumatismales et arthritiques grâce aux T-R-C. Ne vous laissez pas abattre par des douleurs lancinantes, ennuyeuses, et aiguës. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c, $1.35, toutes pharmacies. T-8448

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Cet après-midi : représentations complètes à 1.15 et 3.35 hrs. **Neptune's Daughter** (92 min.) : 2.00 et 4.15 hrs. Ce soir à 8.30 hrs : Concert "Alarie-Simoneau".

CINEMA DE PARIS — **Dieu a Besoin des Hommes** : 12.10, 2.51, 4.46, 7.07, 9.48 hrs ; Le Collier du Grand Duc : 1.45, 6.21, 9.00 hrs. Continuel tous les jours.

CLASSIC : — **Les Fils du Dragon** : 1.00, 3.40, 6.15, 9.00 hrs ; Aviation: 3.15, 5.55, 8.30 hrs. The Lion : 3.25, 6.05, 8.45 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

CAMBRAI : — Girl from Gunsight : 2.00, 4.15, 6.30, 8.45 hrs. Nouvelles : 2.20, 4.35, 6.50, 9.05 hrs; Chew Chew Baby : 2.30, 4.45, 7.00, 9.15 hrs; **Corrida Mexicaine** : 2.40, 4.55, 7.10, 9.25 hrs. Eddy Peaboby and Burk's Orchestra : 4.00, 6.15, 8.30, 10.45 hrs. Continuel de 2.00 à 11.00 hrs.

CARTIER : — Raton Pass: 1.24, 4.45, 8.06 hrs ; **I Was a Communist for the F.B.I.** : 3.02, 6.24, 9.45 hrs. Nouvelles: 2.48, 6.09, 9.30 hrs. Continuel tous les jours.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.00, 3.30, 6.05, 8.40 hrs ; Wagon Wheels West : 1.10, 3.45, 6.20, 8.50 hrs ; Slaphappy Sleuths: 1.30, 4.00, 6.35, 9.10 hrs ; Winter Wonders: 1.45, 4.20, 6.50, 9.25 hrs ; **The Desert Fox** : 2.00, 4.35, 7.10, 9.45 hrs. Continuel tous les jours.

IMPERIAL : — Représentation continuelle : **Le Barrage du Burlington:** 1.00, 3.52, 6.44, 9.36 hrs ; Sujets courts: 2.18, 5.10, 8.02 hrs ; Le Fantôme de l'Opéra : 2.20, 5.12, 8.04 hrs.

LAIRET : — **Bird of Paradise** : 12.50, 4.26, 8.02 hrs ; Easter Parade: 2.30, 6.06, 9.42 hrs ; Nouvelles : 4.10, 7.46 hrs. Fin : 11.22 hrs. Continuel tous les jours.

LAURIER : — **Le Dahlia Bleu** : 1.00, 4.38, 8.10 hrs ; Nouvelles : 2.35, 7.50 hrs ; Les Aventures de Robin Hood : 2.55, 6.10, 9.45 hrs. Fin : 11.25 hrs.

PIGALLE : — Actualités françaises : 12.30, 3.44, 8.23 hrs; **Garou-Garou, le Passe-Muraille**s : 12.40, 3.54, 6.48, 10.02 hrs; Un Certain Monsieur : 2.05, 5.19, 8.33 hrs. Fin : 11.25 hrs. Continuel tous les jours.

PRINCESSE : — Représentation continuelle. La Charge Fantastique : 12.30, 4.08, 7.48 hrs ; **La Route Semée d'Etoiles:** 2.15, 5.53, 9.31 hrs ; Sujets courts : 4.00, 7.38 hrs.

RIALTO : — La Dame de **Shanghai** : 12.45, 4.20, 7.50 hrs ; Nouvelles: 2.10, 7.40 hrs ; **Beau Geste** : 2.25, 5.45, 9.20 hrs ; Fin : 11.15 hrs. Continuel tous les jours.

VICTORIA : — **L'Oeuf et Moi:** 12.45, 3.50, 6.50, 9.50 hrs; Poursuite dans le Grand Nord: 2.40, 5.40, 8.40 hrs; Continuel tous les jours de 12.45 à 11.45 hrs.

SILLERY : — **The Flame and the Arrow :** 6.40, 10.05 hrs; Cover Girl : 8.15 hrs. Fin : 11.35 hrs.

BIENVILLE — Make Mine Laughs : 7.00, 9.56 hrs ; Nouvelles : 8.05; **Aventures en Irlande : 8.25 hrs.**

CANADA : — Rocky Mountain : 6.30, 10.10 hrs ; Sujets courts : 7.50 hrs ; **Féerie Mexico : 8.10 hrs.**

CINEMA DE LEVIS : — L'Homme qui Revient de Loin : 6.30, 9.40 hrs. Sujets courts : 7.55 hrs : **Opium** : 8.05 hrs.

ETCHEMIN : — Le Marchand de Bonne Humeur : 7.30 hrs; Le combat "Robinson vs Turpin" : 8.50 hrs; **La Fille des Prairies (en couleurs)** : 9.15 hrs.

Rialto
JUSQU'A VENDREDI SOIR
C'est l'histoire d'une femme qui ne craint rien.
Columbia Pictures presents
Rita Hayworth — Orson Welles
"La DAME de SHANGHAI"
("The LADY From SHANGHAI")
SECOND FILM
Gary COOPER
Ray MILLAND
Robert PRESTON
"BEAU GESTE"

VICTORIA
AUJOURD'HUI 2 versions françaises
Claudette COLBERT
Fred Mac MURRAY
"L'OEUF ET MOI"
avec Marjorie Main
aussi
Mikel CONRAD, Carol THURSTON dans
POURSUITE DANS LE GRAND NORD
(Arctic Manhunt)
Service à diner DEAUVILLE

CAMBRAI
BUD ABBOTT
LOU COSTELLO
dans
"CORRIDA MEXIQUE"
(Mexican Hayride)
Virginia Grey
Luba Malina,
John Hubbard
(Aussi sujets courts)

CLASSIC
Katharyn HEPBURN
WALTER HUSTON
Akim TAMIROFF
Turhan BEY
LES FILS DU DRAGON
(Dragon Seed)
Aussi sujets courts.
"Avions à Réaction" etc.
Service à diner CHARMIAN

SILLERY
Auj. et Demain 6.30 - 40c T. incl.
"COVER GIRL"
avec Rita Hayworth, Gene Kelly
aussi
Burt Lancaster
Virginia Mayo
dans
"THE FLAME AND THE ARROW"
en technicolor
Service à diner "DU BARRY"

Lairet
AIR CLIMAT DE FLORIDE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Toute la frénésie d'une aventure du Pacifique sud.
Bird of Paradise
Technicolor
STARRING LOUIS JOURDAN · DEBRA PAGET · JEFF CHANDLER
20th
Aussi : Judy Garland et Fred Astaire dans "EASTER PARADE", Technicolor.

PIGALLE
A L'AFFICHE
BOURVIL dans Garou-Garou LE PASSE-MURAILLE
avec JOAN GREENWOOD
EN PROGRAMME DOUBLE avec
MYSTERES et FANTAISIE
RENE DARY
dans
"UN CERTAIN MONSIEUR"
avec
HELENE PERDRIERE

PRINCESSE
EN FRANÇAIS — DEUX FILMS
Vous pleurerez d'émotion ! Vous rirez aux larmes !...
"LA ROUTE SEMEE D'ETOILES"
(Going my way)
avec
BING CROSBY, BARRY FITZGERALD, RISE STEVENS
Il cherche la gloire dans la mort, comme il avait recherché l'amour !
"LA CHARGE FANTASTIQUE"
(They died with their boots on)
avec
ERROL FLYNN & OLIVIA de HAVILLAND

IMPERIAL
2 FILMS FRANÇAIS EN COULEURS
"Le Barrage de Burlington"
(River Lady)
avec Yvonne de Carlo, Dan Durya, Rod Cameron
"LE FANTOME DE L'OPERA"
(The Phantom of the Opera)
avec Susanna Foster, Nelson Eddy
Claude Rains

CARTIER
Aujourd'hui et jusqu'à jeudi
Deux bonnes primeurs
WARNER BROS. PRESENT
I WAS A COMMUNIST FOR THE F.B.I.
STARRING FRANK LOVEJOY with DOROTHY HART, PHILIP CAREY
Second film
WARNER BROS. PRESENT
Raton Pass
DENNIS MORGAN · PATRICIA NEAL · STEVE COCHRAN
F.B.I. à 3h., 6h.20 et 9h.45. "Raton Pass" à 1h.30, 4h.45 et 8h.05. Dernière représentation complète à 7h.45 p.m.

"LE MAGASIN DE L'HOMME MODERNE"
C.E. Pelletier
187 St-Jean — Tél.: 4-9443

LAURIER Auj. - Demain Continuel
Air climatisé
2 versions françaises
"LES AVENTURES DE ROBIN HOOD"
(en Technicolor)
Errol Flynn — Olivia DeHavilland
"LE DAHLIA BLEU"
Alan Ladd — Veronica Lake

EMPIRE
Aujourd'hui et jusqu'à jeudi
20th Century-Fox presents
THE DESERT FOX
starring JAMES MASON
THE STORY OF ROMMEL
A 2h.00, 4h.35, 7h.10 et 9.40.
Dernière représentation complète à 8h.40 p.m.

CAPITOL
MATINEE 40c SOIR 55c TAXE INCLUSE
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
MATINEES SEULEMENT JUSQU'A MERCREDI INCL.
Représ. complètes à : 1h.15, 3h.35. "NEPTUNE'S DAUGHTER" à 2h., 4h.15
Queen of Technicolor Musicals!
MGM Neptune's Daughter
ESTHER WILLIAMS · RED SKELTON
RICARDO MONTALBAN · BETTY GARRETT · KEENAN WYNN
XAVIER CUGAT
A METRO-GOLDWYN-MAYER PICTURE

CINEMA de PARIS
A L'AFFICHE
PIERRE FRESNAY dans
Dieu a Besoin des Hommes
avec MADELEINE ROBINSON
UN APPEL A TOUTES LES CONSCIENCES
GRAND PRIX: FESTIVAL DE VENISE
OFFICE CATHOLIQUE DU CINEMA

CLUB MUSICAL des DAMES

jeudi, 25 octobre

CLERMONT PEPIN

pianiste-compositeur

Abonnement pour la saison $8.00
Admission à un concert $2.00

Sous le patronage de l'honorable premier ministre

CE SOIR -- CAPITOL -- 8 h. 30

Le concert le plus attendu de la saison !

Pierrette Alarie - Léopold Simoneau

PRIX: — 0.80 — $1.40 — $1.75 — $1.90 — $2.75 (taxe incl.)

P.S. :—Mêmes prix pour le concert DI STEFANO, le 21 nov. — CAPITOL

Commandes postales : "Les Soirées Classiques", 1233, Forget, Sillery

"Le spectacle le plus drôle depuis 50 ans", disent les critiques

THE GREAT MORTON

THEATRE CAPITOL

ACHETEZ VOS BILLETS AUJOURD'HUI POUR LES 2 DERNIERS SPECTACLES

MARDI ET MERCREDI A 8h. 30

ORCH. 2.00, 1.75 : BALCON : 1.00, 75c

L'AGENT SECRET X-9 *par MEL GRAFT*

La C-I-L vous a donné

le "DUCO" la "CELLOPHANE" le NYLON

et . . .

l'Anti-Gel C-I-L

Protection PERMANENTE jusqu'à 62° sous zéro!

POUR TOUT L'HIVER, il suffit de remplir votre radiateur d'ANTI-GEL permanent C-I-L au début de la saison. Après cela, vous ne vous en occupez plus, et peu importe si la température descend très vite ou très bas, votre radiateur ne gèle pas.

UN SEUL REMPLISSAGE DURE TOUT L'HIVER! L'ANTI-GEL C-I-L ne s'évapore pas, ne bout pas. Circule librement à toutes les températures. N'écume pas, ne suinte pas, ne fuit pas quand le système de refroidissement est étanche.

PROTÈGE CONTRE LA ROUILLE! Grâce à sa formule spéciale de fabrication, l'ANTI-GEL permanent C-I-L non seulement protège votre radiateur tout l'hiver contre le gel, mais le défend contre la rouille et la corrosion. C'est pourquoi on l'appelle ANTI-GEL et ANTI-ROUILLE C-I-L.

Demandez tout de suite à votre fournisseur l'ANTI-GEL permanent C-I-L — l'anti-gel qui protège votre auto jusqu'à 62° sous zéro. Se vend en pintes et en gallons.

51-PSD-7F

C-I-L Anti-Gel LA CHIMIE AU SERVICE DES CANADIENS

CANADIAN INDUSTRIES LIMITED • MONTRÉAL

"A bas l'inflation - Achetons des obligations d'épargne du Canada".

CÉSAR

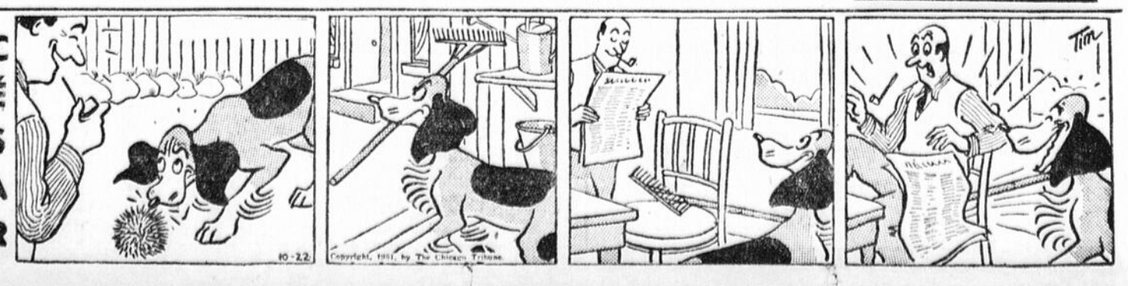

Paignton, Devon, Angleterre, (PC) — Des chiens de race étaient assurés pour $150,000 à une exposition canine ici, il y a quelque temps. Leur gardien était un chien de garde.

Université historique

Carnet Mondain

Le brigadier et madame Georges Francoeur sont de retour de Montréal où ils ont assisté à la graduation de leur fils Claude au Mont Saint-Louis.

Le colonel et madame F. Trudeau, de Québec, ont passé quelques jours à Ottawa la semaine dernière les hôtes de madame J.-O. Patenaude.

M. Guy Boulizon, de la métropole, est de passage dans notre ville.

M. Gérard Levesque, avocat, et madame Levesque, de Sillery, sont partis le mardi seize octobre pour la Floride et la Havane.

En l'église Saint-Alphonse de Thetford-Mines, le samedi vingt octobre à dix heures, M. l'abbé Benoit Fortier, vicaire de la paroisse des Saints-Martyrs Canadiens de Québec, a béni le mariage de Denyse, fillle de M. et de madame Denis Marcotte, avec le docteur Maurice Jacques, fils du docteur Wilfrid Jacques, décédé, et de madame Jacques. Pour la circonstance, des corbeilles de chrysanthèmes et de pompons étaient disposées dans le choeur. Pendant la messe, mademoiselle Monique Lefebvre, de Montréal, et madame Samson, de Thetford, ont interprété : "D'un coeur qui t'aime" de Gounod, "Sancta Maria" de Faure et "Panis Angelicus" de César Franck; madame Jean-Paul Lafontaine touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin blanc rosé aux lignes classiques, dont le corsage de guipure souligné d'une encolure ronde, était fermé en arrière par une rangée de petits boutons; la jupe froncée à la taille était ornée de panneaux de guipure très ample et formant longue traine. Son long voile de tulle illusion était maintenu sous un diadème de satin orné de guipure et sa gerbe était composée de roses thé et d'oeillets rose pâle. Mademoiselle Françoise Jacques, soeur du marié, dame d'honneur, était vêtue d'une robe de velours bleu aux lignes identiques à celles de la mariée, elle était coiffée d'un petit béguin de même tissu et elle tenait un bouquet colonial de roses thé. La petite bouquetière, Louise Beaudoin, fillette de Me et de madame Jean-Robert Beaudoin, de Québec, portait une robe de velours bleu, elle avait des roses pinocchio dans les cheveux et des fleurs identiques composaient son bouquet colonial. Le docteur André Jacques servait de témoin à son frère et Me Claude Marcotte agissait comme garçon d'honneur. Le docteur Guy Jacques, M. René Jacques ainsi que MM. Pierre et Jacques Marcotte plaçaient les invités. Madame Marcotte, mère de la mariée, portait une robe en lamé bleu un chapeau de même tissu rehaussé d'un oiseau du paradis, une cape de vison et une orchidée à l'épaule. Madame Jacques, mère du marié, était vêtue d'une robe de crêpe perlé bleu, sous une cape de taupe, elle était coiffée d'un petit chapeau de plumes, ses accessoires étaient noirs et elle avait une orchidée à l'épaule. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au Thetford Country Club, où les salons étaient décorés de fleurs automnales. Les nouveaux mariés sont ensuite partis pour New-York d'où ils s'embarqueront pour Porto-Rico. Madame Jacques portait alors une robe de fin lainage sous un manteau rose Elisabeth, d'après Jacques Fath, et des accessoires bruns. A leur retour, le docteur et madame Maurice Jacques résideront à Sainte-Marie de Beauce.

Le docteur E. Perron et le docteur J.-W. Jones étaient de passage dans la métropole ces jours derniers, à l'occasion de l'Assemblée annuelle de l'A.C.F.A.S.

Parmi les invités de l'extérieur au mariage Guay-Papillon, célébré samedi le vingt octobre en notre ville, mentionnons, de Montréal : madame J. Murphy, M. et madame Lucien Bertrand, M. et madame Majeure Papillon, M. et madame J.-P. Lefebvre, M. et madame M. Forget, M. et madame Lionel Papillon, M. et madame Gérard Papillon, M. et madame Georges-Arthur Jodoin, madame A. Taillefer, M. Roger Jodoin, mademoiselle Jeannette Gongem, M. Philippe Guay, M. et madame Lorenzo Guay, M. et madame J.-R. Jodoin; de New-York : M. et madame Tommy-J. Mendola; de Winnipeg : M. et madame J.-Arthur Guay; de Aashland, Wisconsin : M. et madame Alfred Parent et M. et madame Gérard Jodoin, ainsi que M. J.-Arthur Jodoin, de St-Hyacinthe.

Mgr Cyrille Deslauriers bénissait le samedi, vingt octobre, en la chapelle de l'Espérance, le mariage de Madeleine, fille de M. et de madame Théophile Robitaille, avec M. Paul-André Dorval, fils de M. et de madame Robert Dorval. Pour la circonstance, des palmiers et des fleurs de la saison ornaient le choeur et l'autel. La mariée, au bras de son père, portait sous une jaquette de fourrure blanche, une robe blanc neige de longueur sept huitième, au corsage de dentelle française rehaussé d'un collet mandarin et à jupe de crêpe français. Son béguin de même dentelle que sa robe maintenait son voile de tulle illusion et elle tenait un bouquet colonial composé de roses rouges. Madame Robitaille, mère de la mariée, portait une robe de crêpe marine, un feutre et des accessoires de même ton et son bouquet de corsage était composé de roses jaunes. Madame Dorval, mère du marié, portait une robe de velours vert, un chapeau en antilope de même ton, des accessoires bruns et des roses jaunes au corsage. A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à la résidence des parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux partirent pour New-York. A son départ, madame Dorval portait sous une cape de chevreau grizs, un costume de fin lainage vert, un chapeau en antilope d'un ton plus soutenu et des accessoires bruns.

Madame Arthur-E. Scott, et sa fille Pauline de retour de Kamouraska où elles ont passé plusieurs mois à leur résidence d'été, sont parties pour Belleville, Ontario, où elles passeront quelques semaines, les invitées de M. et de madame Gilbert Scott.

M. et madame Lionel Rouillée, de la métropole, ont fait un séjour à Québec les invités de M. et madame René Masson.

Samedi matin à dix heures, en l'église des Saints-Martyrs Canadiens, a eu lieu le mariage de mademoiselle Lucille-Marguerite Levesque, fille de M. et de madame J.-Auguste Levesque, de Mont-Joli, avec le lieutenant Murray-J. McNamara, U.S.N., fils de M. et de madame L.-J. McNamara, de Rhinelander, Wiss. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au Quebec Winter Club. Les nouveaux mariés partiront ensuite pour voyage. A leur retour, le lieutenant et madame McNamara résideront à Québec.

(Suite à la page 5, 1ère col.)

Les annuités du gouvernement

Ottawa, 22 (PC). Le gouvernement a révélé qu'il a l'intention de doubler le montant maximum des annuités que les Canadiens peuvent présentement acheter du gouvernement.

Le ministre du Travail, l'hon. Milton Gregg, a fait inscrire à l'ordre du jour un projet de loi visant à porter l'annuité maximum que les Canadiens peuvent actuellement acheter de $1,200 à $2,400.

Ce sera la première fois que ce maximum est augmenté depuis 20 ans.

Le projet de loi prévoit aussi "une plus grande flexibilité des clauses se rapportant à l'émission, la conversion et la modification des contrats d'annuité et des paiements concernés.

Un représentant du ministère du Travail a dit que ce changement est proposé parce que les salariés ont actuellement plus d'argent à épargner que durant les années d'avant-guerre et aussi parce qu'il y a une demande pour des annuités accrues.

Des vetos américains

Franklin D. Roosevelt s'est servi de son droit de veto contre plus de 600 projets de loi, pendant ses mandats à la présidence des Etats-Unis.

Votre horoscope

Lundi, le 22 octobre 1951

21 mars au 20 avril (Bélier) Il vous appartient d'améliorer le climat de cordialité dans votre milieu ;acceptez de bonne grâce de joindre vos efforts à ceux de vos proches.

21 avril au 20 mai (Taureau) Il semble que depuis quelque temps, vous preniez une conscience plus nette des réalités matérielles de l'existence. Apportez toujours le plus grand soin à l'exécution de votre travail.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) Vous paraissez libre de réaliser la majeure partie de vos projets sentimentaux; accordez votre confiance aux personnes qui sont bien disposées à votre égard.

22 juin au 23 juillet (Cancer) Vous devez vous soucier plus qu'à l'ordinaire du bonheur de vos parents. Faites des économies pour les jours difficiles, votre tendance à la prodigalité peut vous créer des embarras.

24 juillet au 22 août (Lion) Evitez de modifier certains projets; cette attitude pourrait déconcerter votre entourage. Diverses solutions à vos problèmes vous seront proposées, usez de votre excellent jugement pour les régler.

23 août au 22 septembre (Vierge) Ne négligez aucune des occasions qui vous seront offertes d'entrer en relations avec des personnes influentes. Etablissez un programme de dépenses qui vous permettra de maintenir votre budget en équilibre.

23 septembre au 23 octobre (Balance) Faites preuve d'optimisme et apprenez à mettre en valeur vos qualités personnelles. Efforcez-vous de réaliser les projets qui vous tiennent à coeur.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) Evitez une tendance à la réserve et à la froideur à l'égard des êtres que vous aimez. Réduisez le rythme de votre activité pour sauvegarder votre état de santé.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) Confiez vos projets les plus chers à vos amis; ils vous aideront à les réaliser. Vous trouverez dans votre entourage des personnes influentes bien disposées à votre égard.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) Consacrez toute votre énergie aux nécessités de votre métier. Ne vous laissez pas aller au découragement, comptez sur la coopération et sur l'appui de vos amis.

22 janvier au 20 février (Verseau) Evitez une tendance à éparpiller vos forces et votre énergie dans des choses qui n'en valent pas la peine. Enrichissez le domaine de vos connaissances.

21 février au 20 mars (Poissons) Une sorte de négligence vous empêche de tirer parti de vos ressources intellectuelles, sachez mettre vos qualités natives en valeur.

L'enfant né aujourd'hui sera bon, généreux et dévoué. Orgueilleux et fier, il sera parfois susceptible et coléreux. Sensible et influençable, il se liera facilement et devrait connaître plusieurs aventures dans le domaine sentimental. Il possédera un excellent jugement et il aura horreur de la discorde et du bruit.

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain doivent être communiquées avant 4 hres 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal

Signalez:

5-7116

Le matin, le samedi et le dimanche, signalez:

7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à:

SERVICE DES ANNONCES.

La bonne cuisine

Oignons à la Crème

6 oignons moyens
2 cuil. à table de beurre
2 cuil. à table de farine
1 tasse de lait
Sel et poivre
Chapelure

Faites fondre le beurre, ajouter la farine et le lait chaud. Assaisonner. Placer les oignons cuits dans un plat à gratin beurré, masquer avec la sauce blanche, recouvrir de chapelure, mettre dorer au four.

Gelée de Tomates

2 tasses de tomates en conserve
2 cuil. à thé de jus de citron
Quelques clous de girofle et poivre ronds
1 cuil. à thé de sucre
1 cuil. à thé de sel
1 cuil. à table de gélatine
1-3 tasse d'eau froide

Gonfler la gélatine dans l'eau froide. Cuire les tomates, les épices et le sucre pendant 15 minutes. Ajouter le sel et le jus de citron, puis passer au tamis sur la gélatine. Quand la gélatine est complètement dissoute, verser la préparation dans des verres à gelée ou autres moules préalablement rincés à l'eau froide. Laisser prendre puis démouler sur des feuilles de laitue.

Salon Acme

Mme Marguerite Daigle-Jobin, prop.
933 CHEMIN STE-FOY
Tél. : 7-2875

Nous vous invitons, mesdames, à venir profiter des avantages que vous offre notre salon moderne.

SPÉCIAUX
POUR UN TEMPS LIMITE SEULEMENT

COLD WAVE à l'huile, rég. 17.00 pour..... $10.
PERMANENTE pads chimiques à l'huile, rég. 8.00 pour..... $5.

Ces permanentes comprennent : SHAMPOING, COUPE, MISE EN PLIS

Mlles Colette Drouin, Madeleine Girard ainsi que madame Jobin sont à votre disposition.

VENTE DE
LAMPES
— et —
SACOCHES

Pour faire place aux nouvelles marchandises qui nous arrivent, nous offrons les spéciaux suivants :

LAMPES
régulier $10. à $45.
REDUITES A MOITIE PRIX

SACOCHES
en cordé ou cuir . . . différents styles et couleurs.
$5.95 pour ... $2.95
$8.50 pour ... $4.95
$13.50 et 14.95 pr $7.95

BIRKS
Bijoutiers — *16 de la Fabrique*

LANCÔME
a le plaisir de vous annoncer que
Mlle Odile Mavré
diplômée de l'Institut Lancôme de Paris, se tiendra à votre disposition pour une consultation gratuite de maquillage et soins du visage au comptoir de la Pharmacie Centrale Enr., 36 de la Fabrique, tous les jours de 10 heures à 6 heures
du 22 au 24 octobre inclusivement
Pour maquillage, tél.: 3-5356
PHARMACIE CENTRALE ENR.
Benoit Nadeau et Marcel Côté, propriétaires
36 de la Fabrique — *Tél. : 3-5356*

ELECTRIFIEZ VOTRE MACHINE à COUDRE
MOTEUR APPROUVÉ ET GARANTIE POUR 1 AN

$17.00
L'UNITE COMPLETE
Demandez nos prix de gros et de quantité
H. ROBERGE
SPECIALISTE en moteurs électriques.
507 rue St-Vallier, Tél.: 5-6122

Le rouge baiser
Paris vous envoie son bâton de rouge favori — 40 teintes choisies pour rendre vos lèvres plus désirables ! Maintenant chez tous les bons comptoirs de cosmétiques. Le rouge vraiment indélébile.
distributeurs
Web & Company Limited,
DIVISION DES COSMETIQUES,
1231, Ave Greene, Montréal, P.Q.
téléphone GL. 4661

QUELQUES GOUTTES SUR UN LINGE MOUILLÉ!
Si peu de Javex fait une si grande différence!

Javex le liquide de BLANCHIMENT, LAVAGE, NETTOYAGE LE PLUS EMPLOYÉ AU CANADA
Chez votre épicier — en 4 modèles commodes.

Tributs Floraux
Présentation artistique
Livraison très soignée
H.W. McKenna
Fleuriste
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.
11 rue St-Jean
TEL. : 2-6868

A.-F. BARDOU
JARDINIER-FLEURISTE
Fleurs pour toutes circonstances.
1091 chemin St-Louis
Tél.: 7-3568

Studio
HEITSHU
Photographe
Portraitiste
Par rendez-vous
Tél. : 2-5755

Le nouveau MUM amélioré vous protège mieux plus longtemps!
Il contient maintenant le merveilleux ingrédient M-3 pour protéger les aisselles contre les microbes qui causent l'odeur.

Le nouveau MUM additionné de M-3 vous protège contre les microbes qui causent l'odeur des aisselles. De plus, il freine le développement futur de la culture microbienne!
Nouveau MUM désodorisant crémeux

Nous vous invitons, Mesdames à venir admirer nos
NOUVEAUX TISSUS
D'IMPORTATION ANGLAISE
pour Manteaux et Costumes
vous y trouverez en exclusivité, nombre de marques réputées, comprenant les tissus suivants :
Alpaca, cashemire, mohair Llama, camel hair, broadcloth, suédine, etc.
et souvenez-vous qu'on ne paie vraiement pas plus cher qu'ailleurs chez Lamontagne Inc.
MLLE CHAGNON met à votre disposition ses précieuses connaissances en ce domaine. Elle pourra ainsi vous faciliter à l'occasion le choix d'un tissu pour votre nouvelle toilette.
QUALITY HOUSE — LamonTagne INC.
14 rue St-Jean — Tél.: 2-2456

MAMANS!
Vous voulez que votre bébé soit vigoureux et en bonne santé? Donnez-lui régulièrement PEPTONINE à toutes les trois ou quatre heures . . . cette nourriture facilement digestible. Si votre pharmacien ne vend pas Peptonine, sur réception de 60 cents une boite (13 onces) vous sera expédiée.

PEPTONINE
1590, AVE HOTEL-DE-VILLE, Montréal.

Mlle SAMSON
TEL. : 2-4222
• LAINES DE TOUT GENRE
• CADEAUX POUR BEBES
DEMENAGE A 93 ST-JEAN

Géraldine Proulx
CORSETIERE
... un nom qui inspire confiance lorsqu'il s'agit
• D'UN MORCEAU DE LINGERIE
• D'UN VETEMENT DE BASE
121 rue Saint-Jean — *Téléphone : 3-3544*

ENTIÈREMENT PUR
EXTRA SAVONNEUX!

SUNLIGHT ENTIÈREMENT PUR REND LE LINGE ÉBLOUISSANT!

Le Nouveau Sunlight Donne Plus de Mousse PLUS VITE!

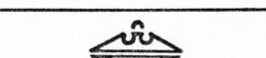

Mesdames, Mesdemoiselles,
Rendez-vous au magasin le mieux assorti en fait de vêtements de base. Les lignes gracieuses de la taille se dessinent mieux en portant un corset ou une gaine de qualité.

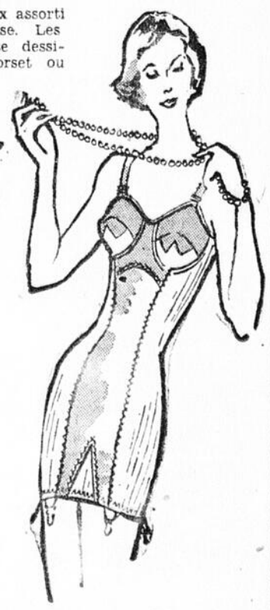

Warner's Le Gant
— STA - UP - TOP —
Nous avons ces magnifiques gaines amincissantes Le Gant de Warner dans tous les tissus à partir des souples tricots aux plus rigides . . .nylon ou Lastex.

Parmi notre grand assortiment, vous pourrez faire votre choix. Nos corsetières expertes sont à votre disposition.

ORDONNANCES MEDICALES EXECUTEES AVEC SOIN

BEL ASSORTIMENT DE BAS ET DE LINGERIE
Geneviève Morel
CORSETIERE EXPERTE
273½, rue Saint-Joseph, Québec. Téléphone: 2-3590

Carnet Mondain

M. et madame James Coutts sont revenus à bord du "Franconia" la semaine dernière après un séjour de deux mois en Ecosse où ils ont visité M. Robert Coutts.

Une réception avait lieu récemment à l'Auberge du Lac à Saint-Ferréol et parmi les personnes présentes on remarquait: M. et madame Jos. Garon, M. et madame J.-A. Anzalone, M. et madame J.-A. Patry, M. et madame Laurent Lachance, M. et madame Hector Couture, M. et madame Gérard Turcotte, M. et madame Gabriel Lachance, tous de Québec, M. et madame P.-A. Atkinson, M. et madame Gaston Dorval, de Lévis, et autres.

M. et madame Philip Goldsmith et leur jeune fils, John, sont arrivés de Forestville et occupent maintenant leur appartement rue Caixa Lavallée.

M. Jos. Decosse, de Montréal, a fait un bref séjour à Québec, inscrit au Château Frontenac.

M. et madame Charles Matte, de Québec, mademoiselle Thérèse Matte, M. Jules Matte, M. et madame Jean-Marie Vézina, M. et madame Emilio Lachance, M. et madame Narcisse Matte et M. et madame Napoléon Lachance, tous de notre ville, ainsi que M. et madame Lucien Thivierge passeront la fin de semaine à Oka où ils assisteront au mariage de mademoiselle Jacqueline Graton, g.m.g., avec M. Raymond Matte, ing. p., de Québec, fils de M. et de madame Charles Matte galement de notre ville.

M. et madame Jean-Louis Paradis, de Montréal, et leur fillette, Lucie, ont fait un séjour à Québec.

M. et madame F. Drolet sont partis pour New-York où ils passeront une semaine.

A l'extérieur

Le docteur et madame Jean-Paul Legault, de Montréal, se sont embarqués, récemment à Liverpool pour revenir au Canada, après un séjour en Europe.

Madame André Germain, de Montréal, donnait ces jours derniers, un shower de verres en l'honneur de mademoiselle Jeannette Morin à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Roger Dufresne, de Montréal, recevait en fin d'après-midi, ces jours derniers, en l'honneur de M. Roger Viau, à l'occation de la publication de son livre "Au milieu, la montagne".

M. et madame Claude-A. Biron, de Berthierville, sont revenus vendredi par avion d'un séjour de plusieurs mois en Europe, au cours duquel ils ont visité l'Angleterre, la France, la Suisse, la Belgique et l'Italie.

Mesdames René Papineau-Couture, Paul Cusson, Louis Scheuer ainsi que madame Fernand Roby, de la métropole, ont été les invitées du lieutenant-colonel et de madame Eugène Mackay Papineau, de Lanoraie, cette semaine.

En quelle année nous y rendrons-nous? . . .

Le corps le plus distant de la terre que les astronomes ont pu photographier jusqu'à présent est situé à plus de 500,000,000 d'années-lumière.

Deux-pièces versatiles

A gauche: ensemble robe-jumper et blouse pour l'automne. L'ensemble comprend un veston en corduroy brun et une jupe en flanelle worsted noire. A droite: robe de laine noire avec jaquette bleu royal de même tissu, parsemée de pois noirs.

A la recherche d'une relique de Napoléon

Londres, 22 (AFP). Jeté dans le coin d'un grenier d'une maison anglaise de campagne, où enfoui dans le dépôt d'un musée de province, le deuxième morceau du masque mortuaire de Napoléon doit se trouver certainement quelque part, affirme le baron de Veauce, un Français qui habite l'Angleterre et qui est en train d'écrire un livre sur le sujet.

Il a fait paraître vendredi, une annonce dans le "Times" priant les descendants du Dr Francis Burton, qui prit le masque de Napoléon à Sainte-Hélène, de l'aider à retrouver cette pièce. Le baron de Veauce affirme que le Dr Burton, qui était en garnison à Sainte-Hélène au moment de la mort de l'empereur, emporta avec lui en Angleterre le morceau du masque qui reproduisait le haut et l'arrière de la tête.

La meilleure nouvelle de l'année pour les ménagères surchargées

Les mamans fatiguées de l'entretien des vêtements de leurs enfants, celles qui ont très peu de temps, apprendront avec plaisir la venue sur notre marché d'une colle spéciale qui fait réellement des miracles. Pas besoin de chercher la laine et l'aiguille pour repriser ce bas de laine: étendez cette colle extraordinaire sur les rebords de la déchirure, et appliquez-y une pièce en tricot de laine de la même couleur. Quelques secondes plus tard, le jeune pourra remettre son bas et aller jouer. Et vous pourrez par la suite le laver sans crainte que la pièce ne décolle.

Cette colle de plastique fait des merveilles. Si par exemple votre mari, madame, a fait un accroc malencontreux sur la manche de son paletot ou de son veston, il ne sera plus nécessaire d'envoyer le vêtement au grenier ou chez le repriseur professionnel. Vous n'avez qu'à découper le morceau déchiré de façon égale, soit en triangle soit en rectangle. Collez une pièce plus grande que l'ouverture à l'envers de la pièce, puis un morceau de tissu de la même grandeur que la pièce enlevée (en ayant soin de voir à ce que le motif ou raye s'harmonise) à l'endroit découpé. Rien n'y paraitra. Rien ne plisse ni ne goncole.

Même les lacets de chaussures peuvent être ainsi collés, et ils le sont pour la durée du lacet.

Celles qui n'ont pas atteint la perfection dans la pose de la fermeture-éclair sont également favorisées. Elles n'ont qu'à étendre cette colle et laisser sécher quelques secondes. La colle durera aussi longtemps que le vêtement.

Il n'y a que les soies et le nylon hors de la liste des tissus que l'on peut ainsi coller. Cette préparation peut être employée sur la laine, le coton, le cuir, les reps, mousselines, toiles, etc. Même la frange des tapis peut-être ainsi collée.

Ce qu'elle a aussi de merveilleux, c'est que les tissus ainsi collés peuvent être lavés en toute sécurité. Il est cependant nécessaire de laisser sécher une demi-heure avant de les mettre au contact de l'eau.

Un problème en Afrique du Sud: l'ivrognerie chez les femmes

Johannesburg — Avant la deuxième grande guerre, l'ivrognerie chez les femmes était à peu près inconnue en Afrique du Sud. Aujourd'hui ce problème cause un souci dans les sociétés de bien-être social.

Mais même si le nombre des femmes adonnées à l'ivrognerie a plus que doublé durant les dernières années, le total est considéré comme négligeable en comparaison avec le chiffre de la population. Le réel problème est le traitement approprié aux femmes intoxiquées.

Il n'y a aucune institution prévue pour les femmes alcooliques et le R. A. S. vient d'ouvrir une campagne de souscription afin de permettre l'aménagement d'une telle institution. L'association craint que le problème ne devienne plus aigu.

Un changement dans l'attitude sociale au point de vue boisson en serait la cause selon les officiers du bien-être social. Il y a dix ans, il était exceptionnel de voir une femme boire en public. Aux réunions mondaines, par exmeple, on ne servait que de la limonade et des gâteaux.

La guerre, cependant, a hâté le changement et un officier du bien-être social déclare "La honte d'être en état d'ivresse n'existe plus dans le nombre toujours croissant des jeunes femmes".

"Aujourd'hui", explique cet expert, rien ne paraît extraordinaire que des femmes de tout âge acceptent des boissons dans des réunions mondaines, et même dépassent le stage où elles ne se rendent plus compte de leurs paroles et se frappent aux portes".

Un autre travailleur social dit "Les jeunes filles d'aujourd'hui croient que c'est vieux jeu que de refuser un coquetel. Le "bloc" n'est plus considéré comme une disgrâce. La plus grande gloire chez certaines jeunes personnes, c'est qu'elles peuvent supporter la boisson comme un homme".

Ce travailleur social ajoute que cette attitude vis-à-vis la boisson n'est pas réservée aux groupes dont l'éducation est moyenne. "Je crois qu'elle existe en plus grand nombre parmi les jeunes filles qui ont reçu une instruction supérieure et qui viennent de bonnes familles".

Un autre a un point de vue beaucoup moins sombre de la situation. Il croit que le mode de vie social peut revenir à ce qu'il était auparavant. "Il y a une tendance vers l'amélioration," dit-il.

L'étendue des lacs de l'interieur de l'Australie varie avec la durée de la saison des pluies.

COMMENT SOULAGER
LES DOULEURS MUSCULAIRES
Réchauffer l'endroit qui "fait mal". Frictionner avec de l'huile chaude. Recouvrir d'une flanelle chaude. Dans les pharmacies depuis 85 ans. ST-2F
EXIGEZ
L'HUILE ÉCLECTRIQUE DU DR THOMAS

COMMENT SOULAGER
LE MAL DE GORGE
Appliquer de l'huile chaude sur le cou. Bien frictionner, masser muscles et glandes. Dans les pharmacies depuis 85 ans. ST-2F
EXIGEZ
L'HUILE ÉCLECTRIQUE DU DR THOMAS

OPTREX

Employez Optrex tous les jours
Donnez chaque jour à vos yeux le nouveau traitement Optrex! Que vous portiez ou non des lunettes, vos yeux éprouvent le besoin régulier du nouveau traitement Optrex, qui rafraîchit les yeux fatigués, les protège contre l'infection. Voyez votre pharmacien.
PRESCRIPTION SCIENTIFIQUE POUR LES YEUX

Valant Toujours 100 Cents Au Dollar

Mallez ou telephonez votre commande *aujourd'hui!*

Vous ne pouvez perdre les épargnes que vous placez dans les obligations d'épargne du Canada, parce que le Canada lui-même garantit qu'il vous sera toujours loisible de les réaliser au même prix que vous les avez payées, plus l'intérêt accru. La valeur du principal ne varie jamais — sans égard aux conditions du marché, et le rendement d'intérêt s'élève à 3.21% — soit beaucoup mieux que celui des émissions antérieures, à 2.75%.

Coupures: $50, $100, $500, $1,000 et $5,000.

25 Rue St. Louis
Québec
Téléphone: 4-4970

The Wood Gundy Corporation, Limited

Chaudes teintes des manteaux d'automne

Les sobres et fascinantes teintes du gris observées dans quelques manteaux dispendieux du printemps dernier, prennent les devants dans les élégants modèles d'automne en tweed et en flanelle, aperçus dans les établissements québecois. Ces teintes côtoyeront les riches reflets du faisan, de la prune, des bruns et du marine.

En plus du bleu faisan, un bleu doux mêlé de gris, teinte nouvelle de l'automne, on remarque un vert mat qui ressuscite fort bien cette couleur négligée depuis quelques saisons.

Les teintes de gris et de brun se rapprochent de celles de la pelure des beaux caniches dont les tissus imitent d'ailleurs l'apparence par leur fini poilu ou frisé.

Ecoles visitées par l'hon. Côté

La Sarre, 22 (DNC). Les deux écoles de la paroisse de Macamic ont été visitées, par l'hon. Omer Côté, secrétaire de la province, qui effectue actuellement une tournée dans les écoles de l'Abitibi Ouest, en compagnie de M. Emile Lesage, député du comté. A Macamic, l'hon. Côté fut reçu par M. le chanoine Zamilda Tremblay.

Aux élèves, M. Côté a déclaré qu'ils avaient besoin de raffermir leur foi dans la vitalité de leur nationalité et qu'il n'a pas été déçu car il a trouvé, à la fois en Abitibi-Est et dans l'Ouest un peuple remarquable par son esprit d'initiative.

Jeudi M. Côté était en Abitibi-Est où il a visité plusieurs paroisses avec le député, M. Jacques Miquelon. Les visiteurs ont été reçus à Guyenne, à Taschereau, Authier, Languedoc, St-Mathias, St-Janvier de Chazel, Beaucanton, Normetal.

Dans chacune de ces paroisses, le curé du lieu accompagnait le ministre et le député dans la visite des écoles et a souhaité la bienvenue à MM. Côté, Lesage et Miquelon. L'inspecteur Théodoric Lagacé, et le chef de district de la Colonisation à Macamic, M. Luc Morin, accompagnaient également le secrétaire de la province. M. Côté s'est rendu à Rouyn et Noranda puis a continué sa visite des écoles dans le comté de Témiscamingue.

TONI VOUS ASSURE
une ondulation qui se comporte comme des
CHEVEUX FRISÉS NATURELS

QUELLE JEUNE FILLE A DES CHEVEUX FRISÉS NATURELS ET LAQUELLE A UNE TONI?

Nellie Jane Cannon et Sandra Webster, deux beautés de New York. Celle avec la Toni dit: "Mon ondulation est douce comme de la soie et ne requiert pas plus de soins que des cheveux frisés naturels". Pouvez-vous discerner entre les cheveux frisés naturels et l'ondulation Toni? Voyez la réponse ci-dessous.

ELLE EST S-I-I SOUPLE!
Et cette souplesse va du cuir chevelu même à la pointe des cheveux. Pas de fragilité . . . pas de crêpelure avec la Toni . . . même le premier jour!

PARAÎT S-I-I BELLE!
Tout un rayonnement de vie passe dans chaque ondulation Toni. De si belle apparence que même les coiffeurs de profession ne peuvent souvent dire la différence.

SE COMPORTE S-I-I NATURELLEMENT!
Beau temps, mauvais temps . . . douche ou shampooing, ne vous inquiétez pas de votre permanente Toni . . . elle ne requiert pas plus de soins que des cheveux frisés naturels.

LE VOICI
PERMAFIX — l'étonnant nouveau neutralisant Toni rend une ondulation Toni supérieure à toute autre permanente que vous ayez jamais eue!

Le neutralisant PERMAFIX Toni est une formule nouvelle, plus sûre et plus efficace. Nulle autre permanente chez soi ne possède le PERMAFIX. C'est pourquoi nulle autre permanente chez soi ne peut assurer cette ondulation absolument naturelle qui est vôtre avec Toni. Oui—avec le nouveau neutralisant PERMAFIX, votre nouvelle Toni sera plus souple, plus belle, durera plus longtemps que *toute* autre permanente que vous ayez *jamais* eue! La belle Sandra Webster, à droite, a la Toni.

Nécessaire de rechange Toni seulement $1.50

PAS ÉTONNANT— Deux fois plus de Canadiennes préfèrent la Toni à toutes les autres permanentes chez soi réunies!

GAGNEZ DE L'ARGENT — ECOUTEZ "DITES-MOI" CHAQUE SOIR, DU LUNDI AU VENDREDI SUR CKAC - CHRC - CKRS - CJBR

Le Fiberglas* dans le nouvel avion de chasse (à réaction)

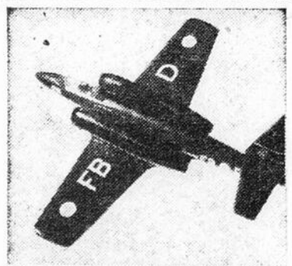

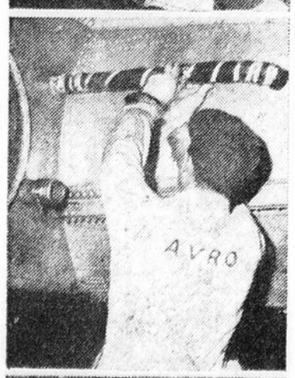

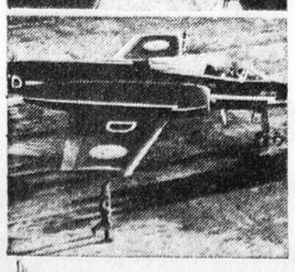

20,000 pieds au dessus de la paisible campagne canadienne, le nouvel avion à réaction Avro CF-100 effectue ses vols d'essai à des vitesses qui dépassent 600 milles à l'heure. Conçu et construit au Canada, le CF-100 est la plus récente et la plus parfaite réalisation dans le domaine des avions de combat à grand rayon d'action (et du type à réaction). Les techniciens qui en dirigent la construction ont choisi le Fiberglas comme matériau isolant de son système de climatisation. Ils savent que le Fiberglas convient admirablement à ces installations, dans les aéronefs, parce qu'il est léger, incombustible et, d'une grande résilience.

Le Fiberglas* chez vous

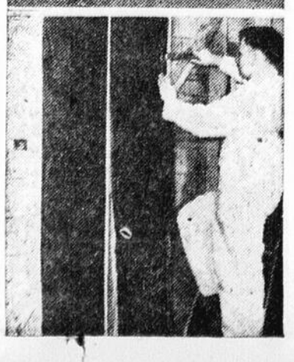

Utilisé comme isolant dans l'industrie du bâtiment, le Fiberglas s'avère d'une haute efficacité, qui ne diminue jamais pendant la durée utile de l'immeuble. Il isole contre la chaleur en été, et, en hiver, la diminution des frais de combustible compense plusieurs fois son coût. Maintenant vendu en rouleaux à toutes fins, demi-coupés, et sous toutes les autres formes connues, le Fiberglas est vite et facilement installé. Il ne pourrit point et résiste à la moisissure; il ne peut absorber l'humidité ni se détériorer de quelque façon que ce soit. On l'emploie pour les réfrigérateurs, fourneaux de cuisine, épurateurs d'air et nombre d'autres appareils qu'on trouve dans toutes les maisons.

FIBERGLAS*
FIBERGLAS CANADA LIMITED

FIBERGLAS CANADA LIMITED
Administration: Toronto, Ontario
Succursales:
3735, ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.
810, Paris Building, Winnipeg, Manitoba

LE GROS BEN

Pour le théâtre

Voici la réponse à ce qui doit se porter au théâtre: un luxueux turban de vison et velours rouge.

Milliers . . .

(Suite de la 1ère page)

niques ont volé 26 livres sterling dans un restaurant à Kasfarit; 3. — un transport britannique chargé de troupes est arrivé à Suez; 4. — le cabinet a étudié à deux reprises la situation politique actuelle et plusieurs décisions, tenues secrètes pour le moment, ont été prises.

Les diplomates occidentaux ne croient pas que l'armée égyptienne engage une guerre mais ils jugent possible que la Fraternité musulmane, groupement religieux extrémiste qui compta jusqu'à 2,000,000 de membres dans le passé, fasse la guérilla. Déjà, il a fallu prendre de sérieuses précautions car la Fraternité a menacé de "faire sauter" le canal de Suez et de mettre le feu aux campements britanniques.

Samedi, il y eut deux incidents. Près de l'hôtel Casino, à Port-Saïd, 15 balles ont été tirées sur un camion de patrouille. Il n'y eut cependant aucun blessé. Sur la route allant de Tel-el-Kebir à Kassassin, à l'ouest d'Ismailia, un camion-cantine britannique tomba dans une embuscade et le chauffeur égyptien fut blessé cinq fois.

Entre temps, les autorités britanniques ont chassé du Soudan le contrôleur général de l'Instruction publique, Mohammed Abdel Hadi. Le gouverneur général sir Robert Howe a aussi donné ordre au brigadier-général Abdel Fattah Bishari, chef d'état-major égyptien au Soudan, de demeurer au Caire "pour des raisons d'ordre public". Le général Bishari se conforma à cet ordre mais Abdel Hadi prit l'avion et se rendit quand même à Khartoum, capitale du Soudan, où un détachement de policiers lui fit prendre aussitôt un autre avion qui le ramena au Caire.

A Londres, le War Office a annoncé que 4,000 hommes de la 19e brigade d'infanterie ont été avertis de se tenir prêts à partir pour la zone du canal de Suez et le Moyen-Orient. A Chypre il n'y a plus de garnison depuis le départ de la 16e brigade de parachutistes et du 33e régiment aéroporté — soit 5,000 hommes — pour l'Egypte.

Deux escadrilles antiavions ont été débarquées dans la zone du canal par l'Empress of Australia et deux autres sont parties de Londres par la voie des airs.

Les troupes britanniques ont occupé la gare d'Agrud, à 10 milles au nord-ouest de Suez et aucun train n'est arrivé du Caire depuis. D'ailleurs, les soldats britanniques fouillent tous les trains qui franchissent les garnisons de Suez.

Le Caire (AFP) "Il n'y a pas lieu de prendre en considération l'offre de médiation de l'Italie", a déclaré le ministre de l'Intérieur égyptien, Fouad Serag Eddine. (Le premier ministre Alcide de Gasparri, qui a eu ces jours-ci un "cordial entretien" avec l'ambassadeur égyptien en Italie, avait dit que son pays serait heureux de pouvoir aider à concilier les "justes aspirations" de l'Egypte avec la "nécessité de défendre la commune civilisation méditerranéenne".

De son côté, le ministre des Affaires étrangères égyptien, Mohammed Salah el Dine Pacha, entend protester auprès des Nations-Unies pour la violence qui est faite à son pays. Il demandera que sa protestation soit communiquée à tous les pays membres de l'O.N.U. et y joindra "des statistiques détaillées des crimes horribles commis par les forces britanniques dans la zone du canal contre le peuple désarmé".

De plus, il est désormais certain que l'Egypte portera devant l'assemblée général de l'O.N.U. la question de ses rapports avec la Grande-Bretagne. Déjà assurée de l'appui des autres pays arabes, elle chercherait à gagner à sa cause les pays asiatiques.

A l'heure actuelle, les chemins de fer, les routes, les canaux d'alimentation d'eau, les stations de pompage, tous les moyens de transport et de production d'énergie, les ponts, ainsi que les bâtiments des docks, des douanes, etc., sont sous contrôle militaire anglais. Bref, on peut dire que la région du canal de Suez est effectivement placée sous commandement unique du général sir Brian Robertson, responsable devant le cabinet de Londres des positions britanniques au Moyen-Orient.

Les forces navales britanniques ont "scellé" le canal de Suez; le croiseur Gambia s'est embossé à Port-Saïd et sera bientôt rejoint par les contre-torpilleurs Chequers et Chevron, qui ont quitté leur base de Malte; le Liverpool pourrait arriver à Port-Saïd ces jours-ci; un mouilleur de mines est attendu de Tripoli; les contre-torpilleurs Saintes, Gravelines, Vigo et Armada sont arrivés d'Abadan à Suez.

Les observateurs sont d'avis que le déploiement des forces britanniques dans la zone du canal ne pourra pas se prolonger pendant longtemps dans un silence hostile de part et d'autre. Le moindre incident peut déclencher des bagarres. Les Egyptiens voient sans aucun plaisir les patrouilles britanniques arrêter les trains, fouiller les voyageurs, faire descendre les suspects, imposer leur volonté aux douaniers comme au personnel égyptien des chemins de fer.

C'est déjà un miracle que des incidents graves ne se soient pas encore produits. Les observateurs étrangers, tout en se réjouissant du calme actuel, se demandent pendant combien de temps il pourra durer.

Canberra, 22 (Reuters) Le chef de l'opposition Herbert Evatt a demandé aux Nations-Unies de faire quelque chose au sujet du différend anglo-égyptien. Au cours d'une conférence de presse, le chef du parti travailliste australien a dit que le secrétaire général des Nations-Unies (Trygve Lie) devrait prendre l'initiative de soumettre cette question à l'O.N.U.

Grande baie

La Baie d'Hudson a plus de 1,000 milles de longueur et environ 600 milles de largeur.

"Inuk", prix Montyon 1950

Le peuple esquimau sera-t-il soulevé à notre contact ou piétiné sous notre passage ? Ce problème revêt une importance toute particulière actuellement, alors que les découvertes de minerais dans le Grand Nord et la stratégie militaire risquent de provoquer une forte pénétration blanche dans ces régions.

Ces faits donnent un relief accentué au livre "Inuk", écrit par le R.P. Roger Buliard, o.m.i., qui a vécu plus de 12 années parmi les esquimaux du Canada. Les récits du missionnaire apprennent à connaitre les peuples des régions glaciales d'une manière très réaliste. Le R. P. Buliard est originaire du Doubs en France. Ses nombreux voyages et sa mission fondée au delà du cercle polaire, où il a vécu la vie des esquimaux parmi les esquimaux, donnent à son oeuvre une richesse humaine qui ne peut égalée par aucune histoire profane. Ils lui donnent une richesse chrétienne que seul peut posséder un apôtre. Mais les différents mérites "d'Inuk" ne peuvent être mieux exprimés que par les paroles mêmes de S.E. Mgr Maurice Dubourg, archevêque de Besançon, en France, dans une lettre adressée à l'auteur. En voici un aperçu: "L'intérêt de vos récits dépasse de cent coudées les romans les plus en vogue. Votre oeuvre est véridique et elle nous élève dans les hauteurs sublimes. Un des charmes de votre style est qu'il passe sans effort du grave au doux et du plaisant au sévère: nerveux, pittoresque, précis, coloré, il a tout plaisir aux lecteurs les plus délicats. Mais surtout quel souffle apostolique!"

L'oeuvre du R. P. Buliard a également reçu les honneurs civils lorsqu'il fut couronné par l'Académie Française. Inuk a mérité le prix Montyon 1950.

Demande d'enquête

New-York, 22. (AFP) Walter White, secrétaire général de l'Association nationale pour l'avancement des peuples de couleur, a adressé des télégrammes au chef de la police new-yorkaise et au directeur de la section des liqueurs et débits de boisson de l'Etat de New-York, demandant d'ouvrir une enquête à la suite d'une plainte déposée par Joséphine Baker contre la direction du cabaret le "Stork Club".

Au cours de la soirée de mercredi, le maitre d'hôtel et certains serveurs de ce cabaret, un des plus renommés de New-York, avaient eu une attitude méprisante en servant Joséphine Baker et les amis qui l'avaient invitée : M. Roger Ricco, chanteur français jouant actuellement dans l'opérette "South Pacific" et sa femme.

Ambassadeur . . .

(Suite de la 1ère page)

de chef religieux, éducateurs et industriels."

Cependant, un porte-parole du secrétariat d'Etat a affirmé que, d'après la constitution, l'administration du gouvernement est responsable de l'envoi de missions diplomatiques afin de conduire les affaires étrangères.

Alors que les protestations croissaient, le Dr Franklin Clark Fry président de l'église luthérienne unie d'Amérique, a déclaré à New-York que cette nomination donnait la préférence à une église au détriment de toutes les autres.

Washington, 21 (AP) L'indignation des protestants, en certains cas manifestée du haut de la chaire, laisse prévoir qu'il y aura bataille épique au Capitole à la suite de la décision du président Truman d'établir des relations diplomatiques entre le Vatican et les Etats-Unis.

La majorité des membres du Congrès, n'oubliant pas un seul instant que leur réélection se décidera l'an prochain, garde un silence prudent quant à son opinion sur la nomination-surprise du général Mark-W. Clark au poste d'ambassadeur des Etats-Unis au Vatican et aux répercussions possibles de pareil geste.

Cependant, les reporters ont appris, de personnages au courant des activités du comité sénatorial des affaires extérieures, que plusieurs groupes protestants ont déjà fait savoir qu'ils voulaient exprimer leur opposition. L'attitude des membres du Congrès laisse supposer qu'ils préféreront, en majorité, laisser mener le combat par ces groupes d'opposition.

Un certain nombre de sénateurs, tout en soulignant bien qu'ils ne prenaient pas position sur cette question, ont déclaré privément qu'ils étaient fort ennuyés parce que le président avait mal choisi le moment de poser pareil geste. M. Truman fit connaitre la nomination du général Clark quelques heures seulement avant l'ajournement des séances du Congrès.

Les membres du Congrès pouvaient ajourner la discussion au mois de janvier ou retarder leurs vacances de plusieurs jours et même de plusieurs semaines. Ils ont préféré ajouner leurs séances.

Le Dr Edward H. Pruden, pasteur de M. Truman à l'église baptiste de Washington, a dirigé l'offensive contre cette nomination, du haut de la chaire.

Au cours de son sermon il a lu une déclaration de 500 mots dans laquelle il dit avoir fait tout ce qui était possible pour empêcher la nomination d'un ambassadeur au Vatican.

"Non seulement à titre personnel, mais aussi en coopération avec d'autres hauts personnages protestants, j'ai fait de mon mieux pour signaler les grands dangers que présente pareil geste," dit-il.

Le Dr Pruden qui avait exprimé son opposition de façon moins officielle samedi, a répété son assertion que ce geste est "à l'opposé de l'un des plus chers principes américains, soit la séparation de l'Etat et de l'Eglise". Il a dit que l'époque était particulièrement mal choisie pour lancer pareil "sujet de division" dans les affaires nationales et internationales des Etats-Unis.

New-York, 21 (PA) Son Eminence le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a dit que le Vatican et les Etats-Unis ont "des buts de paix identiques" et qu'il est logique qu'ils se consultent sur les moyens de les atteindre. Le cardinal Spellman commentait alors la nomination du général Clark comme ambassadeur des Etats-Unis au Vatican.

Cité du Vatican, 22 (Reuters) — Dans les milieux du Vatican, on se dit très satisfait de la nomination du général Mark Clark comme premier ambassadeur des Etats-Unis auprès du Saint-Siège. Depuis deux ans, le Vatican souhaitait la reprise des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Saint-Siège. On sait que ces relations avaient été interrompues lors de la retraite de M. Myron Taylor, représentant personnel du président Truman, à la fin de 1949.

Dans les cercles du Vatican, on dit que le général Clark est très estimé du Saint-Père qui le reçut une première fois en audience quelques jours après la libération de Rome. Une autre fois, le Pape interrompit sa retraite spirituelle pour accorder une audience tout à fait spéciale au général Clark. Ce dernier était alors commandant des forces américaines en Autriche.

Rome 22 (PA) La plupart des journaux italiens non communistes ont interprété la décision du président Truman de nommer un ambassadeur au Vatican comme un geste destiné à gagner l'amitié des pays catholiques romains à la cause des Etats-Unis.

La majorité les journaux n'attachent aucune signification religieuse à ce geste et le croient purement politique.

La presse communiste et procommuniste a violemment critiqué le geste de M. Truman. L'Unita, organe communiste, dit que la nomination du général Mark W. Clark "se transformera même en une alliance plus étroite de l'impérialisme américain et du Vatican pour combattre des millions d'individus, dont la majorité est catholique".

Par erreur, l'agence de nouvelles italienne a dit que le général Clark n'avait pas pris part aux affaires militaires depuis plusieurs années, et bon nombre de journaux non communistes ont insisté sur le fait que le général Clark n'était plus un militaire. De fait, le général est commandant des forces terrestres de l'armée américaine.

★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

par

Laura Wheeler

No C808

Toutes vos toilettes seront plus complétés le soir, au camp ou à la maison, si vous endossez ce joli chandail dont le tricot fantaisie apportera une apparence nouvelle à chacune d'elles.

De la laine de belle qualité en doublera la valeur. Le patron contient toutes les indications nécessaires à sa confection.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les nouvelles toilettes anglaises dénotent l'économie des tissus

La silhouette étroite dictée par l'augmentation du prix de la laine domine maintenant dans les vêtements du soir et les toilettes de cinq heures.

La plupart des couturiers de Londres ont démontré, lors de leurs expositions de modes d'automne, une préférence marquée pour les ensembles de coquetel droits et simples, ainsi que les robes du soir moulantes, en riche broché miroitant. Les jupes amples sont encore en vogue, mais la silhouette droite leur fera une sérieuse concurrence dans les déploiements vestimentaires des grands soirs.

Cela veut dire qu'une autre tendance de la mode peut avoir été dictée par la nécessité de resserrer les cordons de son porte-monnaie. Les jupes étroites signifient des déboursés moindres exigés par l'économie des tissus.

Un nouveau tweed de soie anglais dont Worth, une maison de couture renommée, fait des ensembles d'après-midi et des robes de coquetel, a été lancé lors de ces expositions. Lachasse a marqué sa préférence au cordé de soie noir Cumberland souligné de rayures de velours noir, pour ses somptueuses robes de cinq à sept. Ce créateur a aussi montré un ensemble moulant consistant en un fourreau de georgette de couleur de mûre monté sur du satin aux tons du paon. Le mouvement du tissu provoque un chatoyant reflet turquoise à travers la teinte dominante de la mûre.

Le style de Michael Sherard rappelle la forme de l'Arche de Noé. La silhouette qu'il préconise est étroite et arrondie, amenuisée à la taille, étoffée aux hanches; la jupe descend au mollet ou à la cheville.

Le velours hydrofuge est utilisé en toute occasion. Il est particulièrement attrayant lorsqu'il sert à la confection d'un ensemble champignon porté sous un manteau plaid ample dont le capuchon est doublé de velours de la même couleur.

Norman Hartnell, le couturier de la reine, favorise le velours comme complément de la robe de broché et satin, avec jupes étroites et encolures drapées.

Les robes du soir de tous les créateurs suivent cette tendance. Le corsage sans épaulettes est sur le point de disparaître pour faire place à une nouvelle conception de larges bandes rapportées sur les épaules.

L'une des plus intéressantes encolures observées apportaient beaucoup d'originalité et de chic à une robe en jersey de soie noir; elle consistait en un large V dont la pointe fuyait vers l'aisselle tandis que dans le dos le tissu était drapé dans la direction opposée. Un repli de jersey vert citron accentuait la ligne diagonale.

À MONTRÉAL
LE RENDEZ-VOUS
Idéal
L'HÔTEL DE LA SALLE
au coeur de la ville
Confort moderne, ambiance canadienne, cuisine de chez nous, hospitalité typiquement québecoise, service parfait, chambres agréables— voilà ce qu'on trouve au LaSalle!

Vous sentez-vous bilieux?

Soulagez-vous des gaz, Indigestions et constipation de cette façon efficace.

Lorsqu'il y a une carence de bile dans le système digestif, il peut s'ensuivre des gaz, indigestions et constipation. Vous vous sentez abbatu et bilieux. La perte de l'appétit, les maux de tête et les nausées sont des symptômes fréquemment causés par une insuffisance de bile.

Il existe maintenant une tablette facile à prendre contenant des sels bilieux et des ingrédients complémentaires pour stimuler le flux normal de votre bile. Ainsi c'est un aide à l'élimination naturelle sans malaise oppressant. C'est SALABILE.

Cette nouvelle tablette aide aussi à maintenir régulière l'évacuation des intestins. Cependant il ne crée pas une habitude; vous prenez SALABILE seulement comme un adjuvant à la nature.

Prenez les tablettes SALABILE en suivant les instructions sur la bouteille. Constatez comment la sensation de bile disparait; comment la régularité des selles revient. Remarquez le rapide soulagement des gaz, indigestions et nausées sans malaise inconfortable. Demandez à votre pharmacien les tablettes SALABILE.

En bouteilles de 50 pour $1.50 et de 100 pour $2.75 (format économique).

TAILBY-NASON COMPANY of CANADA, LTD., C. P. 6084, Montréal, Canada

De meilleures photos ...grâce au NICKEL

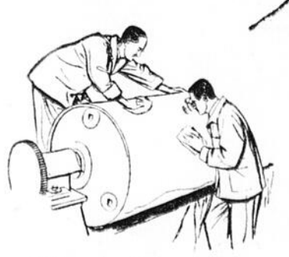

On se sert d'alliages de nickel afin que les cylindres sécheurs, employés pour les pellicules photographiques, soient plus durables, et plus résistants à la corrosion par les substances chimiques.

Aux cuvettes à développeur et cuves à lavage (utilisées pour traiter les pellicules ordinaires ou chromophotographiques), les alliages de nickel donnent une haute résistance à la corrosion par les solutions de développement et de fixage.

Grâce à ses recherches systématiques, l'industrie du nickel a développé pour ce métal des centaines d'usages. Aujourd'hui, une part considérable de la production canadienne de nickel est orientée, de ses divers emplois courants et domestiques, vers des usages moins pacifiques. C'est pourquoi la capacité des mines nickelifères, augmentée substantiellement depuis quelque dix ans, est à nouveau portée à son maximum. A l'heure actuelle, le Canada fournit aux nations libres plus de nickel qu'il ne l'a fait en aucun temps durant la paix.

Le nickel canadien

La brochure illustrée "The Romance of Nickel" (en anglais seulement) sera envoyée gratuitement, sur demande, à toute personne intéressée.

THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED, 25 OUEST RUE KING, TORONTO

Une conférence de M. Francesco Piva

M. le commandeur Francesco Piva, inspecteur général de l'Instruction publique à Rome, donnera une conférence devant les membres de la Dante Alighieri de Québec, demain soir, à huit heures, en la salle No 2 de la Faculté de Droit de l'université Laval.

M. Piva fait partie du siège social de la Dante Alighieri de Rome. Il séjournera quelque temps à Québec pour y étudier les problèmes post-scolaires.

LES

DUTCH DROPS

nous viennent directement de Hollande

(sous la nouvelle forme de capsule)

Le vieux remède, fameux depuis plusieurs générations, pour les reins paresseux. Demandez à votre pharmacien pour les capsules Haarlem Oil GOLD MEDAL (Dutch Drops) 45. Elles vous aideront à débarrasser rapidement vos reins des déchets toxiques.

Une décision attendue au sujet d'un conflit provincial-fédéral

Ottawa, 22 (PC) La longue dispute entre le gouvernement fédéral et les provinces pour déterminer à quel gouvernement il appartien de contrôler constitutionnellement la circulation interprovinciale et internationale sera probablement reglée par la Cour Suprême du Canada, aujourd'hui.

On s'attend que la Cour, après des mois de délibérations, rende aujourd'hui une décision traitant de la question constitutionnelle qu'avait soulevée un appel inscrit par une compagnie d'autobus américaine contre un ordre du Nouveau-Brunswick interdissant à la compagnie de prendre ou de laisser des voyageurs dans cette province.

La compagnie, la MacKenzie Coach Lines, de Lewiston, Maine, exploite une ligne d'autobus allant de Boston à Halifax, et Glace-Bay en passant par le Nouveau-Brunswick.

Devant la Cour Suprême du Canada, la compagnie a inscrit un appel contre une décision de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick déclarant qu'il appartenait à la province de dicter une ligne de conduite à la compagnie quand il s'agit de l'utilisation des routes provinciales.

La compagnie, opéré par Israel Winner, soutient qu'en matière de circulation internationale il appartient au gouvernement fédéral de décider et non aux provinces.

Le gouvernement fédéral se mêla de la discussion pour appuyer la compagnie. Les deux grands chemins de fer transcontinentaux canadiens sont également de l'avis du fédéral.

Six provinces s'opposent au gouvernement fédéral: Le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Québec, l'Alberta, la Colombie-Canadienne et l'île du Prince-Edouard. Une septième province, la Nouvelle-Ecosse ne sait pas trop de quel côté pencher, mais l'industrie canadienne du camionnage appuie fortement le Nouveau-Brunswick.

Exposition à St-Honoré

St-Honoré, Beauce, (DNC) Le cercle des Fermières de St-Honoré de Beauce a tenu, récemment, son exposition annuelle, en la salle paroissiale. Un grand nombre de personnes sont venues admirer les nombreux travaux manuels et produits exposés par nos fermières.

Nous publions ci-dessous les noms des concurrentes qui se sont vues décerner des prix par le jury :

Sac à main — 1er prix, Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mlle Gertrude Pelchat; 3e prix, Mme Donat Bellegarde; 4e prix, Mme Rosaire Campeau. Draperie — 1er prix, Mme Louis Fortier. Couvre-lit et taies d'oreiller pour enfant — 1er prix, Mme Xavier Bilodeau; 2e prix, Mlle Berthe Bilodeau; 3e prix, Mme Donat Bellegarde; 4e prix, Mlle Réjeanne Bilodeau. Robe de nuit — 1er prix, Mlle Réjeanne Bilodeau; 2e prix, Mlle Gertrude Pelchat; 3e prix, Mme Ferdinand Viger. Robe pour enfant, faite dans du vieux — 1er prix, Mme Rosaire Campeau; 2e prix, Mme Donat Bellegarde; 3e prix, Mme Louis Fortier; 4e prix, Mlle Berthe Bilodeau. Manteau — 1er prix, Mme Ferdinand Viger. Catalogne de lit — 1er prix, Mme Alb. Fortier; 2e prix, Mme Louis Forteir; 3e prix, Mme Georges Buteau; 4e prix, Mme Ferdinand Viger. Dessus de bureau — 1er prix, Mme Odina Boulanger; 2e prix, Mlle Berthe Bilodeau; 3e prix, Mme Xavier Bilodeau; 4e prix, Mlle Gertrude Pelchat. Tablier de fantaisie — 1er prix, Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mlle Gertrude Pelchat; 3e prix, Mme Xavier Bilodeau; 4e prix, Mme Rosaire Campeau. Mouchoirs de fantaisie — 1er prix, Mme Xavier Bilodeau; 2e prix, Mlle Gertrude Pelchat; 3e prix, Mme Odina Boulanger; 4e prix, Mme Donat Bellegarde. Tapis — 1er prix, Mme Louis Fortier; 2e prix, Mme Roméo Roy; 3e prix, Mlle Réjeanne Bilodeau; 4e prix, Mme Xavier Bilodeau. Chaussettes pour dame — 1er prix, Mme Donat Bellegarde; 2e prix, Mme Xavier Bilodeau. Bas pour hommes — 1er prix, Mme Donat Bellegarde. Robe pour enfant — 1er prix, Mme Donat Bellegarde; 2e prix, Mlle Réjeanne Bilodeau; 3e prix, Mme Xavier Bilodeau; 4e prix, Mlle Berthe Bilodeau. Béret angora — 1er prix, Mlle Gertrude Pelchat; 2e prix, Mme Louis Fortier. Chemise de toilette — 1er prix, Mlle Gertrude Pelchat; 2e prix, Mme Ferdinand Viger; 3e prix, Mme Xavier Bilodeau; 4e prix, Mlle Berthe Bilodeau. Sac à ouvrage — 1er prix, Mme Donat Bellegarde; 2e prix, Mlle Elzéar Beaudoin. Gants pour dame — 1er prix, Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mme Louis Fortier; 3e prix Mme Donat Bellegarde; 4e prix, Mlle Gertrude Pelchat. Jupon — 1er prix, Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mme Rosaire Campeau; 3e prix, Mlle Gertrude Pelchat. Chapeau pour enfant — 1er prix, Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mme Alb. Fortier. Drap — 1er prix, Mme Louis Fortier et Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mme Napoléon Martin; 3e prix, Mme Cyrille Larochelle; 4e prix, Mme Roméo Boulanger. Pantoufles pour enfant — 1er prix, Mlle Gertrude Pelchat; 2e prix, Mme Odina Boulanger; 3e prix, Mme Xavier Bilodeau; 4e prix, Mlle Berthe Bilodeau. Salopette pour enfant — 1er prix, Mlle Gertrude Pelchat; 2e prix, Mme Donat Bellegarde. Robe de toilette — 1er prix, Mlle Gertrude Pelchat; 2e prix, Mme Louis Fortier; 3e prix, Mme Ferdinand Viger. Gilet pour dame — 1er prix, Mme Alb. Fortier; 2e prix, Mme G.-Octave Gaboury.

Art culinaire

Pain — 1er prix, Mme Nérée Poirier; 2e prix, Mme Odina Boulanger; 3e prix, Mme Cyrille Larochelle. Gateau — 1er prix, Mme Alb. Fortier; 2e prix, Mme Napoléon Martin; 3e prix, Mlle Berthe Bilodeau; 4e prix, Mme Nérée Poirier. Fudge — 1er prix, Mme Nérée Poirier; 2e prix, Mme Réjeanne Bilodeau; 3e prix, Mme Cyrille Larochelle; 4e prix, Mlle Gertrude Pelchat. Jus de tomates — 1er prix, Mme Ferdinand Viger. Conserve de volaille — 1er prix, Mme Alcide Mercier; 2e prix, Mme Joseph Bilodeau. Conserve de carottes — 1er prix, Mme Nérée Poirier; 2e prix, Mme Louis Fortier. Confiture — 1er prix, Mme Nérée Poirier. Betteraves — 1er prix, Mme Siméon Lachance; 2e prix, Mme Ferdinand Viger; 3e prix, Mme Georges Buteau. Carottes — 1er prix, Mme Cyrille Larochelle; 2e prix, Mme Ferdinand Viger; 3e prix, Mme Donat Bellegarde; 4e prix, Mme Alcide Mercier. Choux — 1er prix, Mme Ferdinand Viger; 2e prix, Mme Louis Fortier; 3e prix, Mme Alcide Mercier; 4e prix, Mme Cyrille Larochelle. Choux de Siam — 1er prix, Mme Donat Bellegarde; 2e prix, Mme Louis Fortier; 3e prix, Mme Joseph Bilodeau; 4e prix, Mlle Réjeanne Bilodeau. Choux-fleurs — 1er prix, Mme Siméon Lachance; 2e prix Mme Joseph Bilodeau. Blé d'Inde — 1er prix, Mme Nérée Poirier; 2e prix, Mme Ferdinand Viger; 3e prix, Mme Joseph Bilodeau. Concombres — 1er prix, Mme Siméo Lachance; 2e prix, Mme Nérée Poirier; 3e prix, Mme Xavier Bilodeau; 4e prix, Mlle Réjeanne Bilodeau. Oignons — 1er prix, Mme Donat Bellegarde; 2e prix, Mme G.-Octave Gaboury; 3e prix, Mme Joseph Mathieu; 4e prix, Mme Odina Boulanger. Poireau — 1er prix, Mme Louis Fortier; 2e prix, Mme Roméo Boulanger; 3e prix, Mme Georges Buteau; 4e prix, Mlle Gertrude Pelchat. Salsifis — 1er prix, Mme Joseph Bilodeau; 2e prix, Mme Alcide Mercier. Tomates — 1er prix, Mme Xavier Bilodeau; 2e prix, Mlle Berthe Bilodeau; 3e prix, Mlle Réjeanne Bilodeau; 4e prix, Mme Odina Boulanger. Céleri — 1er prix, Mme Georges Buteau; 2e prix, Mme Donat Bellegarde; 3e prix, Mme Joseph Bilodeau; 4e prix, Mlle Berthe Bilodeau; Haricot — 1er prix, Mlle Berthe Bilodeau; 2e prix, Mme Donat Bellegarde. 3e prix, Mme Joseph Bilodeau; 4e prix, Mme Xavier Bilodeau.

Ecrasé sous les roues d'une auto

Croydon, 22. (PC) — Un homme qui prêta main-forte à un automobiliste en panne sur la route nationale, près de Croydon, a été écrasé à mort sous les roues de l'auto de son copain, dont il venait de descendre.

M. Lecam voyageait dans une auto conduite par M. Yves Moreau, âgé de 22 ans, également de Croydon. En cours de route les deux hommes virent une automobile stationnée et près d'elle un automobiliste qui leur faisait des signaux. M. Moreau stoppa et M. Lecam descendit indiquant à M. Moreau de s'approcher de l'auto en panne pour la pousser.

M. Lecam monta ensuite sur le pare-choc arrière de l'auto en panne alors que M. Moreau poussait avec sa voiture. Soudain l'auto en panne démarra et M. Lecam tomba sur la chaussée. Son compagnon n'eut pas le temps d'appliquer les freins et l'écrasa accidentellement sous les roues de sa voiture.

Le corps de M. Lecam fut transporté à la morgue de Montréal pour fins d'enquête.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

Jolie . . . et lavable

Croyez-le ou non, cette robe noire en nylon et rayonne synthétique se lave dans l'eau et le savon et les plis demeureront.

Suggestion contre les néo-fascistes

Karlsruhe, 22. (AFP) Au deuxième jour du congrès fédéral du parti chrétien-démocrate, M. Karl Arnold, ministre-président de Rhénanie-Westphalie, a exhorté le gouvernement à prendre des mesures énergiques contre les néo-fascistes en Allemagne occidentale.

"Celui qui approuve aujourd'hui les crimes d'Hitler, a déclaré le ministre-président, doit être rejeté hors de la vie politique de la nation. Celui qui se prononce en faveur d'Hitler et de son régime, préconise en même temps la destruction du régime démocratique par la violence".

M. Arnold a également déclaré que des entretiens entre politiciens allemands et anciens généraux de la Wehrmacht au sujet de la participation de la république fédérale à la défense de l'Europe n'étaient pas opportuns. "Il est ridicule de penser, a-t-il dit, que les chefs militaires de la défaite puissent représenter nos millions de soldats valeureux. Le véritable état d'esprit de ces généraux ne ressort pas de leurs déclarations d'amour à la démocratie, mais de la propagande néo-nazie qui les accompagne".

Le ministre-président a ensuite pris la défense de la Confédération des syndicats d'Allemagne Occidentale. Il a appelé les délégués à oeuvrer à la réalisation du programme élaboré par l'Union sociale-démocrate, à Ahlen, en 1947, et qui prévoit notamment la socialisation des industries des matières premières, la planification de l'économie et le droit de co-gestion des salariés. Il a en outre protesté contre la restitution des grandes entreprises de l'industrie lourde aux anciennes sociétés anonymes.

Un bébé étouffé sous un oreiller

Montréal, 22 (PC) La police relatait samedi qu'un bébé de quatre mois, et demi, Yvette Bruyère, était mort la veille dans une maison à plusieurs logements du quartier des affaires, après que ses parents lui eurent mis un oreillier sur la figure pour étouffer ses pleurs.

L'autorité policière ajoute que le père s'est aperçu que le bébé cessait de respirer, mais que des efforts pour le ranimer au moyen de la respiration artificielle sont demeurés sans succès.

Gérard Bruyère, 25 ans, et son épouse de 35 ans ont déclaré qu'ils se sont vus obligés d'étouffer les pleurs du bébé parce que les cris dérangeaient les autres personnes du logement surpeuplé. Les parents et une soeur se trouvaient dans la chambre au moment de la mort du bébé.

Mme-Bruyère a dit qu'elle avait l'habitude d'envelopper la tête du bébé pour amortir le bruit. Vendredi soir, elle plaça un oreiller sur le visage de l'enfant, en surplus. Peu après, le père s'est aperçu que l'enfant ne respirait plus, mais il a tenté en vain la respiration artificielle. La police a tenté aussi de ranimer le bébé, mais sans plus de succès.

Séminaire en Extrême-Orient

Cité du Vatican, 22 (Reuters)- Le Vatican songe à construire un vaste séminaire en Extrême-Orient afin d'y recevoir les prêtres qui ont dû fuir les pays situés derrière le rideau de fer. La nouvelle a été annoncée hier par Mgr l'archevêque Celso Coslantini, secrétaire de la Sacrée Congregation de la Propagation de la foi.

Un rattachement vivement dénoncé

Berlin, 22. (AFP) Le conseil municipal de l'arrondissement de Zehlendorf, dont le village de Steinstuecken fait partie, a adopté à l'unanimité une résolution protestant énergiquement contre l'occupation de ce village par la police populaire de l'Allemagne de l'Est.

La résolution charge le bourgmestre de l'arrondissement de demander au Sénat de Berlin-Ouest d'intervenir par tous les moyens auprès des puissances alliées afin d'obtenir que le statu quo soit rétabli et, "si cela n'a pas lieu rapidement, de prendre des contre-mesures effectives".

Le bourgmestre Reuter, qui assistait à la séance, a souligné de son côté que les Alliés devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour renforcer le sentiment de sécurité des Berlinois, ébranlé par le rattachement de Steinstuecken à la zone soviétique. Il a affirmé que le Sénat resterait ferme dans sa décision de demander que ce village soit de nouveau administré par l'arrondissement de Zehlendorf.

Le bourgmestre a conclu en faisant savoir que le général Mathewson, commandant américain à Berlin, avait fait connaitre la situation à la haute commission américaine et lui avait demandé des instructions.

Enfin, le Dr Suhr, président de la Chambre des représentants de Berlin-Ouest, a déclaré : "Si aujourd'hui nous ne luttons pas pour Steinstuecken, demain se posera le sort de l'enclave que constitue Berlin".

Aventures d'Arlene, Roberta et Marilyn

New-York, 22. (PA) Roberta, Marilyn et Arlene sont trois gamines qui n'étaient que de simples adolescentes il y a quelques jours à Nahant, Massachusetts.

Mais elles voulaient voir la grande ville et il arriva qu'elles rencontrèrent une fortune qui n'était pas la leur. Elles prirent l'argent et se rendirent à la ville pour faire des achats sur la Cinquième Avenue, pour voir les clubs de nuit et jouer à la grande personne. Tout alla bien jusqu'à ce qu'elles rencontrent trois racoleurs et plus tard la police municipale. Les trois jeunes filles sont Roberta McCauley, 15 ans, de Nahant, Arlene Jeffries, 17 ans, et Marilyn Curry, 16 ans, de Lynn, Massachusetts. Elles furent arrêtées en même temps que Leo Cusson, 21 ans, de Worcester, Massachusetts, et Wayne Eckhardt, 24 ans, de Grand-Rapids, Michigan. Ceux-ci furent arrêtés en même temps que les jeunes filles après qu'elles eurent été escortées dans quelques clubs de nuit par trois autres hommes. Mais le trio avait disparu avec $15,000, disent les jeunes filles. La police dit que Roberta a déclaré qu'elles ont pris $18,000 dans la maison du médecin. Elles avaient encore $40 ensemble quand elles ont été arrêtées. Le Dr Covner dit qu'il lui manque $24,000.

Fiez-vous aux chauffe-eau Inglis: ils ne rouillent pas, car

Le verre ne rouille pas!

En installant un chauffe-eau automatique Inglis *Glasteel*, vous obtenez une protection absolue *et durable* contre la rouille ou la corrosion, quelle que soit la composition de l'eau de votre localité. Et ceci parce que l'intérieur du réservoir, de construction exclusive *Permatron*, comporte une surface d'acier à revêtement de verre. De plus, le fonctionnement entièrement automatique du chauffe-eau Inglis *Glasteel* vous libère de tout souci; vous avez de l'eau chaude à toute heure, et en abondance.

Pour une démonstration qui vous convaincra, consultez votre marchand d'accessoires Inglis ou votre plombier. Ou encore, écrivez-nous pour savoir le nom de votre dépositaire local et recevoir gratuitement un dépliant illustré. Adresse postale: Division des produits de consommation, John Inglis Co. Limited, Montréal, P.Q.

FAITES-LE INSTALLER . . . ET N'Y PENSEZ PLUS! VOUS OBTENEZ TOUTE L'EAU CHAUDE QU'IL VOUS FAUT!

Inglis

CHAUFFE-EAU AUTOMATIQUES

AU GAZ OU À L'ÉLECTRICITÉ

Un modèle pour tous les foyers

Prix à partir de $159.50

TOUJOURS EN TÊTE AVEC Inglis.

La laveuse Automatique Inglis fait vos lavages pour vous.

Le séchoir Automatique Inglis met fin à l'esclavage de la corde à linge.

Le poêle Inglis-Tappan rend la cuisson plus rapide et plus facile.

La laveuse Inglis rend le linge plus blanc, plus éclatant.

Les chauffe-eau Inglis Glasteel sont fabriqués avec l'autorisation de la A. O. Smith Corp., Milwaukee, U.S.A.

CANTIN & FILS LTEE
555 St-Vallier
Tél. : 5-7123

BIZIER & CARON Ltée
43½ rue St-Joseph
Tél.: 4-1081

ADELARD LABERGE
LIMITEE
260, 5e Rue Limoilou
Tél. : 4-1515

TURGEON & JOBIN
LIMITEE
89 des Prairies
Tél. : 2-8175

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES
393, Blvd Charest,
Tél. : 2-2724

SAILLANT INC.
78 St-Augustin
Tél. : 2-6897

TERREAU & RACINE
LTEE.
196, rue St-Paul
Québec Tél.: 2-2711

Il y a de tout pour tous dans les annonces de
L'EVENEMENT-JOURNAL

L'EAU *révèle la vérité au sujet du* WHISKY

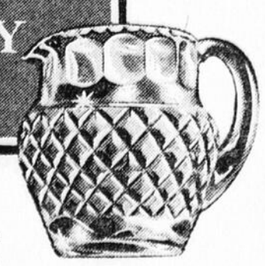

Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83". L'eau, claire ou gazeuse, fait ressortir la saveur naturelle et le bouquet du whisky.

Seagram's "83"

Whisky Canadien

Demander Seagram c'est s'assurer de meilleur whisky

MAL À LA GORGE?

Ne tolérez pas ce mal de gorge ordinaire, quand vous pouvez y remédier. Frictionnez-vous avec du Liniment Minard, à l'effet adoucissant—procurez-vous en aujourd'hui. Obtenez un soulagement rapide dès aujourd'hui.

MINARD'S "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" LINIMENT

4-51 F

LE NOUVEAU PALMOLIVE pour Un Épiderme Jeune Et Velouté "Il Est Doux!"

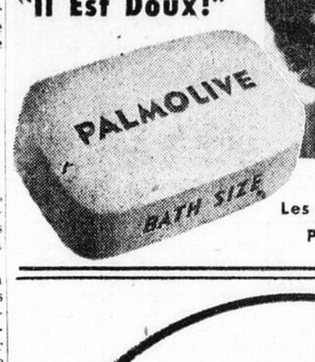

Une Autre Ravissante Beauté Palmolive!

Les Jeunes Élégantes Préfèrent PALMOLIVE—Il Est Doux!

MACHINE A ADDITIONNER Remington MANUELLE PORTATIVE

ADDITIONNE — ENREGISTRE — MULTIPLIE

Une machine à additionner facile à transporter — Elle est rapide, simple, solide, précise, efficace, économique, aux lignes profilées elle est attrayante. Indispensable partout où il y a un travail de comptabilité à effectuer. Venez à l'un de nos trois magasins pour une démonstration et renseignements supplémentaires.

Gérald Martineau

La Maison du Service

93, rue St-Pierre — Tél.: 5-5158
402, Boul. Charest — Tél.: 4-9612
QUEBEC

1547, rue Notre-Dame — Tél.: 6624
TROIS-RIVIERES

MIMEOGRAPH — DICTAPHONE
Remington

PRÊT CORDIAL

Un prêt cordial peut-il résoudre vos problèmes?

Des factures imprévues dérangent parfois le budget le mieux établi. C'est alors que le prêt Cordial s'offre comme solution idéale. Le représentant Niagara étudiera votre cas avec vous au cours d'une entrevue strictement privée. Il y a quatre plans de prêt Niagara, dont l'un vous convient et peut se conclure rapidement. Vous pouvez emprunter jusqu'à $1,000. ou plus . . . et vous aurez jusqu'à 24 mois pour rembourser. Si vous avez des embarras d'argent, téléphonez ou rendez-nous visite aujourd'hui.

Un emprunt de $550. peut être remboursé en paiements faciles de $38.25 par mois, pendant 24 mois.

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIE ACCEPTANCE CORPORATION LTD
525 Boul. Charest
4ième étage
Québec Tél.: 3-7232

SEULE LA BIERE CARLING Red Cap EST TOUT À LA FOIS LÉGÈRE ET FORTE ET ELLE L'EST PARFAITEMENT!

CARLING'S Red Cap ALE

Faites-en l'essai!

DEMANDEZ UNE CARLING

D'un matin . . .

A votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

85e année — No 136 QUEBEC, LUNDI 22 OCTOBRE 1951 PAGE NEUF

Deux Canadiens méritent la médaille militaire pour leur courage en Corée

Ottawa, 22. (PC) Deux Canadiens ont reçu la médaille militaire pour leur courage au combat durant de violentes batailles livrées en Corée il y a deux mois. Un troisième a été cité à l'ordre du jour.

Les deux décorés sont les soldats Gordon-G. Rowden, âgé de 24 ans, de Port-Hope, Ont., et Curtis-O. Bell, âgé de 25 ans, de Sussex, N.-B. Le caporal Paul-F. Gingras, âgé de 28 ans, d'Eastview, Ont., a été cité à l'ordre du jour.

Tous trois membres du Deuxième Bataillon du Régiment royal canadien, ces soldats sont encore en congé où ils recevront probablement leurs décorations des mains du brig. J.-M. Rockingham, commandant d'infanterie canadienne.

Les soldats Rowden et Bell, deux mitrailleurs Bren, ont mérité leurs décorations durant une attaque au nord de la rivière Imjim le 15 août.

Bien qu'assommé par une balle ennemie qui lui avait effleuré le front au début de l'offensive, Rowden, en reprenant ses sens, s'est pansé lui-même, a refusé de se faire évacuer vers l'arrière et a rejoint ses camarades au combat.

L'ordre du jour dit que Bell a permis à la compagnie "C" de son régiment de se retirer en sûreté. Durant l'engagement l'ennemi dirigea sur la section de Bell un feu nourri et précis d'armes légères, la plupart automatiques.

Bien que son poste fut exposé, il continua à tirer sans répit et ses chefs sont d'avis qu'il a ainsi grandement contribué à protéger la compagnie "C", que se replia sans perdre un seul homme.

Le caporal Gingras a été cité à l'ordre du jour en raison de l'habileté et de la diligence exceptionnelles dont il fit preuve en établissant le réseau de fils qui lui était confié. Par tous les temps et sur les terrains les plus difficiles, il a posé et entretenu ses fils sans aucun souci du danger.

L'ordre du jour mentionne plusieurs cas où le caporal Gingras a fait preuve d'un courage exceptionnel pour exécuter ses ordres.

CHEZ LAVIGUEUR & HUTCHISON

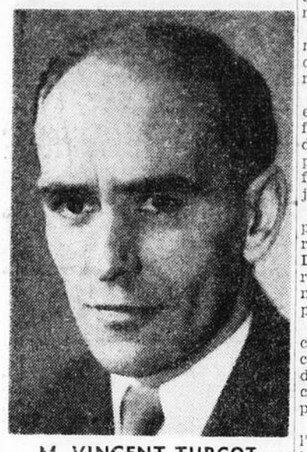

M. VINCENT TURCOT

autrefois de Limoilou Electrique, est maintenant au service de Lavigueur & Hutchison Limitée, 81-85 rue Saint-Jean. Il invite ses nombreux amis et clients à lui rendre visite à ce nouveau poste où ses nombreuses années d'expérience rendront d'appréciables services aux acheteurs qui voudront bien le consulter. —

Ouvrier électrocuté à l'île Maligne

Chicoutimi, 22 (DNC) Un employé de la compagnie Pentagon, Benoit Tremblay, 20 ans, de Chicoutimi, a été électrocuté vendredi après-midi, alors qu'il travaillait aux travaux d'agrandissement des usines de l'Alcan, à l'île Maligne. L'accident s'est produit vers 3 heures 30 lorsque la victime qui se trouvait sur un poteau toucha un fil portant un voltage de 550 volts. L'enquête aura lieu aujourd'hui. Le défunt était le fils de M. Patrick Tremblay et de dame Marie-Ange Lefebvre.

La semaine des abstinents

Le congrès régional du vicariat urbain No 2 des Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc, qui se poursuivra toute la semaine par des manifestations dans plusieurs paroisses de la ville, et dont le thème est cette année la "Jeunesse abstinente", s'est ouvert hier soir devant plus d'un millier de personnes, membres des Cercles et sympathisants du mouvement, à la salle du Centre Durocher dans la paroisse St-Sauveur.

A cette soirée, rehaussée d'une partie artistique assumée par "Les Comédiens de Chez Nous", dont le directeur est M. Georges Delisle, l'auteur de la comédie dramatique de circonstance "La Vipère" présentée hier soir, et est aussi le président local des Cercles, assistaient le R. P. Y. Isabelle, o.m.i., aumônier du mouvement dans la paroisse St-Sauveur, M. Yvon Keable, président régional; M. Francis Boudreau, député de Québec-Ouest, et M. l'échevin Gabriel Boucher.

A cette occasion, se déroula la cérémonie d'initiation de nouveaux membres du mouvement, le renouvellement des promesses abstinentes et le changement de décorations.

Deux allocutions furent prononcées. La première par M. Yvon Keable, président régional des Cercles, qui se félicita de ce que cette Semaine antialcoolique débute dans cette paroisse de St-Sauveur qui compte de nombreux adhérents au mouvement. C'est par l'exemple que nous réussirons à faire comprendre la beauté et le bien que les Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc font à nos familles et à la société, et aussi les avantages qui ressortent de la tempérance absolue, dit-il. Il lança un appel tout particulier aux jeunes gens auxquels cette Semaine est dédiée et qui ont le plus grand intérêt à venir grossir les cercles locaux.

Le R. P. Y. Isabelle, o.m.i., aumônier, rappela ensuite que la grande armée des abstinents compte aujourd'hui 100,000 combattants, bien décidés à arrêter les ravages causés par l'alcool dans notre pays. Etre Lacordaire, dit-il, c'est tout d'abord remplir un devoir de charité et d'aide morale à l'endroit de nos semblables non-abstinents et c'est aussi travailler à la rénovation de notre société.

La troupe des "Comédiens de "Chez Nous" connut un beau succès avec la comédie qu'elle présenta hier soir.

TEMPÉRATURE

Toronto, 22 (PC) Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada :

Villes	Min.	Max.
Dawson	-9	10
Vancouver	43	51
Victoria	43	51
Edmonton	--	26
Calgary	3	19
Saskatoon	6	29
Régina	30	30
Winnipeg	18	33
Sault-Ste-Marie	40	50
Sudbury	38	55
Windsor	38	72
London	34	66
Toronto	41	62
Ottawa	30	58
Montréal	35	58
Québec	32	50
Moncton	32	50
Halifax	39	49
Charlottetown	43	46
Sydney	47	50
Yarmouth	38	54
St-Jean, T.-N.	46	48

(-) Sous zéro.

Pronostics

Régions de Québec, Montréal et des Cantons de l'Est: ensoleillé et plus chaud; vents légers du sud. Minimum hier et maximum aujourd'hui à Québec: 38 et 60.

Le soleil — Lever: 6 h. 12; coucher, 4 h. 47. Longueur du jour: 10 h. et 35 m.

La marée — Haute marée: 11 h. 24 et 11 h. 24; basse marée: 6 h. 01 et 5 h. 48.

M. J.-P. Gagnon, rue des Ormes, est lauréat de l'Embellissement

M. Jean-Paul Gagnon, 67 rue des Ormes, a été proclamé vainqueur du concours d'embellissement 1951 de St-Albert-le-Grand. 50 demeures, sur un total de plus de 175, ont été primées hier soir, au cours d'une cérémonie donnée en la salle des réceptions du couvent, en présence d'un grand nombre de personnalités civiles et religieuses et de nombreux paroisiens. MM. Georges Paquet, 86 ave. des Epinettes, et Conrad Blouin 70 Ave. des Ormes étant hors concours ont reçu des mentions spéciales avec prix. Les juges du concours étaient M. G.-R. Gillet, pépiniériste et M. J. Roland Bédard, architecte paysagiste de Québec. Au cours de la soirée, M. Gillet a déclaré que même si l'intérieur de nos maisons canadiennes est le plus moderne et le plus beau au monde: l'extérieur est fort négligé.

"L'intérieur des maisons du Canada est le plus moderne et le plus beau du monde: tant par l'ameublement que par les décorations, a dit M. Gillet, cependant, l'extérieur, qui est plus important pour la beauté générale, est fort négligé."

"Votre comité d'embellissement, sous la présidence de M. Georges Dufresne, accomplit une oeuvre civique très importante en voulant meubler les extérieurs avec la nature qui est si généreuse en couleurs. Les fleurs rendent la vie plus gaie. L'absence d'un peu de tapis vert autour des maisons créé l'impression d'un salon sans tapis.

Voici la liste des honneurs: Hors concours (prix spéciaux) Georges Paquet, 86 Avenue des Epinettes et Conrad Blouin, 70 Avenue des Ormes. Gagnants du concours: MM. Jean-Paul Gagnon, 67 Avenue des Ormes; Thomas Blondeau, 22 Avenue des Frênes-Ouest; Paul-Emile Bérubé, 3109 1ère Avenue; Georges Dufresne, 30 Avenue des Frênes-Ouest; Oscar Beaulé, 66 Avenue des Epinettes; Paul-Emile Pelletier, 34 Avenue des Chênes-Est; Marcel Carrier, 66 Avenue des Ormes; Ernest Bérubé, 3145 1ère Avenue; Georges Ardouin 2807 1ère Avenue; Robert Gamelin, 20 Avenue des Chênes-Est; Albert Trudel, 25 Avenue des Chênes-Est; Jules Lamonde, 21 Avenue des Saules-Ouest; Louis Fréchette, 30 Avenue des Chênes-Est; Gaston Poulin, 5 Avenue Thomas-Chapais, Presbytère, 155 Avenue des Saules-Est, J. L. Pépin, 3417 1ère Avenue, Emery Boucher, 60 Avenue des Chênes-Ouest; Albert Moreau, 34 Avenue des Frênes-Ouest; Paul Bois, 29 Avenue des Saules-Ouest; Louis Dufresne, 71 Avenue des Ormes; Wilfrid Pellan, 93 Avenue Godbout, Fernand Boutet, 31 Avenue des Saules-Ouest J.-B. Canuel 100 Avenue Godbout; Alphonse Vézina 15 Avenue des Pins-Ouest, M. Savary, 63 Avenue des Bouleaux, Henri Lessard, 53 Avenue des Chênes-Est,; P.-F. Fillion, 44 Avenue des Chênes-Est; Omer Vallières, 76 Avenue des Ormes; J. M. Groleau, 34 Avenue des Peupliers-Ouest; Alphonse Blondeau, 3325 1ère Avenue; Alcide Tremblay, 35 Avenue des Frênes-Ouest; M. Doddridge, 25 Avenue Godbout; Adélard Girard, 11 Avenue des Cerisiers, M. Arsenault, 80 Avenue des Bouleaux, Germain Houde, 48 Avenue des Chênes-Est, J.-H. Chartrain, 2792 1ère Avenue, Mlles Sylvestre, 2706 1ère Avenue, M. M. Benoit Noël, 84 Avenue des Bouleaux, Roland Marcoux, 84 Avenue des Ormes, J. B. Wagner, 17 Avenue des Pins-Ouest, James Joly, 33 Avenue des Peupliers-Ouest, E. Fontaine, 3234 1ère Avenue; Jacques Gagné, 31 Avenue Godbout, Jean Martin 68 Avenue des Chênes-Ouest; Wellie Lamonde, 79 Avenue des Chênes-Ouest, Maurice Plamondon, 63 Avenue des Ormes, Gérard Gingras, 75 Avenue des Ormes, Antonio Blouin, 79 Avenue des Ormes.

Au nombre des personnalités ayant pris part à la réception, on remarquait: M. Roland Gendront, échevin du quartier Limoilou-Ouest et Mme Gendron, M. l'abbé Gérard Marchand, curé de la paroisse, un groupe des RR. FF. du Sacré-Coeur et des RR. SS. de St-François-d'Assise et autres.

La soirée fut complétée par un programme musical interprété par Mlle Marie-Marthe Gagné et M. Louis Blouin, musiciens. Un film d'extérieur fut également projeté.

Les Communes veulent améliorer leurs conditions de travail

Ottawa, 22. (PC) Les Communes commencent cette semaine la seconde partie d'une expérience au sujet des heures des séances; elles veulent améliorer leurs conditions de travail.

La semaine dernière, la Chambre a siégé chaque jour de 1 h. 30 de l'après-midi à 7 heures du soir sans interruption; et le bruit court que la majeure partie de la députation n'aime pas ce système et ne l'adoptera pas définitivement.

A partir d'aujourd'hui, pendant une semaine, un nouvel emploi du temps sera mis à l'essai; les députés commenceront à siéger à 2 heures de l'après-midi et lèveront la séance à 10 heures du soir. Mais ils prendront deux heures — de 6 h. à 8 h. du soir) — pour dîner. Certains pensent que ce sera une amélioration.

La tradition voulait jusqu'à présent que la Chambre siège de 3 h. de l'après-midi à 11 h. du soir, sauf de 6 h. du soir à 8 h., période réservée au dîner.

Le but des essais actuels est de mettre fin à la coutume du XIXème siècle des séances de nuit, coutume dont les parlementaires se plaignent depuis longtemps.

Dans quelque temps, une commission parlementaire qui s'occupe du problème, prendra connaissance de l'opinion de la majorité des députés; puis elle fera ses recommandations soit qu'elle demande l'adoption de l'un ou l'autre des emplois du temps proposés ou le maintien de l'ancienne tradition.

Le système prévoyant les séances de 1 h. 30 à 7 h. du soir sans interruption a soulevé maintes objections.

Certains députés croient que de telles séances sont trop longues et épuisantes; d'autres se plaignent de ce qu'elles éloignent, par trop, les repas; d'autres encore disent que, vivant à l'hôtel loin de leurs familles, ils ne savent que faire le soir d'autant plus qu'ils ne peuvent travailler à leur bureau, vu que les employés en sont absents.

Par contre un autre groupe de parlementaires se montre favorable à ces heures parce qu'elles leur donnent plus de liberté et qu'elles leur permettent de se coucher plus tôt.

D'autres députés encore attendent l'essai de cette semaine pour se décider à donner leur opinion sur l'essai de la semaine dernière.

Quant aux membres du gouvernement, ils s'opposent nettement à ce que la Chambre siège de 1 h. 30 de l'après-midi à 7 h. du soir.

La santé du roi s'améliore de jour en jour, selon ses médecins

Londres, 22 (Reuters). Les médecins du roi ont annoncé samedi que le monarque, qui a subi une opération au poumon il y a exactement un mois, peut maintenant se lever.

Un bulletin médical affirme que le monarque convalescent a reçu la permission de quitter son lit durant quelques heures chaque jour, au cours de la dernière semaine.

Il garde toujours la chambre et n'a pas le droit d'aller dans les corridors du palais de Buckingham, ou les courants d'air sont fréquents.

Le bulletin précise: "Le roi fait des progrès satisfaisants. Durant la dernière semaine, le roi s'est levé dans sa chambre durant quelques publié depuis le 12 octobre; il marheures chaque jour".

C'est le premier bulletin médical que une nouvelle étape dans la convalescence du roi. C'est aussi la première fois qu'on révèle que le roi peut quitter son lit.

Les médecins sont d'avis que le nombre d'heures durant lesquelles le roi a la permission de se lever augmentera à mesure que son état s'améliorera.

Les cinq médecins qui ont soigné le roi n'ont pas encore révélé la nature exacte de la maladie du monarque, qui aura 56 ans en décembre.

Les bulletins antérieurs disaient qu'il avait subi la "résection d'un poumon" pour cause d'inflammation. "Résection" signifie l'ablation totale ou partielle d'un poumon. En plusieurs milieux, on a l'impression que le roi souffrait d'un cancer du poumon.

Londres, 22 (PA). La British Broadcasting Corporation prépare une émission spéciale à l'intention d'un seul auditeur: le roi convalescent.

Le roi, qui se remet d'une opération au poumon, ne pourra pas assister au grand spectacle de variétés qui sera présenté, cette semaine, dans un théâtre de Londres.

La BBC a donc promis de diffuser une émission sur le spectacle par fil direct entre le théâtre et le palais de Buckingham.

Ce spectacle, un des principaux événements théâtraux de l'année en Grande-Bretagne, ne sera pas diffusé pour le public.

Décès de Mlle Juliette Racine

Une famille distinguée et bien connue de cette ville vient d'être éprouvée par la mort de Mlle Juliette Racine, décédée hier soir à sa résidence de la rue St-Cyrille, après une courte maladie.

Fille de feu M. David Racine et de feu Dame Léda Turgeon, Mlle Racine était avantageusement bien connue à Québec et faisait partie de plusieurs associations de bienfaisance et de groupements sociaux. La nouvelle de sa mort sera apprise avec regret.

Mlle Racine laisse dans le deuil son frère, M. Charles-H. Racine, inspecteur au ministère provincial de la Voirie; sa belle-soeur, Mme J.-Roméo Racine; ses neveux, le Dr Jacques Racine, MM. Gilles et Pierre Racine, Me André Verge; ses nièces, Mmes André Verge, Jacques Racine, Mlles Marthe, Madeleine et Suzanne Racine.

La dépouille mortelle est présentement exposée à sa résidence 268 rue St-Cyrille. Les funérailles auront lieu mercredi en l'église Notre-Dame du Chemin et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Deux morts subites dans le comté de Québec

M. Joseph Martel, 70 ans, de St-Gérard-Majella, est mort subitement samedi soir à sa résidence. M. Eugène Petitclerc, 76 ans, de Cap-Rouge, est aussi mort subitement dans la nuit de vendredi à samedi. Des recherches ont été faites par le coroner du comté, le Dr Gustave Ferland, dans le cas de M. Martel; il serait mort d'une crise cardiaque. Des recherches seront faites aujourd'hui pour M. Petitclerc.

M. A. Viau chez les Voyageurs

"Il faut nous préparer à recevoir les surplus de l'industrialisation des années futures", a déclaré, samedi soir, M. Armand Viau, commissaire industriel de Québec, aux membres du cercle des Voyageurs de Commerce réunis en assemblée générale sous la présidence de M. René Bédard. S. H. le maire Lucien Borne présenta le conférencier cependant que M. Jos Labrecque, doyen du cercle, présenta les remerciements.

Au début de son exposé, M. Viau brossa un tableau des événements qui ont marqué le commencement du présent siècle en notre ville; particulièrement en ce qui regarde l'expositior provinciale.

Au cours de son allocution, M. Viau fit porter le poids de son argumentation sur la coopération entre les hommes d'affaires canadiens français; coopération spirituelle, éducationnelle et coopération d'épargne. Puis, plus tard, il prédit "que les affaires seront plus difficiles au cours des douze prochains mois, cependant cette période difficile sera suivi d'un changement radical".

"Par ailleurs, dit-il, je ne crois pas que nous ayons à supporter une guerre totale". Dans un autre ordre d'idée, le commissaire industriel réclame le respect de l'autorité en parlant surtout des dirigeants de la ville.

"Nous croyons, a-t-il dit, avoir aidé à l'augmentation du pouvoir d'achat dans Québec par la création de nouvelles industries et nous dépensons autant d'énergie à conserver les anciennes qu'à en édifier des nouvelles. Nos frais de réception sont très élevés mais nous avons la conviction de dépenser cet argent convenablement en augmentant la puissance économique de notre ville.

Au début de l'assemblee, le président, M René Bédard, proclama les vainqueurs des concours organisés dernièrement; M. Wilfrid Larose a remporté les honneurs du concours de "Floun" suivi de MM. Georges-Henri Plante et Edgar Juneau.

M. G. H. Boulet, a annoncé aux membres que le grand banquet aux huîtres aura lieu cette année le 3 novembre prochain.

Encore un autre vol avec assaut commis dans les Cantons de l'Est

Sherbrooke, 22. (DNC) Pour la troisième fois depuis un mois un hold-up a été commis samedi avant-midi vers neuf heures et quart dans les Cantons de l'Est.

Cette fois, c'est à Sherbrooke même à la corsetterie Gendron, rue Wellington-nord, qu'a eu lieu le crime.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années s'est présenté à la corsetterie Gendron alors que Mlle Valérie Brunelle, une vendeuse, se trouvait seule dans l'établissement. "C'est un hold-up, donnez-moi votre argent", lui dit d'individu, en anglais.

Le jeune homme amena Mlle Brunelle à l'arrière du magasin, la ligota avec une corde, lui appliqua un mouchoir sur la bouche, coupa le fil de l'appareil téléphonique avec une paire de ciseaux vida la caisse enregistreuse de son contenu (une vingtaine de dollars), et prit la fuite en avertissant Mlle Brunelle de ne pas alerter la police.

Mlle Brunelle en larmes et bouleversée par ce qui venait de lui arriver, se précipita aussitôt chez M. Jean-Paul Perreault, bijoutier dont l'établissement est voisin de la corsetterie Gendron, et M. Perreault avertit immédiatement la police.

Le chef de police Edouard Moreau organisa aussitôt une patrouille générale des rues de Sherbrooke et quelque 20 minutes plus tard le capitaine Genest et le sergent Fortier de la police locale arrêtaient sur la rue King-Ouest, à peu de distance de l'endroit du hold-up, un individu qui est actuellement détenu au quartier général de la Sûreté municipale de Sherbrooke.

Le signalement du détenu correspondrait parfaitement à celui donné à la police par Mlle Brunelle.

Les vols à main armée commis précédemment dans la région avaient été perpétrés, l'un à la sortie de Sherbrooke et l'autre près de Windsor, tous deux sur la personne de chauffeurs de taxi; dans l'un et l'autre cas, les auteurs de ces crimes ont rapidement été pincés par la police et condamnés au pénitencier.

Deux mois de prison

Le camionneur qui, la semaine dernière, a perdu ses cochons à Stoneham a été condamné à passer deux mois en prison et M. le juge Achille Pettigrew, de la Cour des Sessions de la Paix, lui a en outre interdit de conduire un véhicule-automobile pendant trois mois.

Lucien Tremblay, 27 ans, de Ste-Jeanne d'Arc, comté de Roberval, a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir manqué d'arrêter après un accident survenu entre son camion et un camion de Tremblay Express, de Jonquière, le 15 octobre, et d'avoir conduit son véhicule d'une manière insensée et dangereuse.

Motocyclette volée

Le Sûreté municipale enquête sur le vol d'une motocyclette dont a été victime M. Henri Allard, barbier de la Côte de la Fabrique. Le véhicule a été volé entre une et trois heures samedi après-midi, sur la rue Garneau. La police semble sur une bonne piste.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

PRETS SUR HYPOTHEQUE

72 Côte de la Montagne

Tél.: 4-2468

CLINIQUE KYRO

• Massages de tous genres • Huile — Crème amincissante inoffensive • Traitement pour rhumatisme • Foulure • Entorse • Traitement pour signes — verrues • Bain turc

• PETRISSEUR — VIBRATEUR • LAMPES

Exerciceurs: bicycle, haltères.

Sérum Tissulaire S pour développement du buste.

Sérum Tissulaire V pour rajeunissement du visage (rides)

Pour appointement tél. : **2-8989**

AVIS

LA PHARMACIE CENTRALE ENR.

36 DE LA FABRIQUE

d'annoncer qu'elle a l'exclusivité pour la ville de Québec, de la distribution des fameux

CHOCOLATS DES REV. SOEURS TRAPPISTINES

Pour tout magasin intéressé à l'agence :

TEL. : 3-5356

CHARBON

E.-J. CHARTIER & CIE, ENR.

22 RUE ST-ROCH. TELEPHONE 2-6895

MOULURES

Pour devanture de magasin

si c'est du verre, voyez

Franklin

GLASS & PAINT COMPANY

USINE CENTRE INDUSTRIEL ST-MALO, QUÉBEC.

BUREAU 305 RUE ST-FRANÇOIS, QUÉBEC.

VITRERIE Franklin GLASS

FRAÎCHE *et* SI DOUCE

Winchester

L'ÉCONOMIE

se JOINT au CHIC

QUAND VOUS ACHETEZ DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

PALETOTS D'AUTOMNE

aux teintes nouvelles et de coupe impeccable en sheen cloth, gabardine, polo, etc., toutes les grandeurs. Prix variant de

27.50 à 45.00

PALETOTS d'HIVER 29.50 à 47.50

Nouveaux tissus en élysien, drap velours, fleece, lamalaine, etc., coupe impeccable, confection soignée

STATION-WAGON 32.50 à 52.50

en gabardine tout laine, taupe, faon, etc., avec collet de mouton

COMPLETS 29.50 à 47.50

en worsteds anglais aux dessins nouveaux, dans le gris, model Lounge D. B. 1 bouton, bleu, vert, gris fer, etc.

TRENCHES

aux teintes nouvelles et de coupe impeccable en sheen cloth, gabardine, etc., toutes les grandeurs. Prix variant suivants 18.50 22.50 39.50

Quebec Modern Clothing

MANUFACTURING COMPANY

580 SAINT-VALLIER Tél. : 5-7730 Coin SAINT-ANSELME

OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

On s'inquiète à Londres de la baisse des exportations anglaises

Londres, (AFP) Les chiffres provisoires publiés par le Board of Trade relativement au commerce extérieur britannique durant le mois de septembre dernier, sont diversements interprétés à Londres.

On souligne tout d'abord que durant ce mois, les importations britanniques ont diminué le 31.1 millions de livres par rapport au mois d'août, s'élevant seulement à 377.4 millions de livres en septembre contre 368.5 millions en août, ce qui serait plutôt encourageant. Cette baisse des importations, en effet, fait ressortir une diminution du déficit qui passe de 128.6 millions de livres en août à 119.8 millions en septembre, soit le plus bas niveau mensuel enregistré depuis le mois de mai dernier. Mais on ajoute que cette baisse a sans doute un caractère saisonnier, car voici quatre ans qu'on enregistre une baisse du même ordre durant le même mois.

Par contre on s'inquiète de la baisse des exportations britanniques qui tombent de 239.9 millions de livres en août, y compris les réexportations à 217.6 millions de livres en septembre. On explique généralement cette baisse par les difficultés croissantes que rencontrent les exportateurs de Grande-Bretagne sur le marché canadien et par la résistance dont font preuve des acheteurs étrangers de textiles britanniques, étant donné l'incertitude qui règne sur les marchés mondiaux de matières premières dans ce domaine.

En outre, la baisse des exportations en septembre reflète le fardeau ue fait peser sur l'économie britannique la réalisation de son programme de réarmement, qui absorbe une partie de plus en plus importante de la production.

Ce facteur est particulièrement mis en lumière par la diminution considérable des exportations de la Grande-Bretagne vers la zone dollar (Etats-Unis et Canada). Celles-ci s'élèvent en effet en septembre dernier à 18.1 millions de livres, contre une moyenne mensuelle de 24.4 millions durant le troisième trimestre de cette année et une moyenne mensuelle de 26.1 millions durant le deuxième trimestre.

De toute façon, il faut attendre la publication des chiffres définitifs pour pouvoir se prononcer, pense-t-on à Londres. Mais étant donné la détérioration des "Termes of Trade" enregistrée depuis le début de l'année, c'est-à-dire du rapport défavorable existant entre les prix des produits importés et ceux des produits exportés, on prévoit que le déficit de la balance du commerce extérieur pourrait atteindre cette année le chiffre énorme de 1,500 millions de livres sterling au lieu d'un déficit de 348 millions de livres enregistré en 1950.

Prix minimum pour le tabac

Simcoe, Ont., (PC) Le comité d'études des marchés de la Commission ontarienne du tabac séché à l'air chaud a annoncé que le prix moyen minimum pour la récolte de l'Ontario cette année sera de 44.5 cents la livre. On sait que la production est évaluée à 137,500,440 livres.

En même temps, le comité a émis un communiqué disant que "les acheteurs avaient brossé un sombre tableau en rapport avec les profits manufacturiers, en faisant allusion à la forte diminution dans la vente des cigarettes".

St. Thomas, Ont. — Les producteurs de tabac à l'air chaud du district d'Elgin ont exprimé leur désappointement en apprenant que le prix minimum moyen pour la récolte serait de 44 1-2 cents la livre.

BANQUE DE MONTRÉAL
FONDÉE EN 1817
DIVIDENDE NO 354

AVIS est donné, par les présentes, qu'un DIVIDENDE de VINGT-CINQ CENTS par action sur le capital-actions, entièrement versé, de la Banque a été déclaré pour le trimestre courant, dividende qui sera payable à partir de SAMEDI PREMIER DECEMBRE 1951 aux actionnaires enregistrés à l'heure de fermeture, le 31 octobre 1951.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au Siège Social, 119 rue St-Jacques ouest Montréal, LUNDI, le TROISIEME jour de DECEMBRE prochain.

L'assemblée commencera à 11h. A.M.

Par ordre du Conseil d'Administration:
Le Directeur Général,
GORDON R. BALL

Montréal, le 16 octobre 1951.

Le Revenu National perd en appel

Ottawa. (PC) Jack Dicosimo, de Winnipeg, qui prétendait avoir gagné un total de $16,300 en jouant aux dés durant deux soirs consécutifs a gagné aussi son appel contre l'impôt sur le revenu. La Commission d'appel de l'impôt sur le revenu, dans un jugement rendu public vendredi dernier, a maintenu son appel contre une décision du ministère du Revenu National d'ajouter un montant de 3,340 à son revenu imposable de 1946.

x x x

Ottawa. (PC) La Cour Suprême du Canada vient d'entendre les arguments en rapport avec l'appel de la "Maison du Bon Berger" contre la ville de Sunny Brae, N.-B. en rapport avec la taxe foncière. L'organisation du Bon Berger soutient qu'elle ne peut être taxée parce qu'elle est un institution et qu'elle s'occupe de bonnes oeuvres.

Le litige résulte d'un montant de $50,000 réclamé par la ville pour les taxes.

Les réserves d'or aux Etats-Unis

New-York. — Les réserves d'or aux Etats-Unis ont augmenté pour une cinquième semaine d'affilée, signale la Réserve Fédérale. L'augmentation le la semaine dernière a été de $50 millions, ce qui porte l'ensemble des réserves d'or à $22,555,000,000. C'est $350 millions de plus que le minimum atteint ces dernières années au début d'août 1951. Toutefois, les stocks d'or sont encore bien en deça du chiffre enregistré au début de la présente année. Pour être exact, la baisse est de $601 millions.

Le commerce de détail, stable

Montréal. — A comparer au chiffre de la semaine précédente, il n'y eut aucun changement important dans la tendance des ventes de détail la semaine dernière dans la métropole, signale la société Dun & Bradstreet dans son bulletin hebdomadaire. Le chiffre des ventes est à peu près égale à celui le la période correspondante de l'an dernier. La température plus chaude a fourni des conditions idéales au magasinage, mais a ralenti, dans une certaine mesure, la demande de vêtements pour l'hiver. L'attention est surtout dirigée vers les commerces spécialisés et des grands magasins à cause des spéciaux qui y sont annoncés. Certains meubles se sont mieux vendus que la semaine précédente, mais en général ces ventes sont moins élevées qu'il y a un an.

Les magasins de denrées alimentaires rapportent un chiffre d'affaires stable. La ménagère continue à rechercher les aliments dont les prix sont en accord avec son budget, comme les légumes frais et certains aliments en conserve. Les approvisionnements sont suffisants pour la demande.

Dans le domaine industriel, les fabriques d'acier, d'aluminium, de papier et de peinture rapportent une activité stable avec des perspectives assez satisfaisantes pour l'avenir. Le commerce de gros est normal pour la saison. Les ventes de produits chimiques et pharmaceutiques demeurent plus élevées qu'en octobre 1950, cependant que la tendance est stationnaire dans la quincaillerie et dans les matériaux de construction.

La semaine dernière Montréal a connu cinq faillites commerciales, comportant un passif total de $30,100, comparativement à sept faillites et une dette de $248,881 au cours de la semaine correspondante de l'an dernier .

T. G. Bright & Co. gagne un trophée

New-York. — Le jury indépendant au concours sur les rapports financiers annuels, organisé par Financial Worll, a accordé à T.-G. Bright & Co., Ltd, de Niagara Falls, un premier prix pour le meilleur rapport annuel de l'industrie des vignobles. De cent prix semblables, trois sont allés à des compagnies canadiennes. C'est la deuxième année consécutive que la compagnie Bright mérite un premier prix. L'"Oscar de l'industrie" sera présenté au président de la compagnie, M. E. A. Thomas, à un banquet qui aura lieu en la salle de bal de l'hôtel Statler de New-York, le 29 octobre.

Un total de 5,000 rapports de compagnies ont été considérés cette année dans le concours international, et ils ont été classifiés entre cent catégories. Au banque où les trophées seront remis, plus de 1,300 hommes d'affaires et financiers des Etats-Unis et du Canada assisteront.

Premier autobus

Le premier autobus anglais a reçu une licence à Londres en 1903.

Renseignements financiers

Le mouvement de hausse à la Bourse de Toronto a été interrompu la semaine dernière et des dégagements pressants en fin de séance vendredi ont accentué la baisse du marché. A New-York, la vague de liquidations a commencé environ 30 minutes avant la clôture des affaires. Les principales valeurs industrielles ont subi de lourdes pertes lesqelles variaient entre $2.00 et $3.00 l'action. En l'espace de quelques minutes, la réaction s'est fait sentir à la Bourse de Toronto. Ce sont les huiles de l'Ouest qui étaient la cible des liquidations. Le groupe des métaux usuels a baissé aussi et les valeurs industrielles ont suivi la tendance du marché new-yorkais après s'être maintenues constamment à la hausse durant la grande activité des valeurs bas cotées. Les courtiers et les observateurs du marché attribuent le regain de pessimisme à l'accumulation des mauvaises nouvelles dans le domaine international. Les premiers signes de nervosité sont apparus mercredi dernier alors que le volume d'affaires à la Bourse de Toronto a baissé rapidement, soit de 5,400,000 à environ 3,700,000 actions. Les prises de profits avaient fourni une bonne partie des affaires transigées lundi et mardi. La semaine avait débuté sous d'heureux auspices à Toronto, mais le support s'est amenuisé et les valeurs ont fléchi constamment. La spéculation parmi les huiles et les mines d'or bas cotées était considérable. Les valeurs de papier ont baissé à Montréal, tandis que les valeurs industrielles subissaient une forte reaction. Le ralentissement de la demande, mardi, a fait descendre les cours pour une seconde séance d'affilée. Une reprise modérée des achats mercredi a permis aux valeurs industrielles de se départir de leur allure erratique des deux jours précédents. Les cours ont présenté de la fermeté à l'ouverture de la séance, devinrent irréguliers au milieu de la journée après quoi, ils remontèrent vers la fermeture. Les papeteries et les valeurs industrielles se raffermirent dans la métropole.

Les unités de logement unifamiliales et les duplex, dont un des logements est occupé par le propriétaire. se qualifieront pour ces prêts plus élevés accordés à autres que des ouvriers de défense et les prêts maxima seront limités par le nombre de pièces régulières, variant de $7,000 pour moins de cinq pièces régulières; $8.500 pour plus de cinq pièces régulières; $10,000 pour six pièces régulières et plus et $13,200 pour des duplex.

Dans le cas des maisons qui sont construites et vendues en vertu d'un prix de vente maximum convenu, l'acte d'hypothèque contiendra une clause prévoyant que lorsque l'acheteur initial vendra la maison à profit dans un délai de trois ans après la date de l'achat, le montant d'un tel profit, dans ce cas, sera immédiatement dû et payable pour la réduction de l'hypothèque.

Les maisons, qui ne se qualifient pas pour le prix de vente maximum convenu, peuvent être financées comme dans le passé.

Pour les ouvriers, autres que ceux de la défense, les demandes de prêt en vertu de l'assurance-loyer peuvent être faites auprès des institutions prêteuses comme par le passé sur une base de 85 pour cent. Le changement apporté présentement est à l'effet que s'il est impossible d'obtenir un prêt d'une institution prêteuse, la Société Centrale est prête à étudier la demande de prêt qui sera consentie sur une base de 80 pour cent. Aucun changement n'est apporté dans les règlements actuels concernant les loyers maxima.

MAXIMUM AUGMENTE DES RENTES VIAGERES

Ottawa. — (PC) — Le gouvernement révèle qu'il a l'intention de doubler le montant maximum des rentes viagères que les Canadiens peuvent acheter du gouvernement.

Le ministre du Travail, l'hon. Milton Gregg, a fait inscrire un projet de loi visant à porter le maximum de $1,200 à $2,400.

Ce sera la première fois que ce maximum est augmenté depuis 20 ans.

Le projet de loi prévoit aussi "une plus grande flexibilité des clauses se rapportant à l'émission, la conversion et la modification des contrats de rentes viagères et des paiements concernés".

Un représentant du ministère du Travail a dit que ce changement est proposé parce que les salariés ont actuellement plus d'argent à épargner que durant les années d'avant-guerre et aussi parce qu'il y a une demande pour des rentes viagères accrues.

Il a fait observer qu'actuellement une rente viagère de $1,200 ne permet pas d'acheter autant que ce qu'elle procurait il y a 15 ou 20 ans.

L'IMPORTANCE DES FIBRES CHIMIQUES

Les spécialistes en textiles connaissent environ 30 fibres de composition chimique, c'est-à-dire qui ne sont pas de production naturelle comme la laine, le coton ou la soie. Les plus connues sont la rayonne et le nylon. Comme aucune fibre ne satisfait mieux que toutes les autres à toutes les exigences, chacune a sa place dans l'industrie textile. Peu de fibres, offrent autant d'avantages naturels que la laine et le coton, mais certaines fibres chimiques satisfont mieux à certaines fins précises. Telle fibre, par exemple, convient idéalement aux sièges d'automobile, telle autre aux tentures, telle autre aux auvents. Certains mélanges permettent en outre d'utiliser la laine et le coton dans les tissus où ils sont indispensables.

L'avenuir réserve plusieurs fibres et tissus inédits aux Canadiens. Nos fabriques expérimentent sans cesse afin de pouvoir suffire à tous les besoins domestiques sous le rapport des tissus à vêtement et des autres textiles. Parmi les récents perfectionnements, les plus importants sont sans doute : 1) Un filage plus fin de la laine et du coton et un outillage plus complet pour le mélange et le tissage des fibres chimiques; 2) Un meilleur outillage, depuis la fin de la dernière guerre, pour la teinture, l'impression et le finissage des tissus, notamment dans le cas des tissus enduits, pour le contrôle du rétrécissement, pour l'imperméabilisation, la mise à l'épreuve des mites, etc.; 3) Une plus forte capacité de production de la pâte au bisulfite pour la rayonne, ainsi que de la fibre et du filé de rayonne.

La Bourse de Toronto a hésité jeudi alors que les valeurs industrielles se traitaient irrégulièrement. Le léger ralliement de mercredi est disparu et les cours devinrent irréguliers et indécis. Les valeurs de papier remontèrent à Montréal, mais les valeurs industrielles ont fait peu de progrès. Durant la séance de vendredi, les marchés montréalais ont enregistré des pertes beaucoup moins sensibles qu'à Toronto et New-York. Voici comment s'est comporté la Bourse de New-York à chacune des séance complètes de la semaine. Lundi, le marché a monté bien que les changements de prix fussent d'ordre fractionnaire. Le lendemain, les développements étrangers ont dominé le marché et il en est résulté une retraite générale des cours. Cependant, des transactions prudentes en fin de séance ont permis au marché de récupérer une partie de ses pertes. Mercredi, la Bourse de New-York a connu sa pire dégringolade depuis plus de deux mois en dépit de la fermeté de quelques titres individuels. Le cours moyen de 60 titres calculé par la **Presse Associée** a baissé de $0.60 à $100.40. Durant la séance de jeudi, l'irrégularité de la cote fut accompagnée de vives fluctuations parmi des titres individuels. Et des liquidations pressantes en fin de séance vendredi ont fait descendre le niveau moyen des prix de $1.30 à $99.10. La moyenne des valeurs industrielles a baissé de $2.00, celle des chemins de fer de $1.10 et celle des services publics de $0.40. La baisse s'est continuée samedi sur tous les marchés mobiliers.

On trouvera plus bas les fluctuations des moyennes d'un vendredi à l'autre à la Bourse de Toronto :

20 industries	353.84	—5.08
20 mines d'or	83.78	—4.22
15 métaux usuels	195.47	—2.56
15 huiles de l'Ouest	121.43	—1.52

A la Bourse et au Curb de Montréal, les changements s'établissaient comme suit : —

8 banques	29.75	—0.38
10 services publics	87.2	—0.6
20 industries	236.4	—7.1
30 valeurs assorties	186.7	—4.9
10 papeteries	826.00	—7.22
15 mines d'or	69.72	—2.50

A Wall Street, le cours moyen de 60 titres calculé par la **Presse Associée** a baissé de $2.00 à $99.10.

POUR FAVORISER LA CONSTRUCTION

La Société Centrale d'Hypothèques et de Logement a fait connaitre récemment les nouvelles conditions des prêts plus généreux qu'elle accordera aux Canadiens désireux de construire leur maison. On signale que les constructeurs peuvent demander une entente de rachat avec la Société Centrale lorsqu'ils soumettent leur demande de formelle de prêt accompagnée d'un prix de vente établi. En vertu de l'entente de rachat, on peut réclamer de la Société Centrale qu'elle achète du constructeur, à 95 pour cent du prix de vente convenu, toutes maisons que le constructeur fut dans l'impossibilité de vendre dans un délai de cinq mois après le parachèvement. Cette entente de rachat est achetée par le constructeur avec le payement d'une prime d'un-tiers de un pour cent du prix de rachat et la prime doit être payée, au plus tard, au montant de la première avance sur le prêt.

Les logements de location peuvent également être construits pour les ouvriers de la défense, en vertu du plan d'assurance-loyer, avec une garantie sur une base de 85 pour cent. Les demandes seront étudiées par la S.C.H.L. pour des prêts basés sur 85 pour cent du coût estimatif de construction et sujets au même niveau des loyers-plafond et autres conditions en vigueur auparavant, à l'exception des loyers maxima qui doivent être maintenus pour une période de cinq ans et du fait qu'une priorité pour les logements sera donnée aux ouvriers de défense.

Les prêts pour les logements des ouvriers de défense peuvent être obtenus des institutions prêteuses mais, dans le cas contraire, la Société Centrale procurera le financement.

Les nouvelles conditions de la Loi nationale sur l'Habitation prévoient, pour tout autre qu'un ouvrier de défense, un prêt de 80 pour cent du prix de vente ou de contrat maximum convenu pour les constructeurs ou les propriétaires éventuels. L'emprunteur peut obtenir ce prêt de 80 pour cent du prix convenu, qui sera déterminé par la Société sur la base des prix de vente courants des constructeurs compétents, y inclus un profit d'environ 5 pour cent, lorsqu'un prix de vente ou de contrat maximum convenant à la Société Centrale est accepté. Ce prix de vente maximum convenu peut s'établir à approximativement 120 pour cent des valeurs d'emprunt actuelles.

A QUEBEC: — Monsieur W. - J. BORRIE, président de "The Investment Dealers Association of Canada" association qui groupe la presque totalité des maisons de courtiers en valeurs de placement du Canada, sera l'hôte d'honneur du Comité de Québec de cette association aujourd'hui et demain.

Prêts des banques au gouvernement

Ottawa. (PC) — L'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances, a annoncé que le gouvernement empruntе $200,000,000 de la Banque du Canada et des banques à charte pour effectuer un remboursement. L'emprunt a pris la forme de $200,000,000 d'obligations à pour cent, datées du 1er novembre 1951 pour échoir à la même date en 1955; ces obligations ont été vendues au prix de 99.15 pour donner un rendement d'environ 2.44 pour cent.

Le produit servira à rembourser une partie l'une échéance de $500,-500.000 d'obligations échéant le 1er novembre et portant un intérêt de 1 3-4 pour cent; le solde du montant sera tiré des disponibilités du gouvernement.

Production accrue de fer et d'acier

Suivant les chiffres préparés par le Bureau fédéral de la statistique, la production canadienne de fonte en gueuses, de ferro-alliages et de lingots et moulages d'acier augmente en août et au cours des huit premiers mois de l'année, comparativement aux périodes correspondantes de 1950.

Au cours du mois, la production de fonte en gueuses sé chiffre par 203,186 tonnes nettes, contre 201,830 en août l'an dernier, portant le total cumulatif de la production des huit premiers mois à 1,667,589 tonnes nettes, contre 1,-498,036 en 1950. La production de ferro-alliages se chiffre par 25,327 tonnes nettes en août, contre 19,-018 il y a un an; au cours des huit mois, elle s'élève à 163,247 tonnes nettes, contre 114,590 il y a un an.

La production réunie de lingots et de moulages d'acier se chiffre par 286,804 tonnes nettes contre 281,312 en août 1950, et au cours des huit mois se terminant en août, elle atteint 2,386,097 tonnes, ce qui constitue une augmentation au regard de la production de l'an dernier, 2,234,5[illegible] tonnes nettes.

La situation du marché de l'or

Paris. (Reuters) Lemarché libre le l'or en France a effectué une autre avance la semaine dernière, le "Napoléon", terminant la semaine avec une hausse de 80 francs à 4,520 francs, tandis que le "Souverain" haussait de 110 francs à 5,330 francs.

Cependant, les lingots d'or fin, après avoir monté de 8,000 francs sont tombés vendredi dernier à 589,-000 francs, soit 10,000 francs de moins que le niveau du vendredi précédent.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne

Séance du 20 octobre 1951

Titres	Off.	Dem
Obligations du Dominion		
1¾ nov. 1951	99⅝	100⅛
3% Perp	91¾	92¾
1½ Nov. 1952	99	99⅜
1¾ Nov. 1952	99¼	99⅞
1½ mars 1953	98⅜	99⅜
2 déc .95+	98⅛	98⅞
2¼ Juil 1956	98	98¾
2¾ Juin 1958	93¾	94⅝
3¼ Juin 56-66	99¾	100¼
Emprunts de guerre		
1¼ 52C (1e G)	101	102
3 54 (2e V)	100¾	101¾
3 56 (3e V)	100¼	101¾
3 57 (4e V)	99¼	100¼
3 59 (5e V)	98⅛	99⅝
3 60 (6e V)	98⅛	99⅛
3 62 (7e V)	97⅛	98⅛
3 63 (8e V)	97⅛	98⅛
3 66 (9e V)	96⅝	97⅝
Garanties par le pays		
CNR 3 54-59	98	99½
CNR 3 61-66	96¼	97½
Cnr 2¾ 67	93	94¼
CNR 3⅛ 68-71	93½	94½
Provinciales		
B.C. 3 60	94	96
Man 3¼ 63	94	96½
Man 3 68	90¾	92¾
NB 3 59	89	92
NB 2¾ 67	80	83
NB 3½ 70	85½	88½
Nfld 3¼ 57	94	97
Nfld 3 58	93	96
Nfld 3¾ 65	93	96
NS 3¼ 65	94	96
NS 2¾ 66	86	88½
NS 3 68	90	92
Ont H. 3 66-68	92½	94
Ont H 3 72	91	93
Ont 3 62-65	94½	96
Ont 2 70	92¼	94
Ont. 3 77	90¾	92¾
I.P.E. 2¾ 62	88	92
I. P. E 3 63	89½	92½
P Que 3½ 57	99½	101
P Que 3 59	96	97½
P Que 3½ 60	99½	101
P Que 3 62	95	96½
P. Que 3 65	94½	96
P Que 3 70	92½	93½
QUE H 2¾ 66	87	90
Que H. 3 60	95¾	97¾
QUE H 3 60-73	89½	92
QMC 2¾ 67	86½	90
QMC 3 62	93½	95½
QMC 3 72	88	92
Q.M.C 3¼ 66	92½	97
Q.M.C 3¼ 77	90	95
Sask. 3¼ 62	94	96
Sask 3 63	92	94
Sask. 3¾ 63	98½	100½
Sask. 3½ 68	95	97½
Municipales		
Halifax 3½ 68	87	
Mont. 3 60	91½	93½
Montreal 3 64	88½	90½
Montreal 3 68	86½	88½
Montreal 3 70	85¼	87¼
Montreal 3 72	84	86
Quebec 3¼ 61	87	
Quebec 3½ 64	88½	
Regina 3¾ 72	87	
St-John 3½ 68	83	86
Trois-Riv 3½ 63	89	93
Toronto 3 67	86½	
Winnipeg 3½ 68	92	
Vcouvr 3¾ 68	92	
Transports		
Algoma C 5 59	143	146
CPR 3¼ 70	133	137
Can SS 3½ 57	96½	99
Can SS 4 66	94½	97½
Services publics		
Avalon T.4½ 66	96½	
Bell Tel. 3 77	87½	90
Bell Tel 3¼ 73	91½	94
Brai Trac 4½ 71	105½	107½
Braz. Trac 4¾ 70	91¾	94
BC Elec 3¼ 67	89½	92
Do 3¾ 68	93½	96
Do 3¾ 69	93½	96
BC Elec 3½ 75	89	91½
B. C. Tel 4 62	98½	101
Calg. Pow 3¼ 72	91½	94½
Can El 4 68	93	97
Gat Pow 3¼ 70	91½	94
GL Pow 3¼ 69	90	93
G. L. Pow 4½ 68	96	98½
L St. L 3¾ 65	91	95
MACL Pow 3 69	83	92
Mar El 4½ 66	99	
Mexican Lt 5?5	77½	80
M. Tram B 5 55	99¼	101¼
M. Tram 3 53	97½	100
Nfld L. P. 3¼ 66	92	95
Nor Que P 4½ 67	90	95
Power Corp 3½ 67	90	93
Que Pow 3 62	91½	94½
Shaw 3 61	93½	95½
Shawin 3 71	90	93
Shaw 3½ 70	93½	96½
Shawin 3¼ 72	90	
Shaw 3¼ 73	93½	96
St M Pr 3¼ 70	91	94
Winn Elec 3¾ 71	97	99
Industries		
Abitibi 4¼ 61	103½	106
Abitibi 3½ 67	96	98½
Alum 3½ 71	94	97
Ang C Oil 4 64	134	137
Barvue 5 56	116	120
B.A. Oil 2¾ 57-66	89	93
B. A. Oil 3½ 61	119	122
CPR 3½ 66	107	109½
Bran. Hen 4 61	..	94
Do 5 63	90	95
B.C. Forest 4 66	92	95
Do 4½ 65	96	99
Bowa Ter 3½ 68	94	97
Bromp P 3½ 66	91½	....
Burns 4 63	97	100
C Brew 3½ 67	88	91
C. Brew 4 69	93½	96½
C Can 3¾ 70	96½	99½
C Celan 3 62	91	94
Can. Oil 3¾ 62	95	98
Can Oil 4½ 67	98	101
C W Lumb 4 62	98½	....
Cock Pl 4¼ 68	99	101
Col. Cel 4½ 65	99	
Do 5 68	99	102
Cons. P 3½ 67	99	101
Cré Fon 3¾ 66	85	80
Dosco 4 61	103	107
Dom. Tex 3½ 59	95	
Dom Tex 4 66	100	102½
Dom Wool 5 64	91	95
Dryden P. 4 65	96	99
E. B. Eddy 3½ 66	93	96
Fed. Grain 4 64	95½	98
Gen. Pete 4½ 65	114	118
Gen Steel 3½ 70	93	96
G.L. Paper 3½ 67	94	97
G. Plains 1-4 65	140	145
Imperial Oil 3 69	91½	93½
Imp Tob 3 70	89	92
Ind Acc 4 69	92	94½
Lake St. J. 5 61	101	103
Maple L. 3¾ 63	94½	97½
Massey 3 66	90	93
McColl 3 67	88	92
Moffat 4½ 64	99½	....
Nat Brew 3¾ 63	90	93
NS Steel 3½ 63	92	95
Ogilvie 4 67	98	101
Page H 3¼ 65	92	95
Penmans 3¼ 66	92	
Price Bros 3¼ 66	94½	97
Simpsons 3½ 60	97	99
Steel Co 2¾ 67	88	91
Supertest 4 70	110	113
Traders F 4 66	91	94
Do 4 65	96½	97
Trans Oil 5 66	103½	....
Power Corp 3½ 67	90	93
Que Pow 3 62	91½	94½
Do 5 67	101	103
West Grain 5 63	100½	....
Immeubles		
Alex Bigl 6 62	101½	..
Balfour 4 63	85	..
Dom Sq 4 59	101	103
Eaton R. 3½ 68	94	96½
Gen Inv 5 59	121	..
Hotel Lan 5 65	68	
Linton, Ap 5 59	101	
Ld Nelson 4 67	83	88
Mtl Ap. 1er 4½ 64	95½	98½
Do 2e 4½ 54	93	
Morgan 3 67	93	96
Queen's 5 53	99	..
R. Ex. Bldg 3 59	95	..
Sherb. S 4 52	99	..

Bourse de New-York

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 20 octobre 1951

Titres	Haut	Bas	Ferm.
All Cem	74½	74¼	....
Am Car	36⅝	36½	36½
Am Smelt	98¼	98	98⅜
Am Tel	157⅞	157⅝	157⅝
Anaconda	48¾	47¾	47⅞
B & O	19⅞	19¾	19¾
Bendix	55⅜	55¼	55⅜
Beth	54	53⅛	53⅞
Boeing	47⅞	47¼	47⅜
Briggs	34	34	34
Caterpillar	48½	48½	48½
C & O	33¼	33⅛	33⅛
Chrys	71¼	70⅞	70⅞
Col Cas	15⅜	15⅛	15⅜
Com & S	31¼	30⅞	31¼
Cons Ed	31⅞	31⅜	31⅜
Curtiss Com	10½	10⅜	10⅜
Douglas	60	59½	59½
Elec Auto	50½	50⅛	50⅛
Erie	19	18⅝	18⅞
Gen El	57⅛	57⅛	57⅛
Gen Mtrs	51⅝	51⅛	51⅜
Goodrigh	62	61½	61½
Goodyear	45½	45⅛	45⅜
Hudson M	13⅝	13⅜	13⅜
Int Pap	50⅞	50¼	50¼
Int Tel	16⅞	16⅝	16⅝
J Mnv	64¾	64½	64½
Kennec	83	82½	83¾
Nash Kel	19⅜	19¼	19⅜
Ny Cent	19⅝	19	19¼
N Amer	16⅜	16⅛	16⅛
Penn R	19¾	14⅜	19⅛
Pepsi	9⅛	8	9⅛
Phillips	48⅝	48⅜	48⅜
Radio	22⅞	22⅝	22⅝
Sears R	56½	56⅛	56½
Simmons	33	33	37
Socony	32⅜	32¼	33⅓
S Pac	63⅜	62⅜	62⅜
S Ry	51⅞	51¼	51½
Sperry	35½	35	35
Stone & W	23	23	23
Stdbgr	30½	30	30⅛
Texas	53⅜	53¼	53¼
Union Pac	104⅛	104	104
Untd Air Cr	34¼	33¼	33⅞
Untd Corp	4¾	4¾	4¾
Us Rub	76⅜	76	70
Us Sti	42¾	42⅜	42⅜
Vanadium	37⅞	37⅜	37⅜
Warner	14⅜	14¼	14⅜
West U	43⅜	43⅛	43⅜
Willys	9⅝	9½	9½
Woolw	43¾	43⅝	43⅝
Youngstn	51⅝	51⅜	51⅝

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

CANADIAN INVESTMENT FUND

Procurez-vous un prospectus auprès de votre courtier.

CALVIN BULLOCK
Ltd.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 20 octobre 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
1430	Abit	18⅛	18	18⅛
50	Do P	25¼	25¼	25¼
780	Algoma	49	48½	48½
310	Alum	105¾	104	105⅜
1495	Do Rts	4.00	4.00	4.00
600	Argus	15	15⅞	15
385	Asbes	68	68	68
100	Bath A	54¼	54	54
273	Bell	39	38⅜	39
1441	Brazil	26½	26¼	26½
1085	B A Oil	21⅞	21½	21½
300	B C Forest	8⅞	8¾	8¾
10	B C Pow	30½	30½	30½
130	Can Cem	85	85	85
100	Do P	26½	26½	26½
25	Can Safeway 5 p.	101½	101½	101½
111	C Brew	19⅞	19¾	19⅞
250	Cdn Car	14⅞	14¾	14¾
325	Cel	54	53½	53½
75	Cdn Cott P	26	26	26
5	C Loco	32	32	32
1171	C P R	33¾	33¼	33¼
75	Cdn Vick	17½	17½	17½
210	Cocksh	40	39	39
280	C Smelt	183	182	183
10	Con Glass	23	23	23
200	Corby A	12⅞	12⅞	12⅞
475	Seagrams	29	28⅞	29
30	Dom Brid	70	69¼	70
25	Dom Fnd	13½	13½	13½
50	Dom Glass	78	78	78
400	Dom Stl	19¾	19¾	19¾
250	Dom Tar	46½	46	46
400	Dom Tex	13	13	13
25	Donohue	39½	39½	39½
200	Electrx	14½	14½	14½
50	Fam Play	16	16	16
305	Fndtn	13¾	13½	13½
150	Fraser	63⅞	63⅛	63⅛
15	GatIneau	18	18	18
200	Gan Bax	3.50	3.50	3.50

Monsieur Gaston Bertrand

nommé récemment Directeur du Service du Progrès de la Banque Provinciale du Canada.

Relèvement possible des taux d'assurance

Montréal. — La situation égyptienne s'aggravant de jour en jour les compagnies d'assurance protégeant le transport dans la région du Canal le Suez se verront probablement dans l'obligation, d'ici peu, d'augmenter les taux de risque de guerre.

De nombreux navires canadiens transportent leurs cargaisons dans cette région et les compagnies d'assurance du Canada surveillent étroitement la situation.

Il est aussi possible que les marins canadiens faisant partie de l'équipage de ces navires obtiendront des boni de guerre s'ajoutant à leur paye ordinaire. De toute façon on croit que les unions maritimes en feront la demande aux armateurs. Des boni sont actuellement remis aux marins caandiens qui traversent les zones dites "dangereuses".

Le taux actuel de guerre pour ces secteurs, est de 10 cents par $100 de cargaison.

Rendement des valeurs

Cours fournis par GEOFFRION, ROBERT & GELINAS, membres de la Bourse et du Curb de Montréal, 72, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-6885.

Titres	Boni ordinaires	Div. et boni '50	Prix appr.	Rend. %
Aluminium	.75	3.45	105.00	3.28
Bell Telephone	....	2.00	46.00	5.13
Brazilian Tract	....	2.00	27.00	7.41
Brit Amer Oil	....	.50	22.00	2.27
B C Power "A"	....	1.60	30.50	5.24
Building Prod	....	1.60	33.00	4.85
Can & Dom Sug	....	1.00	20.00	5.00
Can Industries	....	.88	44.00	2.00
Can Steam Lines	....	1.00	43.50	2.30
Can Car & Fdry	....	.80	15.50	5.16
Can Celanese	....	2.10	54.00	3.88
Can Pacific Ry	....	1.25	35.00	3.57
Cons Paper	.75	2.00	40.00	5.00
Dominion Bridge	1.00	2.60	70.00	3.71
Dominion Tar	....	1.00	47.00	2.13
Dominion Textile	....	.70	13.00	5.39
Eddy Paper	....	1.00	25.00	4.00
Fanny Farmer	.50	2.00	28.00	7.14
Famous Players	....	1.05	16.00	6.56
Ford "A"	1.00	3.00	52.50	5.71
Gatineau Power	....	1.20	18.00	6.66
Gen Steel Wares	.25	1.25	17.50	7.14
Inter Nickel	.40	2.00	43.00	4.65
Inter Paper	....	2.75	55.00	5.00
Lang & Sons	....	1.00	14.00	7.14
Laura Secord	....	.80	14.00	5.71
McColl Frontenac	.35	.85	41.00	2.07
Ogilvie Flour	....	1.00	25.00	4.00
Power Corp	....	1.10	29.00	3.79
Quebec Power	....	1.00	19.00	5.26
Sand Chemical	....	.50	20.00	2.50
Shawin Power	.25	1.45	38.00	3.82
United Steel	....	.60	11.00	5.45
Walker Hiram	1.00	3.55	58.00	6.12
Titres privilégiés				
Canada Steamship	....	2.50	48.00	5.21
Dominion Textile	....	7.00	160.00	4.38
Gatineau Pow 5 pc	....	5.00	102.00	4.90
Do 5½ pc	....	5.50	110.00	5.00
Howard Smith	....	2.00	44.00	4.55
Int Bronze Powd	....	1.50	22.00	6.82
Molchers	....	.60	11.50	5.22
National Brews	....	1.75	50.00	3.50
Power Corp	....	6.00	111.00	5.41
Shawinigan 4 pc	....	2.00	43.50	4.60
Do 4½ pc	....	2.25	49.00	4.59
Banques				
Can Nationale	....	.80	20.00	4.00
Montréal	.20	1.20	27.00	4.44
Nouvelle-Ecosse	.30	1.70	37.00	4.58
Royale	....	1.00	28.00	3.57
Mines				
Aunor Gold	....	.23	3.05	7.54
Dome Mines	....	.72	19.00	1.78
Hudson Bay	1.00	5.00	66.50	7.52
Kerr Addison	....	.78	18.00	4.33
Lake Shore	....	.78	9.75	8.00
Noranda	....	4.00	.85	4.71
Pickle Crow	....	.10	1.60	6.25
Preston Est Dome	....	.09	1.50	6.00
Sylvanite	....	.08	1.25	6.40
Waite Amulet	....	.95	12.50	7.60
Wright Hargraves	....	.16	1.70	9.41

AVIS PUBLIC

ROLE POUR TAXES D'AFFAIRES PERSONNELLES, ETC., 1951-52

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres des cotiseurs pour tous les quartiers de la cité ont été complétés et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées tous les jours, depuis 10 heures a. m. jusqu'à 5 heures p. m. (les dimanches et jours de fête exceptés) et le samedi de 10 heures a. m. à midi, durant une période de trois semaines du vendredi 12 octobre au vendredi 2 novembre 1951 inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée aux dits livres de cotisation, devra dans la susdite période porter plainte devant le Bureau de révision, de la cité par écrit, et sous serment. Cette plainte écrite doit être déposée durant la période susdite au Bureau de revision et le secrétaire de ce bureau doit donner aux intéressés, à leur dernière adresse connue, un avis des jours et heures où ils seront entendus.

Après le 2 novembre 1951 aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront pour aucune considération, modifiés.

le trésorier de la cité,
C.-R. FONTAINE, C. A.

CITE DE QUEBEC

BUREAU DU GREFFIER

QUEBEC, le 19 octobre 1951

AVIS

est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de Ville de Québec, tenue le vendredi, 19 octobre 1951, le règlement suivant a été lu pour la première fois: Règlement No 823 concernant la municipalisation de l'entretien des rues durant l'hiver;

Que la deuxième et dernière lecture pour adoption dudit règlement aura lieu à la prochaine séance du Conseil, le vendredi, 26 octobre 1951.

Qu'il peut être pris connaissance dudit règlement au bureau du soussigné durant les heures du bureau.

(Signé) F.-X. CHOUINARD
Greffier de la Cité

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Séance du 20 octobre 1951

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
495	Abitibi	18¼	18	18
3000	Acad Uran	23	22	22
7300	Ajax	1.95	1.85	1.95
600	Akaitcho	1.05	1.05	1.05
95	Algoma	49	48½	49
820	Aluminium	105¾	104	105½
455	Do droits	4.15	4.00	4.15
110400	Am Yknife	.50	.40	.48
12400	Anacon	3.50	3.40	3.40
16500	Anchor	.26	.22	.26
6675	Anglo Can	8.00	7.75	7.90
33387	Ankeno	.72	.68	.72
1500	Apex	.11	.10½	.10½
3100	Area	.22	.18	.18
350	Argus	.15	.14¾	.14¾
13000	Arjon	.18½	.18	.18
6800	Ascot	2.75	2.63	2.72
180	Atlas Steel	21½	21	21
5500	Atlin	.54	.51	.53
4500	Aubelle	.10	.08	.10
7000	Aumaque	.29	.27½	.29
4300	Bagamac	.18	.17	.17
75	Bank of N S	37	37	37
135	Bank of Tor	38¾	38½	38½
1050	Barnat	1.05	1.02	1.02
1620	Barvue	6.95	6.85	6.95
5300	Base Metals	.62	.62	.62
6800	Bellekeno	.40	.40	.40
638	Bell Tel	39	38¾	38¾
3000	Bevcourt	.68	.61	.61
2500	Bidgood	.05¼	.05	.05¼
15000	Bobjo	.19	.17¼	.18¾
895	Brazilian	26½	26¾	26½
19300	Brewis	.24	.22	.22
1091	BA Oil	21¾	21¼	21¾
120	BC Forest	8½	8½	8½
160	BC Power A	30½	30¾	30½
400	Broulan	1.48	1.46	1.46
400	Buff Ank	1.30	1.30	1.30
17100	Buff Cdn	.30½	.29	.29
6000	Buff Rl	.06	.05	.06
670	Cal & Edm	14⅝	13¾	14¼
5000	Calihan	.44	43½	.44
1100	Calmont	1.56	1.55	1.56
2712	Calvan	6.65	6.60	6.65
100	Campbell	3.70	3.70	3.70
60	Can Cement	85	84	84
125	Can Fois A	17	16½	16½
550	Cdn Atlantic	6.75	6.50	6.50
10	Bk of Com	25½	25½	25½
270	Cdn Breweries	19⅞	19⅜	19⅝
380	Canners	33¼	32¼	32½
80	Cdn Cel	54	53⅞	53⅞
40	C Dredge	52	51	51
115	Cdn Oil	27	27	27
230	C P R	33⅜	33½	33½
100	C Vickers	17½	17½	17½
450	Cassier	3.30	3.25	3.25
6880	Cent Explor	3.70	3.50	3.60
600	Cent Leduc	2.67	2.55	2.60
3600	Charter Oil	1.14	1.08	1.14
2800	Chem Research	1.05	1.00	1.02
4854	Chesterville	.30¼	.29	.29
115	Chromium	4.00	4.00	4.00
2100	Cochenour	1.56	1.55	1.56
1000	Coniagas	3.50	3.50	3.50
12800	Con Astoria	.18	.18	.18
8050	Con Beattie	.32	.30	.30¼
1500	Con Cordansun	.90	.86	.90
5332	Con Lebel	.15	.14	.14
185	Con Smelters	183½	183	183½
3800	Con Nicholson	15½	.15	.15½
200	Conwest	3.75	3.75	3.75
14200	Davies Pete	.42	.41	.41
10400	Decalta	.42	.40	.42
5500	Delhi	.20	.19	.19
10800	Del Rio	1.65	1.57	1.65
25900	Devon	3.30	3.15	3.25
6000	Discovery	.34	.34	.34
1455	Dist Seag	29	29	29
300	Dome Explor	12⅜	12⅜	12⅜
100	Dom Elec	3.50	3.50	3.50
270	Dom Foundry	13½	13½	13½
275	Dom Steel	20	19¾	19¾
200	Dom Tex	13¼	13¼	13¼
6500	Duvay	10¾	.10	.10
24300	East Crest	27	25½	.26
1300	E Malartic	1.00	1.00	1.00
3500	East Rim	.76	.75	.75
1350	E Sullivan	9.65	9.50	9.65
190	Econ Inv	27	27	27
4500	Eldona	.21	.20	.20
32600	El Pen Rey	.21	.21	.21
1300	Estella	1.90	1.70	1.80
900	Falconbridge	10⅞	10¾	10⅝
100	Fed Grain	.16	.16	.16
625	Fed Pete	7.60	7.60	7.60
13400	Fenimore	1.40	1.35	1.38
37300	Flank Pete	.62	.58	.60
500	Flent	1.95	1.95	1.95
100	Foundation	13½	13½	13½
3000	Francoeur	.09	.07½	.07½
3100	Frobisher	4.00	3.95	3.95
100	Gatineau Power	.18	.18	.18
275	Gen Pete	7.30	7.30	7.30
2400	Do A	7.30	7.30	7.30
2000	Geneva	.17½	.17	.17
650	Giant	10¾	10¾	10¾
4000	Gods Lake	.37	.36	.36
5500	Goldcrest	.12	.09¾	.11
7000	Golden Arrow	17½	.16	.17½
3150	Gold Manitou	7.80	7.50	7.65
7700	Grah Bousq	.24¾	.23½	.23½
6275	Gl Paper	22⅝	22	22¼
15800	Gunnar	.41	.34	.41
125	Gypsum	30	30	30
4000	Halcrow	.12	.10½	.12
8000	Hard Rock	.16	.14	.15
1100	Hasaga	.34	.33	.34
10500	Heath	.07	.06	.06
13100	Highwood	.24	.21	.22
950	Hollinger	.24	.22	.23
500	Home Oil	14¾	14¾	14¾
100	H Smith	24¼	24¼	24¼
300	Hoyle	1.10	1.10	1.10
215	Hud Bay	66½	66½	66½
180	Imp Bank	32½	32	32½
980	Imp Oil	41½	41	41
1500	Imp Tob	10¼	.10	.10
27600	Int Coal	.92	.85	.89
1730	Int Nickel	42¼	42	42
135	Int Pete	21½	21½	21½
4940	Jupiter	2.45	2.35	2.45
12500	Kenville	.31	.30	.30
652	Kerr Addison	18	17¾	17¾
11500	Kopy	1.75	1.65	1.70
300	Labrador	8.25	8.15	8.15
1500	L Wasa	.33	.32	.33
100	Laura Secord	13½	13½	13½
1000	Lavalle	.18	.17¾	.17¾
5833	Lomega	.06	.03½	.06
14100	L I Pete	.60	.58	.58
24800	Louvicourt	.50	.46	.48
1400	Macassa	1.80	1.75	1.75
6600	Mackeno	1.69	1.60	1.68
2800	MacLeod	2.80	2.75	2.80
365	Macmillan B	29	28½	29
4020	Magnet	.35	.34	.34¼
2200	Mal Gf	1.92	1.87	1.89
3500	Marbenor	.12	.10¾	.10¾
1005	Massey	14⅞	14½	14½
27100	Mayo	.36	.35	.36
470	McColl	39	38¼	38½
3000	McDougald	30½	.30	.30
300	Mexican L & P	4.25	4.20	4.25
60850	Mid Cont	.55	48½	48½
1500	Minda Scotia	.95	.91	.95
400	Mindamar	3.15	3.10	3.15
7900	Model	2.12	2.04	2.11
1200	Monze	26⅝	26½	26⅝
400	Nat Drug P	12	12	12
350	Nat Hose B	31	31	31
13300	Nat Pete	4.10	3.75	4.10
85	Nat Sewer A	56¼	56	56
535	Nat Steel Car	29¾	29¼	29¼
1000	New Alger	11½	.10	.10
17300	New Brit Dom	2.50	2.35	2.50
200	New Calumet	3.20	3.15	3.20
16500	N Laguerre	.24	.22	23½
330	New Lund	1.36	1.35	1.35
1500	N Morrison	.62	.60	.62
4500	N Mosher	.57	.55	.57
3000	New Pacaita	12⅜	.12	.12
8150	New Ryan	.44	.40	.40
173	Noranda	84¼	84¼	84¼
8100	North Cdn Oil	1.88	1.70	1.85
300	Normetal	5.10	5.05	5.10
16000	Norpick	.06½	.06	.06½
24500	North Exten	.31	.29	.31
3000	Northland	.07	.06¼	.06½
8000	Nubar	.26	.23½	.26
13400	Obaska	.38	.33	.38
210	O'Brien	4.30	4.30	4.30
100	Okalta	2.75	2.75	2.75
3500	Omnitrans	.06	.05	.06
500	Orange Crush	3.60	3.60	3.60
400	Pac Coyle	1.05	1.00	1.05
2150	Pac Pete	10¼	.10	10¾
13900	Pan Western	1.40	1.31	1.38
9800	Paymaster	.64	.63	.64
34000	Penn Cobalt	.68½	.66	.67
31200	Petrol	.63	.55	.63
500	Pickle Crow	1.58	1.58	1.58
470	Placer Dev	49¼	49	49¼
15000	Porc Pen	.07½	.06½	.07½
135	Powell River	29	29	29
2000	Powell Gold	1.01	1.00	1.01
1000	Do Vt	1.00	1.00	1.00
520	Preston	1.45	1.45	1.45
17200	Quebec Copper	2.44	2.30	2.44
6900	Quebec Labrador	.30	.29	.29
1000	Que Manitou	3.50	3.50	3.50
100	Quemont	25¼	25	25
90350	Red Pic	.67	.60	.67
15000	Reef Pete	.38	.37	.38
21800	Richfield	.34	.31	.34
9000	Roy Sily	.33	.32	.33
100	Royal Bank	27⅞	27⅞	27⅞
250	Royalite	.18	17¾	17¾
250	Russell	25¼	.25	.25
350	St Law Corp	43½	43¼	43½
12050	Sapphire	2.57	2.45	2.52
2000	Scurry	1.54	1.43	1.51
2900	Securit Freend	2.40	2.40	2.40
500	Selburn	3.80	3.80	3.80
7670	Sherritt	3.80	3.70	3.80
100	Sicks Vt	.20	.20	.20
10500	Silanco	.27	26½	.27
700	Silv Miller	1.42	1.25	1.42
200	Silv Stand	2.50	2.50	2.50
5500	Sponner	.50	.47	.50
160	Steel of Can	35¼	.35	.35
635	Steep Rock	7.85	7.75	7.75
100	Sullivan	3.55	3.55	3.55
8700	Superior Oil	1.45	1.42	1.44
5	Suptest P	100¼	100¼	100¼
100	Sylvanite	1.25	1.25	1.25
2700	Teck Hughes	2.15	2.10	2.15
11000	Thom Lund	.12	.12	.12
1800	Torbrit	1.95	1.90	1.95
11500	Tower Pete	.42	.40	.42
602	Trans Empire	4.30	4.20	4.20
1700	Tran Resources	.60	.55	.6
1500	Trans Tv	17½	.16	17½
360700	Trend Pete	.54	.44	.50
18800	Tungsten	1.44	1.35	1.44
100	Union Gas	19	19	19
33350	C Asbestos	5.65	5.30	5.60
1200	Un Keno	14¼	.14	.14
8900	United Lead	.80	.77	.80
150	United Steel	10½	10½	10½
200	Upper Canada	1.61	1.61	1.61
65	Walker	.59	.58	.59
18200	West Ashley	.38	.34	.36
36700	West Homestead	1.52	1.38	1.52
2000	Wright Har	1.70	1.65	1.70
2400	Yale	.95	.92	.95
2200	Yknife Bear	1.70	1.65	1.65
3593	Yukeno	1.32	1.28	1.30
	CURB			
530	Anglo Nfld	12⅞	12⅜	12½
860	Brown Co	14¾	14¼	14½
10	Do 1 P	115	115	115
100	Cdn Collieries	4.50	4.50	4.50
2725	CW Lumber	12¾	12¾	12¾
100	Com Alco	6⅞	6⅞	6⅞
150	Con Paper	39¾	39½	39¾
100	Lob Inc	26	26	26
325	M & O Paper	33	30¾	30¾
100	Pend Oreille	10¼	10¼	10¼
100	Price Bros	32	32	32
1100	Yukon	.75	74½	.75

Ventes totales: 2,042,000 actions.

Légère baisse des céréales

Chicago (PA) Les grains pour future livraison ont baissé samedi, au Board of Trade, sous l'influence des liquidations persistantes; cependant, il s'est produit une légère reprise en fin de séance. Les feves soya ont baissé d'environ trois cents le boisseau à certains moments avant de recupérer une partie du terrain perdu.

Voici les prix des options sur le marché à terme :

	Haut	Bas	Ferm.	Ferm. préc.
BLE —				
Déc	254¼	253⅞	254 -253⅞	254¼-254⅜
Mrs	257⅝	257	257¼-257⅜	258¼-258⅜
Mai	258⅜	255½	256⅜	256⅞
Juil	247⅜	246½	247¼	247½
MAIS				
Déc	178¾	177⅝	178¼-178⅜	178¾-178⅝
Mrs	182¼	181¾	182⅛	182½-182⅝
Mai	183⅜	182	183¼-183⅜	183⅝-183¾
Juil	183⅛	182⅜	183 -183⅛	182¾
AVOINE				
Déc	91	90	90¾- 90⅞	91 - 91⅛
Mars	93⅜	93	93⅛- 93¼	93½- 93⅝
Mai	94¾	93¾	94 - 94⅛	94⅜- 94⅝
Juil	91½	90⅝	91⅜	91½
SEIGLE (nouveau) —				
Déc	193¾	193¼	194	195½
Mai	196¾	195	195¼	196½
Juil	192	191	191¼	192¼
SEIGLE (vieux) —				
Déc	.....	.....	191½	193½
FEVES —				
SOYA —				
Nov	298⅝	296¾	297¾-1208	299¼-299½
Jan	300¼	298¾	299¾-300	301 -301¼
Mrs	301	299¾	300½	301 -301¼
Mai	301	299⅜	300¼	301¼-302
Juil	300	297⅜	298¼	300¼

GRAINS COMPTANT

BLE— Aucun prix disponible.
MAIS No 2 Jaune..... $1.80 -1.81
AVOINE— Aucun prix disponible.
FEVES SOYA No 1, Jaune, sur rails à Chicago..... 2.97½
ORGE— Pour le maltage, prix nominal ..... 1.30 -1.60
ORGE— Fourragere, prix nominal ..... 1.00 -1.30

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 332 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-2006

Séance du 20 octobre 1951

	OFF	DEM
Abenakis	2½	4
Adelmont	6	10
Am Kirk	3	5
Am Chib		26
Baker L		3
Bar-Lan	16	20
Bright R L	1	2
Brown Mc	3	5
Carricone	5	8
Circle Y	3	5
Columbiere	2	3
Cons Chib	22	25
Con Cop	19	21
Curunt (new)	6	9
De Santis	2	4
Donrand	2	4
Doris	2	4
Dumico	3	5
Dunford	4	5
Duparquet		1½
Flicka	2	4
Gr Leduc	11	13
Gordon	1	2
Glencona	5	6
Greenlee	5	7
Imaco	13	16
Jet Oil	45	47
Kamlac	15	17
Kenbay	4½	6
L Expanse	4	6
La Salle	3	5
Lassie Rl	5	7
Lloyd R	7	9
Major	6	8
Martin R	2	3
Metaljore	9	11
New Mal	5½	7
Nor Sul		10
Norbeau	80	90
Obaksk	5	7
Do New	28	31
Ont Nick (old)	2	3
Op Cop	110	125
Pascalis	9	11
Payne	9	11
Pershing	11	14
Pinnacle	1	3
Presdor	1	3
Quejo	6	9
Rainville	45	50
Rand M	7	10
Rancona	2	4
Scot Chib	3	5
Southvue		12
Sovereign	1½	3
Starlight	1	2
Vauze	10	14
Young D	16	19

CITE DE QUEBEC
Hôtel de ville

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 18 octobre 1951

SOUMISSIONS POUR LE TRAITEMENT ACOUSTIQUE ET UN SYSTEME DE DISTRIBUTION DU SON POUR LE NOUVEAU COLISEE SUR LE PARC DE L'EXPOSITION, DANS LA CITE DE QUEBEC. AVIS public est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées: SOUMISSIONS POUR LE TRAITEMENT ACOUSTIQUE ET UN SYSTEME DE DISTRIBUTION DU SON POUR LE NOUVEAU COLISEE et adressées au greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'hui à lundi, le 12 novembre 1951, à MIDI (heure normale de l'est). Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingenieur de la Cité, chambre 421, 4ième étage, Hôtel de Ville, Québec.

F.-X. Chouinard,
Greffier de la Cité.

VENTE À L'ENCHERE

au bureau de

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES

20, rue Richelieu, Québec

VENDREDI, LE 26 OCTOBRE 1951, A 11 HRES A.M.

DES LOTS

numéros 318, 319, 320 et 321 du lot originaire numéro 428 du cadastre officiel de la paroisse St-Roch-Nord de Québec, mesurant chacun 40 pieds de front par 75 pieds de profondeur.

AVEC LA MAISON

construite sur les lots numéros 320 et 321 et située au numéro civique 24 de l'avenue des Bouleaux, en la cité de Québec.

Renseignements fournis à demande

Téléphone : 2-4738

Bulletin financier

Fourni par la maison L.-G. Beaubien & Cie, Ltée

IMPERIAL OIL LIMITED. — Le Conseil d'administration de l'Imperial Oil Ltd vient d'annoncer un dividende de 35 cents par action, payable le 1er décembre, aux actionnaires inscrits le 1er novembre, ex-dividende le 30 octobre. Ce nouveau dividende représente une augmentation de 5 cents sur le dernier paiement semestriel, et porte en 1951 le taux de dividende à $0.65 contre $0.55 l'an dernier.

CHROMIUM MINING. — D'après les déclarations du président de la société, L. H. Timmins, la situation de la société s'est sensiblement améliorée au cours de l'exercice terminé le 30 avril 1950. Réflétant la demande croissante des produits exothermiques et connexes pour les besoins militaires et civils, les bénéfices d'exploitation ont augmenté de six fois en regard de ceux de l'exercice précédent. En effet, les bénéfices d'exploitation se chiffrent à $1,061,259 contre $160,309 en 1949-1950. Le profit net s'établit à $465,565 contre une perte de $179,238 en 1949-1950. Les projets d'expansion de la société permettront à l'avenir une augmentation du chiffre d'affaires.

LAKE SHORE MINES LIMITED. — Durant les neuf premiers mois de l'année 1951, 270,939 tonnes de minerai d'une récupération moyenne de $14.28 par tonne, ont été traitées en comparaison de 278,929 tonnes et $14.39 par tonne pour la même période de 1950. La valeur de la production s'élève à $3,869,933 en 1951 en regard de $4,013,163 en 1950.

Bourses offertes à M. C.-J. Castonguay

M. Claude-J. Castonguay, de la rue Saint-Cyrille de Québec, s'est doublement distingué au ocurs des examens annuels de la Société des Actuaires en méritant deux des bourses offertes par la Canadian Life Insurance Officers Association. Le montant des bourses s'élève à $200.

M. Castonguay, qui est un étudiant à l'Université du Manitoba, a réussi les parties II et III des examens annuels, ce qui lui a permis d'obtenir un double prix le l'Association.

$36.8025 pour l'once fine d'or

Ottawa, (PC) Le ministère des Finances a annoncé que le prix de l'Hôtel des Monnaies pour l'once fine d'or pour la semaine finissant le 19 octobre était de $36.8025, ce prix étant basé sur le cours moyen du change de $1.0515 pour un dollar américain. On sait que l'or est fixé à $35.00 l'once en fonds américains.

Ventes d'actions de l'Aluminum Ltd

A.-E. Ames & Company Ltd annonce une forte sursouscription pour l'offre secondaire d'actions d'Aluminum Ltd à $105.00 chacune. Les livres de souscription ont été fermés.

Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 20 octobre 1951

	OFF	DEM		OFF	DEM		OFF	DEM
Ac Atl A	6½	7	Shaw 4½ p.c. P	..	48¼	Paton	15	..
Do P	18¼	18½	Sheraton A	21¾	..	Do P	..	23
Agnew S	9½	10½	S Will	27	27½	Paul	7	10
Alcoa P	24	..	Do P	140	142	Pow Corp 1st P	110	x112
Amal El	12	13	Sicks	19½	..	2nd P	84	..
Ang C Tel P	..	42¼	Simon	..	x8½	Purity	7	x10¼
Argus P	88	89	Do P	89	95	Do P	48½	..
Assoc Tel P	..	150	Simp B	33	..	Que Tel	4	..
Bral	6.00	6.25	Do P	94½	96	Do A	14	..
Ba Bk Note	13¾	14	Southam	17¾	x18	R & M Bea A	18	..
B C El 4 P	78	79	S Chem	25	26	Rett's	26	..
Do 4¾ P	92	..	Do P	35	35¾	Do Pfd	x15¾	..
B C Pow B	5½	6	Stelco P	33	..	Renold Cov A	x15	20
Bruck A	x20	21	Tuck P	..	140	Sangamo	18	20
Do B	9¼	..	Viau	40⅜	..	South Can Pfd	118	120
B Prod	32½	33¾	Wab	30½	21	Std Clay	7½	x8
Bul	7.25	7.40	W Croc A	..	34	Std Pav	13¾	14⅛
Burrard A	7½	..	Do P	28	..	Stow A	19⅛	..
C Forg A	32¼	..	W Koot P	174	..	Trad's Fin A	..	28¾
Do P	95	..	Weston P	90	96	U Gas	..	20
C Iron Found	20	20½	Wilkd P	20½	21	U Amus B	7	..
C N Pow	x10½	11	Winn El	P 99	100	Do Vtc A	7	..
C Steam	43½	x44	Zeller	x13	13½	U Corp A	28½	..
Do P	..	50	Do 5 P	..	25½	Do B	42	45
Cdn Bronze	..	36¾	Do 6 P	24½	27¼	U Fuel A	..	57
Do P	102	..	CURB			Do B	20	23
C

Sabourinades sportives

par

Roland Sabourin

LES PUNITIONS INUTILES N'AIDENT JAMAIS

Tel qu'on s'en attendait un partout, les Canadiens Juniors ont réussi à remporter deux victoires sur les Citadelles du pilote Phil Watson. Fait curieux dans l'histoire du club, nos représentants de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale sont en dernière position. Il y a lieu de croire, cependant, qu'ils n'y traîneront pas jusqu'à la fin de la saison. En dépit de leurs deux revers, les Citadelles ont joué bien mieux que peuvent l'indiquer les scores.

Il est reconnu que la défense demeure le gros point faible du club, et la partie d'hier l'a prouvé une autre fois, même si la tenue du jeune André Gravel nous permet d'espérer de l'amélioration. Cependant, il est bon de souligner certains joueurs d'attaque pourraient aider la cause de leur arrière-garde en évitant de prendre des punitions inutiles. Cette remarque s'adresse particulièrement à Camille Henry.

Etant un des rares joueurs de l'an dernier à rester avec le club Henry est un homme sur lequel on compte beaucoup pour aider la cause de l'équipe. Malheureusement, ce jeune joueur n'a pas été l'ombre de lui-même hier. Il fut fort désappointant en prenant trois punitions insignifiantes, dont deux qui coûtèrent autant de buts à son équipe. Pourtant, Camille ne possède pas un physique qui lui permet de bousculer à tout propos..

Qu'on n'aille pas croire que nous voulons imputer tout le blâme de la défaite à Henry. Loin de là. Sans ces punitions, les Citadelles auraient perdu quand même. Mais il est toujours bon de se rappeler que les parties se gagnent sur la glace et non dans la boîte aux punitions.

BELIVEAU S'IMPOSE

Jean Béliveau ne tarde pas à faire mentir ceux qui avaient prédit qu'il serait le "flop" de la saison 1951-52 dans la ligue de hockey Senior du Québec. Naturellement, nos lecteurs savent que cette remarque s'adresse à Ken McKenzie, l'éditeur du "Hockey News". La pilule sera très dure à ravaler pour le confrère Ken, car l'athlète de Victoriaville semble aussi à l'aise chez les seniors que chez les juniors.

En deux parties, le "Gros Bill" a accumulé trois buts et une assistance pour devenir le meilleur compteur de l'équipe du pilote Punch Imlach. Alimenté des passes de Jean, le courageux Marcel Bonin semble lui aussi destiné à une saison fort intéressante dans le circuit Slater. Et la présence de Ludger Tremblay à côté de ces deux jeunes, dans la joute d'hier, n'a certes pas nui au rendement de l'équipe.

Pendant que Béliveau fait sa part pour les As, il semble cependant certain que les anciens "pros" du Royal se sauveront avec les honneurs chez les compteurs individuels. D'ailleurs, Gerry Plamondon et Tod Campeau étaient habitués à ces honneurs quand ils firent leurs débuts dans le circuit Slater. Après la joute d'hier, il est évident que le Royal possède une formidable machine qui sera difficile à battre.

Est-ce que les Braves de Valleyfield réussiront à conserver leur championnat? Quand le club fit peu de changements et que les autres faisaient un chambardement complet, Toe Blake ajoutaient très peu de nouvelles figures. D'ailleurs, il faut toujours respecter ce dicton "Il ne faut jamais briser une combinaison victorieuse." Pour le moment, les résultats donnent raison à Blake.

Même si l'Ottawa et le Shawinigan ne semblent pas les clubs que l'on avait prétendu et si le Sherbrooke est mieux que prévu, une lutte au championnat fort contestée est en perspective dans la ligue Senior, cet hiver.

ICI ET LA . . .

Il faut féliciter le jockey Jules Giguère pour la belle maîtrise avec laquelle il a su conduire Knight Seniah à la victoire dans le cinq milles d'hier . . . Lors de la classique pour le titre mondial, Giguère avait su remarquer les fautes commises par cette bête dans sa première tentative du genre . . . Les mêmes erreurs ne se répétèrent pas hier, et la victoire du cheval de M. Jos. Cauchon ne laissa aucun doute . . . Il fit le dernier en 2:18 . . .

Selon Léo Cardinal, contrôleur des billets du Colisée, il y a eu certes malentendu en quelque part pour que les sportifs de l'Islet, détenteurs de billets de saison se plaignent de la façon d'agir du Colisée... Décidément, l'on a cru que l'on maintenait le système qui était en force pour les joutes d'exhibition et qui ne donnait que préférence sur les billets . . . Durant la saison régulière, aucun billet de saison n'est pas vendu tant qu'il n'est pas réclamé . . .

Si Maurice Richard compte, les Canadiens sont assurés de gagner... A date, les Habitants ont perdu deux parties et dans chacune d'elles le "Rocket" n'a pas réussi à compter une seule fois . . . Maintenant que Bernard "Boom Boom" Geoffrion est hors du jeu pour une période indéfinie, les protégés de Dick Irvin devront combattre plus fermement que jamais pour conserver leur rang actuel . . .

La démission de Léo Dandurand comme président du club de football les Alouettes pourrait bien porter un dur coup à ce sport dans la métropole . . . Il est reconnu que Dandurand a joué un rôle primordial quand Lew Hayman décida d'établir ce sport sur une base "big time" . . . Hayman lui-même pourrait bien ne plus être le pilote de l'équipe en 1952, à la suite de la désastreuse saison qui tire à sa fin . . .

Les partisans de Fernando Gagnon sont anxieux de connaître la réponse que donneront Vic Toweel, Dado Marino et Terry Allen au défi qu'il leur lançait vendredi soir dernier . . . Si Marino conserve son titre contre Allen, il y a de bonnes chances que nous obtenions un combat pour le titre mondial poids-mouche dans notre ville . . . Quant à Toweel, il hésite à quitter l'Afrique du Sud . . .

Première victoire pour les Rangers

Toronto, 22. (PC) — Les Rangers de New-York ont remporté leur première victoire de la saison dans la ligue Nationale de hockey, ici samedi soir, avec une victoire de 3-2 sur les Maple Leafs de Toronto, devant 13,288 amateurs.

La victoire newyorkaise fut coûteuse. Ils ont perdu les services du joueur de défense Allan Stanley, qui s'est fracturé le nez à la première période.

Zellio Toppazinni, Reg Sinclair et Nick Mickoski enregistrèrent les buts des Rangers pendant que Bill Juzda et Cal Gardenr, deux anciens Rangers, obtenaient ceux des Leafs.

NEW-YORK — Buts, Rayner; Défenses, Stanley, Buller, Eddolls, Evans, Kraftcheck; Avants : Laprade, Sinclair, Kullman, Raleigh, Mickoski, Slowiski, Romty, Stewart, Hergesheimer, Toppazzini.

TORONTO — Buts Rollins; Défenses, Mortson, Thomson, Flaman, Juzda, Bolton; Avants : Kennedy, Smith, Sloan, Gardner, Meeker, Watson, Bentley, Klukay, Timgren, Lewicki.

Arbitre : Bill Chadwick; Juges des lignes : George Hayes; Frank Udvari.

Première période

1—Toronto, Juzda (Gardner, Meeker) 10:49
2—New-York, Toppazzini 16:09
Punitions : Buller 2:49; Sloan 4:00; Kraftcheck 8:30; Flaman 14:13; Mickoski 17:10.

Deuxième période

3—New-York, Sinclair (Laprade) 3:55
4—Toronto, Gardner (Juzda, Watson) 11:08
5—New-York, Mickoski (Buller, Raleigh) 16:45
Punitions : Romty 9:20; Mortson 18:58.

Troisième période

Aucun point
Aucune punition.

Arrêts

Rayner	8	7	5	20
Rollins	6	8	3	17

Importante réunion au chalet de l'O.T.J.

Une assemblée générale des ligues de balles-molles Intermédiaire A et Intermédiaire B aura lieu ce soir à 8 heures, au Chalet Central de l'O. T. J. au parc Victoria. Tous les intéressés sont priés d'en prendre note.

EPARGNEZ AVEC SÛRETÉ

Faites RECHAPPER vos pneus lisses

Nous employons la méthode d'usine

Firestone

Epargnez sur vos pneus usés en les faisant rechapper *dès maintenant*. Notre service est efficace . . . *et rapide!*

SERVICE: *Nous donnons une attention spéciale aux pneus qui nous sont expédiés de l'extérieur, afin qu'ils soient réparés et retournés dans le plus court délai.*

PARENT TIRE SERVICE ENR.

533, 1ère Avenue

Québec — Tél.: 4-2613

Les As remportent leur premier gain à Shawinigan, 4-2

Jean Béliveau est la grande étoile de cette victoire avec deux buts et un assist. — L'agressif Marcel Bonin brille avec un but et une aide. — Jackie Taylor a enregistré les deux seuls points des perdants. — Un but pour Jackie Leclair.

Shawinigan, 22 (DNC) Les Cataractes de Shawinigan se sont avérés impuissants, hier après-midi, devant leurs partisans, à mettre en échec le duo Béliveau-Bonin, et ils ont vu ces derniers mener les As à une victoire de 4-2 sur le Shawinigan, dans un joute excessivement rude où Phil Renaud a reçu deux majeures et une punition de mauvaise conduite pour s'être battu deux fois avec Teddy Hodgson.

Jean Béliveau a scoré deux buts et obtenu une passe; Bonin a obtenu un but et un assist, et Jackie Leclair a scoré l'autre but des As. Béliveau et Bonin ont été une menace continuelle, et le vétéran Hergie Cargenie a effectué un magnifique travail durant les punitions.

Jackie Taylor a réussi les deux buts du Shawinigan. Onze punitions ont marqué une joute très rude. Renaud a obtenu deux majeures, Hodgson une, et souvent les joueurs en sont venus aux coups. Les punitions ont mêlé le jeu, qui n'a pas toujours été de première qualité, mais les deux clans ont été fort agressifs.

Jean Béliveau a été puni au début de la joute, pour cross check à Dawson. La mise en échec était dure dès la première seconde. Durant la punition de Béliveau Shawinigan a lancé plusieurs fois sur Marois, qui a brillé. A la 12e minute, Hodgson commit l'erreur de passer à Ludger Tremblay qui passa à Béliveau, découvert. Celui-ci décrocha un lancer bas et très dur, contre lequel Millar n'eut aucune chance.

King fit tomber Taylor et Shawinigan força de nouveau le jeu, mais Marois effectua cinq arrêts de suite, et Carnegie déblaya admirablement son territoire pour empêcher Shawinigan d'égaliser. Au retour de King, Québec attaqua furieusement, Millar brilla, mais Bonin accepta finalement une passe de Béliveau pour scorer le deuxième but du Québec.

Shawinigan, même s'il ne scora pas à la première période, y fournit son meilleur effort. Chaque club scora une fois dans chacune des deux dernières périodes, mais c'est le Québec qui effectua le plus de consistance et le plus de pression, grâce à son jeu d'ensemble et à son excellente mise en échec dans les moments difficiles.

Béliveau obtint son deuxième but de la joute sur un jeu de puissance quelques secondes après que Dawson eut été puni pour trébuchage. Jean fut aidé de Bonin et

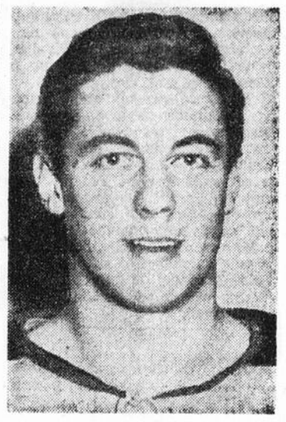

Kraiger. Shawinigan se dépensa mais en vain, et finalement, Taylor coupa des passes de Reid et Mulholland pour déjouer Marois en 10.10, Mulholland fut puni peu après, puis, en sortant du cachot, se fit étendre par Leblanc, qui le remplaça dans la boîte. Renaud, furieux, d'avoir eu le dessous dans les échanges, attaqua de nouveau Hodgson par en arrière et reçut deux majeures plus une punition d'inconduite, pendant que Hodgson s'en tirait avec une majeure.

Bownass fit alors sa première apparition à la ligne bleue du Shawinigan et se signala.

Pendant que Shawinigan avait l'avantage d'un homme, au début de la troisième période, les locaux ne réussirent pas un seul lancer en cinq minutes, sur Marois. Puis, les As jouant de nouveau à chance égale, Leclair prit une superbe passe de Claude Robert et enregistra le quatrième but du Québec.

Taylor fut puni pour trébuchage, mais, comme il sortait du cachot, il saisit une passe de Wiseman et déjoua de nouveau Marois, d'un

(Suite à la page 13, 1ère col.)

Le Hockey

HIER

Ligue Nationale
Toronto 1, Chicago 1
Rangers 1, Chicago 1
Ligue Américaine
Pittsburgh 4, Buffalo 2
Syracuse 4, Providence 5
Hershey 7, Cincinnati 1
Cleveland 2, Indianapolis 2
Ligue Senior
Québec 4, Shawinigan 2
Ottawa 5, Montréal 9
Chicoutimi 2, Valleyfield 4
Ligue Junior A Provinciale
Canadiens 5, Citadelles 1
Trois-Rivières 5, National 8
St-Jérôme 7, Granby 2
Ligue Junior A d'Ontario
Waterloo 1, St-Michael's 5
St-Catherines 0, Marlboros 6

SAMEDI

Ligue Nationale
Montréal 0, Détroit 3
New-York 3, Toronto 2
Ligue Américaine
Indianapolis 2, Cleveland 5
Cincinnati 2, Pittsburgh 4
Buffalo 1, Syracuse 5
Hershey 2, St-Louis 4
Ligue Senior
Valleyfield 1, Ottawa 3
Chicoutimi 2, Sherbrooke 4
Ligue Junior A Provinciale
Citadelles 2, Canadiens 5
Ligue Junior A d'Ontario
Guelph 0, Galt 2
Kitchener 7, Windsor 4
St-Michael's 8, Waterloo 3
Marlboros 8, St-Catherines 3
Barrie 3, Oshawa 3
Ligue Senior des Maritimes
Moncton 4, Glace Bay 3
Sydney 2, Halifax 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Détroit à Canadiens
Ligue du Pacifique
Vancouver à Calgary

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	5	2	2	1	16	16	5
Sherbrooke	5	2	2	1	13	12	5
Valleyfield	4	2	1	1	9	8	5
Royal	2	2	0	0	14	8	4
Ottawa	4*	2	2	0	14	16	4
Québec	3	1	1	0	9	9	3
Shawinigan	3	0	3	0	8	14	0

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	5	3	2	0	13	13	6
Détroit	4	3	1	0	12	4	6
Chicago	5	2	2	1	11	13	5
Toronto	5	2	2	1	11	11	5
Boston	5	1	3	1	9	12	3
New-York	4	1	2	1	8	9	3

JUNIOR A PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	5	5	0	0	36	6	10
National	4	4	0	0	25	13	8
St-Jérôme	4	2	2	0	19	24	4
Granby	4	0	4	0	9	30	0
Trois-Rivières	2	0	2	0	6	14	0
Citadelles	3	0	3	0	6	15	0

LIGUE AMERICAINE

Section Ouest

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pittsburgh	5	5	0	0	15	7	10
St-Louis	5	4	1	0	21	12	8
Indianapolis	4	1	3	0	6	15	2
Cincinnati	4	1	3	0	6	15	2
Cleveland	5	1	3	1	10	11	3

Section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	5	3	3	0	18	14	6
Syracuse	4	1	3	0	12	14	4
Providence	4	2	2	0	16	17	4
Buffalo	4	1	3	0	8	14	2

Max Bentley se signale pour les Maple Leafs

MAX BENTLEY s'est absenté du camp d'entraînement des Maple Leafs de Toronto, pour s'occuper de la moisson en Saskatchewan, mais cela n'a pas semblé trop lui faire tort, puisque mercredi le 17 octobre, il aidait les Leafs à triompher des Bruins par 4-2. Alors que le compte était égal à 2-2, Bentley alla compter le but victorieux, trois minutes et dix secondes avant la fin de la troisième période. Les Bruins retirèrent leur gardien de buts, dans l'espoir d'égaler le compte, mais Cal Gardner en profita pour compter un autre but et assurer la victoire aux Maple Leafs par 4-2. (Central Press)

Valleyfield en première place

Les Braves battent Chicoutimi 4-2, hier, après une victoire de 3-1 à Ottawa, samedi. — Trois buts rapides à la troisième période décident de la joute d'hier. — Larry Kwong a été la vedette de samedi avec deux buts. — Valleyfield a 7 points.

Valleyfield, 22. (PC) Les Braves de Valleyfield ont pris l'unique possession de la première position dans la ligue de hockey Senior du Québec hier après-midi, lors qu'ils ont défait les Saguenéens de Chicoutimi 4-2, pour leur deuxième victoire en autant de jours.

C'était la deuxième défaite de la saison pour Chicoutimi. Les Braves avaient défait les Sénateurs d'Ottawa par 3-1 samedi soir dans la capitale fédérale, et ont maintenant un total de sept points, deux de plus que le St-François de Sherbrooke et le Chicoutimi.

Les compteurs du Valleyfield hier furent Larry Kwong, Jack Irvine, André Corriveau et Paul Larrivée, tandis que Delphis Franche et Sherman comptèrent pour Chicoutimi.

Les Braves firent plaisir à 2,500 amateurs en comptant trois buts en cinq minutes au début de la troisième période pour briser une égalité de 1-1. Kwong avait compté pour les champions à la première période, mais Franche avait égalisé pour les visiteurs à la deuxième. Il y avait deux minutes à jouer dans la partie quand Chicoutimi compléta le pointage.

Paul Leclerc, cerbère du Valleyfield, fit 19 arrêts en comparaison à 14 pour Marcel Pelletier.

CHICOUTIMI — Buts, Pelletier; Défenses, Glaude, Arcand; Centre, Lévesque; Ailes, Roy, Lamirande; Substituts : White, Franche, Wray, L. Smrke, Tkachuk, Crawford, McKenzie, Moore.

VALLEYFIELD — Buts, Leclerc; Défenses, Bourassa, Ernst; Centre, Redmond; Ailes, Deslauriers, Irvine; Substituts : Joannette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Saindon, Kwong, Bessette, Gervais, Larivée.

Arbitre : Ken Mullins; Juges des lignes : Harold Anderson, Percy Reynolds.

Première période

1—Valleyfield, Kwong (Bessette, Irvine) 11:08
Punition : Bourassa 8:27.

Deuxième période

2—Chicoutimi, Franche (Wray, Arcand) 8:53
Punitions : Crawford 3:58, Bougie 18:17.

Troisième période

3—Valleyfield, Larivée (Bougie, Bourassa) :49
4—Valleyfield, Irvine (Kwong, Gervais) 4:56
5—Valleyfield, Corriveau (Joannette) 5:00
6—Chicoutimi, White (Moore, Arcand) 17:20
Punitions : Arcand 7:00; Redmond 10:14 Gervais 17:15.

KWONG SE SIGNALE

Ottawa, 22 (PC) Le joueur de centre Larry Kwong a compté deux buts à la troisième période samedi pour conduire les Braves de Valleyfield à une victoire de 3-1 sur les Sénateurs d'Ottawa dans une partie régulière de la ligue de hockey Senior disputée devant 5,000 amateurs.

Dans cette joute, Ottawa avait pris une avance de 1-0 sur le but de Léo Gravelle, mais Marcel Bessette égalisa dans le second chapitre, après 16.26.

Kwong compta le but gagnant à 3:46 de la troisième période, puis profita du fait que les Sénateurs avaient retiré leur gardien de buts, 31 secondes avant la fin, pour rendre la victoire plus certaine.

VALLEYFIELD — Buts, Leclerc; Défenses, Bourassa, Deslauriers; Centre, Larivée; Ailes, Bougie, Saindon; Substituts : Ernst, Irvine, Joannette, Bisaillon, Corriveau, Kwong, Bessette, Gervais.

OTTAWA — Buts, B. Fraser; Défenses, Grigg, Robertson; Centre, Johnson; Ailes, Blondin, Hellyer; Substituts : F. Fraser, Stahan, Hudson, Gravelle, Robinson, Geisebrecht, Kuntz, Dagenais, Emberg.

Arbitre : Pean Bennett de Montréal; Juges des lignes : Sparky Nicholson et Eric Milford d'Ottawa.

Première période

1—Ottawa, Gravelle (Robinson, Emberg) 5:05
Punitions : Geisebrecht, Irvine (mauvaise conduite), Hudson, Robertson.

Deuxième période

2—Valleyfield, Bessette (Larivée) 16:26
Punitions : Bisaillon, F. Fraser, Blondin, Redmond, Bougie (2).

Troisième période

3—Valleyfield, Kwong (Irvine, Gervais) 3:46
4—Valleyfield, Kwong 19:29
Punitions : Robinson, Geisebrecht.

Sherbrooke réussit à faire subir un revers de 4-2 aux Saguenéens

Sherbrooke, 22 (PC) Les Saguenéens de Chicoutimi ont encaissé leur première défaite de la saison, samedi soir, quand ils ont été défaits 4-2 par le St-François de Sherbrooke, mais cela n'a pas empêché le club de réussir cependant à donner un autre point au St-François pour rendre la victoire plus certaine.

Il n'y eut aucun point dans la dernière reprise.

CHICOUTIMI — Buts, Frederick; Défenses, Glaude, Roy, Arcand,; Lévesque Avants : White, Franche, Lamirande, Wray, L. Smrke, Tkachuk, Crawford, McKenzie, Moore.

SHERBROOKE — Buts, Bessette; Défenses, Labrie, Sandalack, Lépine, Wright, Milne; Avants : Côté, Tremblay, Planche, Dubé, Kyle, Pépin Smith, Ferguson, Porteous.

Arbitre : Morrison; Juges des lignes : McDougall et Moorehouse.

Première période

1—Sherbrooke, Tremblay (Pépin, Porteous) 11:27
2—Sherbrooke, Kyle (Lépine) 13:34
3—Sherbrooke, Planche (Ferguson, Kyle) 15:10
Punitions : Glaude :47; McKenzie 8:29; Lépine 11:32.

Deuxième période

4—Chicoutimi, Moore (White, Lévesque) 3:01
5—Chicoutimi, Tkachuk (Moore, White) 3:49
6—Sherbrooke, Pépin (Tremblay, Porteous) 12:59
Punitions : Arcand 9:31

Troisième période

Aucun point
Punition : Porteous 9:08.

Arrêts

Frederick	12	11	5	28
Bessette	6	9	8	23

Sherbrooke dans une rapide partie de la ligue de hockey Senior du Québec jouée devant 2,500 amateurs.

Nils Tremblay, Bill Kyle, Jimmy Planche et Bobby Pépin se partagèrent les buts du Sherbrooke, tandis que Jimmy Moore et Pete Tkachuk furent les compteurs du club de l'instructeur Roland Hébert.

Sherbrooke prit une avance de 3-0 dès la première période sur les buts de Tremblay, Kyle et Planche, mais les Saguenéens réduisirent la marge à 3-2 dès le début du second vingt. Pépin, sur un passe de Tremblay,

Green vs Robinson pour le championnat

San Francisco, 22. (PA) —Le promoteur William P. Kyne dit que le champion poids-moyen Ray Sugar Robinson défendra son titre ici le 8 janvier contre Harold Green de Brooklyn

Kyne a annoncé qu'il avait une promesse verbale de Robinson et qu'il espère compléter les arrangements avec le gérant de Robinson, George Gainsford, aujourd'hui, à Los Angeles.

Les recettes du match en question seraient versés aux fonds de cancer Damon Runyon.

—GRATIS—

Avec toute commande nous donnons gratuitement 34 photos animées de

JEAN BÉLIVEAU

EN PLEINE ACTION

APPELEZ 7-2505

BUANDERIE NETTOYEUR LEVIS • NUTONE

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM

BOLS

V.O. GENEVER GIN

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Ligue mixte de badminton

Lundi dernier avait lieu le début de la saison régulière de la ligue mixte de badminton Québec-District, à la Salle Paroissiale de Limoilou. Dans les deux classes les parties furent très contestée et le pointage n'indique pas ce que fut les rencontres. Dans la classe A, Le Buffet du Lac a défait le Baril & Demers 8 à 0 pour prendre la 1ère position avec le Slow. Dans l'autre partie, le Slow a défait le Charlesbourg, par 8-0. Dans la classe B, les Rapides de Giffard prennent la tête par leur victoire de 8 à 0 contre les Loisirs de Limoilou, tandis que le Domaine et le Nap. Côté Sportings Goods qui furent partie nulle 4-4 sont en deuxième position.

Position des équipes

Classe "A"

	PJ	G	P	Pts
Slow	8	8	0	8
Buffet du Lac	8	8	0	8
Charlesbourg	8	0	8	0
Baril & Demers	8	0	8	0
Winter Club	0	0	0	0

Classe "B"

	PJ	G	P	Pts
Rapides de Giffard	8	8	0	8
Nap Côté Sporting Goods	8	4	4	4
Mon Domaine	8	4	4	4
Loisirs de Limoilou	8	0	8	0
Régiment de Québec	0	0	0	0

Cédule pour ce soir

Classe "A" : Buffet du Lac vs Charlesbourg.
Classe "B" : Nap. Côté Sporting Goods vs Limoilou.

Demain soir

Baril et Demers vs Québec Winter Club
Mon Domaine vs Régiment de Québec.

Le Québec Winter Club et le Régiment de Québec sont priés de mailler les rapports des rencontres le lendemain à l'adresse suivante : André Caron, 36 Avenue St-Ulric, Giffard.

d'anneaux

La ligue Intérieure d'anneaux de Québec tiendra sa dernière assemblée avant l'ouverture ce soir, à 15, rue Colombière, St-Albert le Grand. Tous les clubs sont priés d'envoyer leurs représentants sans faute.

Le club Crystal

Tous les membres du Club Crystal de Québec sont priés de se rendre à la grande assemblée général qui aura lieu ce soir, à leur local, à la salle Laprise, 503, St-Vallier, à 8 h. 30. M. Adélard Patry, présidera.

Quatre buts de Plamondon font gagner le Royal, 9-5

L'ancienne étoile professionnelle est sans pitié pour Legs Fraser des Sénateurs d'Ottawa. — Les autres anciens des Canadiens font aussi leur part. — Eddie Emberg est le meilleur pour l'équipe outaouaise. — Deuxième victoire des Royaux.

Montréal, 22 (PC) Gerry Plamondon a réussi quatre buts hier pour conduire les Royaux de Montréal, à une écrasante victoire de 9-5 sur les Sénateurs d'Ottawa dans une partie régulière de la ligue de hockey Senior du Québec.

Le jeu fut mêlé et monotone durant persque toute la rencontre et Ottawa ne semblait pas de taille A l'exception d'Eddie Emberg, qui dirigea l'attaque des siens avec deux buts, les visiteurs montrèrent peu de puissance offensive.

Les autres compteurs des Royaux furent Norm Dussault, Jacques Locas, Tod Campeau, Lulu Denis et Glen Harmon, tandis que Red Johnson, Butch Stahan et Jack Giesebrecht obtinrent les autres du Ottawa.

Alignant plusieurs anciens joueurs de la ligue Nationale de hockey, les Royaux enregistrèrent leur deuxième victoire consécutive avec une avance de deux buts à la première période, eurent l'avantage 2-1 dans la seconde et 4-3 dans la dernière reprise.

OTTAWA — Buts, Fraser; Défenses, Stahan, F. Fraser, Hudson, G. Robertson; Avants : Gravelle, Blondin, J. Giesebrecht, Kuntz, Dagenais, Emberg, obinson, Johnson, B. Giesebrecht, B. Robertson.

MONTREAL — Buts, Plante; Défenses, St-Laurent, Harmon, Rousseau, Clune; Avants : Campeau, Dussault, Plamondon, Locas, Fryday, Moore, Douglas, Desaulniers, Malone, Denis.

Arbitre : Sibbey Mundey; Juges des lignes : Leo Murray, Gordie Whitehead.

Première période

1—Montréal, Plamondon 7:36
2—Ottawa, Giesebrecht (Kuntz, Dagenais) 12:05
3—Montréal, Campeau (Dussault, Locas) 14:13
4—Montréal, Plamondon (Moore, Douglas) 19:50
Punitions : Locas 4:00, 16:39 et 10 minutes pour mauvaise conduite; Fraser 5:40, 8:20; Emberg 6:58; Rousseau 11:11; Giesebrecht 13:30.

Deuxième période

5—Montréal, Denis 7:45
6—Ottawa, Emberg (Gravel) 14:01
7—Montréal, Harmon 18:20
Punitions : Rousseau 5:45, 8:11; Stahan 10:45; Hudson 16.39.

Troisième période

8—Montréal, Dussault 2:45
9—Montréal, Plamondon (Denis, Desaulniers) 6:36
10—Montréal, Plamondon (Denis, Desaulniers) 5:42
11—Ottawa, Emberg (Robinson) 8:33
12—Ottawa, Johnson (Blondon, Stahan) 9:21
13—Montréal, Locas (Campeau) 16:22
14—Ottawa, Stahan (Emberg) 19:52
Punitions : Fraser 3:48; Plamondon 14:51; Moore 18:27.

Arrêts

Fraser	8	6	12	26
Plante	5	7	8	20

St-Patrick contre l'Académie

Les clubs Académie Commerciale et St-Patrick se rencontreront dans la série éliminatoire de la ligue de football intercollégiale de Québec pour le trophée "Martin" L'Académie s'est assuré le droit de participer à cette finale, en fin de semaine, en comptant dix points contre le St-Patrick, samedi, alors que le St-Patrick l'emporta par 18-10, tandis que lors de la partie disputée hier, le Séminaire encaissa une défaite de 32-0. C'est donc dire que le St-Patrick termine la saison régulière sans avoir subi une seule défaite.

Hier, les irlandais réussirent à intercepter plusieurs passes des joueurs du Séminaire pour s'assurer une victoire relativement facile. Mais en dépit du compte élevé, on assista quand même à une joute très intéressante.

La joute de samedi fut beaucoup plus contestée. Les académiciens réussirent un premier touché au premier quart, par l'entremise de Shink, mais les irlandais répliquèrent avec trois touchés dont deux convertis, et un "safety touch".

White compta deux touchés et Lemieux réussit l'autre. G. Trudel enregistra le deuxième touché des académiciens, dans le quatrième quart. Hier, contre le Séminaire, White contribua à la victoire du St-Patrick avec deux touchés. Les autres furent réussis par Lemieux, Petitpas, McKusher et Doherty. La finale sera disputée samedi prochain sur les Plaines.

Le fameux scandale du ballon-panier s'étend

Chicago, 22. (PA) — Alex Groza et Ralph Beard, membres des équipes de ballon au panier all-american en 1948 et 1949, ont été accusés samedi d'avoir accepté des pots-de-vin pour compter moins de points durant des joutes importantes.

Le procureur de l'Etat, M. John S. Boyle, a déclaré qu'ils seront traduits en cour criminelle du comté de Cook pendant la journée.

NOUVELLE ADRESSE

Dr H.-A. HOULE

CHIRURGIEN-DENTISTE

est maintenant déménagé à

560, CHEMIN STE-FOY

voisin de l'hôpital St-Sacrement

Heures d'affaires :

9 h. a.m. à 9 h. p.m. — TEL. : 7-1782

Dandurand démissionnera à la fin de la saison

Montréal, 22. (PC) Léo Dandurand a déclaré hier soir qu'il donnera sa démission comme président des Alouettes de Montréal de la ligue du Bix Four, à la fin de la présente saison.

Il a ajouté qu'il annoncera plus tard s'il demeurera ou non intéressé financièrement dans le club. On sait que les Alouettes occupent la cave du circuit. Dandurand a dit qu'il avait pris cette décision depuis déjà quelque temps, mais qu'il l'annonçait immédiatement pour mettre fin aux rumeurs qui couraient à ce sujet.

Le tabac qui procure une véritable détente

Supérieur par son arome et sa saveur

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE

Cette Mise Élégante...

L'homme de goût choisit les Chaussettes Mercury. Dispositions, couleurs et modèles distinctifs. Les Chaussettes Mercury Sanforlan ne rétrécissent ni ne s'élargissent.

CHAUSSETTES MERCURY

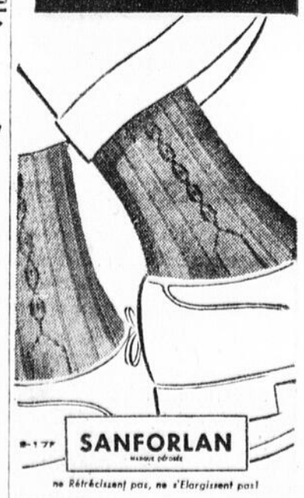

Gilets et Caleçons Courts Mercury • Maillots

Knight Seniah vainqueur du 5 milles "pro ncial"

Jules Giguère conduit le coursier de M. Jos. Cauchon en un temps de 12.08. Dix-sept concurrents acceptent le signal du départ et onze seulement terminent. — Jimmy Brainard gagne le "free for all trot" junior. — The Wind réalise le temps le plus rapide de la fin de semaine en 2.10 dans le "free for all" amble junior.

Par Marcel BOURASSA

Effectuant une sensationnelle poussée dans le quatrième mille de la classique provinciale du "5 milles" disputée hier après-midi à la piste locale, Knight Seniah appartenant au sportsman Jos. Cauchon de Québec remportait les honneurs de cette importante course en 12.08 pour triompher d'un champ de onze concurrents. Dix-sept coursiers acceptèrent le signal du départ de cette épreuve d'endurance mais onze seulement terminèrent. Dès le signal des hostilités, Pert Guy sembla montrer des signes évidents d'une superbe condition et s'empara du rôle de meneur qu'il devait conserver jusqu'à la fin du troisième mille suivi de Lady Scott 2nd, Knight Seniah, Dickalena, Little Wonder et Volo Hal. Du premier tour jusqu'au sixième ce fut une lutte serrée entre les membres d'un groupe compact dans lequel on pouvait apercevoir les coursiers ci-dessus mentionnés qui dominèrent complètement sur le reste des partants. Puis survint une poussée de Volo Hal ainsi que de Little Wonder mais Knight Seniah semblait attendre depuis quelque temps le moment psychologique pour tenter un effort brillant de l'extérieur pour finalement passer en vainqueur au fil d'arrivée.

Dans les autres courses à l'affiche nous devons signaler les victoires de Jimmy Brainard dans le "free for all" trot jr pour une bourse de $400.00 ainsi que The Wind qui réalisa 2.10 dans la première épreuve du "free for all" amble jr pour le temps le plus rapide de cette fin de semaine.

Dans une autre importante course qui consistait en une classe de deux milles, soit quatre fois le tour de la piste, Lusty Louis ainsi que Clever Volo se partagèrent les honneurs en des temps respectifs de 4.32 2-5 et 4.39 4-5 au terme d'une lutte chaudement disputée.

Le double, avec les victoires de Sporty Lee et de Waskada Lad au tout début de cette matinée présentée devant plus de 4,000 personnes devait permettre le remboursement de $50.50 soit la combinaison (2-3). Dans les résultats complets que l'on trouvera ci-dessous on verra que le mutuel n'a peut-être pas fait figure de corne d'abondance comme ce fut le cas au cours de la saison qui s'achève mais en certaines circonstances, tant samedi soir qu'hier après-midi ses largesses furent grandement appréciées de parieurs ayant misé sur les coursiers vainqueurs.

HIER

CLASSIFIEE AMBLE "A", $200.00

Sporty Lee, Lex Barr, L Barr, 1; Nottingham Adam, Georges Bolly, D. Claveau, 2; Glencarnock Belwin, J. C. Sharpe, J. Sharpe, 3; Victor Dale, (Lahaie) 4; Nelson McGregor (Fontaine) 5; Sir Royal Brooke (Paiement) 6; Frisco Faro (Turcotte) 7.

Temps : 2.17 4-5.

Mutuel : Sporty Lee : $10.60, $8.45.

Nottingham Adam : $6.30.

CLASSIFIEE AMBLE "B", $200.00

Waskada Lad, J. C. Sharpe, J. Sharpe, 1; Tiger Hum, Eric Leblanc, J. Lahaie, 2; Bob Corsica, Cyprien Hébert, C. Hébert, 3; Grattan Boy Jr (Barr) 4; G. Rose Lee (Giard) 5; Bert E Lee (Turcotte) 6; Peter Calumet (Lemay) 7; Sir Royal Dale (Paiement) 8.

Temps : 2.19.

Mutuel : Waskada Lad : $6.95, $3.05.

Tiger Hum : $2.85.

Pari double : Sporty Lee et Waskada Lad : $50.50.

FREE FOR ALL AMBLE JR, $400.00

Jimmy Brainard, Julien & Fillion, R. Morency, 1-1; Cyril Hanover, Fabi & Fils, S. Fabi, 4-2; Propriety, Pagé & Fils, R. Pagé, 2-5; Lady Rotan (McKinley) 3-3; Bourbon Abbey (Pacey) 8-4; Allen Rosecroft (Lemay) 5-6; Guy Volo (Hamelin) 6-x; Lord Sherbrooke (Naud) 7-7.

Temps : 2.13 1-5 — 2.12.

Mutuel : Jimmy Brainard : $8.65.

Quinella course no 3 : Jimmy Brainard et Propriety : $16.95.

Jimmy Brainard : $3.80, $3.30.

Cyril Hanover : $4.05.

CLASSIFIEE AMBLE "C", $400.00

Anita Hedgewood, E. Laforge, Alf. Côté, 1-1; Zombette, A. Giard, A. Giard, 2-3; Al Logan, Hôtel St-Louis, R. Houle, 3-2; Ruth Dillon (Leboeuf) 4-5; Brooke Evans (Praught) 7-4; Sir Royal Grattan (Paiement) 5-7; Sultane (J. Beauchemin) 6-6; Chamberlain (McKinley) 8-x.

Temps : 2.14 — 2.13.

Mutuel : Anita Hedgewood : $10.65, $4.45.

Zombette : $7.30.

Anita Hedgewood : $2.65.

2 MILLES, $1,000.00

Lusty Louis, Jos. Cauchon, J. Giguère, 1-2; Clever Volo, Coomb's Garage, E. Aubin, 2-1; Texas Hanover, Donat Vandal, C. St-Jacques, 5-4; Sir Royal McKillop, (A. Paiement) 4-3; Prim Peter (Giard) 6-5.

Temps : 4.32 2-5 — 4.39 4-5.

Mutuel : Lusty Louis : $2.90.

Quinella course no 5 : Lusty Louis et Clever Volo : $6.00.

Clever Volo : $7.45, $2.25.

Lusty Louis : $2.10.

FREE FOR ALL AMBLE JR, $400.00

The Wind, J.-Ulysse Ste-Marie, R. Pagé, 1-1; Champion Fingo, Carrier & Goulet, H. Cantin, 2-2; Four Freedome A. Demers & Fils, Geo. Giguère, 3-8; Good Bye (A. Paiement) 8-3; Grattomite (J. Giguère) 4-5; Caravan (I. Bélanger) 5-7; Foxie Fancy (Bruyère) 6-4; Bonnie G. Can (Paiement) 7-6.

Temps : 2.10 — 2.11 3-5.

Mutuel : The Wind : $4.25, $3.65.

Champion Fingo : $2.95.

Champion Fingo : $6.05.

Quinella course no 1 : The Wind et The Wind : $3.55.

5 MILLES, $1,200.00

Knight Seniah, Jos. Cauchon, J. Giguère, 1; Duck Vino, W. Paiement, W. Paiement, 2; Guadalcanal, A. Demers, G. Giguère, 3; Tip Abbey (R. Rivard) 4; Little Wonder (Claveau) 5; Flash B. (Lahaie) 6; Volo Hal (L. Denault) 7; The Heir (P. Boily) 8; Paramount Todd McElwin (A. Giard) 9; The Lee (P. Poulin) 10; Lady Scott 2nd (J. Lemay) 11.

Temps : 12 minutes et 8 secondes.

Mutuel : $6.55, $3.90; $3.20.

SAMEDI SOIR

CLASSIFIEE AMBLE "A", $200.00

Grattan L. Patch, J. H. Labaie, J. Lahaie, 1; Just Pike, Garage J.-M. Marcotte, D. Claveau, 2; Dan Senator, Nil Lapointe, D. Harton, 3; Lucinda C. (Alf. Côté) 4; Noreen Inworthy (A. Bergeron) 5; Rionard (Laroche) 6; Scott Volo Jr (Falardeau) 7; Laddie G. (Giard) DNF.

Temps : 2.20 4-5.

Mutuel : Grattan L. Patch : $7.20, $4.85.

Just Pike : $5.05.

CLASSIFIEE TROT "A", $200.00

Major Abbe, Cyprien Hébert, C. Hébert, 1; Volo Harvester, Allan Pacey, A. Pacey, 2; Harold Hanover, Wilbrod Breton, H. Cantin, 3; Josedale Richard (St-Jacques) 4; Jim's Volo (Alf. Côté) 5; Doc Hanover (Laperrière) 6; King Philip (Sanfacon) 7; King Sherbrooke (Thomassin) 8.

Temps : 2.18 1-5.

Mutuel : Major Abbe : $4.20, $3.30.

Volo Harvester : $5.80.

CLASSIFIEE TROT "B", $400.00

Star Boy, Dr Roméo Veilleux, L. Praught, 1-2; Hardy Fern, Tony Fabi, J. Larente, 2-1; Poster Hanover, A. Demers & Fils, Geo. Giguère, 3-3; Dean the Reaper (McKinley) 4-4; Dean D. Vonian (Côté) 5-5; Our Victory (Giard) 6-6.

Temps : 2.15 1-5 — 2.14 1-5.

Mutuel : Star Boy : $5.95.

Quinella course no 3 : Star Boy et Hardy Fern : $30.35.

FREE FOR ALL TROT, $600.00

Moore Hanover, A. Demers & Fils, Geo. Giguère, 1-1; Davey Rowntree, Carrier & Goulet, H. Cantin, 2-4; Ante Up, A. Dumas, J. Larente, 4-2; Hillcrest Carolyn (Denault) 3-3; Magnolia Sir Spencer (Houle) 6-5; Lloyd Hanover (Bélanger) 5-7; Nibilik (J. Giguère) 7-8.

Temps : 2.11 4-5 — 2.11 3-5.

Mutuel : Moore Hanover : $4.80.

Quinella course no 5 : Moore Hanover et Davey Rowntree : $15.25.

Moore Hanover : $3.15, $2.80.

Ante Up : $3.75.

FREE FOR ALL TROT ET AMBLE, $600.00

Captain Cash, Gadoury et Lachapelle, F. Leboeuf, 1-3; Cindys Majesty, L. Barbeau & Fils, H. Cantin, 2-1; Scott Spencer, Dr J.-B. Hamel, J. Lemay, 3-2; Troop Carrier, (J. Giguère) 4-5; Cax Brooke (J. Beauchemin) 6-4; Claude Dale (R. Pagé) 5-6.

Temps : 2.1 1-5 — 2.11 1-5.

Mutuel : Captain Cash : $4.75, $3.15.

Cindy's Majesty : $7.75.

Cindy's Majesty : $11.35.

Quinella course no 8 : Cindy's Majesty et Scott Spencer : $26.45.

CLASSIFIEE TROT "C", $400.00

Frolic Hanover, Carrier & Goulet, H. Cantin, 1-1; Daniel, Harold McKinley, H. McKinley, 2-2; Hallie Hanover, M. Létourneau, L. Denault, 3-3; Jimmy West (R. Morency) 4-4; Plaid Boy, (A. Paiement) 5-5; Grantown (J. Lemay) 8-7; Storm Hanover (S. Fabi) 7-8; Peter Azoff (J. Landry) 8-6.

Temps : 2.15 — 2.16 2-5.

Mutuel : 4.65, $3.30; $3.85.

$2.50, $2.90; $4.50.

Deux victoires des Argos contre les Alouettes, en fin de semaine

Montréal, 22. (PC) — Les Argonauts de Toronto ont créé une triple égalité pour la première place dans le classement de la ligue de football "Big Four" hier en disposant des Alouettes de Montréal par 35-18, devant une foule le 12,309 amateurs.

C'était la deuxième victoire en autant de jours pour les Argos contre Montréal. Le double gain de la fin de semaine — la première partie se termina 35-11 à Toronto samedi — laisse les Argos avec 12 points sur un pied d'égalité avec Tiger-Cats de Hamilton et les Rough Riders d'Ottawa.

Ulyssis Curtis,, Doug Pyzer et Al Pfeifer réussirent chacun deux touchés pour les Argos.

Encore les Argos

Toronto, 22. (PC) — Les Alouettes de Montréal, un club très désorganisé et parfois faible à l'extrême, ont été éliminées définitivement de la course au championnat du "Big Four" samedi par la puissante machine des Argonauts de Toronto, devant 16,523 amateurs. Le score de 35-11 indique bien ce que fut la partie.

Deux simples et un placement, par Joe Krol dans les huit premières minutes de jeu et l'efficacité en général des Argos furent des indications qu'une journée intéressante était en vue pour les amateurs. Et ils ne furent pas désappointés.

Ottawa triomphe 32-16

Hamilton, Ont., 22. (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont perdu une avance de 12 points samedi et puis sont revenus à l'attaque avec une poussée de 19 points dans la quatrième quart pour une victoire de 32-16 sur les Tiger-Cats de Hamilton dans une partie de football du "Big Four".

Les touchés du Ottawa furent réussis par Bob Simpson, Bill Stantan, Howie Turner, Tom O'Malley et Bruce Cumming, tandis que Spider Gibson, Bernie Custis et Hal Waggoner réussirent ceux des perdants.

Une autre triple égalité

Winnipeg, 22. (PC) — Les Blue Bombers de Winnipeg ont défait les Roughriders de la Saskatchewan 19-11 samedi, devant plus de 9,000 amateurs.

La victoire des Bombers a permis de créer une triple égalité pour la première place de la ligue Seniors de football de l'Ouest. A cause de leur meilleure moyenne de points, les Riders passent automatiquement en finale, laissant Winnipeg et Edmonton en semi-finale.

Tom Casey, sur une course de 99 verges, Neil Armstrong et Ron Vaccher se partagèrent les touchés des Bombers.

Calgary finit bien

Calgary, 22. (PC) — Les Stampeders de Calgary, enterrés profondément dans le caveau de la ligue Senior de football de l'Ouest, ont enlevé la première place aux Eskimos d'Edmonton en battant ces derniers par 26-25.

Le Football

SAMEDI

Big Four
Montréal 11, Toronto 35
Ottawa 32, Hamilton 16
Senior de l'Ouest
Saskatchewan 13, Winnipeg 19
Calgary 26, Edmonton 25
Ligue Interuniversitaire
McGill 21, Western 12
Toronto 26, Queen's 2
Union Ontarienne Senior
McMaster 13, Sarnia 31
Windsor 0, Balmy Beach 19

HIER

Toronto 35, Montréal 18
Union Ontarienne Senior
Sarnia 29, Windsor 5

BIG FOUR

	G	P	PP	PC	Pts
Hamilton	6	4	189	112	12
Toronto	6	4	181	153	12
Ottawa	6	4	187	165	12
Montréal	2	8	106	233	4

SENIOR DE L'OUEST

	G	P	PP	PC	Pts
Saskatchewan	8	6	277	219	16
Edmonton	8	6	306	262	16
Winnipeg	8	6	302	311	16
Calgary	4	10	205	299	8

UNION ONTARIENNE

	G	P	PP	PC	Pts
Sarnia	8	1	232	60	20
Toronto	7	2	173	88	18
McMaster	1	4	64	108	4
Windsor	0	9	23	236	0

(Partie du McMaster bonne pour 4 points)

Gain des Américains

Tokyo, 22. (PA) — Les frères DiMaggio, Joe et Dom, ont frappé chacun un circuit, hier, pour conduire un club de vedettes de la ligue Américaine à une victoire de 11-0 sur les Orions de Mainichi. Environ 40,000 personnes furent témoins de cette rencontre.

Dom frappa un circuit de deux points à la quatrième manche et Joe réussit le sien à la sixième mancre, au cours de laquelle les vainqueurs comptèrent six points. Bob Schantz frappa aussi un circuit de deux points à la sixième manche. Huit Américains frappèrent des coups sûrs consécutifs contre Takeshi Nomura, à cette sixième manche. En tout, les visiteurs réussirent vingt coups sûrs.

Le Canadien perd 3-0 à Détroit; deuxième blanchissage de Sawchuck

Détroit, 22. (PC) — Terry Sawchuck a réussi son deuxième blanchissage de la saison, samedi soir, quand les Red Wings de Détroit ont triomphé des Canadiens de Montréal par 3-0 devant une foule de 12,036 amateurs. A la suite de cette victoire, les Red Wings ont rejoint les Canadiens au premier rang de la ligue Nationale.

Les Wings ont compté un but dans chacune des trois périodes pour ainsi prendre une certaine revanche contre le club qui les avait battus le printemps dernier dans les éliminatoires de la coupe Stanley. C'était la première joute de la saison entre les Canadiens et les Wings.

La recrue John Wilson ouvrit le pointage en comptant son premier but dans la ligue Nationale, après avoir accepté une passe de Red Kelly.

Huit punitions furent décernées au cours de la rencontre et Maurice Richard était au cachot quand Sid Abel porta le compte à 2-0, au début de la deuxième période. Abel se présente devant les buts juste à temps pour faire dévier dans les filets une longue passe de Ted Lindsay. La rondelle passa par-dessus l'épaule de Gerry McNeil.

Gordie Howe enregistra le troisième but des Red Wings de façon spectaculaire. Patinant au centre de la patinoire, il lança en direction de McNeil, de 85 pieds des filets, et la rondelle pénétra dans la cage des Canadiens.

Sawchuck, qui avait réussi son premier blanchissage contre Boston, à la première partie des Wings, mérita bien celui de samedi, principalement dans les dernières minutes. Sachant que la partie était perdue, les Canadiens "ouvrirent" le jeu et le bombardèrent de tous les angles Mais le cerbère des Wings réussit à tenir le coup jusqu'à la fin. En quatre parties depuis le début de la saison, Sawchuck a été déjoué seulement quatre fois.

Bernard Geoffrion, recrue des Canadiens, fut transporté hors de la glace après avoir été blessé au cours de la première période. Il fut blessé au dos. Mais on croit qu'il sera de retour à Montréal, dès aujourd'hui. On sait que les Canadiens reçoivent la visite des Red Wings, ce soir, au Forum.

MONTREAL — Buts, McNeil; Défenses, Harvey, MacPherson, Bouchard, Johnson; Avants : Reay, Geoffrion, Meger, Lach, Richard, Olmstead, McCormack, Mosdell, Couture, Mackay, Curry.

DETROIT — Buts, Sawchuk; Défenses, Goldham, Kelly, Pronovost, Wolt, Zeidel; Avants : Abel, Howe, Lindsay, Prystai, Glover, Pavelich, L. Wilson.

Arbitres : Red Storey; Juges des lignes : Jack Mehlenbacher, Jim Primeau.

Première période

1—Détroit, J. Wilson (Kelly, Shov) 13:09
Punitions : L. Wilson 13:28; Johnson 17:50.

Deuxième période

2—Détroit, Abel (Lindsay, Howe) 2:01
Punitions : Richard 7:41; Abel 8:28; Mackay 5:28; Olmstead 7:53; Olmstead 15:40.

Troisième période

3—Détroit, Howe 4:09
Punition : Howe 14:09.

Nom romantique

Gretna, un village du Manitoba, doit son nom à la ville frontière écossaise rendue célèbre par les mariages clandestins.

Lapointe brille pour le St-Jérôme

Granby, Qué, 22 (PC) Le tour du chapeau par Lapointe a conduit le St-Jérôme à une victoire de 7-2 sur le Granby dans une partie régulière de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale, ici hier après-midi.

Les autres compteurs du St-Jérôme furent Martin, avec deux buts, Boucher et Lapointe. Bourggouin et Borwick obtinrent les points des perdants.

La première période se termina 1-1, mais St-Jérôme menait 3-2 apres le second vingt, puis ajouta quatre buts dans la dernière reprise.

ST-JEROME — Buts, Binette; Défenses, Plion, Brunette; Centre, Bolleau; Ailes, Laporte, Sierzant; Substituts : Charbonneau, Bartlett, Rousseau, Lapointe, Broden, Huneault, Martin, Rogers.

GRANBY — Buts, Broadbelt; Défenses, Umbash, Onnash; Centre, Crevier; Ailes, Watson, Borwick; Substituts : Barnabe, Leblanc, Gauthier, Sheppard, McCann, Bourgeois, McLeod, Laliberte.

Première période

1—St-Jérôme, Lapointe (Rousseau, Huneault) 10:32
2—Granby, Bourgouin 19:30
Punitions : Plion 5:27; Bourgouin 9:34, Brunet 12:17, Umbash 15:38.

Deuxième période

3—Granby, Borwick (Crevier, Bourgouin) 2:51
4—St-Jérôme, Boucher (Bartlett, Martin) 5:12
5—St-Jérôme, Lapointe (Huneault, Rousseau) 18:46
Punitions : Brunet 2:20, Charbonneau 5:32, Umbash 12:01, Sierzant 18:21, Watson 18:21.

Troisième période

6—St-Jérôme, Martin (Bartlett) 1:49
7—St-Jérôme, Martin (Bartlett, Brunet) 9:38
8—St-Jérôme, Laporte (Boileau, Lapointe) 13:52
9—St-Jérôme, Lapointe (Rousseau) 19:12
Punitions : Laporte 2:42, Brunet (maj. 16:15); Umbash (maj. 16:15).

Toronto annule à Chicago, 1-1

Chicago, 22 (PC) Les Black Hawks de Chicago et les Maple Leafs de Toronto sont restés sur un pied d'égalité au troisième rang du classement de la ligue Nationale de hockey quand ils ont annulé 1-1 hier soir, devant 9,523 amateurs.

Jos Klukay donna une avance de 1-0 aux Leafs à la quinzième minute de la première période, avec l'aide de Mackell et Thomson, mais mais Jimmy Peters réussit à égaliser dès le début de la seconde période.

Seulement sept punitions mineures furent distribués par l'arbitre Bill Chadwick.

TORONTO — Buts, Rollins; Défenses, Thomson, Morison, Flaman, Juzda, Bolton; Avants : M. Bentley, Klukay, Timgren, Mackell, Kennedy, Meeker, Sloan, Gardner, Smith, Watson.

CHICAGO — Buts, Lumley; Défenses, Fogolin Martin, Raglan, Dewsbury, Quackenbush; Avants : Gee, Peters, Guidolin, D. Bentley, Mosienko, Roy Conacher, Babando, Jim Conacher, Bodnar, McFadden, Hugul.

Arbitre : Bill Chadwick; Juges des lignes : Doug Young et Jack Mehlenbacher.

Première période

1—Toronto, Klukay (Mackell, Thomson) 15:19
Punitions : Babando 2:14; Bodnar 8:58; Meeker 9:27; Sloan 16:53.

Première période

2—Chicago, Peters (Gee, Guidolin) 1:33
Punition : Gardner 3:28.

Troisième période

Aucun point
Punitions : Juzda 6:16; Guidolin 11:35.

Arrêts

Rollins	9	2	10	21
Lumley	3	8	10	21

Allie Reynolds ne subirait pas d'opération

Oklahoma City, 22 (PA) Allie Reynolds, des Yankees de New-York qui a reussi deux parties sans point ni coup sûr au cours de la dernière saison, a été loin de reposer son bras droit, hier, au cours d'une joute d'exhibition au profit d'oeuvres de charité. Après la partie, il a déclaré qu'il ne croyait plus qu'il était nécessaire pour lui de subir une opératoin.

Mais Reynolds a quand même encaissé une défaite de 2-1 contre le gaucher Warren Spahn des Braves de Boston, au cours de cette exhibition. Reynolds, incommodé par un malaise dans le coude au cours de la dernière saison, a déclaré qu'il avait fait de son mieux au cours de la partie. C'est son médecin qui lui avait demandé de faire ration était nécessaire ou non. Spahn cela afin de déterminer si une opération nécessaire ou non. Spahn lanca une partie de six coups sûrs et retira dix hommes au bâton.

Prokop à Sydney

Sydney, 22 (PC) Whitey Prokop, un joueur d'attaque qui s'alignait avec les Cataractes de Shawinigan de la ligue de hockey Sénior du Québec l'hiver dernier, se rapportera incessamment aux Millionnaires de Sydney, avons-nous appris ici hier soir.

Branca est marié

Brooklyn, 22. (PA) — Ralph Branca, le lanceur droitier des Dodgers de Brooklyn, et Ann Mulvey, dont les parents détiennent des parts dans le club, se sont mariés samedi à l'église St-François d'Assise, en présence de plus de 1,000 personnes.

Hershey gagne 7-1 à Cincinnati

Cincinnati, 22. (PC) — Les Bears de Hershey ont disposé des Mohawks de Cincinnati par 7-1, hier, devant 3,745 amateurs. C'était la troisième défaite consécutive des Mohawks depuis le début de la saison.

Les Mohawks, qui ont remporté une seule victoire, à date, à l'ouverture de la saison, ont fait de mauvaises passes, souvent aux joueurs des Bears, et se sont avérés très faibles à la défensive.

Frank Mario et Dave Creighton ont conduit l'attaque des vainqueurs avec chacun deux buts. Topper Toppazzini, Arnie Kullman et Gerry Brown comptèrent les autres buts des vainqueurs. La recrue Bill Wylie enregistra le seul but des Mohawks, au cours de la troisième période. A la fin de la deuxième période, les Bears détenaient une avance de 5-0.

HERSHEY — Buts, Henry; Défenses, Branigan, Morrison, Gariepy, Armstrong, Schertzl; Avants : Mario, Brown, O'Brien, Labine, Creighton Chevrefils, Toppazzini, Kullman, Bettio.

CINCINNATI — Buts, Francis; Défenses, Irvin, Stanowski, Lancien, Egan; Avants: Wylie, Denis, Dickenson, Harrison, O'Connor, Smith, Brown Schwartz, MacKintosh, Webster.

Arbitre : Red Dunn; Juges des lignes : Dick Harrell et Bud Gayer.

Première période

1—Hershey, Toppazzini (Bettio, Kullman) 11:10
2—Hershey, Morio (Brown) 14:42
Punitions : Bettio 5:06 et 12:01; Toppazzini 11:33; Stanowski 11:33; Egan (majeure) 12:01; Branigan 18:22.

Deuxième période

3—Hershey, Mario (Brown, O'Brien) 1:25
4—Hershey, Creighton (Schertzl, Labine) 4:05
5—Hershey, Brown (Mario, Schertzl) 7:55
Punitions : Stanowski 10:08, Gariepy 13:12.

Troisième période

6—Cincinnati, Wylie (Denis) 5:08
7—Hershey, Kullman (Toppazzini, Chevrefils) 10:41
8—Hershey, Creighton (Toppazzini, Morrison) 16:53
Punitions : Irvin 1:01; Gariepy (majeure et mineure) 3:32 et 13:40; Denis (majeure) 13:40.

Bruins et Rangers ont annulé 1-1

Boston, (PC) Les Bruins de Boston et les Rangers de New-York, deux clubs lents à démarrer cette saison dans la ligue Nationale de hockey, ont fait partie nulle 1-1 hier soir, au Boston Garden. Le cerbère Chuck Rayner a blanchi les Braves jusqu'à la dix-septième minute de la troisième période.

Les Rangers profitèrent d'une punition au centre-recrue George Sullivan pour compter leur but à la septième minute de la première période. Eddie Sandford égalisa le compte à la joie des 7,490 amateurs présents.

NEW-YORK — Buts, Rayner; Défenses, Evans, Eddolls, Buller, Stanley; Avants : Laprade, Kullman, Sinclair, Raleigh, Ronty, Mickoski, Toppazzini, Stewart, Hergesheimer, Slowinski.

BOSTON — Buts, Henry; Défenses, Quackenbush, Kyle, Henderson, Laycoe, Kryzanowski; Avants : Schmidt, peirson, Brown, Sandford, Fisher, Sullivan, Dumart, Lund, Barry, Ferguson.

Arbitre : Georges Gravel; Juges des lignes : Sam Babcock et Doug Davies.

Première période

Aucun point
Punitions : Ferguson 11:27; Buller 12:09; Evans 17:00.

Deuxième période

1—New-York, Raleigh (Stanley, Slowinski) 6:40
Punitions : Evans 4:04; Sandford 4:14; Kullman 10:10.

Troisième période

2—Boston, Sandford (Lund) 2:34
Punition : Aucune.

SI VOTRE AUTO EST MALADE

ET SON MOTEUR EN MARMELADE...

MENEZ-LA AU DETAILLANT

QUI LA F'RA BELLE TOUT COMME AVANT

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

25 et 500, rue Dorchester
Tél.: 5-8181

"Soyons fiers aujourd'hui du beau nom de nos pères"

(OCTAVE CRÉMAZIE)

HENRI DE TONTI, surnommé "Main-de-Fer", était un ami et frère d'armes de Cavelier de La Salle. Il devait son surnom au membre artificiel qui remplaçait sa main perdue dans un combat. Un caractère de fer fut aussi l'apanage de cet indomptable explorateur, qui refit seul sur un parcours de centaines de lieues le voyage du Mississipi, afin de retrouver son maître La Salle disparu dans le sud de la Louisiane. Esprit de découverte, fidélité au devoir et joyeuse audace en face de l'inconnu, telles furent les vertus héroïques de nos pères, vertus dont nous sommes les héritiers.

Une race jeune et virile ne suit pas les sentiers battus. La jeunesse du Canada d'aujourd'hui est appelée à jouer le rôle d'éclaireur dans une ère de découverte sans précédent. Jeunes gens, voulez-vous faire partie d'une équipe d'élite, marcher à l'avant-garde du progrès, de la paix et de civilisation? *Voulez-vous avoir aussi l'honneur de protéger ce pays que vous aimez contre l'agression préméditée des dictateurs et les doctrines faussées qui prêchent la destruction de nos libertés religieuses et démocratiques?* N'hésitez pas. Le C.A.R.C. vous offre cette vie d'action et d'aventure dont vous rêvez, en plus d'avantages personnels introuvables dans la vie civile. Jeunes gens, soyez d'aujourd'hui. Optez pour l'aviation.

Centres de recrutement du C.A.R.C.
1470, rue Mansfield, Montréal, P.Q. Tél. HA. 9175
24, rue Saint-Stanislas, Québec P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tel. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'emblement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.

NOM (lettres moulées) .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....
DEGRÉ D'INSTRUCTION .....
..... ÂGE .....
CAPTH-16F

Corps d'Aviation Royal Canadien

Deux victoires des Canadiens aux dépens des Citadelles

Les hommes de Sam Pollock l'ont emporté par 5-1, hier, au Colisée, après avoir triomphé par 5-2, samedi soir, à Montréal. — McCready, McDonald, English, Marshall et MacKay comptent pour les visiteurs. — Broden en vedette samedi soir. — Les autres compteurs.

par Léonce JACQUES

Les Canadiens de Sam Pollock ont continué leur poussée victorieuse en fin de semaine, dans la ligue junior A provinciale, en triomphant facilement des Citadelles de Québec par 5-1, hier après-midi, au Colisée local, devant une foule de 8,200 amateurs. Samedi soir, à Montréal, les Canadiens avaient disposé des Citadelles par 5-2. Hier après-midi, les Canadiens ont remporté leur cinquième victoire consécutive depuis le début de la saison, sans aucune défaite, tandis que les Citadelles subissaient une troisième défaite en autant de parties.

Encore hier, les visiteurs ont profité de la grande faiblesse des locaux à la défensive, pour remporter la victoire. Les rapides protégés de Sam Pollock n'ont eu aucune difficulté à s'approcher de Marcel Paillé et on traversa la défense presqu'à volonté. Du côté offensif, le jeu des Citadelles a également laissé à désirer, et on ne réussit que 17 lancers contre Charley Hodge, dont le premier après huit minutes de jeu dans la première période.

Don Marshall a conduit l'attaque des vainqueurs avec un but et trois aides. Les autres buts des vainqueurs furent réussis par Dave McCready, McDonald, Herb English et Dave MacKay. Camille Henry compta le seul but des Citadelles, au milieu de la deuxième période.

Un mauvais début

Les Canadiens se portèrent à l'attaque dès le tout début de la rencontre pour prendre une avance de 1-0 après seulement treize secondes de jeu. Dave McGready déjoua Paillé avec un lancer de près, après avoir accepté une passe de Ron Marshall. C'était le premier lancer réussi contre Paillé.

Ce premier but prit les locaux par surprise et les Canadiens augmentèrent leur avance à 2-0, après 8:28 minutes de jeu, par l'entremise de McDonald, aidé d'English et de Marshall.

Quand Bill Sinnett fut puni, à la onzième minute, Phil Watson envoya cinq joueurs d'avants sur la glace, mais on fut incapable de s'organiser et Hodge ne reçut même pas un lancer durant l'absence de Sinnett.

Haworth manqua une belle chance de compter quand il se présenta seul devant le cerbère des Canadiens. Hodge ne bloqua que quatre lancers durant toute la période et ce fut celui de Haworth qui fut le plus dangereux.

Les visiteurs en avant 4-0

Dès le début de la deuxième période, Camille Henry fut envoyé au pénitencier, pour la première d'une série de trois munitions qu'il aurait pu facilement éviter et c'est durant son absence que Herb English déjoua Paillé avec un lancer de la ligne bleue pour porter le compte à 3-0. A la mise au jeu qui suivit la punition de Henry, Marshall envoya le disque à English, à la ligne bleue. Ce dernier laissa partir un dur lancer qui trouva le fond de la cage.

Après 10:31 minutes de jeu dans la deuxième période, Jean-Marc Jeanneau fut puni à son tour pour deux minutes et Dave Mackay en profita pour déjouer Paillé une autre fois et porter le compte à 4-0. Disons que trois des buts des visiteurs furent comptés alors que les Citadelles avaient un homme au cachot.

A la treizième minute de jeu, le joueur de couleur Ray Leacock fut puni et c'est durant son absence que les Citadelles affichèrent leur meilleure tenue de la journée. Henry réussit alors à déjouer Hodge, après une série de passes entre Kukulowicz et Makila.

Michel Labadie fit une belle montée vers la fin de la période, mais sans réussir à compter. Au cours de cette deuxième période, les deux clubs réussirent chacun sept lancers.

Un manque d'ensemble

A deux reprises, au cours de la troisième période, Leacock fut envoyé au pénitencier et chaque fois, Watson envoya cinq joueurs d'avants sur la glace, mais rien ne fonctionnait. On faisait de mauvaises passes ou encore on ne lançait pas assez vite en direction des buts des visiteurs.

A la quinzième minute de jeu, Henry écopa d'une troisième punition et Marshall alla augmenter le compte à 5-1, avec le dernier but des visiteurs. Deux minutes avant la fin, Collins fut puni et Racine et Lilley le suivirent au cachot. On termina la partie à quatre contre trois.

Durant toute la rencontre, Paillé reçut 25 lancers tandis que Hodge en reçut 17 dans la cage des Canadiens.

Pete Laroque fut très effectif à la défense des visiteurs, tandis qu'en plus de Marshall, English se signala par sa rapidité sur la glace et ses attaques dangereuses dans la zône des Citadelles. Les arbitres "Baldy" Breen et Aurèle Turgeon décernèrent quinze mineurs dont sept contre les visiteurs.

CANADIENS — Buts, Hodge; Défenses, Leacock, Larocque, Hollingsworth, Mackay; Avants, McCready, McDonald, Lilley, Broden, Murray, English, Marshall, Sinnett, Chasle.

QUEBEC — Buts, Paillé; Défenses, Racine, Jeanneau, Gravel, Collins; Avants, Henry, Emond, Kukulovicz, Leclerc, Haworth, Labadie, Makila, Guay, Cline.

Arbitres : Baldy Breen, Aurèle Turgeon.

Première période

1—Montréal, McCready (Marshall, English) :13
2—Montréal, McDonald (English, Marshall) 8:38
Punitions : Sinnett 11:03, Kukulowicz 14:47, Mackay 15:18, Leclerc 17:56.

Deuxième période

3—Montréal, English (Marshall) :57
4—Montréal, Mackay (McCready, Lilley) 10:31
5—Québec, Henry (Kukulowicz, Makila) 13:11
Punitions : Henry :53; English 7:12; Jeanneau 9:53; Leacock 13:00; Henry 19:46.

Troisième période

6—Montréal, Marshall (Leacock) 16:59
Punitions : Leacock 3:61; Leacock 9:10; Henry 16:31; Collins 18:15; Racine 18:59; Lilley 18:59.

Arrêts

Hodge	4	7	6	17
Paillé	10	7	8	25

La partie de samedi

Montréal, 22. (PC) Samedi soir, les Canadiens de Montréal ont disposé des Citadelles de Québec par 5-2 dans une partie régulière de la ligue junior A provinciale.

Connie Broden compta deux fois pour les vainqueurs. Les autres furent réussis par Chasle, Dave McCready et Les Lilly.

Michel Labadie et Gordie Haworth comptèrent les deux buts des Citadelles. A la suite de ces deux victoires les Canadiens sont installés seuls au premier rang du circuit.

QUEBEC — Buts, Paillé; Défenses, Racine, Collins; Centre, Henry; Ailes, Donohue, Jeanneau; Substituts : Kukulowicz, Leclerc, Labadie, Gravel, Haworth, Cline, Guay, Emond.

MONTREAL — Buts, Hodge; Défenses, Larocque, Hollingsworth; Centre, Leacock; Ailes, McCready, MacDonald; Substituts : Lilley, Naylor, Broden, Marshall, English, Sinnett, Chasle, Mackay.

Arbitres : S. Breen et K. Lionel.

Première période

1—Montréal, Lilley (McCready) 10:13
Punitions : Sinnett 2:24; Naylor 8:21; Gravel 8:30; Racine 8:41.

Deuxième période

2—Québec, Haworth (Donohue) 6:42
3—Québec, Labadie (Racine) 7:24
4—Montréal, Broden (Mackay, McCready) 16:35
5—Montréal, McCready (English, Naylor) 16:40
Punitions : Martin 2:19; Gravel 14:51.

Troisième période

6—Montréal, Broden 1:23
7—Montréal, Chasle (Sinnett) 11:34
Punitions : Leacock 2:38; Henry 19:55; Sinnett 19:55.

Courses sous harnais

Monsieur Albert Gaucher journaliste du journal le Nouvelliste des Trois-Rivières, n'a pas d'objection à proclamer le champion des courses sous harnais dans sa classe.

Mais avant de nommer ce cheval, nous aimerions parler un peu de la saison de courses qui s'achève, surtout des épreuves auxquelles prirent part les meilleurs coursiers de la province, et pour répondre à monsieur Gaucher nous ne parlerons que des chevaux qui ont pris le signal du départ avec Moose Hanover, soit: Junior Counsel, Derby Day, Captain Cash, Clever Volo, Mark Anna, et Lusty Louis ainsi que plusieurs autres.

Tous ces chevaux ont prouvé à l'occasion qu'ils étaient ce que nous avions de mieux dans cette province, et permettez-nous ici de remercier publiquement les propriétaires et conducteurs des pur sang qui ont fait de leur mieux pour arracher la part du lion à chaque épreuve. Les principales courses dans ce circuit de la province si l'on peut s'exprimer ainsi ont eu lieu, à Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke et Québec, et naturellement c'est dans cette dernière ville où fut couru le fameux derby amble Canada pour une bourse de $2.500.00 soit la bourse la plus élevée, et vous connaissez le gagnant.

C'est un amateur qui exprime son opinion sur une belle soirée de la saison passée sur la piste la plus moderne au Canada et c'est le cas de le dire, cette séance fut remplie d'action à tous les points de vue. Nous étions là pour constater le beau travail des pur sang et des conducteurs, par exemple les frères Giguère furent à l'honneur ce soir-là, Georges Giguère avec Volo Hall et Clever Volo, et Jules son frère en conduisant brillamment Lusty Louis au fil d'arrivé dans la dernière épreuve pour prendre la première position et par le fait même était invité sur la piste à recevoir des mains du donateur le trophée bien mérité mais juste avant que la photo fut prise comme c'est l'habitude, Lusty Louis faisait des signes de tête pour demander qu'on tout cela n'était pas de nature à faire beaucoup de vitesse, tout de même avec tous ces handicaps et des épreuves très dures, il réussit quand même à battre Moose Hanover à Québec et à Sherbrooke.

gagner la grosse bourse et le trophée, immédiatement après le propriétaire du gagnant un sportsman bien connu monsieur Jos. Cauchon lui enlève son retenu de la tête, très volontiers répondit son patron qui à ce moment se trouvait à ses cotés, et d'un grand salut il le remercia, ouel soulagement.

Pour donner crédit à un bon coursier il faut nécessairement considérer, la température, l'opposition, et le nombre de coursiers dans la course, l'opposition cette année a été un peu plus forte au champion de 1950, Lusty Louis, mais ce dernier n'a certainement pas été favorisé vu qu'à chaque apparition sur la piste soit qu'elle était pesante ou la température était un peu froide,

Nous ne faisons pas ces remarques pour excuser notre opinion, mais ce sont des faits, et avec votre permission il nous fait plaisir encore cette année de proclamer le fameux Lusty Louis comme le cheval à battre.

Un amateur de courses.

Les Commandos désireraient des joueurs de calibre intermédiaire pour faire partie de leur équipe au cours de la prochaine saison. S'adresser à Loyola Desharnais, Tél. : 3-5436.

Ententes non renouvelées

Brooklyn, 20 (PA) Les Dodgers de Brooklyn ont décidé de ne pas renouveler leurs ententes avec les clubs Ashville et Bisbee-Douglas, à cause de la rareté des joueurs. Cette nouvelle a été annoncée hier par le vice-président du club Frisco Thompson.

Le club Ashville est dans la ligue Tri-State de calibre B, tandis que le club Bisbee-Douglas est dans le circuit Southwest International de calibre C.

Thompson a déclaré que l'organisation des Dodgers avait perdu plus de 125 joueurs, enrôlés dans les forces armées, et que la réserve était très faible à l'heure actuelle.

Bert Scullion compte trois buts quand National bat les Reds, 8-5

Montréal, 22 (PC) Bert Scullion a réussi le tour du chapeau hier soir pour permettre au National de Montréal de vaincre les Reds de Trois-Rivières par 8-5, dans une partie régulière de la ligue de hockey Junior "A" Provinciale.

Après avoir compté quatre buts à la première période, les joueurs de Pete Morin portèrent leur avance à 6-1 dans le second vingt. Les visiteurs profitèrent de nombreuses punitions à leurs adversaires à la dernière reprise et compter quatre buts contre deux.

Les autres compteurs du National furent Phil Goyette, Mitch Mordan, Henri Richard, Jacques Lalonde et Gilles Lamirande. Pierre Brillant fut le meilleur pour les Reds avec deux buts pour les Reds pendant que Jacques Bernatquez, Maurice Fillion et Jean Leclerc obtenaient les autres.

TROIS-RIVIERES — Buts, Boisvert; Défenses, Talbot, Marion; Centre, Bernaquez; Ailes, Leclerc, Lahaie; Substituts : Germain, Carpentier, Brillant, Bédard, Fillion, St-Jean, St-Cyr, Gendron.

NATIANALE — Buts, Evans; Défenses, Pearsall, Gagnon; Centre, Scullion; Ailes, Pronovost, Swartzark; Substituts : Benoit, Lamirande, Richard, Grisé, Goyette, Provost, Lalonde, Vinet, Mordas.

Arbitres : Déziel et Bernier.

Première période

1—National, Goyette (Lalonde, Provost) 9:01
2—National, Mordas (Lamirande) 14:00
3—National, Richard (Provost) 18:26
4—National, Scullion, (Swartzark, Pronovost) 18:00
Punitions : Lahaie 19:33.

Deuxième période

5—Trois-Rivières, Bernaquez (Leclerc, Carpentier) 14:16
6—National, Lalonde (Provost, Richard) 17:25
7—National, Lamirande (Goyette) 17:20
Punitions : Gagnon 1:14; Talbot 6:30; Gendron 6:57; Brillant 8:56; Provost 10:20; Lamirande 18:23.

Troisième période

8—Trois-Rivières, Fillion (St-Cyr) :31
9—National, Scullion (Bernaquez, Pronovost) 2:10
10—Trois-Rivières, Brillant (Germain) 7:28
11—Trois-Rivières, Brillant (Bernaquez) 15:33
12—National, Scullion 17:21
13—Trois-Rivières, Leclerc (Bernaquez) 19:59
Punitions : Grisé :40; Provost 2:31; Gagnon 7:52; Benoit 11:40; Pearsall 14:40, 17:53.

Les As . . .

(Suite de la page 12)

lancer de près, contre lequel celui-ci fut impuissant.

Crozier fut puni pour interférence, et Shawinigan redoubla d'efforts, mais son manque de cohésion réduisit ses efforts à rien et Québec demeura menaçant jusqu'à la fin. Marois eut 16 arrêts à la première période, 10 à la deuxième et 8 à la troisième, pendant que Millar en faisait 11 à la première période, 13 à la deuxième et 7 à la troisième.

La défense locale a été assez solide, mais les lignes d'avant furent erratiques au possible, quand elles auraient pu avoir une chance de se rallier. Les trois des As, par contre, furent très réguliers, et ceci leur permit de prendre dès le début une avance qu'ils ne perdirent jamais par la suite.

Première période

1—Québec, Béliveau (Tremblay) 10:24
2—Québec, Bonin (Béliveau, Tremblay) 17:50
Punitions : Béliveau 3:09; King 14:17.

Deuxième période

3—Québec, Béliveau (Bonin, Kraiger) 8:24
4—Shawinigan, Taylor (Read, Milholland) 10:10
Punitions : Dawson 4:54; Milholland 11:19; Leblanc 13:16; Renaud 12:00; 14:37 majeure et mauvaise conduite; Hodgson 14:57 majeure.

Troisième période

5—Québec, Leclair (Roberts) 8:21
6—Shawinigan, Taylor (Wiseman) 12:58
Punitions : Taylor 10:52; Crozier 17:45.

Il obtiendra un combat pour le titre

Londres 20 (PA) Le boxeur poids moyen sud-africain Duggie Miller, qui s'embarque pour New-York le 31 octobre, a dit qu'il avait accepté une offre pour rencontrer le champion mondial poids-moyen Sugar Ray Robinson dans un combat pour le titre. Aucune date n'a été fixée.

Le promoteur du bras droit Jack Solomons, Sam Burns, qui s'occupe des intérêts de Miller, a dit que la bataille avait été bâclée hier.

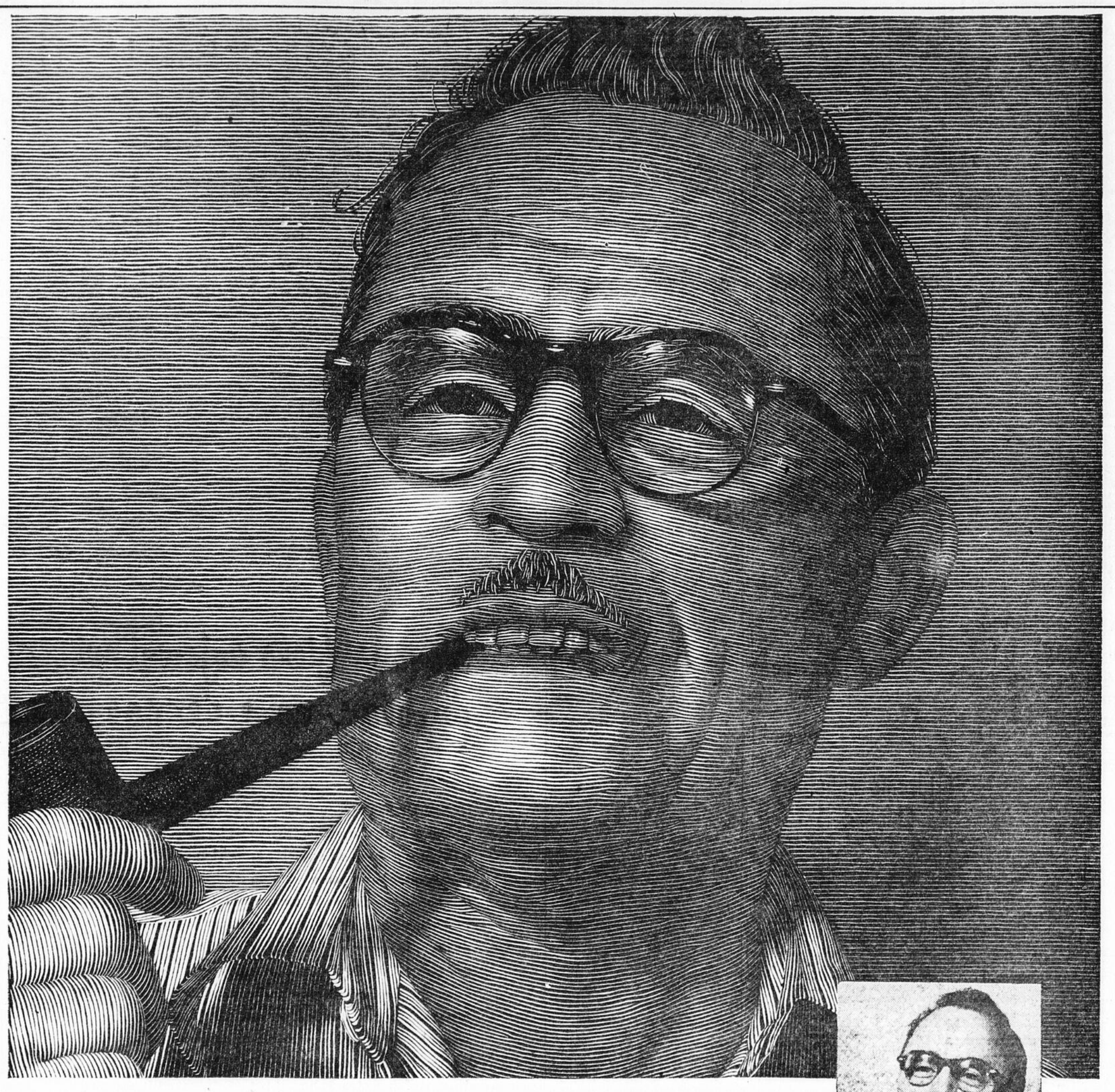

*M. GILBERT BRISSON

Que pensez-vous des Obligations d'Épargne du Canada, monsieur Brisson?

Beaucoup de bien, puisque j'en ai toujours acheté. J'ai également acheté des Obligations de la Victoire de toutes les émissions et des Timbres d'Épargne de guerre.

Comment avez-vous acheté vos Obligations d'Épargne du Canada?

J'en ai d'abord acheté pour $500 comptant, à même mes épargnes. J'en ai acheté ensuite pour $1,000 par retenues sur mon salaire.

Avez-vous encore vos Obligations, monsieur Brisson?

Oui, et je les ai toutes déposées dans un coffret de sûreté à ma banque.

Il y a donc longtemps que vous économisez, monsieur Brisson. Et pourquoi préférez-vous épargner au moyen des Obligations d'Épargne du Canada?

Bien qu'une hypothèque puisse rapporter jusqu'à 5%, je préfère les Obligations parce qu'elles sont plus sûres. J'ai toujours pratiqué l'épargne. Entre 1921 et 1926, j'étais à Los Angeles et j'ai tenté ma chance sur des valeurs de compagnies d'huile. J'ai perdu mes économies, mais je ne me suis pas plaint. J'ai avalé ma pilule. Quant aux Obligations d'Épargne du Canada, je crois qu'il vaut mieux les garder. On en perd l'intérêt si on les vend.

Monsieur Brisson, conservez-vous vos Obligations pour faire face à la maladie ou pour défrayer le coût d'une opération d'urgence?

Non, je suis assuré contre la maladie et les accidents.

Projetez-vous alors d'acheter une maison avec vos Obligations?

Mon garçon et moi achèterons peut-être un duplex un de ces jours quand je serai trop vieux pour travailler.

PLUS AVANTAGEUSES QUE JAMAIS

Telles sont les Obligations d'Épargne du Canada, 6e émission. Echéance: dix ans et neuf mois après leur date d'émission. Dix coupons de 3½% y sont attachés. Le premier coupon couvre une période d'un an et neuf mois. Il est payable le premier août 1953. Les autres coupons sont payables le premier août de chaque année jusqu'à l'échéance des Obligations. Si les Obligations sont encaissées avant le premier août 1953, elles rapporteront 2% d'intérêt par année, calculé sur une base mensuelle. Si elles sont conservées jusqu'à l'échéance, leur taux d'intérêt équivaudra à 3.21% par année. La limite d'achat pour un particulier est de $5,000 d'Obligations de la 6e émission. Elles sont enregistrées aux noms des détenteurs. Elles ne peuvent être cédées ni négociées, mais elles sont encaissables à leur prix d'achat plus les intérêts en tout temps, à n'importe quelle banque au Canada.

Monsieur Gilbert Brisson, âgé de 61 ans, est un pressier à l'emploi d'une imprimerie de Montréal. Il est marié. Sa fille, l'enfant de sa fille, de même que son garçon demeurent à Ottawa. Il habite au numéro 2387, rue Bordeaux, à Montréal.

LES OBLIGATIONS d'ÉPARGNE DU CANADA

EN VENTE

CHEZ LES COURTIERS DE PLACEMENT, DANS LES BANQUES ET AU MOYEN DE RETENUES SUR LE SALAIRE

ELLES S'ENCAISSENT EN TOUT TEMPS, À LEUR PRIX D'ACHAT PLUS LES INTÉRÊTS

M. Trygve Lie arrive en France

Paris, 22. (AFP) — "C'est toujours une joie de retrouver Paris, même quand on y revient pour travailler", a déclaré M. Trygve Lie à son arrivée à Orly. Le secrétaire général des Nations-Unies a ajouté : "Je sais pourtant quelle tâche ardue attend ceux d'entre nous — qu'ils soient délégués ou membres du secrétariat — qui vont assister à la 6ème session de l'Assemblée générale. Les questions que l'assemblée doit examiner mettront à l'épreuve la patience et la sagesse de ses membres. Mais je suis convaincu que cette session sera caractérisée par un désir général de remplacer les divergences de vues par des accords, et qu'ainsi les espoirs que les peuples placent dans l'organisation des Nations-Unies seront justifiés".

"Le cadre parfait du Palais de Chaillot et les moyens techniques que le gouvernement français a mis à notre disposition rendront notre tâche plus aisée, a dit encore le secrétaire général des Nations-Unies. Je sais que tous ceux qui coopéreront aux travaux de l'assemblée tiendront à remercier la France de sa générosité en faisant de cette session de Paris une étape marquante de l'histoire de l'organisaiton".

Comme un journaliste lui demandait s'il pouvait commenter une information de source étrangère, selon laquelle le représentant américain du Michigan, M. Lawrence Smith, l'aurait accusé de s'être fait, dans son dernier rapport annuel l'"avocat des méthodes totalitaires du communisme". M. Trygve Lie s'est contenté de dire en souriant : "Il y a toujours un fou dans tous les parlements".

M. Trygve Lie, qui avait été accueilli à l'aérodrome par MM. A. Cordier, secrétaire exécutif des Nations-Unies, Byron Price, secrétaire général adjoint pour les question administratives, et Borda de Moraes, représentant des Nations-Unies en Europe occidentale, a ensuite regagné Paris par la route.

SNAP
Rend les mains propres

DORMEZ . . et réveillez-vous tout guilleret

Si vous dormez mal—si vous avez le sommeil agité—songez à vos reins. S'ils sont détraqués et ne débarrassent pas le sang des toxines et de l'excès d'acidité—votre repos en souffre. Prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Dodd's aident les reins à chasser les toxines et acides nuisibles— aident à les remettre en bon état. Vous vous reposez mieux la nuit—vous vous sentez mieux le matin. 145-F

Pilules Dodd's POUR LES REINS

Voyagez par Air France

le seul SERVICE DIRECT entre MONTRÉAL et PARIS

Deux vols par semaine. Le voyage aérien de luxe. Succulente cuisine française arrosée de vins fins et de champagne.

Consultez votre agent de voyage ou AIR FRANCE

Immeuble de l'Aviation Internationale Rue Dorchester ouest, Montréal, P.Q. UNiversity 6-8344

Pour deux semaines seulement !

Les plus bas prix en Amérique

BULBES DE TULIPES IMPORTÉES DE FAMEUX JARDINS D'EUROPE

100 BULBES pour seulement $7.98

Ce sont des bulbes saines et robustes — soigneusement choisies de stocks les plus raffinés des fameux jardins européens — ayant déjà une circonférence de 2½" à 3". Les plus belles des jeunes bulbes d'un et deux ans. Disponibles pour la première fois au Canada à ce prix très bas, parce que nous avons envoyé nos propres représentants en Europe, et acheté le stock de ces jardins europeens quand le prix du marché était bas — et nous sommes maintenant heureux de vous faire profiter de notre aubaine ! Mais vous devez donner votre commande dès maintenant afin de profiter de l'avantage de posséder ces tulipes à prix d'aubaine — ces bulbes vous seront expédiées à temps pour la semence d'automne.

SANS AUCUNS AUTRES FRAIS SUPPLEMENTAIRES

12 bulbes d'iris hollandais importés vous seront expédiées sans frais supplémentaires si vous vous hâtez et envoyez votre commande dès maintenant.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT

Commandez maintenant — payez plus tard. Envoyez simplement votre nom et votre adresse, et quand votre paquet de 100 bulbes de tulipes, plus 12 BULBES D'IRIS HOLLANDAIS IMPORTES supplémentaires, arrivera, payez au facteur $1.98 plus les frais du C.O.D. Ne manquez pas cette grande aubaine de TULIPE. Ecrivez aujourd'hui à :

COUPON D'OFFRE SPECIALE

MICHIGAN BULB CO. OF CANADA, LTD., Dept. RR492
6 Trinity Sq., Toronto 1, Ontario.

Veuillez expédier les commandes mentionnées ci-dessous à temps pour la semence d'automne. Garantie de satisfaction ou argent remboursé.

☐ 100 bulbes de tulipes (circonférence moyenne de 2½ à 3") plus un boni de 12 bulbes d'iris hollandais 1.98
☐ 100 bulbes de tulipes (circonférence moyenne de 3 à 4") plus boni de 12 bulbes d'Iris hollandais 3.98
☐ 50 BULBES DE TULIPES HOLLANDAISES IMPORTEES (circonférence moyenne de plus de 4") plus boni de 12 bulbes d'iris hollandais 2.98
☐ 25 BULBES DE TULIPES HOLLANDAISES IMPORTEES (1ère grosseur) plus boni de 12 bulbes d'iris hollandais 2.98

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROV. .....

MICHIGAN BULB CO. of Canada, Ltd., Dept RR492, 6 Trinity Sq. Toronto 1, Ont.

Pour bien lubrifier mon moteur, j'ai choisi la Marvelube

Vous assurez à votre moteur une protection plus complète—en tout temps—quand vous choisissez la Marvelube . . . l'huile à moteur à haut rendement qui répond aux exigences des manufacturiers d'autos relativement au graissage.

La Marvelube est une huile détergente qui non seulement lubrifie le moteur mais le nettoie en même temps. Et un moteur propre—non souillé par le cambouis, les gommes et les abrasifs—dure plus longtemps, tout en assurant un rendement plus satisfaisant. Mieux vaut prévenir que guérir: en faisant le plein de Marvelube, votre vendeur Esso Imperial protège l'important placement que constitue votre voiture.

VENDEUR ESSO IMPERIAL — L'enseigne où il est PLUS avantageux de s'arrêter

Mort de monsieur Phydime Lemelin

M. Phydime Lemelin, citoyen distingué de Notre-Dame de Grâce, secrétaire-trésorier de l'Assurance-Canada-Amérique dont il était un des décorés, est décédé hier à sa résidence de la rue Colbert, à l'âge de 66 ans 9 mois, après une longue maladie.

M. Lemelin était plombier et électricien de son métier. Il fit partie de différentes entreprises dont la maison Delisle & Lemelin ainsi que DeBellefeuille-Lemelin et Mathieu (D.L.M.). Grand chrétien, M. Lemelin faisait aussi partie de différentes associations religieuses et paroissiales.

Le regretté défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Josephine Marcoux; ses fils, MM. Georges, René et Charles Lemelin; ses filles, Mme J.-B. Mainguy (Juliette), Mme Norman Huot (Rita), Mlles Lucienne, Simonne, Gisèle et Germaine Lemelin; ses frères, MM. Arthur et Adjutor Lemelin; ses soeurs, Mme Eugène Giroux (Avila), Mlles Hélène et Béatrice Lemelin; ses gendres, MM. J.-B. Mainguy et Norman Huot; ses belles-filles, Mme Georges Lemelin (Rolande Huot), Mme René Lemelin (Jeanne Lagacé), Mme Chs Lemelin (Claire Portugais).

M. Lemelin comptait aussi plusieurs petits-enfants: André, Nicole, Réjean, Louise, et Mariette Lemelin; Yolande, Jean-Marc, Renald, René, Daniel, Léliane et Robert Mainguy, Diane et Micheline Huot.

Il était le beau-frère de MM. et Mmes Raoul Drouin, Louis Vallée, Ronaldo Gosselin, Georges Marcoux, Philippe Marcoux, Paul Marcoux, Raoul Marcoux, Adrien Marcotte, Lionel Lemieux, de Montréal, Mmes Alphéus Lemelin, Omer Lemelin, de Montréal et Narcisse Hamel.

Il était aussi le neveu de Mme Olivier Lachance, de Jonquière.

M. Lemelin avait aussi de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu demain à N. D. de Grâce.

D'ici là, les restes mortels sont exposé aux salons de la maison Sylvio Marceau, 800 St-Vallier.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Congrès des agents d'immeubles

Le neuvième congrès de l'Association canadienne des agents d'immeubles commence aujourd'hui au Château Frontenac à 10 h.

Il débutera par un discours de bienvenue du maire de Québec, M. Lucien Borne, un discours du président général M. Dean Mansell, de Vancouver, et la lecture du rapport du secrétaire général M. D. Hood, de Toronto.

Plus de trois cents délégués étaient arrivés hier soir.

Le congrès a été organisé par M. Georges Paquet, président de l'Association des agents d'immeubles de Québec, et par M. Paul Bédard, agent d'immeubles de Québec.

A midi, les congressistes assisteront à un déjeuner offert par la municipalité de Québec. A la fin de ce déjeuner que présidera M. Georges Paquet, le maire Lucien Borne prendra la parole.

A l'issue du dîner de ce soir, l'hon. R.-H. Winters, ministre des ressources naturelles, d'Ottawa, fera lui-même un discours.

Mercredi soir, soit à la fin de la troisième et dernière journée du congrès, les agents d'immeubles entendront l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec.

Décès de madame Victor Loignon

Une famille estimée a été éprouvée par la mort de madame Victor Loignon, née Rose-Anna Allard, décédée samedi dernier à l'Hôpital St-Sacrement, à l'âge de 47 ans 9 mois. Mme Loignon était l'épouse de M. V. Loignon, employé de la cité, domicilié à 76 d'Argenson.

La regrettée défunte laisse dans le deuil: son époux, M. V. Loignon; ses fils, MM. Roland, Jean-Paul, Roger, Jean-Claude, Marcel et André Loignon; ses filles, Mlles Jacqueline, Colette, Cécile, Louisette et Lise Loignon; sa belle-fille, Mme Roland Loignon (Georgette Simard).

Mme Loignon était la soeur de MM. Alfred, Eugène, Omer et Maurice Allard, Mmes Jean-Baptiste Roussin et Ernest Gagné ainsi que la belle-soeur de Mmes Eugène, Omer et Maurice Allard, MM. J.-B. Roussin, Ernest Gagné, Samuel Loignon; MM. et Mmes Bruno Loignon et Jos Paquet, Mlle Evangeline Loignon.

Les funérailles de Mme Loignon auront lieu mercredi à St-Sauveur.

D'ici là, les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 800 St-Vallier.

Décès de madame F.-X. Lachance

On apprendra avec regret la mort de Mme F.-X. Lachance, survenue en fin de semaine. Elle était l'épouse de feu sieur F.-X. Lachance.

Pour pleurer sa perte, elle laisse ses enfants MM. Lauréat, Arthur, Gaudias, Adrien, Léo, Gérard, Adélard et le R. F. Roland Lachance, O.M.I.; ainsi que Mmes Lorenzo Ferland, née Rébecca Lachance; et Paul Dupéré, née Marie-Jeanne Lachance; ses gendres, MM. Lorenzo Ferland et Paul Dupéré; ses belles-filles Mmes Gaudias Lachance, née Célestine Prémond; Wilfrid Lachance, née Eva-Anna Bélanger; Adrien Lachance, née Eva Noreau; Léo Lachance, née Blandine Picard; Gérard Lachance, née Valéda Cauchon; ainsi que plusieurs petits-enfants et cousins et cousines.

Sa dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, 289 rue St-Vallier, et ses funérailles auront lieu mercredi en l'église St-Roch. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

La descente est souvent plus difficile

On voit des brancardiers sud-coréens en train de transporter un soldat blessé de l'ONU au bas d'escarpements à l'ouest du front coréen. La victime a été blessée par un projectile de l'artillerie communiste chinoise. Il s'agit d'un soldat qui avait enlevé avec ses camarades la hauteur escarpée. Par ailleurs, les récentes dépêches révèlent que les troupiers américains ont pris des Chinois dans une souricière au milieu du front coréen où trois divisions alliées ont progressé jusqu'à moins de quatre milles de l'importante base communiste de Kumsong. Dans un des plus violents combats de la guerre, les Rouges ont perdu 14 MIG, dont cinq ont été endommagés; et 800 hommes ont été capturés au sud de Kumsong.

Amnistie demandée

Nations Unies, N.Y. 22 (AFP) Sur demande de la délégation soviétique, le secrétariat des Nations-Unies a distribué aux délégués des états membres deux télégrammes émanant d'organisations grecques réfugiées dans les pays d'Europe orientale, protestant contre ce qu'elles appellent la terreur exercée contre des prisonniers politiques par les "Monarcho-fascistes".

Les auteurs de ces télégrammes demandent l'amnistie pour tous les prisonniers politiques, dont le nombre se monte selon eux, à des dizaines de milliers, et dont trois mille sont, toujours selon la même source, sous le coup d'une condamnation à mort.

Réponse originale

Londres, (PC) Les résidents du districts Hackney se sont plaints des taxes qui étaient, disaient-ils, exorbitantes. Le gouvernement local ne les a pas diminuées. Il a organisé plutôt une exposition aux fins de montrer aux citoyens comment on disposait du produit des taxes.

Refus à quatre "peace-makers"

Vienne, 22 (AFP). Si les quatre pacifistes (peace-makers) américains venus de Paris à Vienne en bicyclette le 12 octobre n'ont pas reçu lundi le visa soviétique, ils considèreront que l'U.R.S.S. refuse de les laisser aller à Moscou, but de leur voyage en Europe.

Telle est la déclaration faite au consul soviétique de Vienne par les quatre objecteurs de conscience américains qui, il y a trois mois, ont déposé au consulat soviétique de Paris une demande de visa afin d'aller en "messagers de la paix", parler à la population russe de la nécessité de se dresser contre le militarisme.

Lors de leur arrivée à Vienne, les quatre pacifistes, avaient déclaré, "si l'U.R.S.S. nous refuse le visa d'entrée, nous aurons la preuve qu'elle parle de paix mais n'agit pas en conséquence."

Un peu de musique légère, Maestro?

La tâche des chefs d'orchestres, presque tous grands gesticulateurs, a été "allégée" depuis que quelqu'un eut l'idée de faire des baguettes d'aluminium. Un autre esprit inventif a aussi découvert que les contrebasses seraient plus facilement transportées si elles étaient en aluminum . . . Certes, ce métal facilite aujourd'hui le travail de bien des gens — et de mille façons.

Afin de rendre disponibles de plus vastes quantités d'aluminium, Alcan a entrepris un nouveau programme de développement, dont la réalisation coûtera un quart de milliard. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

Maniaque arrêté à Grande-Baie

Chicoutimi, 22 (PC). Le paisible village de Grande-Baie a failli être le théâtre, ces jours-ci, d'un drame qui n'a été évité que par la présence d'esprit d'un policier.

Un jeune pensionnaire de l'asile Saint-Michel-Archange, près de Québec, ex-chicoutimien de 25 ans, avait réussi à tromper la vigilance des responsables de cet établissement et s'était réfugié chez des parents à Grande-Baie.

La Sûreté provinciale avertie, prit des mesures pour repincer l'évadé, d'autant plus qu'il a un dossier assez chargé, notamment en vols divers.

Deux agents se rendirent donc à la maison en question; mais l'individu avait reconnu la voiture de la police et s'était réfugié, armé, dans la cave. On demanda donc du renfort et deux autres agents s'amenèrent avec des bombes lacrymogènes.

Dans l'intervalle, on avait fait évacuer les lieux par toute la famille et l'on procédait à boucher aussi hermétiquement que possible toutes les ouvertures, lorsqu'on vit une trappe insoupçonnée s'ouvrir et le maniaque s'y encadrer avec son arme. D'instinct, le policier le plus proche se jeta sur lui et fut assez heureux pour le désarmer avant qu'aucun mal sérieux ne se soit produit.

Un seul mandat

Les présidents de la république de Cuba ne sont pas rééligibles pour un deuxième mandat.

LE THÉÂTRE LYRIQUE Molson

CE SOIR "RIGOLETTO"

avec Gilles Lamontagne, Jacques Gérard, Marthe Létourneau et Fernande Chiochio

POSTE CBV

lundi, 22 octobre de 9 h. à 10 h.

Voleurs identifiés

Montréal, 22 (PC). L'identité des deux bandits qui ont, le 4 octobre, perpétré un hold-up de $2,886 dans une succursale de la Banque canadienne nationale, à Ville LaSalle, est définitivement établie :

"Dès le soir de l'attentat, la police a réussi à faire identifier positivement l'un des deux bandits par les employés de la banque. Le suspect, dans la quarantaine, était autrefois de Verdun. Par le même procédé elle a réussi à faire identifier le second suspect.

La police a fait signer deux mandats d'amener contre eux. Il ne reste plus qu'à les appréhender.

SI VOUS ENTENDEZ DUR RENÉ CÔTE

Appareils de SURDITE $85.00

75 - 79 Blvd Charest, Québec

TELEPHONE : 4-6500

Santé de la mère, Santé de l'enfant

UN traitement suivi aux pilules FEMOL augmente les forces de la future maman.

Grâce à FEMOL, des milliers de femmes ont franchi avec sérénité les étapes pénibles de leur vie. FEMOL n'est pas un simple calmant: c'est un concentré végétal qui tonifie les organes particuliers au sexe féminin et les rend plus aptes à remplir leurs fonctions naturelles. Pourquoi ne pas adopter FEMOL aujourd'hui même?

Pour la jeune fille qui devient femme.

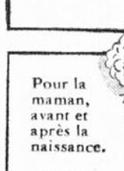

Pour la maman, avant et après la naissance.

Pour la femme à l'époque du retour d'âge.

FEMOL

$20,000 EN PRIX

5 Monarch

$1,250 DE GAZOLINE Esso

Plus $3,000 en argent

POUR LES DESSUS DE BOÎTES ET LES ENVELOPPES DE N'IMPORTE QUEL PRODUIT COLGATE-PALMOLIVE

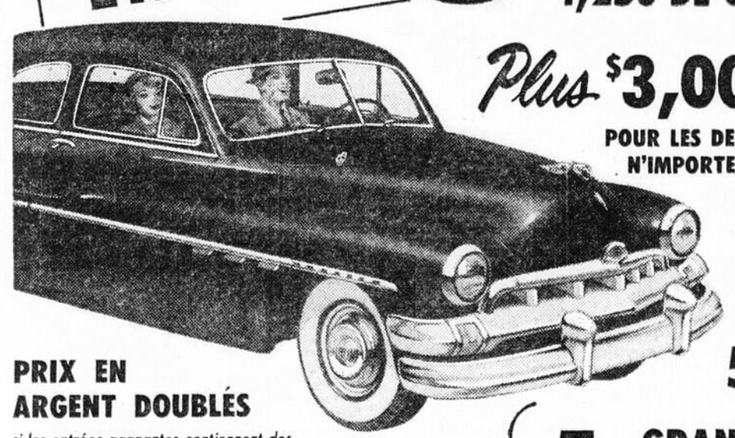

5 Lessiveuses "Simplicity" — 5 Poêles électriques "National" — 5 Machines à coudre électriques "Necchi"

PRIX EN ARGENT DOUBLÉS

si les entrées gagnantes contiennent des DESSUS DE BOÎTES OU DES ENVELOPPES DE N'IMPORTE QUEL PRODUIT COLGATE-PALMOLIVE, DE FORMAT GÉANT

5 GRANDS CONCOURS

1er concours finit le 15 septembre
2ième " " " 29 "
3ième " " " 13 octobre
4ième " " " 27 "
5ième " " " 10 novembre

Envoyez des dessus de boîtes et des enveloppes pour chaque concours

DANS CHAQUE CONCOURS VOUS POUVEZ GAGNER:

PREMIER PRIX—Automobile Monarch 1951—coupé, six passagers—avec $250 de gazoline Esso, *plus* $100 en argent si votre entrée contient un dessus de boîte ou une enveloppe de *n'importe quel* produit Colgate-Palmolive.

DEUXIEME PRIX—Lessiveuse "Simplicity" et poêle électrique "National" *plus* $100 en argent si votre entrée contient un dessus de boîte ou une enveloppe de *n'importe quel* produit Colgate-Palmolive.

TROISIEME PRIX—Machine à coudre "Necchi" avec banc, *plus* $100 en argent si votre entrée contient un dessus de boîte ou une enveloppe de *n'importe quel* produit Colgate-Palmolive.

PRIX EN ARGENT DOUBLÉS si les entrées gagnantes contiennent DES DESSUS DE BOÎTES OU DES ENVELOPPES D'UN PRODUIT COLGATE-PALMOLIVE DE FORMAT GÉANT

Envoyez votre nom et votre adresse à CONCOURS MONARCH-COLGATE PARIS, ONTARIO

De toutes les entrées reçues, pas plus tard que MIDI, aux dates mentionnées plus haut, six seront tirées au hasard dans chaque concours. Si vous êtes l'envoyeur de l'une de ces entrées, vous serez prévenu par télégramme et vous devrez compléter la phrase suivante en 25 mots ou moins: "J'aime (nommer un produit Colgate-Palmolive) parce que . . ." Les trois prix pour chaque concours seront alors accordés par ordre de mérite.

Les noms des gagnants seront mentionnés à la radio et dans les journaux. La décision des juges est irrévocable. Toutes les entrées sont la propriété de la Compagnie Colgate-Palmolive-Peet, Ltée pour l'usage qu'elle veut en faire. Le concours est ouvert aux résidants du Canada *seulement*, mais non aux employés et aux agents de la Compagnie Colgate-Palmolive-Peet, Ltée.

Concourrez chaque jour! Plus vous enverrez d'entrées, plus vous aurez de chances de gagner! Et rappelez-vous que les dessus de boites et les enveloppes Colgate-Palmolive augmentent vos prix!

ECONOMISEZ! PROFITEZ DE CES OCCASIONS

ÉCONOMISEZ 35¢ — 2 bouteilles de lotion pour les mains Pink Mist de CASHMERE BOUQUET 75¢

AUBAINE à 1¢ — Savon Cashmere Bouquet avec HALO — format géant 70¢ — format de famille $1.09

ECONOMISEZ 20¢ — Crème à barbe COLGATE avec 5 lames Corux — format "large" 48¢ — format géant 65¢

3 SAVONS PALMOLIVE format régulier avec CRÈME DENTIFRICE COLGATE le tout 39¢ économisez 15¢

Résultats
LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!
Une petite annonce publiée dans
L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
le matin produira des résultats le jour de sa publication
SIGNALEZ: 5-5133

L'Evenement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée. Henri Gagnon président et directeur général.

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi reservées.

Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.

L'EVENEMENT-JOURNAL
des annonces classées
TARIF AU COMPTANT
TEL.: 5-5133

10 cts la ligne comptée minimum, $0.35; 6 insertions pour le prix de cinq, 24 insertions pour le prix de 18.
Annonce classée avec titre en gros caractère 10 points (chaque titre compté pour une (ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, $0.03. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle. Dans les notes sociales, carnets mondains, etc., ces avis seront chargés à $1.50 l'insertion, suivant la formule.

Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evenement-Journal": Québec, Lévis, Sillery et livraison à domicile: 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis: un an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50; un mois $1.00.
Ailleurs au Canada: un an $7.50, 6 mois $4.00, 3 mois $2.25, un mois $1.00.

AGENTS

AGENTS DE CARTES DE NOEL demandés pour vendre nos magnifiques assortiments en anglais et en français. Ecrivez pour des échantillons sur approbation. Monarch Greeting Cards, DEPT 9. HAMILTON, Ontario.
SSSS-6—H91157—E

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER. Commercial Finance Corp. Ltd. 61 RUE D'AUTEUIL. Tél. 2-6488 ou 3-0450.
C.E.Y.-12H—H94436—E

DIVERS A VENDRE

PIANO droit à vendre en très bon état. S'adresser 326 AVE LAURIER, tél.: 5-5627.
21 oct. 64B 1 fs—H94355—E

HOMMES DEMANDES

VENDEURS DEMANDES pour marchandise courante. Bonnes conditions, ventes faciles. C. P. 205 Jonquière. Distributeurs Saguenay, Enr.
H.L.S.-89—H94397—E

HOMMES DEMANDES pour vendre à temps libre ou plein temps, 3 nouveautés jamais vu au Canada. S'adr.: à LES AGENCES POSTALES ENRG. Casier Postal 1301, Québec.
89—H94619—C

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour voyageur expérimenté dans la vente directe au client. Vendez les fameuses chemises Stetson, faites sur mesure. Commissions généreuses. Commandes répétées. Ecrivez à: Stetson Shirt Company, Station postale C, Montréal.
21 oct. 89—H90801—E

VENDEUR demandé pour "jobber" dans chaussures pour hommes, femmes, enfants pour couvrir territoires Lac St-Jean, Beauce, Portneuf, Lotbinière, Québec et les environs. Références requises. S'adresser à La Cie de Chaussures Hutchison Ltée. 395 rue Beaumont, Montréal 15, Que.
H.H.S.-89—H94393—E

DEMANDE: Homme compétent comme Détaillant dans Comté du Lac St-Jean et autres bonnes localités rurales. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable ou les Produits Rawleigh ont été vendus pendant des années. Gros profits. Produits fournis à crédit. Ecrivez Rawleigh's Dept. ML-J-590-163, Montréal.
21 oct. 89—H90824—E

CHAQUE COMMERCE A UN AVENIR!

LA PLUS GRANDE proposition jamais offerte est faite à un vendeur enthousiaste et de conduite exemplaire pour représenter une très vaste variété de matériel de publicité: calendriers, spécialités, livres de factures, etc. Avec la saison des nouveaux calendriers, l'opportunité est de grande valeur pour le bon candidat. Haute base de commission assure revenu exceptionnel. Donnez détails complets, âge, expérience, territoire couvert etc., à CASE 853 L'EVENEMENT-JOURNAL.
S.S.Y.-89—H94034—E

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER 3 pièces plus chambre, bain, chauffé, sur la Grande-Allée. TEL.: 5-9478.
H.H.S.-107—H93839—E

MAISON A VENDRE

ANCIENNE-LORETTE, maison neuve, 5 chambres, système chauffage à eau chaude située ½ mille de l'église. S'adresser à Henri Nolin, Route Montréal, Ancienne-Lorette.
H.E.S.-121—H94394—E

MEDECIN-CHIRURGIEN

Dr CHARLES RINFRET, voies urinaires, petite chirurgie, maladies vénériennes, 5½ ST-JOSEPH. TEL.: 4-4061.
N.Y. C.D.R.—H93636—E

Gatineau Power veut augmenter ses taux

Ottawa, 22 (PC). M. G. Gordon Gale, président de la Gatineau Power Company, a laissé entendre samedi que la compagnie demandera prochainement l'autorisation d'augmenter ses tarifs d'électricité.

Dans un discours prononcé à l'occasion du 25e anniversaire de la compagnie, M. Gale a déclaré que le temps est venu d'augmenter les taux. La compagnie dessert environ 68,000 abonnés dans l'ouest de la province de Québec.

Toute augmentation du tarif est sujette à l'approbation de la Commission de l'électricité de la province de Québec. M. Gale espère que la Commission approuvera sans délai la requête de la compagnie.

Echos de Paris

Paris, (Collaboration spéciale) — Comme leurs ancêtres, les pêcheurs sont belliqueux. Un conflit opposant depuis longtemps les pêcheurs douarnenistes et audiernais, a pris il y a quelques jours un tour dramatique. Les Audiernais ayant utilisé un filet tournant dans une zone de la Baie de Douarnenez où l'on ne doit pêcher qu'avec un filet droit, les Douarnenistes décidèrent d'aborder en mer deux bateaux d'Audierne qu'ils démâtèrent, selon la meilleure tradition des corsaires d'antan. Quelques coups de fusil furent, paraît-il, tirés mais aucune victime ne fut à déplorer.

L'affaire fut assez chaude puisqu'il fallut appeler du renfort pour rétablir l'ordre. La Préfecture maritime de Brest dépêcha sur les lieux l'aviso "Grenadier" qui reste à la disposition de l'administrateur maritime de Douarnenez.

x x x

Vendredi, 12 octobre, grande soirée à la Comédie française pour la reprise du "Bourgeois gentilhomme" de Molière, dans la nouvelle mise en scène.

Cette pièce qui fut créée à Chambord, et portait en sous-titre "divertissement pour le Roy" avait un parterre de choix. L'impératrice d'Iran occupait la loge présidentielle. A ses côtés, M. André Marie, ministre de l'Education nationale souriait du plaisir qui animait le visage de la souveraine. Lorsque le fils du Grand Turc fit l'entrée burlesque que l'on sait, elle partit d'un franc éclat de rire. Parée d'une ravissante toilette de tulle blanc, réhaussée d'un triple collier de perles, clips de brilants aux oreilles et au corsage, la très belle impératrice d'Iran était le point de mire de toutes les lorgnettes. A l'entracte, elle félicita M. Pierre-Aimé Touchard qui lui présentait les interpretes, dans le petit salon qui précède la loge présidentielle.

Au premier rang réservé au Tout-Paris élégant ou célèbre, on remarquait Micheline Presle, Arletty, Françoise Rosay, Katherine Dunhan, Blanchette Brunoy, Thilda Thamar, Gréco, Marcelle Derlen, tandis que dans une loge on admirait la princesse Faziaq... Dans la salle, parée de fourrures somptueuses, l'ex-reine d'Italie, Marie-José, soeur du roi Léopold, assistait aussi au spectacle, en compagnie de sa fille.

x x x

Un groupement des Anciens des Forces françaises en Indochine ont célébré la mémoire de leurs morts aux Invalides, en une réunion qui n'avait rien d'officiel et qui n'en était pas moins touchante, tant par l'intention que par la piété des assistants. Au premier rang, on remarquait la générale Leclerc.

Dans la nef, les légionnaires sont au garde à vous. Autour du catafalque, quatre soldats dont un vietnamien, montent une garde d'honneur.

L'aumônier des parachutistes Jego adresse des paroles de réconfort aux familles des morts qui l'écoutent, recueillies: "Dieu fasse que nous servions comme eux, de tout notre coeur..."

Pendant que s'incline le drapeau aux trois couleurs, pour lesquels tant des nôtres ont fait le sacrifice de leur vie, l'appel poignant de la sonnerie "Aux Morts" monte sous la voûte sacrée.

Mort de Christoserdov

Moscou, 22. (PA) Le journal de la marine soviétique, La Flotte Rouge, a signalé samedi la mort du contre-amiral Vadim Christoserdov, spécialiste en artillerie navale.

Kurt Meyer, criminel de guerre

Kurt Meyer, l'ancien général nazi de 42 ans, qui a été tenu responsable de la mort de 18 prisonniers de guerre canadiens en Normandie au mois de juin 1944, a été transféré à une prison britannique en zone allemande d'occupation, où il continuera de purger sa sentence de condamnation à vie, en compagnie d'autres criminels de guerre allemands. Le cabinet fédéral à Ottawa a approuvé sa transmutation; il était prisonnier au pénitencier de Dorchester, N.-B., le 30 avril 1946, après le premier procès de criminel de guerre au Canada et le plus fameux des procès militaires.

La terre ne vaut pas les hommes

Quand le "H.M.C.S. Magnificent" fut mis en quarantaine pendant quinze jours au large de l'île de Malte, le mois dernier, l'éloignement de la terre ferme où déambuler ne causa pas de nostalgie aux 1,100 membres de l'équipage du navire, qui eurent l'avantage d'assister à des concerts et à d'autres divertissement et purent ainsi se récréer à bord. Le "Magnificent" participe présentement à des manoeuvres en Méditerrannée. Il est le seul porte-avions canadien.

Conflit entre le corps enseignant et les pouvoirs publics en France

Paris, 22. (AFP) Le conflit entre le corps enseignant et les pouvoirs publics, conflit né de la grève des examinateurs du baccalauréat et qui dure depuis trois semaines, vient encore de s'aggraver, à la suite de la décision prise par le gouvernement d'envisager une suspension de traitement contre les professeurs qui continuent à refuser la correction des copies demeurées en suffrance depuis le 3 octobre, date à laquelle se déroula l'épreuve de l'écrit.

Ces mesures de coercition, les premières dont il est fait état, pourraient être appliquées, disent les milieux autorisés, dans le courant de la semaine prochaine. De la même façon — et ainsi que plusieurs journaux s'en font l'écho — il n'est pas impossible que le ministère de l'Education nationale supprime purement et simplement l'oral, en raison de circonstances exceptionnelles dont sont victimes les candidats. Face aux menaces gouvernementales, le comité d'action universitaire, qui dirige le mouvement protestataire, a invité le corps enseignant à "recourir à toute action susceptible d'appuyer la revendication".

Il a précisé, d'autre part, dans un communiqué remis à la presse, que 3 à 5 pour cent seulement des copies remises par les candidats avaient jusqu'ici été corrigées, et cela en dépit des injonctions officielles. A Grenoble, dit le même communiqué, un seul professeur, sur les 100 qui avaient été convoqués, aurait répondu aux ordres du ministre de l'Education nationale.

Parallèlement au mouvement propre à l'enseignement, le mouvement de solidarité déclenché par les syndicats de fonctionnaires semble devoir s'étendre un peu partout dans le pays. Les douaniers ont commencé à utiliser l'arme de la grève du zèle, qui consiste en une observation méticuleuse des règlements administratifs. Il en est résulté des embouteillages sérieux sur les aérodromes parisiens, à la frontière franco-belge et dans le port de Marseille. Il n'est pas exclu que les douaniers en service à la frontière franco-suisse adoptent la même tactique d'obstruction.

Parmi les manifestations des employés d'Etat qui, à l'image du corps enseignant, revendiquent un reclassement de leur profession, on doit citer quelques arrêts du travail symboliques d'une heure, tels ceux enregistrés au ministère des Finances et à la Caisse des dépôts et consignations. L'attitude du gouvernement, dictée essentiellement par le souci de sauvegarder l'équilibre budgétaire, est au moins pour l'instant extrêmement ferme.

La décision d'une éventuelle suspension de traitement à l'égard des professeurs - correcteurs défaillants est fondée sur ce fait que, de l'avis des pouvoirs publics, la carence des examinateurs doit être considérée comme "un manquement à leur devoir professionnel".

Funérailles de Mme A. Renaud

Les obsèques de madame Almanzor Renaud, née Gracia Vallière, décédée à l'âge de 52 ans 10 mois, ont eu lieu samedi dernier, le 13 octobre, à St-Malo et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances.

M. l'abbé Paul Bouillé, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé P.-E. Méthot, assisté de diacre et sous-diacre.

Dans le défilé, le deuil était conduit par le fils de la défunte: M. Jean-Paul Renaud; ses gendres, Jean-Marie Breton et Jean-Marie Jacques; ses frères, MM. Lauréat et Elzéar Vallière; ses beaux-frères, MM. Alphonse et Ernest Renaud, Paul Tessier, Wilfrid Laberge; ses neveux, MM. Ls Bernier, Robert, Georges, Paul Laberge, Florian Déry, Paul-Emile, Maurice, Rosaire, Philippe, Joseph, Henri, Paul, Ernest et Fernand Renaud, Paul Tessier, Rosaire Drolet, Chs. McNicoll, J Lapointe.

On voyait aussi MM. Gérard Gingras, Isidore Blouin, J.-P. Gastonguay, Fernand Turgeon, M. Matte, V. Jolicoeur, Nap. Ampleman, Gilles St-Jean, Robert Laberge, A. Breton, Jos. Gingras, W. Laberge.

M. Claude Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

La fameuse Eau Riga soulage la constipation chez les jeunes comme chez les vieux. *Essayez-la!*
EAU PURGATIVE RIGA

AVIS AUX MARCHANDS, BIJOUTIERS, ETC.
Nous sommes les seuls représentants au Canada des superbes
MONTRES SUISSES
VALORY

AUTOMATIQUES ET REGULIERES
- 17 Pierres
- A l'épreuve de l'eau
- 15 modèles différents

MONTRES AUTOMATIQUES Pour DAMES et MESSIEURS
Jos. Lahoud
130, de la Couronne, Québec
QUEBEC

LA DURANTAYE

Statistiques

M. le curé vient de terminer la visite paroissiale. Notre paroisse compte 161 familles formant une population de 860 âmes dont 698 communiants et 162 non-communiants. Il y a 62 familles de cultivateurs.

Mariages

Récemment, avait lieu le mariage de Mlle Geneviève Roy, fille de M. et Mme David Roy, à M. Gérald Robert, B.A., traducteur, fils de M. et Mme Alexandre Robert, d'Ottawa. La bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'abbé Robert Roy, cousin de la mariée.

Mlle Jeanne d'Arc Roy, MM. Michel Roy, Marc et Germain Lamontagne, du collège de Lévis exécutèrent le programme de chant, durant la messe.

Les nouveaux époux résideront à Ottawa.

M. Roger Bolduc, fils de M. et Mme Emile Bolduc, à Mlle Yvette Lanouette, de Springfield, Mass.

Baptêmes

Joseph-Gaétan-Michel, enfant de M. et Mme Georges Blais (Marie Lacroix). Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Blais, de Montréal, représentés à la cérémonie par M. et Mme Adélard Blais, de St-François. Porteuse, Mlle Fernande Lamonde, de St-François.

Joseph-Emilien-Yves, enfant de M. et Mme Roger Marquis (Carmen Dumont). Parrain et marraine, M. et Mme Emilien Asselin, de Lévis. Porteuse, Mlle Réjeanne Marquis.

Joseph-Robert-Danie, enfant de M. et Mme Philippe Breton (Irène Marquis). Parrain et marraine, M. et Mme Robert Marquis, de St-Michel. Porteuse, Mme Emile Garant, de St-Raphaël.

Joseph-Maurice-André, enfant de M. et Mme Ernest Robin (Noëlla Dutil). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Gauvin, de St-Sacrement. Porteuse, Mme Edmond Dutil.

Réorganisation du parti communiste slovaque

Paris, 22 (AFP). La radio de Prague a annoncé que lors de sa réunion plenière, vendredi, le comité central du parti communiste slovaque a décidé de réorganiser la direction du parti, à l'exemple des changements qui ont été effectués au sein du parti communiste de Tchécoslovaquie, en septembre dernier.

La réorganisation porte sur les quatre points suivants

1. Le poste de secrétaire général du parti est supprimé et ses fonctions dans la formation des cadres sont dévolues au président du parti.
2. Les postes de secrétaire général adjoint sont également supprimés.
3. Quatre secrétaires du comité central sont élus.

Ce sont: MM. Stefan Bastovanski, Jan Juhn, Koloman Masko et Milos Gosliarovski.

4. Les secrétaires du comité central, à leur tête le président du parti, constituent le secrétariat du comité central.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

La lutte anti-inflationnaire

Dans un discours devant la Chambre des Communes à Ottawa, James Sinclair, l'assistant parlementaire de l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, a rapporté que "nul pays n'a aussi bien réussi que le Canada dans la lutte interne contre l'inflation". Il en est arrivé à cette conclusion, dit-il, après avoir passé l'été à Genève, en Suisse, où il assistait aux assemblées du Conseil Economique des Nations-Unies. Là, il a entendu des économistes professionnels discuter du programme d'investissement de capital, lequel est d'une importance primordiale dans la lutte du Canada contre l'inflation. Notre pays, avec une population de 14,000,000, investi des capitaux pour $4,500,000,000 annuellement — plus que n'importe lequel autre pays capitaliste au monde. "Cette richesse fantastique venant de l'investissement, est deux fois et demie plus considérable que le montant consacré à notre défense, lequel est considéré comme un puissant facteur inflationnaire", a précisé M. Sinclair.

Décès de monsieur Louis Marsan

On apprendra avec regret le décès, à l'âge de 70 ans et 11 mois, de M. Louis Marsan, époux de feu dame Amanda Drouin. M. Marsan s'est éteint vendredi dernier, quelques mois à peine après la disparition de son épouse. Ce nouveau deuil éprouve une famille estimée de la paroisse du Sacré-Coeur de Jésus.

M. Marsan laisse dans le deuil, son fils, M. Léon Marsan; ses filles, Mme Paul Fiset (Juliette), Mme Arthur Magnan (Jeanne), Mme Jules Sauvageau (Imelda), Mme Emilien Doré (Thérèse) ainsi que plusieurs petits-enfants.

Le regretté défunt laisse aussi sa soeur, Mme veuve Alexina Ménard, ses beaux-frères, MM. Adolphe Renaud et Jos Drouin; sa belle-soeur, Mlle G. Drouin.

Les funérailles de M. Marsan auront lieu aujourd'hui à Sacré-Coeur de Jésus. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 800 St-Vallier.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Balder, un ancien dieu norvégien du soleil, a été décrit comme l'Appollon scandinave.

. . . ralenti par le MAL DE DOS?

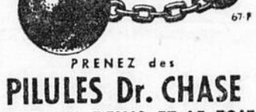

PRENEZ des PILULES Dr. CHASE POUR LES REINS ET LE FOIE

Agé de 144 ans

Londres, 21 (Reuters) L'agence de nouvelles soviétique Tass a fait savoir samedi qu'un paysan des fermes collectives des monts Altai, près de la Mongolie extérieure, avait atteint l'âge de 144 ans. Cet homme phénoménal habite une région où on a déjà signalé plus d'une trentaine de centenaires.

Conga Red
NOUVEAU ROUGE À LÈVRES SÉDUISANT
Un rouge bien rouge, chaud et mystérieux, qui s'harmonise avec les nouvelles teintes de la mode.
Conga Red contient de la lanoline, pour garder vos lèvres douces et si attrayantes.
Qualité garantie par Cashmere Bouquet
ROUGE À LÈVRES Conga Red
L-150F

L'une des plus importantes compagnies d'assurance-vie canadiennes veut augmenter le nombre de ses représentants immédiatement.

Pour qu'une demande d'emploi soit considérée, le candidat doit faire preuve d'initiative et de son désir sincère de rendre service au public dans une profession dont l'importance augmente de jour en jour.
Préférence sera accordée à des hommes ou femmes entre 25 et 40 ans, dont les relations sociales, le succès en affaires ou l'expérience professionnelle leur font apprécier la place que tient l'assurance-vie dans notre économie moderne.
Les deux ou trois candidats choisis recevront un entrainement particulier, un revenu mensuel minimum généreux durant la période d'initiation sans compter les avantages éventuels d'un plan de bien-être social complet qui s'ajoutent à une rémunération croissante du moment que leur compétence commence à se faire valoir.

Plus de camionneurs achètent des FARGO que jamais auparavant...

PARCE QUE
LE FARGO EST CONÇU ET CONSTRUIT POUR DURER PLUS LONGTEMPS!

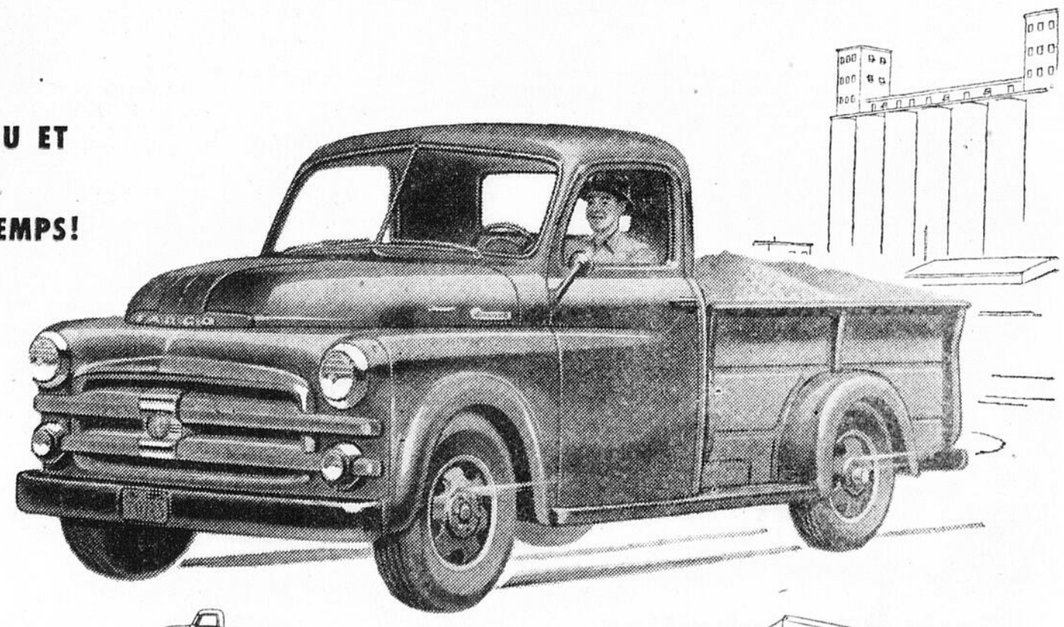

Courses vite faites, manoeuvre aisée!
La direction par barre transversale du FARGO assure une plus grande maniabilité et des virages plus courts dans les espaces restreints. Les rayons de virage des FARGO sont plus courts et égaux à droite comme à gauche.

Meilleure répartition du poids—plus grande durée du camion et des pneus.
Le poids mieux distribué sur *les deux essieux* permet aux FARGO de porter de grosses charges utiles, de se laisser diriger plus facilement tout en prolongeant la durée du véhicule et de ses pneus.

La technique Chrysler du Fargo garantit endurance et long millage.
Les camions FARGO sont "construits à la taille de la tâche", *montés à l'usine* pour convenir à votre travail, pour vous épargner de l'argent, pour durer plus longtemps. Chaque élément, du moteur au pont arrière, est réalisé à l'usine pour tirer vos charges particulières, sur les chemins que vous parcourez, aux vitesses qu'il vous faut.

Fargo présente 4 coffres de grandeurs différentes sur camions de ½ et ¾-1 tonne.

	Longueur	Largeur	Profondeur à l'arrière	Capacité au niveau supérieur de l'abattant AR
½ t. 108" emp.	78"	48"	20"	44.16 pi. cu.
½ t. flancs bas	78"	48¼"	14½"	31.41 pi. cu.
¾-1 t. 116" emp.	90"	54"	20"	56.08 pi. cu.
¾-1 t. 126" emp.	108"	54"	20"	67.28 pi. cu

Les cabines Fargo sont plus sûres, plus confortables.
Toutes les cabines Fargo comptent plus de 900 pouces carrés de parebrise et de grandes glaces qui, avec les sièges à hauteur de chaise, assurent une visibilité sans égale dans toutes les directions. La banquette extra-large loge *confortablement* trois personnes.

Les puissants ressorts arrière portent la charge en toute sécurité.
Leur capacité va de 1000 lbs par ressort sur le ½ tonne, à 3450 lbs par ressort sur le ¾-1 tonne. Tous les ressorts FARGO sont prévus pour la capacité du camion et assurent un transport sûr de charges importantes et profitables.

LA JOLIE CAMIONNETTE À PANNEAUX DE ½ TONNE, AU CHARGEMENT AISÉ, VOUS PLAIRA PARTICULIÈREMENT

FARGO CONSTRUIT DES CAMIONS DONT LE POIDS BRUT VA DE 4250 À 40,000 LBS

LIVRAISON RAPIDE, PAR L'ENTREMISE DE VOTRE DÉPOSITAIRE CHRYSLER-PLYMOUTH-FARGO

Neuf morts sous le toit d'une église

Buenos Aires, Argentine, 22. (PA) — Le toit de l'église San Juan Evangelista s'est écroulé soudainement hier après-midi et est tombé sur un groupe d'enfants. Au moins neuf enfants et adultes ont perdu la vie et plus de 25 ont été blessés.

Il y avait environ 400 personnes dans l'église au moment de l'accident. Cette église catholique est l'une des plus vieilles dans la région du port de la ville.

Des témoins ont déclaré qu'il n'y eut aucun signe que le toit devait d'effondrer. Le toit a tout simplement cédé et des amas de pierres et de bois sont tombés sur les enfants qui répétaient les exercices de la première communion. C'est autour de l'autel que la section principale du toit est tombée et des équipes de secours se mirent immédiatement à l'oeuvre pour retirer les victimes.

Statistiques téléphoniques

Quelque 3,500,000 téléphones ont été désaffectés pendant la crise aux Etats-Unis.

Il se prend par la bouche comme un remède ordinaire

SOYEZ *en forme* GRÂCE À *Lantigen "C"*

$6.00 la bouteille

En vente dans TOUTES LES PHARMACIES

Des changements chez la police

Deux changements internes mineurs ont été opérés au sein du corps de police, l'un concernant le local "109" et l'autre l'échange téléphonique.

Désormais, le local "109" sera sous la juridiction immédiate du sergent en charge du poste de police numéro "I", à l'hôtel-de-ville. Jusqu'ici, le local "109" jouissait d'une autonomie relative puisqu'il avait son propre sergent qui dépendait de l'inspecteur en devoir.

Les opérations de l'échange téléphonique travailleront dorénavant sud des quarts de huit heures espacés de 24 heures en-dehors. Autrefois, ils travaillaient sur des quarts de six heures, avec 18 heures non en devoir. Ces changements ont été effectuées par le chef de police, M. Roger Lemire, o.b.e.

Demande de la PC rejetée à Ottawa

Ottawa, 22. (PC) — La Commission des relations ouvrières du Canada a rejeté samedi une demande d'un groupe d'employés de la Presse Canadienne, agence nationale de cueillette des nouvelles, aux fins de révoquer la certification de l'American Newspaper Guild (C. O. I.-C. C. T.) comme agent de négociation pour une unité d'employés de rédaction de la PC au Canada.

Dans les motifs de son jugement, la Commission a souligné qu'elle rejetait la demande parce que les requérants n'avaient par suivi la procédure précise indiquée dans la Loi des relations industrielles et de l'enquête sur les différends.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus

Arrestations pour ivresse

Neuf individus ont été arrêtés pour ivresse au cours de la fin de semaine. Un chauffeur arrêté pour conduite en état d'ivresse a recouvré sa liberté provisoire moyennant un cautionnement de $125. Cinq autres accusés d'ivresse simple ont fourni un caution de $12.

L'unité française

Fougères, 22. (AFP) Prenant la parole à l'occasion des élections législatives partielles de dimanche prochain, le général de Gaulle a souligné la nécessité de réaliser l'unité française pour assurer la sécurité de la France :

—"Devant les menaces qui assombrissent l'horizon, a-t-il dit, il est indispensable que la France soit défendue et que nous participions au système de défense des nations libres. Mais nous ne voulons être, dans ce système collectif, les auxiliaires de personne.

"Je vous demande, a conclu le général de Gaulle, de m'aider à assurer le salut du pays. Personne ne peut se tromper sur l'enjeu. En dehors de la servitude ou de notre rassemblement, il n'y a pas d'issue".

Vol avec effraction

Le logis de M. P.-W. Fortier, agent manfacture domicilié à l'appartement "2", 10, Place Montcalm, a été visite par des maraudeurs au cours de la nuit de samedi à dimanche. Les voleurs y sont entrés par effraction.

Funérailles de M. Tousignant

St-Sophie-de-Lévrard, Nicolet, (DNC)— D'imposantes obsèques ont été faites, le 6 octobre, en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Philippe Tousignant, époux de feu dame Florina Tousignant, décédé, à l'âge de 69 ans.

Le défunt laisse dans le deuil sa fille, Mme Alphonse Lavigne, un fils adoptif, M. Emilien Deroulin, de Valleyfield; ses soeurs: Mme Clovis Leblanc, Mme Alfred Tousignant, Mme T. Baril; ses belles-soeurs, Mme J. Leclerc, de Québec, Mme Donat Baril, de St-Pierre, ainsi que M. Alphonse Demers, de Ste-Sophie.

A l'église, le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Albert Dumas, curé, au milieu d'une grande assistance.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé du drapeau Lacordaire que portait M. Alphonse Malhot. La bière était portée par MM. Emilien Leblanc, Gérard Baril, M. Perreault, M. Maril, L. Baril, Sévérin Hébert, tous petits-neveux du défunt. La croix était portée par M. Donat Lavigne.

En outre des membres de la famille déjà mentionnés, on remarquait dans le long défile plusieurs autres parents, dont ses neveux et nièces: M. Eugène Demers, Rosaire Leblanc, M. Donat Leblanc, M. F. Baril, M. Donat Durand, M. Napoléon Lebeuf, M. Mme Damase Dubuc, de Deschaillons, Mme Alfred Laguerre, de St-Pierre, M. M. Perreault, de Drummondville, Mme Jean-Marie Gervais, de Shawinigan, M. Auguste Tousignant, de Ste-Cécile, M. D. Tousignant, M. Emile Tousignant, de Ste-Cécile, Mme Joseph Tousignant, Mlle Carmen Tousignant, de Fortierville, Mme Euclide Verville, M. Josaphat Demers, M. W. Leblanc, M. et Mme Henri Leblanc, M. Gilbert Laroche, Lucienne Verville, M. Napoléon Lebeuf, M. et Mme Donat Durant, Madeleine Demers, Lucien Brisson, Alphonse Fournier, Marie-Louise Fournier, M. Antoine Mayrand, Albert Barabé, Clément Fournier, Mme Gérard Tousignant, M. Wilfrid Verville, M. Fernando Tousignant et plusieurs autres.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison mortuaire M. Soucy.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Funérailles de M. André Trottier

Les funérailles de M. André Trottier, décédé subitement à Montréal, à l'âge de 21 ans, ont eu lieu lundi dernier, à St-François d'Assise et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances. M. Trottier était le fils de M. Sylva Trottier, gérant adjoint de la Banque Canadienne Nationale de la rue St-Pierre.

De nombreux citoyens, des hommes d'affaires et des représentants nombreux de la Banque canadienne nationale figuraient dans le défilé et à l'église.

M. l'abbé Guillaume Miville-Dechesne, curé a fait la levée du corps et le service. M. l'abbé J.-E. Rivard, V.F., curé de Pont-Rouge, a chanté le service assisté de MM. les abbés F. Wagner et G. Gosselin.

Dans le défilé, au départ des salons mortuaires de la maison Bouchard & Fils, le deuil était conduit par le père du défunt; M. Sylva Trottier; son oncle, M. J.-E. Trottier.

On voyait aussi MM J.-M. Lafleur, L. Gauthier, B. Piamondon, T. Daigle, C. Rochette, L. Paquin, R. Paquin, J. Gaudet, J.-C. Guay, L.-R. Bouchard, W.-A. Rouleau, Jos. Dubuc, F.-X. Gendron, E. Langlois, J. Simard, Robert Lavoie, Ros. Caron, Gérard Lapointe, Marcel Jacob, J. Paré, J. Noreau, Gille Fragasso, René Morin, A. St-Pierre, Paul Lajeunesse, L. Lessard, P.-A Tessier, Jean Nadeau, G.-E. Gingras, J.-M. Guay, J.-A. Leblond, G. Daigle, A. Guilbault.

On voyait aussi dans le cortège, MM. P. de L. Taché, Alexandre Boutet, J.-H. Royer, W. Rouleau, Maxime Bélanger, Dan. Dussault, J.-C. Caouette, Ls. Gilbert, J.-M. Métivier et autres.

M. Raoul Bouchard, de la maison Bouchard & Fils, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme J. Genois

Les funérailles de Mme Vve Joseph Genois, née Emma Genest, décédée à sa résidence le 8 octobre 1951, à l'âge de 75 ans, ont eu lieu en l'église du Très St-Sacrement le 11 octobre 1951. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différentes maisons et associations figuraient dans le cortège.

Le R. Père Adrien Boisclerc, curé de la paroisse fit la levée du corps. Le service fut chanté par le R. Père Curé, assisté du Rév. Père Paul-Emile Rheault, comme diacre et du R. Père Gérard Bujold, comme sous-diacre. Dans le sanctuaire prenaient place, le R. Père Gagné, M. l'abbé David De Vito et M. l'abbé Falardeau.

Au départ de la résidence de la défunte, venaient les membres de la famille en deuil, ses fils: M. Antonio Genois, de A. Genois Ltée, entrepreneur de cette ville, le R. Frère Mitchel-Victorin, (Paul), des Frères des Ecoles Chrétiennes, professeur à l'école supérieure St-Michel de St-Charles-Garnier, M. Hermann Genois, officier de douane de Montréal; son gendre, M. Antonio Dussault, gérant de la Caisse Populaire des Employés civils provinciaux; ses petits-enfants, MM. Raymond et Claude Genois, M. Bernard Dussault.

A la suite des membres de la famille, on remarquait la présence de M. F. St-Pierre, avocat, M. Armand Desaulniers, vice-président de la Caisse Populaire des Employés civils; une délégation des élèves de l'école St-Michel, de Sillery, sous la direction du R. Frère Barthelémie, le R. Frère Morel, directeur de l'école Notre-Dame-de-Grâce, le R. Père Augustin, directeur de l'école Jacques-Cartier, M. Jos. Boulanger, M. B. Paquet, M. J.-R. Rousseau, M. F. O'Dowd, M. Alex. Coulombe, M. Armand Marcoux, M. A. Fiset, M. H. Gingras, M. Art. Tremblay, M. Gustave Tremblay, M. Jos. Dussault, M. L. Girard, M. Irené Boutin, M. P.-E. Poitras, M. L. Roberge, M. F. Blouin, M. A. Poulin, M. Henri Bédard, M. L.-E. Leblond, M. J.-H. Herrouard, M. F.-J. Busslères, M. J.-A. Beaulieu, M. Jules Bilodeau, M. E. Doré, M. E. Dion, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

A la famille en deuil, nos plus sincères condoléances.

Funérailles de M. P. Lachance

D'imposantes obsèques ont eu lieu le 2 octobre à la mémoire de M. Pierre Lachance, époux de dame Florentine Curodeau, décédé le 8 octobre, à l'âge de 60 ans et 10 mois. Son service a été chanté en l'église de N.-D. de Grâce.

A l'église, le service a été chanté par M. l'abbé J. Falardeau, curé, assisté de MM. les abbés Veilleux et Mathieu, comme diacre et sous-diacre.

Au départ, sous la direction de M. Hubert Moisan, le deuil était conduit par son fils; M. Daniel Lachance; son gendre, M. Gérard Vézina; ses petits-fils, MM. Gilles et Jean-Pierre Vézina, Serge Lachance; ses frères: MM. Arthur et Joseph Lachance; ses beaux-frères: MM. Alphonse Turgeon, Honoré Bédard, Joseph Castonguay et Joseph Beaulé, de Montréal, ses neveux; MM. Lucien, Paul, Emile, Marcel, Armand, Roger, Roland et Gérard Auclair; Paul Dumaine, Alcide Kirouac, Paul Venne, Paul Caouette, Léopold, Gérard, Alfred, Raymond, Lionel, René, André, Raymond, Claude, Joseph et Marcel Meunier, Aimé Bédard, Roger Lachance, Omer Boulianne, Magella Renaud, Athanase Chalifour, Richard, Paul, Eugène, Gilbert et Emilien Lachance, Lucien et Roméo Castonguay, Joseph Trudeau; ses cousins: MM. Omer, Henri, Gérard, Magella, Léonidas, Roméo et Benoit Lachance, Edmond Cantin, Gérard Chabot, Adélard Béchard, M. Tousignant.

A la suite des membres de la famille, on remarquait: MM. Henri Houde, Joseph Houde, J.-E. Légaré, Yvon Légaré, Philias Alain, Siméon Boulanger, G. Clément, Elzéar Lachance, Irené-L. Dionne, A. Langlais, E. Blanchet, Robert Duperras, Armand Allard, Jos. Robitaille, P.-H. Parent, Georges Sanschagrin, J.-Arthur Pichette, Emile Gagnon, Louis Racine, Narcisse Cloutier, Louis Paradis, Elzéar Dion, Magella Fiset, Alphonse Sylvain, Edmond Dussault, E. Paquet, J.-M. Racine, Marcel Racine, Sarto Gingras ainsi que plusiurs autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles. La cie Hubert Moisan, 297 rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

A la famille en deuil, nos sincères condoléances.

Funérailles de Mme A. Vallerand

Des funérailles imposantes ont été faites, jeudi dernier, à St-Sauveur, à madame Albert Vallerand, née Rose-Alma Collin-Marcoux, décédée à l'âge de 40 ans. Des citoyens en vue des hommes d'affaires, des représentants de plusieurs firmes industrielles et commerciales et de nombreux amis figuraient dans le défilé et à l'église paroissiale.

Le R. P. J. Leduc, o.m.i., a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. Marchand, o.m.i assisté des RR. PP. Isabel et Beaulieu, o.m.i.

Dans le défilé le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Albert Vallerand; ses fils, Jean-Guy, Claude, Rosaire et Yvon Vallerand; son père adoptif M. Adélard Marcoux; son demi-frères, M. Gérard Collin; son beau-père, M. C.-Albéric Vallerand; ses beaux-frères, MM Gérard Vallerand, Raymond Gingras; ses oncles, MM. Georges Fortin, Mathias Picard, Alfred Vallerand, Napoléon, Arthur, Adélard, Siméon et Joseph Boutet, Henri et Alphonse Marcoux, Roméo Lessard, Luc. Vaillancourt, Adélard Boucher et Zothique Marcoux; ses cousins M. M. Georges Fortin, Arthur et Chs-E. Collin, René et Paul-Emile Picard, Jos. Collin, Philias Lamontagne, Edgar Dery, Paul-Emile Baker, Nicolas Trépanier, Donat Bourassa, Victor Morillon, M. Allard, Jean Vallerand, Lauréat, Paul-Emile, Gérard, P.-E Roland, Laval, Jacques, Gilles et Raymond Boutet, J.-B. Ouellet, Henri Savard, Etienne Joncas, Paul Campeau, Marcel Gagné, Armand Dion, Maurice, Claude, André, Paul, Robert, Paul-Emile, Gérard, Benoit, Roger et Marcel Marcoux, René, Rosaire, Roland et Paul Laverdière, Paul, Marcel et René Vaillancourt, Maurice Nolet, Paul Girard, Laurent Boucher, Maurice Chabot, Edgar Morency, J.-B. Dussault, Albert, Fernand, Roméo et Gérard Lessard, M. Vaudreuil, Edgar Gagné, J.-B. Fréchette, Aimé Beaudry, Louis Gachon, Roger Guénard, Raymond Guénard, M. Dorval, Jos. Paquet, A. Pellerin, D. Couture, E. Genest, Maurice Alain, Ed. Collin, Honoré et Jos. Barrette, Sylva Veillette, O. Tardif, M. Morin, M. Deschenes, Gérard et Lorenzo Carreau, Geo. Genois, Lionel Lajeunesse, P.-E. Beaulieu, M. Vaillancourt, M. Nolet, Emile et Jos. Ruel, Maurice Marceau.

On voyait aussi MM. Antoine et Paul Vaillancourt, Jos.-E. Hamel, Sam. Grégoire, Frs. Raymond, Georges Fortin, Aurore Lemoyne, R. Lessard, E. Gagné, J.-P. Conseiller, W. Magnan, C. Joncas, Philibert Nolet, Lionel Lajeunesse, A. Nolet, Paul Beaulieu, René Laverdière, René et Paul Vaillancourt, E. Paquet, Nap. Boutet, M. Fortier, Guy Lapointe, J.-A. Audy, Roméo Tremblay, Ph. Chamberland, Georges Fortin, Yvon Gingras, Léo Bédard, Jos. Papillon, G. Bélanger.

M. J.-H. Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Victoire tory prévue en G.-B.

Londres, 22. (PA) — Les rédacteurs de journaux anglais ont prédit une victoire conservatrice aux prochaines élections générales avec une majorité de 76 sièges au parlement.

Dans une enquête menée dans tout le pays par le Bournemouth Times, les journalistes ont été interroges pour savoir quel parti remporterait la palme dans chacun de leurs comtés. Une semblable enquête aux dernières élections avait été assez juste, mais avait accordé aux travaillistes moins de sièges qu'ils n'en récoltèrent par la suite.

Neuf morts et quatre blessés

Casa Grande, Arizona, 22. (PA)— L'énorme tablier d'un "bull dozer" hissé sur la remorque d'un camion a déchiré le flanc d'un camion bondé d'Indiens, avant-hier soir, tuant neuf personnes et en blessant quatre.

L'extrémité du tablier, pesant 3,600 livres, prit le camion en écharpe sur un pont large de 18 pieds. Hommes, femmes et enfants furent projetes sur la chaussée.

Une jeune fille de 16 ans —l'une des neuf victimes — fut sectionnée en deux, à hauteur de taille.

Trois enfants maltraités

Anaheim, Californie, 22. (PC)— Deux femmes surveillantes au "God's Orphanage", institution pour enfants trouvés, ont été accusées samedi d'avoir brûlé les mains de trois petits garçons qui leur avaient désobéi.

Tandis que les enfants étaient soignés pour des ampoules sur leurs poignets, décrites par la police comme ayant la dimension de dollars en argent, les autorités du comté commencèrent une enquête à l'orphelinat. Des accusations de punitions injustes infligées à des enfants ont été déposées contre Mme Elizabeth Ward, 46 ans, et sa secrétaire Mme Carolyn W. Munger, 25 ans. Mme Ward est l'épouse du rév. Tilford T. Ward, chef de l'institution. Les garçons ont été identifiés comme étant Leonard Vuckan, 8 ans, Richard Turner, 9 ans, et Richard Carpenter, 8 ans.

Funérailles de Mme A. Desrosiers

D'imposantes obsèques ont eu lieu le 13 octobre, à la mémoire de dame Elisabeth Bréard, épouse de M. Arthur Desrosiers, décédée le 9 octobre, à l'âge de 76 ans. Son service a été chanté en l'église de Jacques-Cartier.

Le convoi funèbre s'ébranla des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, 297 rue St-Joseph, pour ensuite s'acheminer vers l'église paroissiale ou la cérémonie fut des plus imposantes. La levée du corps a été présidée par Mgr J.-A. Chamberland, curé. M. l'abbé Fernand Dorion a chanté le service assisté de MM. les abbés Oscar Fiset et Fernand Nicole comme diacre et sous-diacre.

Au départ, sous la direction de M. Hubert Moisan, le deuil était conduit par son époux, M. Arthur Desrosiers ; son frere, M. Xavier Bréard ; ses beaux-frères, MM. Philibert Sohier, Raoul Jackson, Iphonse Moisan, Albert, Eudore et Léon-A. Desrosiers ; ses neveux, MM. Gérard Martel, Adrien Giguère, Rosaire Thibault, Philémon Plante, Victorien Desrosiers, Paul-Eugène Desrosiers, Charles-Edouard, Raymond Henri, Lucien, André, Emile, Georges-Albert, Antonio, Arthur, Paul-Emile, Jean-Marie, Marcel, Fernand, Conrad, Jacques, Jean-Marc, Paul-Oscar, Fernand, Henri et Armand Desrosiers, Albert Therrien, Camille Levesque, John Parker, Raymond Levesque, Jacques Gaudreau, Henri Moisan, Omer Moisan, Jules Blouin, Aimé Martel, Antonio Dubé, Alex. Fradet, Xavier Sohier, Lorenzo Sohier, Narcisse Jackson, Rosaire Jackson, Josaphat Tremblay, Lionel Bréard, Thomas Laflamme, Camille Laflamme, Eugène Laflamme, David Gagnon, Philippe Breton, Josapha: Côté, Edouard Cyr, Paul, Tancrede et Fernand Bergeron, Cléophas et Jean Bergeron, Alfred, Bréard, Antoine Clavet ; ses cousins, MM. Robert et Joachim Bérubé, Georges Denichaud, Israel Laflamme, Jean Bouchard, Joseph Lemieux, Valmore, Lauréat et René Lemieux.

A la suite des membres de la famille, on remarquait : MM. Raymond Dallaire, Harold, Serge et André Sohier, David Bilodeau, Lucien Rondeau, S. Moisan, Georges Reinhard, Jos. Légaré, Emile Matte, Antonio Dubé, Henri Matte ainsi que plusieurs autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière St-Charles, La Cie Hubert Moisan, 297 rue St-Joseph, avait la direction des funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Les marins au combat pour le 'Heartbrake Ridge'

Plus de 1,000 fusilliers marins américains ont été dépêchés sur le front de Corée en hélicoptère, et ils sont ici photographiés se lançant au combat contre les Rouges pour le "Heartbrake Ridge", maintenant entre les mains des alliés. On a utilisé vingt hélicoptères pour le transport, ce qui est une innovation dans l'histoire militaire.

Arthur Cloutier & Fils — Depuis 4 Générations

Directeurs de funérailles

M. CLOUTIER *AMBULANCE CADILLAC* R. CLOUTIER

146 ST-CYRILLE 252 D'AIGUILLON 1187, 1ère AVENUE

DIRECTEURS DE FUNERAILLES

depuis 3 générations

AMBULANCE et CORBILLARD

Cadillac 1950

Salons mortuaires 324, 5ième Rue; 1290, 1ère Avenue; 346, rue Pardy

J. BOUCHARD & FILS

320, 5ième RUE QUEBEC Tél. : 4-1113

IN MEMORIAM

HOTTOTE — A Québec, le 19 octobre 1951, à l'âge de 27 ans, est décédée Mlle Jacqueline Hottote, fille de M. Alexandre Hottote et de dame Régina Laliberté.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 15.

Départ de la maison mortuaire No 28, rue du Jardin Zoologique, à 9 heures 45 pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

20 oct. 1 fs—H94984—E

ISABELLE — A Lauzon, le 21 octobre 1951, à l'âge de 4 mois, est décédée Hélène, enfant bien aimée de M. et Mme Léo Isabelle, née Cécile Desrochers.

La cérémonie des Anges aura lieu mardi après-midi, le 23 octobre, à 3 heures 30

Départ de la maison mortuaire, No 29 rue Bourassa, à 3 heures 15, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

21 oct. 1 fs—E

LAGACE — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 20 octobre 1951 à l'âge de 56 ans et 4 mois, est décédé presque subitement M. J.-O. Lagacé, courtier en assurances, époux en premières noces de feu dame Georgiana Beaudoin et en secondes noces de dame Simonne Barras, demeurant No 940, 3ème avenue, à Limoilou.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, le 24 octobre, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 203 rue St-Joseph à Lauzon, à 8 heures 45, pour l'église de Ste-Bernadette et de là au cimetière de Lauzon. Le trajet se fera en automobile.

21 oct. 2 fs—E

RACINE — A Québec, le 21 octobre 1951, est décédée Mlle Juliette Racine, fille de feu M. David Racine et de feue Dame Leda Turgeon.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire no 268 St-Cyrille, à 8 h. 45 pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière St-Charles.

Elle était la soeur de M. Charles-H. Racine, et la belle-soeur de Mme J.-Roméo Racine.

22 oct. 2 fs—E

ROY — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 19 octobre 1951, à l'âge de 19 ans et 3 mois, est décédé M. Yvon Roy, fils de M. Fortunat Roy et de madame Roy, née Laura Ruel, de Lévis.

Les funérailles auront lieu mardi matin, le 23 octobre, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 37 rue Samson, à 8 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Lévis et de là au cimetière Mont-Marie.

20 oct. 2 fs—H95099—E

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

CLAVET — Mercredi le 24 octobre à 8 heures, sera chantée en l'église St-Dominique, une messe de Requiem pour le repos de l'âme de dame Albanie Bergeron, épouse de Raoul Clavet.

2 fs—H94847—E

DEMANDÉS MACHINISTES

ET

OUTILLEURS, OPERATEURS DE TOURS, D'ETAU-LIMEURS ET DE MEULEURS.

Pour travail régulier dans un atelier moderne. Excellentes conditions de travail. Entrevues données le soir si nécessaire. **Appelez Zone 8196, Local 134, ou écrivez à CARDE, Case Postale 1427, QUEBEC.**

A l'heure du dodo!...

POUR LES PETITS PIEDS COQUETS, LA PARISETTE A CRÉÉ CES PANTOUFLES DOUILLETTES QUI REDOUBLENT LE CHARME DE L'HEURE DES CONTES DE FÉES. FAÇONNÉES A LA MAIN POUR PLUS DE CONFORT.

PETIT CANETON

En feutre bien chaud. Semelle anti-glissante en cuir. Bec jaune, ailes blanches.

Couleurs: rouge, bleu royal.

Pointures: 2 à 10.

Prix: Environ $1.89

PANTOUFLE COSY

Suédine finie velours, doublée en plaid. Semelle intérieure cousinée. Plate-forme en suédine jaune. Collet en "shearling" et fermeture-éclair.

Couleurs: Rouge écarlate, bleu royal.

Pointures: 2 à 10

Prix: Environ $2.59

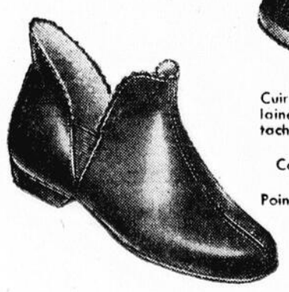

ROMEO

Cuir glacé. Doublure en feutre de laine. Talon de caoutchouc qui ne tache pas. Semelle anti-glissante en cuir.

Couleurs: Rouge, bleu royal, marron, brun.

Pointures et prix: 7 à 11 - $2.69
12 à 3 - $2.99

4 BEBES SUR 5 PORTENT

La Parisette

DE RENOMMEE MONDIALE

BEAUTÉ, CONFORT ET PROTECTION

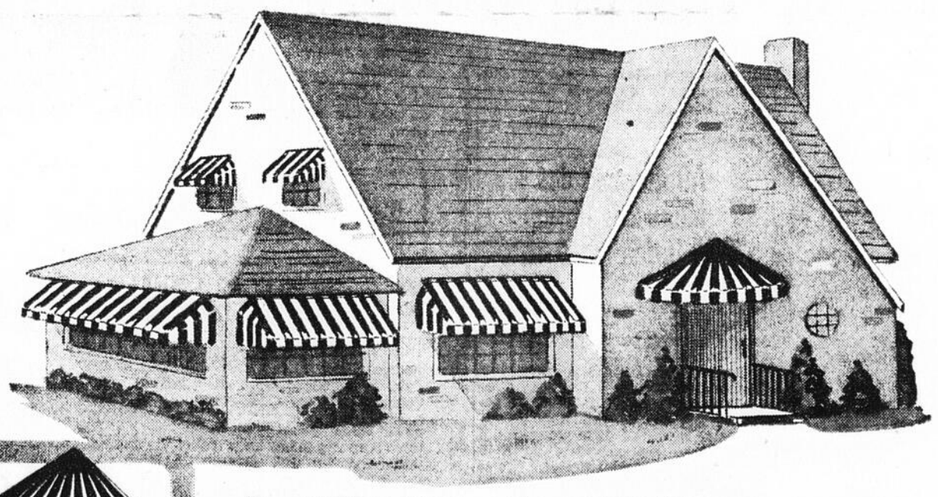

MARQUISE

FENETRE

PORCHE

PATIO

KOOL VENT AUVENT EN ALUMINIUM

Hiver ou été, il n'est pas de façon plus économique ou pratique de rendre votre foyer confortable, l'année durant, tout en lui donnant plus de beauté et de protection. Les "KOOLVENTS" sont fixés à demeure. Une fois posés, ils restent en place — ils n'ont pas à être remplacés. Ils ne peuvent ni pourrir, ni rouiller, ni gauchir, ni se déchirer, ni être emportés par le vent — et vous avez le choix de toute une gamme de couleurs. Posez des "KOOLVENTS" dès maintenant. C'est un placement pour la vie !

Téléphonez ou écrivez pour dépliant en couleurs GRATUIT

FABRIQUE A QUEBEC

Afin de répondre à l'immense demande d'auvents Kool Vent en aluminium à Québec et environs, nous avons ouvert une succursale de manufacture, sous la direction de M. Gaston Deslauriers à

1328 rue MAGUIRE

Sillery

Tél. 7-2786

Koolvent Awnings, Dépt. S-1022
1328, rue Maguire,
Sillery, Qué.

Veuillez m'envoyer votre dépliant GRATUIT.

Nom .....

Adresse .....

Ville .....

LE MATIN, ÉVEILLEZ-VOUS HEUREUX COMME UN ROI

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composés de fruits et de plantes.

A LA RADIO

"NOTRE PART DANS LES SERVICES DE L'ARMÉE"

CAUSERIE DE

Me Frédéric Dorion

C. R.

Syntonisez

CHRC lundi soir à 9 h. 45
CHNC mardi soir à 7 h. 30
CKRS dimanche midi 45
CHRL mardi soir à 7 h. 45
CJBR lundi soir à 10 h. 15

le parti CONSERVATEUR

TARZAN — **Revenant sur sa décision** — *par EDGAR RICE BURROUGHS*

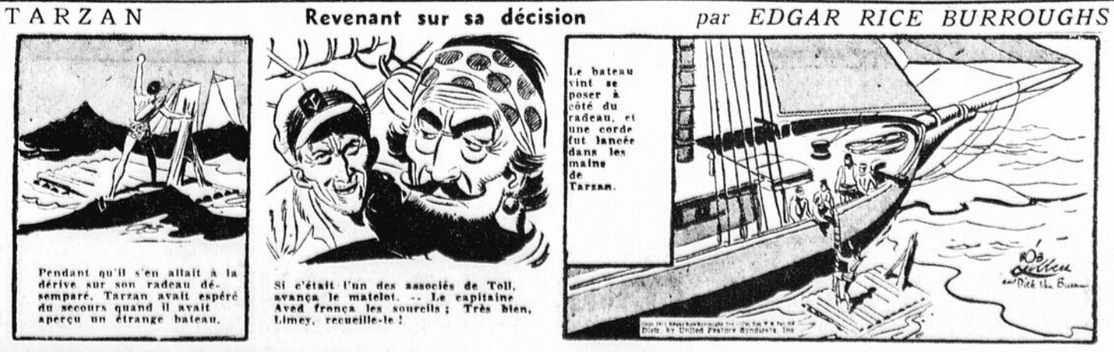

JIGGS — *par Geo. McMANUS*

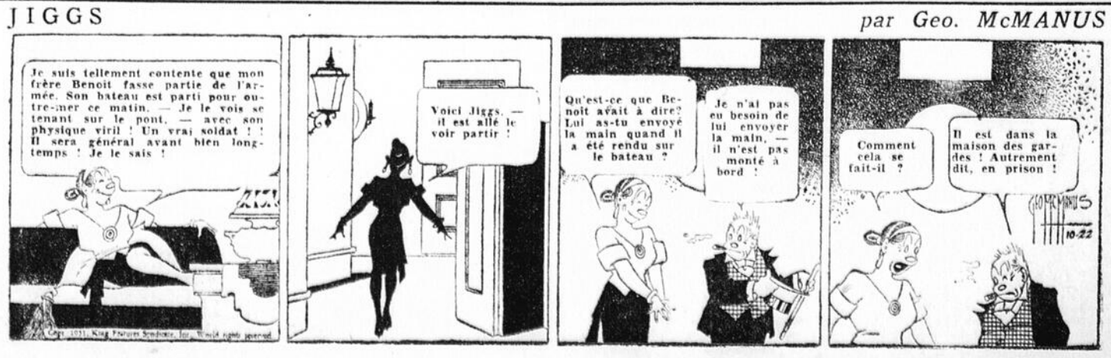

PIERRE PAUL CÔTÉ
NOTAIRE
81, rue St-Pierre. Tél.: 2-5050
Tél.: Rés.: 3-4291
Bureau le soir sur rendez-vous.

BIJOUTERIE A VENDRE
Située rue St-Jean, avec stock et ameublement. Bon chiffre d'affaire. Cause santé. Conditions si désirées. Ecirre à Casier 5097 Le Soleil.

SPECIALISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Dr A. TREMBLAY
75 ST-JEAN TEL.: 3-7290
Résidence : 29 Monument, Giffard
TEL. : 66-6242

SERVANTE DEMANDEE
Servante demandée pour ouvrage général de maison, pas d'enfant. S'adresser par
Téléphone : 5-6683

LE TESTAMENT DE LA DUCHESSE D'ANGOULÊME RESTE INTROUVABLE

Paris, 22. (PA) — Le mystère qui entoure le sort du Dauphin — (qui, sans la révolution, aurait dû succéder à son père Louis XVI sous le nom de Louis XVII) — semble ne devoir jamais être éclairci.

Une légende voulant qu'on trouvât la semaine dernière une indication dans le testament laissé il y a cent ans par sa soeur, la duchesse d'Angoulême, paraît bien ne valoir rien plus qu'une légende.

Le Dauphin, héritier du Trône de France, était en prison lorsque ses parents le roi Louis XVI et la reine Marie-Antoinette moururent sur l'échafaud en 1793. L'exécution du père faisait le Dauphin Roi de France à l'âge de sept ans.

Les anciens dossiers veulent que le Dauphin — (appellation employée pour désigner le fils aîné des Rois de France pendant quatre cents ans) — soit mort à l'âge de dix ans dans une prison parisienne. Mais nombreux sont les Français qui croient que c'est un autre enfant qu'on avait substitué, qui est décédé alors. Ces mêmes Français affirment que le prisonnier royal fut envoyé clandestinement à l'étranger où il eut de nombreux descendants.

Depuis longtemps on disait que le ministère des affaires étrangères ou le Vatican possédait le testament de la duchesse et qu'il l'ouvrirait cent ans après sa mort.

La duchesse, née Marie-Thérèse Charlotte, est décédée à l'âge de 73 ans le 19 octobre 1851. La légende eût été vraie que le testament aurait été ouvert vendredi. Mais ni le gouvernement français, ni le Vatican n'ont trouvé trace du testament

Pas question de réduire la sentence de K. Meyer

Bonn, Allemagne, 20 (Reuters)- L'ancien général nazi Kurt Meyer est arrivé à la prison de Wel, en Allemagne, pour y terminer sa sentence d'emprisonnement à perpétuité pour crimes de guerre.

Un porte-parole britannique a déclaré qu'il n'était pas question de réduire la sentence imposée à Meyer.

Son transfert d'une prison canadienne à une prison allemande a été décité pour des raisons administratives seulement et rien n'a à voir avec la demande de pardon adressée au gouvernement canadien au mois de janvier dernier. (A Ottawa, les milieux officiels ont affirmé que Meyer demeure prisonnier du Canada même si on l'a changé de prison.)

Meyer était le dernier criminel de guerre nazi détenu au Canada. Il est arrivé à la prison de Wel une journée plus tard que prevu parce que l'avion le transportant a été retardé par la brume.

Wel est la prison britannique pour les criminels de guerre importants. Meyer y retrouvera d'autres anciens chefs militaires allemands, entre autres les feld-maréchaux Erich Von Manstein et Albert Kesselring.

Ancien garde-du-corps d'Hitler et commandant de la 12e Division des troupes d'élite, meyer maintenant âgé de 42 ans. Il a été trouvé coupable d'avoir ordonné l'exécution de 18 prisonniers de guerre canadiens.

Un mort et deux blessés, à Joliette

Joliette, 22. (PC) — U homme a été tué et deux autres personnes ont été blessées, samedi, lorsque l'auto dans laquelle ils voyageaient fut heurtée par un train, à l'entrée de la ville de Joliette.

Le mort est M. Paul Barnabé, dit Martin, âgé de 60 ans, domicilié à St-Jacques l'Achigan.

Les blessés sont M. et Mme Alphonse Ricard, âgés respectivement de 34 et 30 ans, également domiciliés à St-Jacques. Ces deux derniers sont actuellement à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette. Les médecins ont cependant déclaré que leur état est satisfaisant et que l'on ne craignait par pour leur vie, à moins de complications imprévues.

Le détective Paul Dauphin de Joliette, qui fit enquête, a déclaré que les trois occupants de l'auto arrivaient à Joliette lorsque l'accident est survenu.

Le véhicule de M. Ricard fut heurté par un train de voyageurs des Chemins de Fer Nationaux, venant de Montréal.

Le train stoppa et la circulation sur la route de Joliette fut interrompue durant quelque temps.

M. Bernabé mourut instantanément.

En Inde

La Nouvelle-Delhi, 22. (AFP) "Il est évident que les possessions étrangères en Inde doivent revenir à l'Union indienne. Toute autre solution est inconcevable et serait intolérable", a déclaré Shri Nehru, au cours de la séance de clôture de la session du parti du Congrès.

Le premier ministre indien a ajouté qu'il était nécessaire que cette question soit réglée pacifiquement, et il a souligné qu'il ne fallait pas provoquer de conflit à ce propos.

Au congrès des jeunesses libres

Vienne, 22 (AFP). Onze cents délégués autrichiens et des représentants de 15 organisations étrangères de jeunesse prennent part au troisième congrès national de la "Jeunesse libre autrichienne" (communiste) qui s'est ouvert samedi matin à Vienne.

Parmi les délégations étrangères figure notamment celle du "Comité anti-faciste de la jeunesse soviétique". La délégation de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique est composée de MM. Morafino (Italie), secrétaire général, Chien Tu-Wai (Chine) et Te Ki-Jun (Corée).

Les spécialistes en dermatologie

Marseille, 22 (AFP). Cent quatre-vingts dermatologues français et étrangers participent au colloque que le professeur René Leriche, du Collège de France, a ouvert à l'Hôtel-Dieu de Marseille. Au cours de ces débats qui ont pris fin hier matin, tous les sujets interessant les réactions non spécifiques et leurs incidences en dermatologie seront traités.

De nombreux rapports ont déja été présentés, notamment par MM. Hans Selve et R. Guillemin, de Montréal, et par MM. P. Ducommun, de Genève.

Réunions et Conférences

COURTIERS EN IMMEUBLES. — Congrès national annuel au Château Frontenac. Séances. Le maire Borne au déjeuner. L'hon. R.-H. Winters au dîner à 7 h. p.m.

JUBILE DE LA CRECHE. — La journée des ouvroirs.
I.A.L.C.F. — Cercle d'étude mensuel à Notre-Dame du Cénacle, 651 St-Cyrille, à 2 h. 45 p.m.

CLUB KINSMEN. — Déjeuner au restaurant Marino à 6 h. 30 p.m. Conférencier, M. Jean Saint-Martin.
HOTEL DE VILLE. — Rencontre des maires de la région avec M. Roger Lemire, coordonnateur de la défense civile, ce soir.

PRATIQUE ORATOIRE. — Séance à la Faculté de Droit à 8 h. p.m.

SEMAINE ANTIALCOOLIQUE. — Soirées à St-Malo à 8 h. 30 p.m. et à la salle du collège de la paroisse du Sacré-Coeur à 8 h. 15 p.m.

ECOLE DES PARENTS DE QUEBEC. — Causerie de M. Guy Boulizon à l'amphithéâtre de médecine, à 8 h. 30 p.m. Sujet: "Le citoyen à l'âge des contes de Perrault.

CENTRE ESPAGNOL DE LAVAL. — Projection de films sur l'Amérique latine en la salle de la Faculté de Droit, 17 Ste-Famille, à 8 h. 30 p.m.

SCIENCES SOCIALES. — Cours de culture sociale par le R.P. Gilles Bélanger, o.p., à la Faculté des Sc. soc. à 8 h. p.m.

PALAIS MONTCALM. — Vernissage des oeuvres d'André Garant, peintre, à 8 h. 30 p.m.

LES CAPRICULTEURS. — Réunion des éleveurs de chèvres laitières à 335 Dorchester, à 8 h. 30 p.m.

LIMOILOU. — Réunion du Ciné-Club de St-Charles de Limoilou à la salle paroissiale, à 8 h. p.m.

Gérard Couillard
NOTAIRE
131 Marie de l'Incarnation
EDIFICE CAISSE POPULAIRE DE ST-MALO
Tél.: Bur.: 4-8955 Rés.: 3-0054

EMPLOIS
Jeunes filles, demandées pour comptoir lunch pour travail du soir. S'adresser au gérant Jonction de Sillery Enr., coin St-Cyrille et des Erables.

MARK DROUIN
ROSS DROUIN
& PAUL LEBEL
AVOCATS
Edifice Québec Power, Québec, P. Q.

LA SOIF NE SAIT PAS DE SAISON
BUVEZ
Coca-Cola
MARQUE DÉPOSÉE

Chiropraticien
JACQUES VERREAULT, D.C.
DIPLOME DU NATIONAL COLLEGE OF CHIROPPATIC CHICAGO, ILL.
555, RUE ST-JEAN, QUEBEC, P.Q.
TEL.: 5-9859

BOUTIQUE ET LOGEMENT
A LOUER
Grandeur de la boutique 18 pi x 55 pi; 2 étages. Aussi logement de 4 appartements. S'adresser : Tél. : 2-5806

andré gilbert architecte
581 St-CYRILLE
Edifice Demers
tél.: 7-7184
7-7892

DENTISTE Tél. : 2-6525
Dr Geo. LAROCHE
733, ST-VALLIER
En haut de la Pharmacie Royale coin St-Joseph-Bagot
SOIR : lundi, mercredi, vendredi

DORION - DORION
et
FORTIN
AVOCATS
400 Blvd Charest, Tél.: 5-8121
Québec

COMMODITES!
Perception des comptes du Québec Power et du Bell Téléphone. Mandat-Express, Télégrammes, Timbres, Billets Lévis Transport, Annonces classifiées, Impression de photos et développement de films. Ces commodités sont à votre disposition tous les jours de 8 h. à minuit.
TABAGIE CARTIER ENR.
Buffet Soda Fontaine
Angle FRASER et CARTIER

VOTRE SANTÉ L'EXIGE
Malgré des affaires pressantes, prenez un bon repas à
HOTEL ST-ROCH
(strictement à l'épreuve du feu)
CUISINE CANADIENNE
Au centre de la ville et du commerce.
230, rue St-Joseph, Québec.
Spécialités: déjeuners de noces à prix modiques.

SPÉCIAUX

PLYMOUTH & CHRYSLER
neufs, coupés et sédans 1951.

CAMIONS "FARGO"
neufs, 1951. 4 tonnes et 3 tonnes spécial. Aussi, 3 tonnes régulier. 152" et 170" d'empattement.

FARGO (PANEL)
neuf 1951. ½ tonne.

FARGO (PICK-UP) EXPRESS
neufs 1950. ¾ et 1 tonne.

CAMIONS de L'ARMÉE
"FORD" et "GMC"
3 à 5 tonnes

Welch Motor Sales Ltd
Anciennement Giroux Motor Sales Ltd.
J.-L. WELCH, président
A. Turcotte, gérant des ventes P.-E. Bélanger gérant général
1100, Avenue Royale, Beauport-Est Tél.: 66-3504

CHAISE DE BUREAU PERDUE
Samedi après-midi, Blvd St-Cyrille, entre 5.00 et 5.15 hres, en face du Collège des Jésuites.
Informations : G. LEGARE.
4 Jeanne d'Arc, Tél. : 4-9053.

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
Gérald Martineau
93 St-Pierre Tél.: 5-5158

TELS : Rés.: 4-3792
Bur.: 4-9326
Georges LaRue
A.P.A., A.C.I.
Auditeur Public Accrédité
- IMPOT SUR LE REVENU
- COMPTABILITE
- VERIFICATION

Suite 304
Edifice du Boulevard
100 Boul. Charest
Québec

AVIS important

Pour l'adoption
d'un enfant délaissé de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul, il faut désormais adresser sa demande — par écrit — à
La Sauvegarde de l'Enfance
43, rue d'Auteuil, Québec
¶ Il manque toujours des parents adoptifs.
Le directeur :

MACHINERIES NEUVES
Entièrement sur roulement à billes
1 Poney Planeur
Machines à tenons 16" et 18"
Scies ruban 30"
Toupies (Shaper)
Corroyeur 10"-12"-16" Mortoiseur

Chariots (Carriages).
Bancs de scie.
Edgers.
Boiteurs.
Table à entêter pour planeur de 150 pds et plus.
Bouilloires de 10 à 165 forces.
Réservoirs sur mesures.
Tuyaux à fumée.
Fournaises en acier soudé pour chauffage.
Toutes fournitures de boutique à bois et moulin à scie.

— USAGÉS —
1 Planeur Berlin No 44, capacité de 150 pds à la minute.
2 Planeurs 3 faces sur babbitt.
1 Sticker Goldie & McCullock, 12" x 6", 4 vitesses.
1 Band saw Berlin No 281 avec roues de 44" diamètre.
1 Milling Greenwood.
Engins à vapeur remis à neuf, 25 à 100 forces.
Pompes.
Bouilloires.
Réparations mécaniques et engins marins.

MACHINERIES MERCIER Ltée
12 rue St-Laurent
Lévis, P. Q. Tél.: Zone: 3-201

Immense
COUPURE
dans nos
PRIX

300 MANTEAUX DE DRAP $19.95
l'automne, pour dames et jeunes filles, modèles ajustés et amples, dans toutes les teintes. Gr. : 12 à 20. Valeur 39.50, en spécial

MANTEAUX IMPERMEABLES $16.95
style toujours populaire Hollywood, teinte marine seulement, avec ceinture, épaulettes. Gr. : 8 à 20. Valeur 39.50, pour

MANTEAUX POUR FILLETTES $9.95
gabardine laine et rayonne, modèle Hollywood, teinte marine. Grandeurs : 7 à 14. Valeur 22.50, pour

MANTEAUX DE FOURRURE $99.00
seal lapin teint noir. Grandeurs : 12 à 20. Valeur 195.00, pour

lapin japonais teint vison. Grandeurs : 12 à 44. Valeur 195.00, pour $89.50

MOUTON DE PERSE, COTE $149.00
Grandeurs : 14 à 40. Valeur 295.00, pour

MOUTON DE PERSE, PATTES $169.00
Valeur 295.00, pour

RAT MUSQUE, DOS $395.00
premier choix teint vison. Valeur 595.00, pour

MANTEAUX DE FOURRURE COURTS $69.00
modèle cape avec manches. A partir de

500 ROBES DE CREPE DE LAINE $3.99
taffetas uni ou moiré, dans toutes les teintes. Grandeurs : 12 à 20. Valeur 6.95 et 8.95, en spécial à

ROBES DE FILLETTES EN SPUN $1.99
jolies modèles, manches courtes. Grandeurs : 7 à 12. Valeur 3.95, pour

ROBES POUR DAMES $6.95
en gabardine dans toutes les teintes. Grandeurs : 12 à 44. Valeur 12.95, pour

ROBES DE LAINAGE $12.95
Grandeurs : 12 à 44. Valeur 22.50, pour

ROBES DE GABARDINE $3.99
pour jeunes filles, dans toutes les teintes. Grandeurs : 8 à 14. Valeur 6.95, en spécial

ROBES DE NUIT $1.00
en tricolette, épaulettes larges. Grandeurs : petit et moyen seulement. Valeur 2.95, en spécial

BRASSIERES GOTHIC $1.69
nylon ou satin madèles longs, forme à votre demande, achat spécial. Grandeurs : 30 à 42. Valeur 3.95, pour

BRASSIERES GOTHIC $1.00
courtes, en satin ou en dentelle. Grandeurs : 30 à 38. Valeur 2.50, en spécial

BLOUSES DE CREPE $1.99
dans les teintes : blanc, bleu, rose, jaune. Grandeurs : 12 à 20. Valeur 3.95, en spécial

BAS NYLON $1.39
30 gauges 15 deniers, achat spécial, première qualité. Valeur 2.25, pour

BAS NYLON $1.00
première qualité, 42 gauges. Valeur 1.40, pour

SPÉCIAUX pour HOMMES et JEUNES GENS

BAS CACHEMIRE DE LAINE $1.29
hausse élastique, teinte beige seulement. Grandeurs : 9 à 10½. Valeur 2.00, pour

300 TRENCHS COATS $16.95
modèles Hollywood, gabardine laine et raton, teintes marine. Gr. : 32 à 44. Valeur 29.95, en spécial à

STATION WAGON $39.50
gabardine de laine avec collet de mouton double en mouton, confection parfaite. Grandeurs : 32 à 44. Taille : grand ou moyen. Valeur 69.00, prix d'occasion à

200 COMPLETS $29.95
worsted anglais rayé ou unie, modèles double ou simple croisures. Gr. : 34 à 50. Valeur 49.00 et 59.00, en spécial pour

150 COUPE-VENT $11.95
confectionné de nylon, avec collet en mouton rasé brun, et fermeture éclair à la longueur. Grandeurs : 36 à 44. Valeur 22.50, pour

PALETOTS GABARDINE $39.50
de laine 100% dans toutes les teintes. Gr. : 34 à 46. Valeur 69.00, en spécial à

PALETOTS GABARDINE $19.95
laine et raton. Grandeurs : 34 à 44. Valeur 39.50, pour

PALETOTS D'HIVER $29.95
matériel fleece anglais 100% laine, dans toutes les teintes. Grandeurs : 34 à 44. Valeur 49.50, pour

PALETOTS ELYSIAN $39.50
anglais dans toutes les teintes. Valeur 69.00, pour

Nous avons le grand choix d'Alpacama et Mocambo à prix fixé par la manufacture. Seulement $55.00 et $65.00

PALETOTS D'HIVER $14.95
en fleece tout laine. Grandeurs : 24 à34. Valeur 29.50, pour

TRENCHS COATS $10.95
modèle Hollywood, pour jeunes gens, en gabardine laine et rayon. Teinte marine. Grandeurs : 26 à 32. Valeur 22.50, pour

500 CHEMISES DE BROADCLOTH $1.99
sanforisé, modèles rayés, dans toutes les teintes, achat spécial, collet fusé. Grandeurs : 14 à 17. Valeur 3.95, pour

300 CHEMISES BLANCHES $2.99
broadcloth sanforisé, collet fusé ou Windsor. Longueur de manches : 32 à 35. Grandeurs : 14 à 17. Valeur 4.95, pour

PANTALONS DE GABARDINE $4.95
laine et rayon, dans toutes les teintes. Grandeurs : 28 à 40. Valeur 9.95, pour

BLAZERS ETUDIANTS $9.95
bleu marin, tout laine. Grandeurs : 26 à 34. Valeur 22.50, pour

PANTALONS FLANELLE GRIS $4.95
tout laine. Grandeurs : 28 à 34. Valeur 7.95, pour

PANTALONS FLANELLE GRIS $6.95
tout laine. Grandeurs : 28 à 42. Valeur 12.95, pour

BLAZERS BLEU MARIN $14.95
étudiants. Grandeurs : 34 à 42. Valeur 29.50, pour

CHEMISES FLANELLETTE $1.99
à carreaux. Grandeurs : 14½ à 17. Valeur 2.99, pour

CHEMISES EDREDON $3.99
à carreaux, épaisses. Grandeurs : 14½ à 17. Valeur 5.95, pour

CHAUSSETTES CACHEMIRE $1.00
de laine, fantaisie. Grandeurs : 10 à 11½. Valeur .89, en spécial 2 pour

COMBINAISONS COTON $1.99
pesant blanc, manches courtes, jambes longues, manches longues et jambes longues. Grandeurs : 34 à 44. Valeur 3.95, en spécial pour

COMBINAISONS OUATE $2.99
Grandeurs : 34 à 44. Valeur 3.95, pour

COMBINAISONS OUATE $1.99
Grandeurs : 24 à 32. Valeur 2.99, pour

2000 CRAVATES $1.00
satin, pur soie, à dessins et uni. Valeur 2.00 et 2.50, en spécial à

500 PAIRES DE CHAUSSURES
pour hommes et jeunes gens, modèles pour tous les goûts, uni et fantaisie, Good-Year. Couleurs : brun et rouge et noir. Pointures : 5½ à 11. Valeur 12.95 et 16.95, en spécial $7.95 et $9.95

JOS. LAHOUD Inc.
130, DE LA COURONNE — QUÉBEC.

Servitor INC.
annonce l'ouverture à Québec
d'une nouvelle succursale à
2882 CHEMIN STE-FOY

Nettoyage Servitor
À UN SEUL PRIX
tout
VESTON
BLOUSE
CHANDAIL
SLACKS
JUPE
nettoyé et pressé .50
pas plus cher

tout
COMPLET
COSTUME
ROBE UNIE
ROBE de CHAMBRE
.94
pas plus cher

CHEMISES ORDINAIRES d'hommes d'affaires LAVÉES, FINIES chacune .16

Servitor INC.

A NOS MAGASINS
11, rue Montmagny —
582, rue Saint-Jean 1224, 1ère Ave
401, 10e Rue, Limoilou 87, du Pont
1326, Maguire, Sillery 47, rue Caron
16, Ave des Oblats—286, rue St-Jean
Donnacona, Shawinigan, Grand'Mère, Louiseville